QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12045 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 19 OCTOBRE 1983

La préparation du congrès du P.S.

Du côté des militants

LIRE PAGE 9 LE REPORTAGE DE PIERRE GEORGES



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Deux pas de plus pour M. Reagan

Bien qu'il se défende d'avoir pris une décision définitive, M. Ronald Reagan vient de faire, lundi 17 octobre, deux pas de plus en direction d'une candidature à l'élection de 1984. Tout d'abord, dans une lettre à la commission fédérale de contrôle électoral, il a autorisé la création d'un comité de soutien chargé de collecter des fonds. D'autre part, il a nommé à la tête du Conseil national de sécurité, en la personne de M. Robert McFarlane, un homme susceptible de lui obtenir un plus large consensus de l'opinion en matière de politique étrangère.

La lettre à la commission électorale n'engage pas formellement M. Reagan et ne vaut pas acte de candidature. Toutefois, la « machine » est désormais en route, et le « carburant » indispensable, l'argent, va pouvoir être stocké. Déjà, dans quarante-cinq Etats, les noms des présidents des comités pour la réélection de MM. Reagan et Bush ont été choisis.

M. Reagan a tout intérêt à maintenir le plus longtemps possible ce suspense au demeurant un peu émoussé. Un candidat est plus exposé qu'un président aux questions gênantes, et l'hôte de la Maison Blanche joue à merveille, comme le montre sa progression dans les sondages, des avantages que lui procure sa fonction.

La nomination de M. McFarlane est un autre atout. Le président sortant n'est pas, et ne prétend pas, être un expert en politique étrangère. Le rôle de son conseiller pour les questions de sécurité nationale, qui lui présente chaque matin l'état du monde et les options offertes, n'en est que plus important. A la différence de son prédécesseur M. Clark, M. McFarlane est un technicien et non un idéologue. Son expérience passée aux côtés de M. Kissinger a de quoi hérisser le clan ultraconservateur, qui ne pardonne pas à ce dernier sa politique de détente avec l'U.R.S.S. Visiblement on aurait préféré dans ces milieux Mme Jeane Kirkpatrick, flamboyante intellectuelle conservatrice, qui était elle-même désireuse de quitter son poste d'ambassadeur aux Nations unies pour avoir davantage, à Washington même, l'oreille du président. En choisissant M. McFarlane contre Mme Kirkpatrick, M. Reagan donne un accent nettement moins « militant » et plus diplomatique à la conduite de sa politique étrangère.

Les Américains n'aiment pas beaucoup être dérangés, en année électorale, par les affaires internationales. M. Reagan non plus. Mme Kirkpatrick aurait pu, par son antisoviétisme et son activisme, l'entraîner trop loin. Un président sortant est à la merci d'une grave crise internationale. M. McFarlane devrait, par tempérament et par formation, contribuer à calmer le jeu, assez tendu, qui se joue à Genève et ailleurs avec les Soviétiques.

La présence de M. McFarlane aux côtés du président devrait d'autre part porter moins ombrage que celle de M. Clark à M. Shultz, dont on avait un peu oublié, ces derniers temps, qu'il était responsable de la politique étrangère américaine. Certes, les fonctions de conseiller national de sécurité et de secrétaire d'Etat ont, en elles-mêmes, un caractère conflictuel, mais on peut penser que le tandem Shultz-McFarlane fonctionnera mieux, au moins au début, que celui que le secrétaire d'Etat formait avec M. Clark. Une lutte d'influences décisive au sein de l'administration Reagan se termine donc par la victoire des « modérés » sur les « dogmatiques ». Celle-ci devrait aider M. Reagan à donner de lui-même, s'il se représente, une image plus « sereine » à des électeurs qu'effrayent les épreuves de force et les engagements militaires.

(Lire page 6 un portrait de M. McFarlane.)

Une révélation de Moscou

L'armée rouge a déjà installé des armes nucléaires chez ses alliés

Au fur et à mesure que l'échec des négociations de Genève se confirme — l'échec de la rencontre Gromyko-Genscher à Vienne rend en effet désormais encore plus problématique une percée de dernière heure — les Soviétiques précisent davantage ce que sera leur réponse, ou plutôt ce que seront leurs multiples réponses sur le plan militaire, à l'installation des missiles américains en Europe occidentale. Et bien que les propos tenus par le général Tchervov, porte-parole habituel de l'état-major général de Moscou, au magazine ouest-allemand *Stern* n'aient pas une valeur aussi officielle qu'une déclaration à usage interne, ils n'en sont pas moins révélateurs de ce qui se prépare dans les trois domaines de contre-mesures déjà signalés par Moscou :

1) *Celui des armes dites « tactiques » dans les pays du pacte de Varsovie :* le général Tchervov commence par une révélation de taille en confirmant pour la première fois que l'U.R.S.S. dispose déjà d'armes nucléaires dans de nombreux pays : *« Partout où des divisions soviétiques sont stationnées hors d'U.R.S.S.*, répond-il au *Stern*, *les batteries de fusées dont elles disposent sont dotées d'armes atomiques tactiques d'une portée allant jusqu'à 100 kilomètres. »* Apparemment donc, l'armée rouge dispose de tels engins non seulement dans les pays du pacte où ses divisions séjournent officiellement (R.D.A., Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie), mais aussi en Mongolie et en Afghanistan...

Le général dément par la même occasion l'existence en dehors du territoire national de fusées soviétiques à moyenne portée (plus de 1 000 km) ou stratégiques (plus de 5 500 km), ce que l'Occident n'a d'ailleurs jamais prétendu, ou que les missiles SS-22 et 23 (respectivement 900 et 500 km de portée) existent déjà dans l'arsenal. En revanche, le SS-21 (120 km de portée), déjà signalé en R.D.A. par le Pentagone, et qu'il est également question d'installer en Syrie, est bien opérationnel, selon le général Tchervov. C'est probablement cet engin qui sera multiplié en Europe centrale en réponse aux Pershing, mais aussi ce que le porte-parole de l'état-major soviétique appelle de « très bonnes » fusées tactiques, donc d'une portée supérieure à celle du SS-21 et pouvant aller jusqu'à 1 000 km.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

La mort de Raymond Aron

Les incertitudes des idéologies contemporaines expliquent le regain de faveur pour cet observateur sceptique

Raymond Aron est mort le lundi 17 octobre dans l'après-midi à Paris des suites d'une crise cardiaque. Le philosophe sortait du Palais de justice, où il était venu témoigner en faveur de Bertrand de Jouvenel, lorsqu'il a été pris d'un malaise. Transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu, il n'a pu être ranimé. Raymond Aron était âgé de soixante-dix-huit ans.

Le regain de faveur qu'a connu ces dernières années la pensée de Raymond Aron, et que vient couronner, après le succès de son dernier livre, l'hommage quasi unanime rendu à sa mémoire, est moins le signe d'un renouveau du libéralisme que le symptôme d'un double échec. Échec de la gauche, qui, depuis le déclin du marxisme comme pensée dominante, n'a pas su élaborer une doctrine susceptible de répondre aux interrogations de notre temps. Échec de la droite, qui n'a pas été capable, en dépit des tentatives de l'ère giscardienne, de constituer une idéologie crédible. Ce vide a permis la redécouverte de Raymond Aron, qui fut, curieusement, l'interlocuteur des deux camps, mais n'appartint vraiment à aucun des deux. Les hommes de gauche ont probablement beaucoup appris de lui, mais il n'était pas des leurs. Les hommes de droite ont tenté de se l'annexer, mais il ne s'est pas associé à leur travail.

S'il a pu ainsi dialoguer avec les uns comme avec les autres, c'est sans doute parce qu'il formulait des idées assez générales pour être acceptables par tous. Dans son bureau, raconte un de ses proches, trônait un portrait du philosophe Alain. Alain et non Sartre, telle est probablement la juste référence. Alain, c'est-à-dire le citoyen face aux pouvoirs, l'individu face à la société, l'homme éternel face à l'histoire sans cesse recommencée.

Plus attentif à l'événement qu'aux structures, ce grand professeur était surtout un excellent observateur. Son fatalisme bien tempéré lui donnait la bonne distance par rapport aux êtres et aux choses. Sa passion de la politique faisait le reste. Elle marquait à la fois son champ et sa limite. Si son audience fut faible dans les milieux intellectuels, elle reste forte ailleurs, notamment dans les milieux de la haute administration, parmi les anciens élèves de Sciences politiques et de l'ENA. A ce titre, son œuvre est un peu le fonds commun des élites du pays.

THOMAS FERENCZI.

(Lire pages 12 à 14 notre dossier et les articles de BERTRAND POIROT-DELPECH, ALFRED GROSSER et JEAN LACROIX.)

Le temps du doute

LES philosophes pourront lui reprocher de s'être éloigné de la philosophie, et l'Université de l'avoir négligée. Les sociologues et les économistes le considèrent comme un amateur éclairé. Les communistes saluent en lui un adversaire qui a sérieusement traité du marxisme. A ces quelques restrictions près, Raymond Aron est couvert d'hommages et d'éloges. Notamment par ceux qui, trente ou vingt ans plus tôt, l'avaient vilipendé avec la même sincérité qu'ils mettent aujourd'hui dans leur respect.

Pour cet homme souvent à contre-courant de son temps, de son milieu, de son choix politique apparent, pour ce praticien de l'ironie, une telle consécration aurait mérité un examen circonspect. Non pour douter de lui-même, mais s'interroger sur la signification de cet engouement envers un mode de pensée qu'il avait, jusque-là, exercé en solitaire.

Raymond Aron le sceptique disparaît au moment où il était le plus en accord avec son temps, qui est celui du scepticisme. Il n'a rien inventé, il n'a créé ni une école de pensée ni une mode, il s'est contenté d'être un « spectateur engagé » avec plus de raison que de passion. Son succès à la fin de sa vie doit beaucoup à la déception de tous ceux qui ont emprunté les voies qu'il condamnait. La tendresse qu'ils ont pour Raymond Aron est leur amende honorable. C'est leur affaire.

La meilleure façon de rendre hommage à cet analyste rigoureux n'est sûrement pas d'en faire le héraut d'une nouvelle croisade. Son scepticisme était plus une discipline qu'un idéal. Que ceux qui n'ont pas de doute le laisse dans ses doutes. Retenons de lui l'exigence de lucidité, la volonté de comprendre, l'art de vulgariser. Pour toutes ces raisons, Raymond Aron est un universitaire qui a honoré le journalisme.

A. L.

Une sixième chaîne

La France expérimente un programme de télévision par satellite avec la Belgique et la Suisse

LIRE PAGE 26

La semaine pacifiste en R.F.A.

Cent mille initiatives...

Bonn. — Tambours, trompettes, pantomimes, ballons roses et voitures d'enfants, c'était, le lundi 17 octobre, après la journée des églises, celle des femmes pour la paix. Certes, le lien entre la condition de la femme et la course aux armements ne semble pas être le thème le plus mobilisateur de cette campagne antimissiles : elles étaient quelques centaines à manifester à Bonn et à Berlin-Ouest, un peu plus à Munich, quelques centaines à défiler autour des casernes de Heidelberg, Hambourg, Francfort, Bielefeld, ou à faire la chaîne entre des bâtiments militaires et des sex-shops.

Si le féminisme bat quelque peu de l'aile en République fédérale, ce n'est pas le cas pour le pacifisme. Pour ne citer que quelques-unes des manifestations de ce lundi 17 octobre, à Wurzbourg, un groupe de catholiques et de protestants a commencé un jeûne d'une semaine pour la paix; à Tübingen, trois cents scientifiques et théologiens ont participé à une conférence sur les nouvelles armes nucléaires en Europe; à Bonn, des militants de la C.D.U. se

De notre envoyée spéciale

sont plantés devant l'immeuble Konrad Adenauer, le siège du parti, et ont accosté à l'entrée les membres du présidium pour leur remettre des tracts dans lesquels ils se disaient partie prenante de l'aile « pacifique » du mouvement pour la paix.

Dimanche, dans de très nombreuses églises, le service religieux avait été consacré à la paix et aux armes nucléaires, et des milliers de fidèles avaient manifesté par des prières, des veillées, des processions (comme celle qui a rassemblé plus de quinze mille personnes dans la petite ville de Jülich) leur hostilité aux Pershing. Ce mardi est la journée des antimilitaristes. Là encore, des centaines d'actions devaient aussi avoir lieu dans toute la R.F.A. Pour s'en tenir à Bonn : un forum sur « la paix et le tiers-monde », le blocus d'une entreprise exportatrice d'armes, un « tour antifasciste » de la ville avec arrêts et manifestations à tous les lieux-souvenirs de la dernière guerre, des rassemblements, des débats. On parlera de la paix sans pour autant faire grève, jeudi, dans les entreprises, vendredi dans les écoles et dans les universités. A quoi il faudrait ajouter les actions spécifiques des médecins, des magistrats, les multiples concerts, des projections de films et des spectacles de rue.

On a complètement renoncé, au siège de la coordination pour cette campagne pacifiste, à recenser toutes les initiatives. « *Il y en aura peut-être cent mille au total pendant toute cette semaine* », dit Mathias Hoppe, l'un des coordonnateurs : il estime entre trois et quatre millions le nombre de ceux qui y prendront part activement. Ce parti pris de dispersion est sans doute un coup de maître du mouvement, car il porte le débat sans troubles, sans violences, au plus près de la base, beaucoup plus efficacement sans doute que les grandes manifestations de rue que la majorité regarde à la télévision.

On avait annoncé tellement tôt cet « automne chaud » qu'on s'était quelque peu trompé sur la tournure qu'il allait prendre, en imaginant la République fédérale livrée aux émeutiers, au vandalisme des groupes autonomes ou au terrorisme des cellules révolutionnaires. Le mouvement a d'ores et déjà remporté une victoire considérable en se débarrassant de l'image de fauteur de troubles que certains auraient souhaité lui donner. Même si quelques vitrines ont été brisées à la fin du week-end dernier à Bremerhaven, même si d'autres risquent de l'être ces prochains jours, ici ou là, chacun sait désormais que ces violences sont le fait d'éléments très minoritaires.

Les pacifistes ne nourrissent pas l'illusion qu'ils pourraient s'opposer physiquement à l'installation des Pershing en décembre, et les spéculations qui ont eu cours sur l'arrivée des engins en pièces détachées par voie aérienne ou sous des camouflages saugrenus paraissent hors de propos. Le but du mouvement pour la paix est, pour l'instant, d'apporter une confirmation grandeur nature des sondages et du « non aux Pershing » majoritaire qu'ils révèlent.

Le second succès du mouvement est d'avoir su répondre à un autre reproche : celui d'être dans la main des communistes.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Gloire

Jusqu'à l'Humanité, *qui rend hommage à Raymond Aron, ce* « représentant éclairé et scrupuleux » *de la* « pensée de droite » *et voit — finalement — en lui un* « adversaire loyal ». *Jusqu'aux gauchistes reconvertis, qui mettent à l'encenser l'ardeur qu'ils mirent jadis à le traîner dans la boue. Jusqu'aux nostalgiques de l'Empire français, qui louent la clairvoyance de celui qui dénonça leur vain combat pour l'Algérie française.*

Sartre et Aron auront eu en commun de recevoir, vivants, des tombereaux d'ignominies et, au trépas, des tombereaux de fleurs. « Vous verrez, *lui disait Malraux*, quand vous serez âgé, vous serez glorieux. » *On voit.*

BRUNO FRAPPAT.

Un nouveau médicament facilitera les greffes d'organes

Un nouveau médicament découvert par les laboratoires Sandoz à *Bâle (Suisse) pourrait ouvrir des perspectives* thérapeutiques considérables. Il s'agit de la cyclosporine, substance extraite d'un champignon norvégien, qui permet de réaliser plus *facilement des greffes d'organes* et offre l'espoir de traiter des affections graves, résultant d'une attaque de l'organisme par son propre système de défense.

La commercialisation du produit vient d'être autorisée aux Etat-Unis par la *Food and Drug Administration (F.D.A.) selon une procédure* d'urgence, à la demande des milieux scientifiques et médicaux. En France, le dossier a été déposé depuis peu au ministère de la santé. Un feu vert rapide permettrait de mettre en *vente le nouveau médicament* au début de 1984. Plusieurs centres hospitaliers de l'Hexagone en ont déjà l'expérience.

La mise au point de la cyclosporine est le résultat de treize années d'efforts, rare mélange de hasard et de logique, de chance et d'obstination. *Elle provoque des bouleversements tant cliniques qu'économiques* qui, s'ils passionnent les chercheurs et les médecins, ne manquent pas d'inquiéter les gestionnaires de la santé.

Les chances de succès de certaines greffes complexes sont devenues telles qu'elles ont cessé d'être « expérimentales » et seront dorénavant *remboursées*. Il en est ainsi aux Etats-Unis pour la greffe de foie, qui coûte plus de 1 million de francs... Faute de moyens financiers, un tiers seulement des greffes de moelle osseuse sont pratiquées en France chez les malades qui *relèvent de cette technique. Son coût s'élève à 400 000 francs et ses résultats ont été considérablement améliorés par* l'usage de la cyclosporine.

(Lire page 17 l'article du docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE.)

Le Monde

idées

La Sécurité sociale au-delà des votes

Trente millions de personnes, Français et immigrés, salariés, étudiants et retraités, sont appelées à voter le 19 octobre pour élire leurs représentants dans les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. Le problème posé, pas seulement aux administrateurs, mais au gouvernement et aux citoyens, c'est le coût croissant d'une « couverture sociale » importante, telle que nous la connaissons et la possibilité de la maintenir. Pour le docteur Jacques Beaupère, il faut rééquilibrer le système de soins en collaboration avec les professions de santé, qui doivent garder leur statut libéral, et permettre une « participation responsable » de chaque assuré. Attaché au maintien de la protection collective, M. René Teulade estime qu'il faut modifier à la fois le comportement des professionnels (médecins, industrie pharmaceutique) et celui des usagers. Enfin M. Marcel Dessaigne met ses espoirs dans une décentralisation qui permettrait aux assurés de mieux saisir dépenses et recettes et d'exercer leur solidarité.

Des élections, pour faire quoi ?

par JACQUES BEAUPÈRE (*)

A quoi servent les élections sociales ? Sûrement pas à réaliser un test de représentativité des différents syndicats. Au reste pourquoi le monopole des cinq centrales de salariés ? Pour ouvrir un grand débat sur la politique sociale ? Malheureusement, aujourd'hui, le débat n'est pas très clair, d'abord, et peut-être surtout, par suite de l'ambiguïté qui existe entre le pouvoir du gouvernement et les responsabilités des caisses : qui décide ? Qui finalement tranche ? D'autre part, la discussion oscille entre les prises de position politiques et partisanes, et celles, au contraire, de ceux qui font preuve d'une très grande prudence électorale masquant leurs véritables choix.

En fait, l'intérêt principal de la préparation électorale aura été une contribution à l'information des assurés sociaux sur les réalités et peut-être un éclairage sur les grands choix qui se présentent aux citoyens.

Quels choix ?

– *Un choix économique d'abord.* – La santé est une richesse, l'économie de soins est une production ; les malades ont droit au progrès des sciences médicales et les médecins, bien sûr, ont le devoir de soigner les personnes qui s'adressent à eux. Il n'est donc pas question de s'orienter vers une pénurie systématique de l'offre de soins.

Cependant, le progrès technique, la demande toujours croissante des assurés sociaux et l'augmentation du nombre des personnes âgées constituent des facteurs structurels et inéluctables d'une augmentation des dépenses de santé qui croissent plus vite que le produit intérieur brut (PIB).

Hier, cette augmentation ne posait guère de problème avec un PIB en expansion même si les cotisations de maladie ont crû au détriment de celles consacrées à la famille. Aujourd'hui, la politique familiale est relancée, la caisse nationale d'assurance-vieillesse en difficulté, et le poids du chômage s'accroît régulièrement : il y a donc une concurrence entre les quatre secteurs, et il n'est plus possible d'augmenter de façon importante les dépenses de santé.

Alors, il faut sûrement réexaminer la prise en charge à 100 % pour tous qui a été la tendance récente, presque la réalité. Il n'est pas possible de faire toujours plus comme certaines organisations le veulent. Il faudra s'orienter inévitablement, comme le fait le gouvernement aujourd'hui et non sans courage, vers une participation accrue des Français à leurs dépenses de santé. Il faudra trouver l'équilibre le meilleur entre la solidarité collective et cette participation responsable de chaque personne. Ce qui peut d'ailleurs éviter une mentalité d'assistance généralisée qui n'est sûrement pas favorable à l'utilisation optimale des dépenses.

– *Un choix technique.* – Tout le monde s'accorde pour estimer que l'hébergement hospitalier a été trop loin et qu'il est trop coûteux. Il faut, au contraire, toujours et partout, soigner les malades au plus près et ne recourir à l'hôpital que lorsque c'est inévitable. Il s'agit donc de donner à la médecine ambulatoire les moyens nécessaires à une action efficace pour les soins à domicile, la prévention, la politique de santé mentale, les soins aux personnes âgées, les urgences, etc. Cela impose que la médecine ambulatoire dispose des moyens, des autorisations réglementaires, des prises en charge et des financements qu'on lui refuse actuellement, alors qu'ils sont systématiquement mis en œuvre dans le monde hospitalier public. Là aussi, il faut savoir ce que l'on veut et se donner les moyens de la politique choisie.

Ajoutons d'ailleurs que ce rééquilibre du système de soins peut favoriser des rapports nouveaux entre les professions de santé et les assurés sociaux. C'est à l'échelon local, par secteur géographique ou par catégorie de malades, que demandeurs de soins ou de conseils de santé, et producteurs-consultants, peuvent se rencontrer et adapter la réponse à tous les vrais besoins. Sur ce point, il y a eu des propositions syndicales intéressantes qui mériteraient un examen attentif.

– *Un choix politique.* – Allons-nous vers une médecine collective et publique ou bien développera-t-on la médecine libérale avec ses contraintes conventionnelles ?

C'est un vrai choix que les déclarations sur le pluralisme cherchent à masquer de façon plus ou moins honnête. La médecine libérale peut et doit être sociale ; elle constitue en fait un vrai service au public. C'est la seule qui apporte à tous les citoyens l'accès à tous les soins nécessaires dans toutes les communes de France. C'est demain la seule qui peut concilier difficultés économiques et qualité des soins. La remplacer par des centres de santé municipaux, mutualistes, de caisses ou d'Etat, est inutile et coûteux. Les rapports institutionnels entre professionnels de santé et assurés sociaux doivent se faire sur le mode contractuel à travers des conventions librement négociées : la médecine libérale aujourd'hui est sociale ; elle n'a pas besoin d'être socialisée.

Certains préconisent, au nom d'un utopisme dangereux, le développement des centres de soins et de la médecine salariée ; c'est toute la société qui basculerait peu à peu dans l'étatisme local ou national, direct ou indirect. Comme le dit le président de la République, dans ce cas *« c'est toute la société qui deviendrait vite ennuyeuse, avant de devenir tyrannique »*.

(*) Président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.).

Décentraliser les pouvoirs

par MARCEL DESSAIGNE (*)

L'OPINION générale est favorable au maintien d'une sécurité sociale de haut niveau, tout en étant consciente de ce que les prélèvements sociaux ont atteint un seuil qui ne peut plus être dépassé. Du côté des organisations syndicales, un consensus semble s'établir pour obtenir l'équilibre financier du régime de l'assurance-maladie par une maîtrise des dépenses de santé et une augmentation sérieuse des pouvoirs des conseils d'administration.

Dès le lendemain des élections, les administrateurs élus vont avoir des problèmes urgents et délicats à résoudre ; il conviendrait donc que le gouvernement précise, d'ici à la fin de l'année 1983, dans quelle mesure et avec quels moyens il entend accroître les pouvoirs et la responsabilité des conseils d'administration.

Dans le cadre d'une décentralisation effective, il est certainement possible d'obtenir une gestion plus rigoureuse des fonds des assurés sociaux, en situant la responsabilité de tous les partenaires sur le plan local.

Par meilleure gestion, entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de la gestion administrative des caisses, dont le fonctionnement et le coût sont, en général, dans la norme des administrations comparables, mais de la gestion financière du risque maladie, dont toutes les modalités ont été pratiquement fixées jusqu'à ce jour par les gouvernements successifs, qu'il s'agisse de l'ouverture des droits, des tarifs de remboursement, des conventions avec les professions de santé, etc., le rôle des conseils d'administration étant limité à la répartition d'un pourcentage minime des ressources affecté à l'action sociale ou à la prévention.

Cette décentralisation des pouvoirs ne peut résulter que d'une volonté politique dont nous attendons les premières décisions et les grandes orientations. Mais il serait temps que les assurés sociaux soient considérés comme majeurs et que leurs administrateurs élus puissent jouer pleinement leur rôle. Comment peut-on sensibiliser les assurés sociaux et le corps médical aux problèmes de l'équilibre financier de l'assurance-maladie, si la caisse primaire dont ils relèvent n'a pas un intérêt direct à obtenir une gestion équilibrée entre ses ressources et ses dépenses ? Avant d'en appeler à la solidarité nationale, il conviendrait d'abord d'assurer cette solidarité au plan régional et au niveau local.

Dans cet ordre d'idées, il nous semble qu'il y a beaucoup à suggérer, depuis la fixation du ticket modérateur, qui, dans une certaine mesure, pourrait être modulé selon les résultats financiers de la caisse primaire, jusqu'à la généralisation du tiers-payant par des conventions librement discutées sur le plan local. La médecine libérale n'est pas mise en cause, car elle constitue une garantie fondamentale pour les assurés sociaux, mais ce libéralisme n'est pas à sens unique. Si la santé n'a pas de prix pour chacun d'entre nous, elle a un coût global qui impose des limites raisonnables et des conventions sérieuses avec toutes les professions concernées. Les administrateurs devraient avoir un rôle prépondérant pour établir ces conventions, y compris sur le plan local, car, en définitive, ce sont eux qui représentent les assurés sociaux.

Il nous apparaît, enfin, nécessaire que, dans chaque circonscription, les assurés sociaux aient une idée de l'ampleur des prestations payées par leur caisse primaire en matière d'hospitalisation, d'honoraires médicaux, de frais pharmaceutiques et assimilés, de frais d'auxiliaires médicaux, et d'indemnités journalières. Par la connaissance de ces résultats locaux, ils jugeront plus objectivement du débat qui s'est instauré pour la défense de la sécurité sociale.

(*) Retraité, ancien cadre de la Sécurité sociale.

Une responsabilité collective

par RENÉ TEULADE (*)

LES Français sont aussi attachés à leur protection sociale qu'à leur niveau de vie. Or le coût de la première a toujours augmenté plus vite que le second. Occultées en période de prospérité, les difficultés se font jour avec la crise économique. Les Français doivent-ils choisir entre une protection sociale de bon niveau ou un pouvoir d'achat ? Limiter le problème à cette alternative est un faux débat. La maîtrise des transferts sociaux suppose, outre une meilleure connaissance des effets redistributifs de la protection sociale, une réforme profonde de la fiscalité nationale et locale.

Les élections du 19 octobre auraient dû constituer le motif d'un débat public, la chance inespérée de sensibiliser les Français à la redoutable question du financement de la protection sociale en période de crise économique. L'occasion a été perdue. Vouloir en faire un test politique et un test de représentativité syndicale, alors que 30 % à 40 % des électeurs appelés aux urnes ne se sentent pas concernés, est une double erreur.

La Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) déléguera, aux termes de la loi, deux administrateurs dans les conseils des caisses d'assurance-maladie ; elle ne présente donc pas de listes aux élections. Elle n'a pas voulu, en effet, rentrer en compétition avec les organisations syndicales parce que ses militants viennent de tous les horizons professionnels, politiques ou syndicaux. Ils ont acquis, au sein du mouvement mutualiste, une compétence certaine dans la gestion, les sociétés mutualistes gérant les régimes obligatoires de la fonction publique et 60 % de ceux des travailleurs indépendants.

Cette expérience leur sera fort utile. Ils essaieront demain de transposer l'esprit de la gestion mutualiste dans les conseils d'administration des caisses primaires d'assurance-maladie, c'est-à-dire celui de la responsabilité collective, malgré les conceptions politiques ou philosophiques des différents acteurs.

La marge de manœuvre est étroite. La plate-forme mutualiste, élaborée au cours de nos débats internes, oriente ses propositions selon deux axes principaux : meilleure gestion (donc économies) et modifications du comportement des différents acteurs.

Car il ne peut être question de laisser « américaniser » notre Sécurité sociale par une diminution progressive des prestations et une orientation vers un système où ceux qui le peuvent s'assureraient individuellement et où les autres seraient assistés. La solidarité doit rester entière.

Economies ? La mutualité française agit en ce sens de longue date. L'hôpital doit poursuivre sa fonction médicale et de recherche. Les services de soins et d'aide à domicile doivent éviter un certain nombre d'hospitalisations qui relèvent davantage d'un hébergement social (personnes âgées, psychiatrie). Il faudra beaucoup de courage pour mettre en application les orientations du IXe Plan et supprimer un certain nombre de lits qui ont été créés au cours des quinze dernières années davantage en fonction des influences politiques que du besoin réel des populations concernées.

Le coût du médicament, base de la thérapeutique de ville, est certes moins élevé que celui de l'hôpital. Est-ce une raison pour accepter des aberrations dans la fixation des prix des spécialités pharmaceutiques ? Nous avons dit avec force que non, et l'on commence à nous entendre : si l'administration de la santé traîne un peu les pieds, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, lui, a demandé à discuter avec la F.N.M.F. La modification du comportement des usagers est une œuvre de longue haleine. La mutualité française a lancé sa propre politique de prévention, seule ou en association avec la Caisse nationale d'assurance-maladie : un mouvement social comme la F.N.M.F. doit se soucier de responsabiliser d'abord ses propres adhérents.

Mais, dans le même temps, nous essayons, en concertation avec les professions concernées, de trouver les moyens d'une plus grande efficacité dans la pratique quotidienne. Un seul exemple : avec la Confédération des syndicats médicaux français, nous mettons en place le projet Esmutel (1) : l'informatique doit apporter aux cabinets médicaux une aide au diagnostic, la connaissance des services de soins à domicile pour éviter les hospitalisations inutiles, une assistance à la prescription pour éviter les maladies médicamenteuses, etc.

La modification du comportement des différents acteurs, usagers ou professionnels, doit générer des économies. C'est pourquoi nous croyons aux vertus du dialogue, de l'information et de la responsabilité collective. C'est ensemble que nous maintiendrons une protection sociale dont la qualité, en particulier dans le domaine de la santé, sera accessible à tous les citoyens de notre pays. Le retour à un système d'assurance pour les plus favorisés a pour corollaire un système d'assistance pour les plus démunis. Nous n'en voulons pas, car l'inégalité devant la maladie n'est-elle pas la plus injuste et donc la plus intolérable ?

(*) Président de la Fédération nationale de la mutualité française.

(1) Esmutel : Esculape-mutualité-télématique.

LETTRES AU Monde

La « médecine-parapluie »

La Sécurité sociale souhaite, pour freiner ses dépenses, persuader les médecins de ne prescrire, à efficacité égale, que les traitements les moins coûteux et les examens complémentaires strictement indispensables. La loi, de son côté, impose au médecin de faire bénéficier son patient des progrès techniques les plus récents ; faute de quoi, il encourt, en cas de procès, le risque d'une condamnation pour la notion de « perte de chance », et il ne s'agit pas là d'une hypothèse d'école.

Ces deux obligations faites au médecin sont radicalement contradictoires ; et cette contradiction prend des proportions dramatiques du fait de la conjonction récente de deux phénomènes qui ne feront que croître dans les années à venir : la multiplication des procès en responsabilité médicale, d'une part ; l'accroissement exponentiel de la technologie médicale, d'autre part, qui rend la notion de « progrès les plus récents de la technique médicale » pratiquement illimitée. D'où une croissance vertigineuse de la « médecine-parapluie ».

Prenons un exemple : un « malade » vient consulter pour une vague douleur dans la poitrine ; après un interrogatoire sérieux, le médecin est persuadé qu'il ne peut s'agir d'une douleur d'origine cardiaque ; mais, s'il veut être « couvert » en cas de procès ultérieur éventuel (car ce malade peut être victime, un jour, d'un infarctus que rien ne laissait prévoir, et le délai pour engager des poursuites contre son médecin est de... trente ans), il doit faire pratiquer non seulement un électrocardiogramme mais, si celui-ci est normal, un électrocardiogramme d'effort ; en cas de négativité, une scintigraphie myocardique d'effort (2 000 F) ; en cas de négativité, une coronarographie (radiographie des coronaires : quelques jours d'hospitalisation dans un service de cardiologie à plus de 1 500 F par jour) ; au total, plus de 10 000 F d'examens que le médecin sait à l'avance inutiles, mais qui le mettent à l'abri d'une condamnation.

Bien entendu, les médecins, en pratique, ne recourent à ces examens que s'ils ont un doute : mais ils sont quotidiennement en pleine illégalité, et il est probable que la tendance à l'accroissement des procès les incitera à prendre de moins en moins de risques juridiques (...).

La situation est relativement simple : elle consiste, comme toujours, à adapter la loi à l'évolution de la technique ; à faire dire au législateur que le médecin est tenu de faire bénéficier son patient de tous les progrès de la technique que son état rend raisonnablement nécessaires. On voit aussitôt pourquoi cette solution, dans l'état actuel de nos mœurs – et dans leur évolution prévisible, – n'a pas la moindre chance d'être adoptée ; elle implique non seulement un jugement cas par cas, une bataille d'experts, mais un accroissement de la marge de liberté d'évaluation du médecin, attitude évidemment incompatible avec le thème de réduction du « pouvoir » médical.

Docteur ELIE ARIÉ,
radiologue.

Embarras

En 1981 je votais pour Mitterrand, quoique n'en attendant pas grand-chose, sinon le changement d'hommes depuis trop longtemps en place.

Escomptant peu, je ne fus guère déçu, moi ingénieur, célibataire de surcroît ; je fus et suis frappé en plein par les mesures fiscales actuelles. Toutefois, le spectacle d'une opposition qui n'a rien, rien de rien, à proposer m'a conforté dans le choix de vote pour la gauche jusqu'au fatal 1 % pour la Sécurité sociale : le seul prélèvement dont nul ne puisse nier qu'il s'agit bien là d'un effort de solidarité est une fois de trop épargné à certains, alors que tous profitent de la Sécurité sociale. Où est-elle, la justice sociale ?

C'est pourquoi, à mon regret, je ne voterai pas pour la C.F.D.T., syndicat honnête et courageux, de peur que ma voix ne soit considérée comme de sensibilité progouvernementale... Et comme la C.G.T. doit être balayée, il me faudra bien voter « à droite » et non m'abstenir.

VINCENT ROLAND
(Boulogne-Billancourt).

LU

« LES ACCIDENTS DU TRAVAIL : QUI PAIE QUOI ? » de Jean Wisniewski

Parler la même langue

LES accidents du travail : un drame humain affronté par la plupart des victimes ou par leurs proches comme une injustice. Un cas financier perçu comme un droit, alors même que la législation reste bancale. Des statistiques, enfin : tant de morts à la minute, tant de milliards dépensés.

Et si les divers protagonistes ne parlaient pas de la même chose tout en utilisant les mêmes mots ? Et si la loi de 1898 avait été essentiellement une loi patronale ? Et si les statistiques étaient mal comprises, donc mal utilisées ?

Telles sont, parmi beaucoup d'autres, les questions que se pose l'abbé Jean Wisniewski, prêtre « social » et ergologue, dans un ouvrage qui s'adresse d'abord aux chefs d'entreprise, aux cadres du secteur public et de l'industrie privée ainsi qu'aux juristes.

Après un rappel historique et une analyse des questions de prévention, de « réparation », de tarification – qui montre qu'en cette matière tout se tient, – l'auteur note que le risque industriel a franchi depuis longtemps les portes des usines pour s'étendre aux accidents de trajet, aux cités de transit, aux villes-dortoirs. En outre, la crise actuelle marque profondément le comportement des salariés, à l'heure où de nombreuses décisions sont orientées vers la lutte contre le chômage : temps de travail, formation alternée, troisième ou quatrième équipe... *« Toutes ces mesures,* note Jean Wisniewski, *ne sont pas neutres au plan de la sécurité. »*

Encore conviendrait-il, *« pour un autre « vécu » dans les entreprises »,* de transformer les mentalités. Un des premiers secteurs où une concertation exemplaire devrait être pratiquée est celui de l'analyse des circonstances d'un accident. La recherche des causes – et du « sens » – d'un arrêt de travail pose le problème du partage des pouvoirs : le dialogue entre patrons et salariés n'en est que plus nécessaire. Un livre-référence, dans un domaine extrêmement complexe.

JEAN BENOIT.

★ *Les Accidents du travail : qui paie quoi ?*, par Jean Wisniewski. Les Éditions d'organisation, 215 p., 160 F.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

NOUVEAU MINISTRE DES FINANCES

M. Cohen Orgad est un « faucon » et un partisan de la rigueur

La désignation de M. Yigal Cohen Orgad au poste de ministre des finances – qui devait être annoncée officiellement ce mardi 18 octobre devant le Parlement – a provoqué lundi une petite crise entre les deux composantes du Likoud. Pour rétablir le dosage ministériel entre le Hérout et le parti libéral, le premier ministre, M. Shamir, était prêt à attribuer ce poste-clé à un représentant de cette dernière formation. Mais les libéraux ont refusé de trancher entre leurs deux candidats, MM. Yitzhak Modai, ministre de l'énergie, et Gideon Patt, ministre de l'industrie et du commerce.

De guerre lasse, M. Shamir a donc fixé son choix sur le troisième candidat, M. Cohen Orgad, membre du Hérout. Pris à contre-pied, les libéraux ont aussitôt oublié leurs divergences en assurant M. Shamir que leur postulant était M. Patt. Mais leur forcing trop tardif a eu pour principal effet d'irriter M. Shamir, qui n'est pas revenu sur sa décision. Selon la radio de l'armée, toujours bien informée, M. Shamir aurait menacé de donner sa démission pour faire rentrer dans le rang les ministres libéraux, tandis que M. Modai exigeait le portefeuille des affaires étrangères, actuellement détenu par M. Shamir.

La nomination de M. Cohen Orgad n'avait toujours pas été confirmée officiellement mardi matin par le bureau du premier ministre, bien qu'elle ne fasse plus de doute. Se référant à des propos tenus par M. Shamir, la télévision israélienne avait souligné lundi soir que le choix du premier ministre « *était irrévocable, quelles que soient les réticences du parti libéral* ». M. Shamir pourrait en fin de compte accorder les affaires étrangères aux libéraux pour apaiser leur déception. Le premier ministre ne peut, en effet, s'offrir le luxe d'un conflit avec le principal allié du Hérout, surtout en cette période de crise économique. Le parti libéral dispose de seize députés à la Knesset et de six ministres.

M. Cohen Orgad est considéré comme l'un des meilleurs économistes du pays. C'est un « faucon » en politique et un partisan de la rigueur en économie. Le dixième grand argentier de l'histoire d'Israël est donc *a priori* bien placé pour poursuivre la politique d'austérité amorcée la semaine dernière avec la dévaluation du shekel et la réduction des subventions sur les produits de base. Il est favorable à une nouvelle dépréciation de la monnaie, souhaite d'importantes coupes budgétaires et une suppression graduelle des primes à la vie chère. Il avait élaboré, il y a deux ans, un programme d'austérité en ce sens. Sur le plan social, ses idées sont très conservatrices. Il est, par exemple, le seul député du Hérout hostile à la gratuité de l'enseignement secondaire.

Situé politiquement à l'extrême droite du Hérout, M. Cohen Orgad est un fervent défenseur du grand Israël. Directeur d'une société d'investissements immobiliers particulièrement active en Cisjordanie, il a établi sa résidence à Ariel – au nord de Jérusalem, – l'une des plus vastes colonies de peuplement. Comme MM. Shamir et Arens – dont il est un proche, – M. Cohen Orgad a voté contre les accords de Camp David et contre le traité de paix avec l'Egypte l'année suivante. Sa désignation rend encore plus homogène le cabinet, les postes-clés étant désormais occupés par trois partisans d'une ligne dure.

Les dissensions surgies lundi au sein de la coalition ont incité le parti travailliste à prendre son temps. Il déposerait seulement mercredi sa motion de censure devant la Knesset. – J.-P. L.

L'ARMÉE DE LIBÉRATION DE LA PALESTINE, D'OBÉDIENCE SYRIENNE, DÉCLARE NE PLUS RECONNAITRE L'AUTORITÉ DE M. ARAFAT

Damas *(Reuter)*. – Le général Tariq Al Khadra, chef d'état-major de l'Armée de libération de la Palestine, a rejoint officiellement, lundi 17 octobre, les rebelles pro-syriens de l'O.L.P. et a déclaré ne plus reconnaître l'autorité de M. Yasser Arafat. Sa déclaration, reprise par l'agence syrienne de presse Sana, intervient moins de vingt-quatre heures après que le ministre syrien de la défense eut qualifié M. Arafat « *de traître et esclave des Etats-Unis* ».

Créée en 1964, l'A.L.P. regroupe essentiellement quelque deux mille six cents hommes stationnés en Syrie. Les quartiers généraux de l'A.L.P. sont à Damas, et ses unités basées en Syrie et au Liban bénéficient depuis plusieurs années de l'appui financier et politique du régime syrien.

De source palestinienne, on indique que l'initiative du général Khadra n'était pas totalement inattendue et qu'elle illustre l'engagement plus marqué de la Syrie contre M. Yasser Arafat. Publiquement, Damas avait conservé jusqu'ici une attitude neutre au sujet des divergences au sein du Fatah, principal mouvement de l'O.L.P.

DIPLOMATIE

Aux Nations unies

Le Haut Commissariat s'inquiète de la recrudescence des attaques armées contre les camps de réfugiés

Genève. – Le comité exécutif du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) réuni depuis le 10 octobre, semble éprouver les plus grandes difficultés pour que soit adopté par consensus un projet de « déclaration sur l'interdiction d'attaques militaires ou armées contre des camps ou des zones d'installation de réfugiés ». Or le H.C.R. est préoccupé par les attaques militaires ou para-militaires effectuées contre des camps de réfugiés en Afrique, en Amérique latine ou en Asie, au point d'y avoir consacré un supplément de plus de quarante pages de sa publication mensuelle *Réfugiés*, intitulé « Arrêtez les massacres ! ».

L'éditorial, signé de Léon Davico, chef du service d'information du H.C.R., commence par le paragraphe suivant : « *Etre réfugié dans un camp avec ou sans barbelés, ce n'est certainement pas une partie de plaisir. Etre, de plus, menacé, parfois jour et nuit, d'attaques d'hommes armés, d'exactions, de bombardements aériens et d'incursions pirates, devient insupportable. Un camp, même une ville, pour ne pas parler de la haute mer, peuvent devenir une souricière, un chemin de croix, un tombeau.* »

En Afrique australe, rappelle cette publication, les avions sèment la mort parmi les réfugiés. En mer de Chine, les réfugiés de la mer continuent à subir les attaques de pirates. Des divisions entières lancent des offensives meurtrières contre les camps de réfugiés d'Indochine. En Amérique centrale, ce sont des « civils » armés qui survolent les frontières en hélicoptère pour attaquer les réfugiés.

De notre correspondante

Annick Billard, rédactrice en chef de la publication, rappelle qu'en octobre 1981 le comité exécutif, conscient de la « *nécessité de prendre des mesures spéciales pour protéger ces réfugiés et garantir leur sécurité* », avait confié à l'ambassadeur de Suisse, M. Félix Schnyder, le soin de faire rapport sur les divers aspects de cette situation tragique. La série de massacres sur une grande échelle avait commencé le 4 mai 1978 par un bombardement de l'aviation sud-africaine contre le camp de réfugiés namibiens de Kassinga (Angola) faisant six cents morts et quatre cents blessés. Depuis, les attaques se sont multipliées un peu partout.

Le rapport de M. Schnyder souligne que ces actes constituent une violation de la souveraineté des pays d'asile. Il incombe donc aux gouvernements de ces derniers de protéger non seulement leur territoire mais aussi les camps et les zones d'installation des réfugiés qui s'y trouvent. La tâche du H.C.R. en ce domaine se complique du fait que sa compétence est d'ordre purement humanitaire, mais qu'il est tenu d'assurer la protection internationale des réfugiés, ce qui pose forcément des problèmes politiques.

Selon M. Schnyder, pour ne pas fournir de prétextes, il appartient aux pays d'accueil de faire en sorte que les réfugiés ne se livrent à aucune activité risquant de provoquer de telles attaques. Il recommande en outre que le H.C.R. ait accès, régulièrement et sans entrave, aux camps et zones d'habitation de réfugiés et que ceux-ci soient installés le plus loin possible des frontières.

Le projet de déclaration controversé ne vise aucun pays en particulier ni aucun régime politique. Il se borne à affirmer que « *l'octroi par un Etat de l'asile à des réfugiés est un acte pacifique et humanitaire* », déplore et condamne « *la fréquence et l'ampleur croissantes des attaques menées contre des camps et des zones d'installation de réfugiés* ». Tout en « *reconnaissant que des entrainements militaires ou des exercices armés pratiqués dans des camps ou des zones d'installation de réfugiés, ainsi que l'utilisation de situations créées par la présence de réfugiés et l'utilisation des réfugiés eux-mêmes à des fins militaires ou politiques, peuvent fréquemment exposer les réfugiés à des dangers physiques graves* », le texte se termine sur un appel à tous les Etats pour qu'ils « *se conforment strictement* » à tous les termes de la déclaration visant « *l'interdiction des attaques militaires ou armées contre des camps de réfugiés* ».

ISABELLE VICHNIAC.

LE CENTENAIRE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

300 000 élèves sur les cinq continents

Le président de la République a inauguré, le lundi 17 octobre, à la Comédie-Française, le septième congrès mondial de l'Alliance française, dont le début coïncide avec les célébrations marquant, notamment à Paris, le centième anniversaire de la fondation de la plus vieille organisation francophone du monde. La clôture du congrès est prévue mercredi 19 octobre, en Sorbonne, en présence du premier ministre.

De droit président d'honneur de l'Alliance française, M. Mitterrand n'assume pas que protocolairement cette distinction. On serait même tenté de dire qu'il y « croit » et que la francophonie le passionne. Seul, sans doute, le malheur des temps l'a empêché jusqu'à présent de définir pour la France une véritable politique linguistique interne et externe, encore qu'il vienne, à Liège, de promettre de « *faire prochainement des propositions* » en matière de francophonie (*le Monde* daté 16-17 octobre). Le centenaire de l'Alliance française était une occasion de préciser sa vision du fait linguistique français.

Mais la vieille maison du boulevard Raspail régnant sur une nébuleuse d'écoles saupoudrant le monde, c'est aussi – qu'on le veuille ou non – tout un univers de vieux messieurs décorés (ou candidats à l'être), de cocoricos mondains et de médailles commémoratives. L'horticulteur Meilland vient de créer une splendide rose jaune pâle pour les cent ans de l'Alliance, sans parler de la cuvée du Centenaire du champagne de Castellane...

M. Mitterrand a sauté à pieds joints sur ces poussières fleuries, préférant ne voir que « *l'immense aventure qui a survécu à deux guerres mondiales et à la décolonisation* » et dont « *le double et fort rare alliage d'ouverture et de fidélité* » contribue, depuis cent ans, à maintenir le statut du français, langue de communication internationale.

Maintenir et consolider, puisque l'Alliance française, qui vient d'accueillir à Paris son millionième étudiant depuis la libération, dispose, en 1983, à travers cent deux pays, de filiales de droit local dispensant des cours de français à 300 000 élèves, au premier rang desquels des Sud-Américains (près de 50 % du total), mais aussi des Chinois de Hongkong (7 000), des Lisbonnais (6 500) et des New-Yorkais (5 500). En 1947, l'Alliance française ne comptait que 50 000 inscrits sur les cinq continents.

Cette « *richesse irremplaçable* » – sur laquelle *le Monde* reviendra prochainement – constitue en quelque sorte aujourd'hui « *le réseau de la France et de ses amis dans le monde* », a dit M. Mitterrand aux sept cent cinquante congressistes venus de plus de soixante pays. « *Nous pouvons répondre à toutes les demandes pour l'intensifier encore.* » Le chef de l'Etat n'est toutefois pas allé aussi loin que M. Marc Blancpain, président de l'Alliance française de Paris depuis 1978, après en avoir été le secrétaire général depuis 1944, qui, retrouvant des accents du fameux discours de M. Lang à Mexico, en juillet 1982, a présenté le travail de son organisation comme un moyen essentiel de lutte contre la « *technoculture internationale, qui abrase, arase, écrase les cultures* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le séjour de M. Machel en France

PARIS ÉTUDIERA « AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION » TOUTE DEMANDE D'AIDE MILITAIRE DU MOZAMBIQUE

La France a indiqué, lundi 17 octobre, que toute demande d'aide militaire, de la part du Mozambique, « *sera étudiée avec la plus grande attention et bienveillance* ». Cette déclaration de M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, faisait suite à la réception par M. François Mitterrand du président Machel, qui assiste, ce mardi, à des manœuvres militaires dans l'Aisne, avant de quitter mercredi matin Paris pour Londres, dernière étape de sa tournée européenne.

A sa sortie de l'Elysée, lundi après-midi, le chef de l'Etat mozambicain avait déclaré : « *J'ai besoin d'une aide militaire pour ma défense.* » En réponse à une question, il avait même ajouté : « *J'ai obtenu toutes sortes d'aides militaires de la France.* » Le commentaire de M. Vauzelle laisse cependant entendre que rien n'est encore fait dans le domaine militaire, le Mozambique ayant l'Union soviétique comme principal fournisseur. En revanche, la « *cordialité* » et la « *franchise* » des conversations entre les deux chefs d'Etat soulignent la volonté de renforcer la coopération entre les deux pays, notamment pour aider le Mozambique à faire face à des problèmes d'équipement (eau, transports, énergie, téléphone).

La tournée européenne de M. Machel, dont l'objet est de favoriser des investissements occidentaux au Mozambique, se poursuit normalement en dépit de l'attentat perpétré, lundi matin à Maputo, contre un local de l'A.N.C. (congrès national africain) par un commando sud-africain. L'explosion des trois bombes à retardement – qui a fait cinq blessés – a été notamment dénoncée par Paris, Londres et Lisbonne. Selon Maputo, des « *mercenaires criminels* » seraient responsables de l'explosion, ce qui pourrait indiquer que les auteurs de l'attentt revendiqué par Pretoria ne seraient pas forcément de nationalité sud-africaine.

• *L'Algérie, le Sénégal et le conflit saharien.* – L'Algérie et le Sénégal se sont prononcés, lundi 17 octobre, à Alger – à l'occasion de la visite effectuée par le président Diouf – en faveur de l'« *application intégrale* » de la résolution prise en juin par l'O.U.A. à propos du Sahara occidental. Ce texte « *exhorte* » le Maroc et le Polisario à prendre langue « directement » avant le référendum. Le Maroc rejette l'idée de contacts directs avec le Polisario. Le souverain alaouite, reçu lundi en fin de journée à l'Elysée pendant une heure et quart par M. Mitterrand, s'est refusé à toute déclaration à l'issue de cet entretien (*le Monde* du 18 octobre).

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

• ATTAQUE DE GUERILLEROS. – Cinq guérilleros ont ouvert le feu, jeudi 13 octobre, sur des soldats de garde à proximité de la résidence du président Belisario Betancur. L'un des assaillants a été tué et un autre blessé et capturé. Il y a deux ans, des insurgés avaient attaqué, à deux reprises, le palais présidentiel à l'aide de mortiers et de bombes. – *(A.P.)*

Irlande du Nord

• UN SOLDAT BRITANNIQUE TUÉ A LONDONDERRY. – Un soldat britannique a été tué et un autre blessé, samedi 15 octobre à Londonderry (ouest de l'Ulster), lors d'une attaque contre une patrouille motorisée. Une bombe, dissimulée dans le mur d'un cimetière, a explosé au passage de la patrouille, tandis que plusieurs coups de feu étaient tirés sur les deux véhicules transportant les militaires. – *(A.F.P.)*

Libéria

• NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT. – Le comité exécutif du Conseil militaire de la rédemption du peuple, a créé, dimanche 16 octobre, le poste de vice-président, confié par le président Samuel Doe au secrétaire général du Conseil militaire, le général Kollié. Ce dernier est remplacé par le général Quiwonkpa. – *(A.F.P.)*

Libye

• *UN MESSAGE DU COLONEL KADHAFI.* – Le colonel Kadhafi, dans un message adressé aux chefs d'Etat africains qui ont participé au sommet franco-africain de Vittel, exprime sa « *conviction inébranlable que des réunions telles que le sommet de Vittel sont sans utilité pour l'Afrique, si ce n'est de l'enchaîner à nouveau, bon gré mal gré, dans l'étable de l'impérialisme* ». Dans ce message, dont à fait état, lundi 17 octobre, l'agence libyenne de presse Jana, le colonel Kadhafi souligne la « *responsabilité* » de ces chefs d'Etat « *devant les futures générations en acceptant que les peuples africains soient humiliés* ». « *Les Africains,* ajoute le chef d'Etat libyen, *ne doivent se réunir que sous l'égide de l'O.U.A., et leurs problèmes ne doivent être résolus que dans son cadre et non sous la tutelle d'un Etat occidental étranger qui, en tant que leur ennemi traditionnel, est responsable de tous les maux dont souffre aujourd'hui leur continent.* » – *(A.F.P.)*

Sri Lanka

• ACTIVITÉS TERRORISTES. – Des terroristes ont dévalisé des locaux gouvernementaux, à Batticaloa, dans l'est du pays, le lundi 17 octobre, et emporté quatre vingt-six fusils, confisqués lors des récents troubles communautaires, a-t-on appris de source policière. Un peu plus tard, ils ont également cambriolé une station-service. Cette région a connu un développement d'activités terroristes, en particulier depuis que deux cent quarante détenus se sont échappés de la prison de la ville, le mois dernier. Une centaine d'entre eux sont toujours en fuite. – *(U.P.I.)*

Tchad

• AIDE DE L'UNICEF. – Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a prélevé 250 000 dollars sur les fonds réservés aux secours d'urgence pour l'envoi au Tchad de médicaments et l'achat sur place de véhicules pour les équipes médicales mobiles. Selon un communiqué diffusé lundi 17 octobre, cette aide est destinée aux populations touchées par la sécheresse ou obligées de fuir les combats dans le Nord.

Togo

• CAMPAGNE CONTRE UNE « PUISSANCE ÉTRANGÈRE ». – Une campagne se développe depuis quelques jours à Lomé contre une « *puissance étrangère mal intentionnée* » qui cherche à « déstabiliser » le régime du président Eyadema. Sans jamais citer le nom de cette « *puissance étrangère* » – il pourrait s'agir de la Libye, – la presse togolaise, les organisations d'étudiants, le Rassemblement du peuple togolais (R.P.T., parti unique), ont mis la population en garde contre les agissements de « *quelques brebis galeuses* » qui « *se sont rendues coupables de trahison et d'intelligence caractérisée avec l'étranger aux fins d'actes de sabotage et de déstabilisation du régime du général Eyadema* ». – *(A.F.P.)*

Tunisie

• SUSPENSION DE L'HEBDOMADAIRE DU P.C. TUNISIEN. – L'organe du parti communiste tunisien (P.C.T.), l'hebdomadaire *Attarik Aljadid* (la Voie nouvelle) a été suspendu pour six mois pour « *diffusion de fausses nouvelles* », et son dernier numéro a été saisi cette semaine. Créé au lendemain de la légalisation du P.C.T. en juillet 1981, il faisait état dans un article d'un vol important dans une grande ambassade tunisienne en Europe. C'est ce qui lui aurait valu cette suspension. – *(A.F.P.)*

Zimbabwe

• RÉDUCTION DE L'AIDE AMÉRICAINE. – Les Etats-Unis envisagent de réduire de près de 50 % leur aide – de 75 millions de dollars – au Zimbabwe, en raison de l'abstention de ce pays lors d'un vote des Nations unies condamnant la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, écrivait, jeudi 13 octobre, le *Washington Post*.

Le quotidien américain précise que la réduction s'appliquerait à des fonds d'« aide économique » provenant de l'Agence américaine de développement international (AID). Le Zimbabwe arrive en cinquième position pour l'aide américaine à l'Afrique.

DIPLOMATIE

Une révélation de Moscou

(Suite de la première page.)

Il s'agit, selon lui, de rétablir une égalité de temps entre les « *seize minutes* » dont le SS-20 a besoin pour parvenir à son objectif et les « *huit à dix minutes* » dont il crédite le Pershing-2 (jusqu'ici Moscou parlait de « *six minutes* » pour la nouvelle fusée américaine).

2) *Les nouveaux armements visant les Etats-Unis.* Là encore, le général Tchervov centre le débat sur le thème de l'équivalence des temps de vol : « *Si les Américains*, dit-il, *installent en Europe des armes capables de nous atteindre en dix minutes, nous en installerons qui, de la même façon, pourront atteindre les États-Unis en dix minutes.* » Rien de nouveau, ici, par rapport à la menace formulée dès mars 1982 par Brejnev, sinon qu'une fois encore le porte-parole soviétique exclut toute répétition du « gambit » tenté en 1962 par Khrouchtchev à Cuba : « *Absolument pas. Nous ne parlons pas de Cuba* », répond-il à une question du *Stern.*

Les experts occidentaux jugent maintenant probable que le système retenu par Moscou sera celui de nouveaux missiles mer-sol, lancés à partir de navires de surface postés ostensiblement à proximité des eaux territoriales américaines. Si vraiment Moscou tient à ses « *dix minutes* », il devrait s'agir plutôt d'engins balistiques que de missiles de croisière, lesquels seraient trop lents pour pouvoir atteindre dans ce délai autre chose que les ports des États-Unis.

3) *La poursuite du programme SS-20.* Déjà le gouvernement soviétique avait confirmé en juin dernier que l'installation des missiles américains entraînerait la suspension du moratoire unilatéral décrété par Brejnev sur ce programme en mars 1982 (mais les Occidentaux contestent que ce moratoire ait jamais été observé). Aujourd'hui, le général Tchervov confirme qu'en plus des mesures citées plus haut l'armée rouge « *déploiera dans la partie européenne de l'U.R.S.S. autant de missiles SS-20 que l'exigeront notre sécurité et celle de nos alliés* ».

Cette dernière réponse semble moins catégoriquement affirmée que les autres, et elle est de fait la plus contestable. Car, enfin, l'U.R.S.S. dispose déjà, selon ses propres aveux, de 243 SS-20 visant l'Europe, alors que M. Andropov s'est dit prêt à ramener ce nombre à 162, l'équivalent des missiles français et britanniques. Le moins qu'on puisse dire est donc qu'un « rattrapage » ne s'impose pas pour le moment, plus précisément aussi longtemps que les euromissiles américains n'auront pas atteint l'effectif de 81 (243 — 162), donc après plusieurs mois de déploiement occidental. Mais il est vrai que les militaires soviétiques ont probablement très envie d'achever au plus vite, après le ralentissement imposé par la diplomatie ces deux dernières années, le programme commencé en 1977. Comme il y avait alors 600 vieux missiles SS-4 et 5 à « moderniser », il est fort probable qu'ils ne seront satisfaits qu'une fois parvenus à ce chiffre. Si c'est bien le cas, et comme on en est aujourd'hui à 360 SS-20 « seulement », il en reste encore 240 à construire...

Redondance

Ces diverses réponses, et surtout leur cumul, confirment donc la tendance traditionnelle des militaires soviétiques à la redondance. Jusqu'à présent, les responsables occidentaux ne s'en sont guère émus. Les uns font valoir que tous les pays alliés, l'Europe comme les États-Unis, sont déjà sous le feu de toutes sortes d'armes soviétiques et que ces nouveaux « gadgets » n'ajouteront guère à la menace. D'autres affirment que Moscou a tendance, sous le coup de son irritation devant les Pershing, à présenter comme nouveaux des programmes qui auraient vu le jour de toute façon. Ainsi, selon une source de l'OTAN citée par l'A.F.P., le programme de fusées tactiques soviétiques 21, 22 et 23 est en route depuis dix ans environ et déjà partiellement réalisé en ce qui concerne le SS-21, comme le confirme d'ailleurs le général Tchervov.

Sur le plan diplomatique enfin, l'idée d'une rupture des pourparlers de Genève sur les euromissiles (F.N.I.) est toujours sérieusement envisagée, n'en déplaise à M. Genscher, qui continue de penser que la réaction de Moscou reste « *incertaine* » sur ce point. L'agence soviétique Novosti vient en effet de déclarer que les contacts soviéto-américains « *ne tiennent qu'à un fil* », celui des négociations de Genève, et que, si ce fil est rompu « *cela n'étonnera pas beaucoup de gens* ». Plus précis M. Zamiatine, membre du comité central soviétique, précise dans le numéro du *Stern* déjà cité que, même après l'échec des négociations F.N.I., Moscou poursuivra les négociations de Vienne sur les forces classiques en Europe (M.B.F.R.) et celles de Genève sur les armements intercontinentaux (START). *A contrario*, il ne reste pas beaucoup de place pour les F.N.I. dans ce schéma.

Pour sa part, M. Gromyko n'apporte aucune précision sur ce point dans les propos qu'il a tenus lundi au cours d'une visite à Berlin-Est. Le ministre soviétique s'en est pris une fois de plus en termes très vifs aux Etats-Unis, dont toutes les récentes propositions, tant sur les armements intermédiaires qu'intercontinentaux, ne sont pour lui que « *poudre aux yeux* », « *truquage de propagande* », « *nouvelle dose de mensonge* », et par conséquent doivent être rejetées en bloc.

Décidément, ceux qui espéraient que des gestes soviétiques aideraient la « campagne de paix » en cours en R.F.A. en sont pour leurs frais : la parole, à Moscou, est aux militaires et à leurs programmes beaucoup plus qu'aux diplomates.

MICHEL TATU.

● *M. Craxi, pour une pause de six mois à certaines conditions.* — Parlant samedi, 15 octobre, au cours d'une conférence de presse à Rome, le président du conseil italien a exposé en ces termes la position de son gouvernement sur l'installation des euromissiles : « *Si la négociation de Genève reste bloquée par le préalable soviétique, qui n'admet l'installation d'aucun missile, alors il n'y a pas de raison de prolonger la négociation de six mois. Si en revanche apparaissent des éléments nouveaux, qui pourraient laisser supposer l'abandon des conditions soviétiques, alors il est possible d'envisager la poursuite des pourparlers.* » — (*A.F.P.*)

La semaine pacifiste en R.F.A.

(Suite de la première page.)

Une des seules initiatives prises par le gouvernement — qui avait pourtant annoncé une contre-campagne d'information — est d'avoir publié — sous l'égide du ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, qui n'en est pas à sa première erreur — une affiche représentant des dizaines de groupes pacifistes aspirés dans l'entonnoir communiste. L'argument ne prend plus grâce aux efforts de certains dirigeants, comme M. Jo Leinen, qui, de la même manière qu'il s'était concerté avec la police pour éviter les troubles, a constamment œuvré — contre l'avis souvent de certains de ses camarades — pour que le mouvement recouvre le spectre le plus large possible des opinions politiques. Heinrich Böll, qui a promis d'intervenir au grand meeting de clotûre, samedi, à Bonn, s'est inquiété publiquement de la participation disproportionnée à l'organisation de certaines manifestations de communistes, qui, a-t-il dit, ne sont pas crédibles, car ils refusent de soutenir les pacifistes est-allemands. Il faisait allusion aux conflits qui persistent notamment à Berlin-Ouest, où les groupes communistes s'opposent à ce que des jeunes de R.D.A. prennent la parole lors des rassemblements. Mais il s'agit de conflits localisés et l'assimilation pacifistes-communistes s'est révélée sans commune mesure avec l'ampleur prise par le mouvement.

Les pacifistes se compteront, samedi, lors des quatre grands rassemblements de clôture qui auront lieu à Bonn, Berlin-Ouest, Hambourg et Stuttgart, et les comparaisons seront alors permises avec la grande manifestation qui, avec trois cent mille personnes à Bonn en octobre 1981, avait été le premier temps fort du mouvement.

Revenant sur ses intentions premières, le comité de coordination a décidé, lundi, d'inviter M. Willy Brandt à prendre la parole au grand meeting de Bonn. Le président du S.P.D. a immédiatement accepté. Cette participation à un rassemblement ouvertement dirigé contre l'installation des Pershing-2 en R.F.A., avant même le congrès du S.P.D. qui au mois de novembre doit arrêter la position définitive du parti sur la question des missiles, témoigne de l'importante évolution qui s'est produite ces derniers mois dans l'opposition social-démocrate.

CLAIRE TRÉAN.

L'OTAN VA RETIRER D'EUROPE DES ARMES NUCLÉAIRES TACTIQUES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — L'OTAN est décidée à moderniser et, en même temps, à limiter les systèmes d'armement nucléaire tactique stationnés en Europe. La décision devrait être annoncée à la réunion du groupe de planification nucléaire de l'Organisation atlantique, qui se tiendra au Canada les 27 et 28 octobre. Mille six cents armes nucléaires tactiques, obsolètes, pourraient être retirées. Il est question de renoncer totalement à une défense antiaérienne nucléaire.

D'autre part, l'OTAN abandonnerait une grande partie des systèmes dits de « démolition », c'est-à-dire les barrages de mines nucléaires qui doivent couper la route à une offensive conventionnelle des forces du pacte de Varsovie.

Ces initiatives, souligne-t-on au quartier général de l'OTAN, ne représentent en aucune manière des concessions à l'Union soviétique. Il s'agit d'une adaptation tenant compte des progrès technologiques et de la possibilité d'utiliser des moyens de défense conventionnelle perfectionnés.

Une telle évolution correspondrait donc à la stratégie d'ensemble de l'Occident, dont le but est de ramener l'arsenal nucléaire au niveau le plus bas possible.

J. W.

● *Réunion des premiers ministres du bloc soviétique.* — La session annuelle du Comecon s'est ouverte ce mardi 18 octobre à Berlin-Est en présence des premiers ministres de l'U.R.S.S., des pays d'Europe de l'Est et de Mongolie. Le Vietnam et Cuba sont représentés par des vice-premiers ministres. Cette réunion devait être consacrée aux questions habituelles : intégration économique, volume et prix des livraisons de matières premières soviétiques, prix des exportations agricoles des pays de l'Est. Les problèmes de fond qui affectent les relations économiques entre pays du bloc — essentiellement la détérioration régulière des termes de l'échange au détriment des pays de l'Est — devraient faire l'objet d'un sommet du Comecon, prévu depuis plusieurs années et toujours retardé.

M. Chirac a plaidé à Bonn en faveur d'une défense européenne indépendante

M. Jacques Chirac est arrivé, le lundi 17 octobre, à Bonn, pour une visite de trois jours à l'invitation de la démocratie chrétienne. Il a été reçu par M. Genscher, puis a eu un entretien de plus de deux heures avec le chancelier Kohl. Il a ensuite prononcé un discours à la Fondation Konrad-Adenauer, où il a plaidé en faveur d'une défense européenne indépendante.

A Paris, M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du P.S. aux affaires internationales, a jugé ce mardi « *irresponsables* » les propos de M. Chirac. « *Dire à Bonn qu'il faudrait songer à une défense nucléaire européenne, dans laquelle l'Allemagne pourrait avoir un droit de participation, ce n'est pas sérieux* », a-t-il ajouté, avant d'annoncer que le P.S. avait demandé à ses militants de ne pas participer aux manifestations pacifistes organisées en France.

De notre correspondant

Bonn. — Dans tous ses contacts, M. Chirac a eu l'impression de trouver en face de lui des hommes bien décidés à ne pas dévier de leur ligne politique. Il s'est senti de cœur avec eux sur de nombreux points, et son allocution à la Fondation Adenauer a certainement rencontré les préoccupations et les aspirations de ses interlocuteurs.

Après avoir traité de l'œuvre accomplie par Adenauer et de Gaulle, il a fermement approuvé la position du gouvernement de Bonn sur les euromissiles et les tentatives faites depuis peu pour coordonner l'action militaire et diplomatique de la France et de l'Allemagne. Pour le président du R.P.R., il n'y aura pas de politique de détente valable tant que l'Europe n'aura pas un poids spécifique. Non pour se passer de la protection américaine, mais pour former un ensemble vigoureux, cohérent, inspirant le respect.

« *Le premier de nos objectifs communs*, a dit le maire de Paris, *la construction de l'Europe, demeure pour vous comme pour nous la préoccupation essentielle. Nous y avons pris ensemble une part déterminante. Je ne vous cacherai pas cependant que j'éprouve à son sujet de l'inquiétude. Il faut que nous agissions ensemble pour tirer l'Europe de l'ornière.* »

Ayant insisté sur l'importance que la France attache à la politique agricole commune, M. Chirac a résumé sa vision de l'Europe : « *Sauvegarde et amélioration de ce qui est déjà acquis pour la Communauté, harmonisation en profondeur des politiques économiques, renforcement du système monétaire européen, coopération étroite dans le domaine de la recherche et des industries de pointe, coordination des politiques de l'énergie et de l'approvisionnement en matières premières, voilà ce que, dans l'ordre économique, l'Europe doit se donner pour ambition si elle veut se mettre en état de répondre aux défis de notre temps, je dirai même, si elle veut tout simplement exister.* »

Le maire de Paris en est venu ensuite au thème qui préoccupe tous les Allemands ; il a rappelé le « *gigantesque effort de réarmement* » de l'U.R.S.S. et l'importance de l'équilibre des forces entre l'Est et l'Ouest.

« *Je n'ignore pas que l'installation éventuelle de fusées Pershing sur le territoire de votre pays est une affaire sérieuse*, a-t-il dit. (...) *Nous avons en France fait ce choix depuis longtemps. C'est donc un choix dont nous mesurons l'extrême importance et que personne ne peut faire à votre place. Mais, dans l'hypothèse — sur laquelle nous serons rapidement fixés — où l'U.R.S.S. n'accepterait pas le démantèlement de ses SS-20, je pense qu'il serait funeste de s'y dérober.* »

M. Chirac s'en est pris rapidement au parti communiste français, qui « *soutient ouvertement l'inadmissible thèse soviétique, selon laquelle les forces nucléaires française et britannique devraient être prises en compte dans les négociations en cours* », avant de dénoncer dans le mouvement pacifiste une entreprise de « *démobilisation morale et de désarmement unilatéral de l'Occident* », soutenue par l'U.R.S.S. « *Sans doute*, a-t-il poursuivi, *la sécurité de l'Europe occidentale devrait-elle être avant tout l'affaire des Européens eux-mêmes. Il est toujours risqué de s'en remettre à d'autres pour ce que l'on devrait faire soi-même.* »

Le discours-programme du président du R.P.R. a reçu un accueil très chaleureux et a rappelé, en pleine semaine d'action des mouvements pacifistes, que les dirigeants de Bonn pouvaient compter sur la France pour les aider à défendre la double résolution de l'OTAN.

ALAIN CLÉMENT.

[Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, dans une mise au point publiée mardi matin 18 octobre, tout en se félicitant des déclarations de M. Chirac sur les euromissiles, s'est déclaré « *surpris* » des propos du président du R.P.R. sur la coopération militaire franco-ouest-allemande.

« *Le gouvernement français*, affirme M. Hernu, *n'a de leçon à recevoir de quiconque en matière de coopération franco-allemande.* » Le ministre de la défense rappelle qu' « *il aura fallu attendre vingt ans pour que le traité de janvier 1963 entre Bonn et Paris soit mis en œuvre* » par l'application de ses clauses militaires, qui prévoient notamment la création d'une commission permanente franco-allemande de défense et de sécurité.

Il est toutefois « *satisfaisant* », ajoute M. Hernu, de constater le consentement d'un des plus importants responsables de l'opposition sur la politique du gouvernement, qui s'est déjà traduite par la conclusion d'un accord franco-allemand sur la fabrication de nouveaux missiles anti-chars et par des discussions « *très avancées* » entre les deux pays pour la conception d'un hélicoptère de combat et d'un nouveau missile successeur de l'Exocet.]

L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. est liée à l'augmentation des ressources communautaires

réaffirme M. Mauroy

De notre envoyé spécial

Athènes. — Bien que la deuxième et dernière journée de travail des cinq chefs de gouvernement socialistes de l'Europe du Sud, réunis près d'Athènes, ait été consacrée essentiellement, le lundi 17 octobre, à des échanges de vue sur les affaires internationales, la question de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal a continué de peser sur les débats.

Au cours d'une conférence de presse, les premiers ministres espagnol et portugais, MM. Felipe Gonzales et Mario Soares, ont fait chorus pour dire que leurs deux pays attendent désormais de la Communauté une réponse claire à leur demande d'adhésion. « *Nous ne pouvons plus attendre* », a affirmé M. Soares.

Cette pression n'a pas modifié la position de la France. M. Mauroy a indiqué que la question de l'élargissement de la C.E.E. ne saurait être résolue correctement tant que les Dix ne seront pas parvenus à un accord sur l'augmentation des ressources budgétaires. « *Il faut lier les deux opérations*, a déclaré le chef du gouvernement : *régler les problèmes qui seront sur la table au Conseil européen d'Athènes en décembre prochain, et en même temps élargir le Marché commun.* »

Dans l'entourage de M. Mauroy, on ajoute que cette question de l'élargissement doit être considérée aussi dans ses conséquences commerciales pour les Etats-Unis, car l'entrée du Portugal et de l'Espagne dans la C.E.E. se traduira par des pertes de marchés agricoles importantes pour les Américains, ce qui promet une période de tension avec Washington.

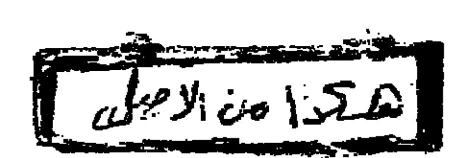
La poursuite de la discussion sur ce point s'est apparentée à un dialogue de sourds. Quand M. Soares dit que « *sans élargissement, la C.E.E. restera en situation d'impuissance et d'incapacité* », M. Mauroy répond que « *sans accroissement des ressources budgétaires de la Communauté, le Portugal et l'Espagne feraient un marché de dupes* ».

Un groupe de travail

En attendant le Conseil européen du 6 décembre, à Athènes, les chefs de gouvernement représentés ont décidé de mettre en place, sur-le-champ, un groupe de travail qui étudiera secteur par secteur les possibilités de coopération économique entre les cinq pays.

D'autre part, en réponse à de nombreuses questions sur les négociations de Genève et sur les euromissiles, M. Mauroy a réaffirmé que « *la France reste sur ses positions bien connues* ». Il s'est déclaré personnellement convaincu que « *le jour viendra où il y aura nécessairement un accord* » entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

ALAIN ROLLAT.



DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

« La vie de la Communauté a été confisquée par les bureaucrates »

estime M. Piet Dankert

M. Piet Dankert, président de l'Assemblée des Communautés européennes, est attendu ce mardi 18 octobre à Paris, où il effectue une visite officielle après la session parlementaire de la semaine précédente à Strasbourg.

A quelque huit mois du renouvellement du mandat des membres de cette Assemblée par les électeurs des dix pays membres de la C.E.E., M. Dankert a répondu aux questions de notre correspondant auprès des Communautés européennes.

« Vous avez annoncé que vous ne vous représenteriez pas à l'élection européenne si les pouvoirs du Parlement étaient affectés. Pourquoi cet avertissement ?

– Le Parlement dispose de pouvoirs budgétaires réels. Ces pouvoirs constituent la base minimale qui justifie une élection au suffrage universel direct. Celui-ci est trop important en démocratie pour qu'on l'utilise à élire une Assemblée qui serait purement consultative.

– Pensez-vous que de telles craintes soient réellement justifiées ?

– Malheureusement oui. La Communauté se trouve dans une situation financière difficile. Ses ressources propres sont pratiquement épuisées. S'il n'y a pas, dans les mois à venir, c'est-à-dire au plus tard avant les élections européennes, un accord entre les Dix pour les accroître, ceux-ci seront obligés de revenir à un mode de financement national des politiques communes. Du coup, les pouvoirs budgétaires du Parlement seront entamés. En outre, devant le blocage chronique des travaux du Conseil, on parle de plus en plus, pour avancer, d'*« Europe à géométrie variable »* – l'expression est de Jacques Delors – avec, on peut le craindre, des financements hors budget. *Une telle extension hors du* cadre institutionnel restreindrait le champ d'action de la Communauté. Et, par voie de conséquence, l'intérêt que les électeurs peuvent porter au Parlement.

– Craignez-vous que le gouvernement français ne soit favorable à cette évolution ?

– Le gouvernement français plaide pour l'accroissement des ressources propres et la mise en route de nouvelles politiques. De cela, je me félicite. Mais je dois constater qu'au conseil européen de mars, à Bruxelles, le président Mitterrand s'est inquiété du *« dérapage incontrôlé des dépenses »*, imputable, selon lui, aux pouvoirs budgétaires du Parlement. Cette attitude, qui, je dois l'admettre, est partagée par plusieurs gouvernements de la Communauté, est effectivement de nature à me préoccuper. De même que les idées françaises de créer une agence hors du cadre strictement communautaire pour permettre une coopération « à la carte ».

– Mais ce dérapage incontrôlé existe-t-il ?

– D'une certaine manière, il y a une part de vérité.

» Entrons un instant dans la technique. Le Parlement possède le pouvoir d'augmenter une partie des dépenses (celles qu'on appelle les dépenses non obligatoires, et qui touchent principalement le Fonds régional, le Fonds social, la recherche-développement et une partie de l'aide au développement) dans des proportions qui n'existent nulle part ailleurs en Europe occidentale. En revanche, il n'a qu'une prise très modeste sur le reste des dépenses, dites obligatoires, et en particulier sur les dépenses agricoles, qui représentent, à elles seules, plus de 70 % du budget. On pourrait envisager un rééquilibrage qui étende les pouvoirs du Parlement sur la totalité du budget, mais qui, en contrepartie, limite sa possibilité d'accroître les dépenses.

L'absence de motivations politiques

– Croyez-vous qu'il faille plafonner les dépenses agricoles ? En un mot, quelles devraient être, selon vous, les lignes directrices de la réforme de la politique agricole commune ?

– Un plafonnement strict, tel que le préconisent les Britanniques, est impossible. L'évolution des dépenses agricoles est subordonnée à des impondérables : conditions climatiques ou fluctuation des cours mondiaux. Mais on peut et même on doit fortement réduire celles des dépenses agricoles qui résultent d'excédents structurels. Ainsi, on ne pourra éviter de réduire sensiblement le soutien à la production laitière. Les propositions de la Commission visant à plafonner la production de lait vont dans la bonne direction. Je crois cependant qu'il faudra moins sanctionner les exploitations traditionnelles, c'est-à-dire celles qui sont liées au sol.

– Les parlementaires répètent volontiers qu'ils sont des hommes politiques et non des technocrates. Cette affirmation ne masque-t-elle pas, en réalité, une connaissance insuffisante des dossiers européens, que ressent le citoyen, et qui expliquerait en partie la mauvaise réputation de l'Assemblée ?

– Il est plus exact de parler d'absence de réputation des parlementaires européens que de mauvaise réputation. Au reste, le reproche devrait s'appliquer autant aux ministres qu'aux parlementaires. En tout cas, c'est l'expérience que j'ai acquise dans des réunions de concertation avec le conseil des ministres de la C.E.E. L'absence de motivations politiques européennes a fait que la vie de la Communauté a été confisquée par les bureaucrates. Les parlementaires européens ont donc raison de donner la priorité au politique. Mais il est vrai qu'ils ne peuvent espérer atteindre des objectifs politiques qu'en maîtrisant les dossiers. Depuis l'élection de 1979, je constate que cette connaissance des dossiers s'est considérablement améliorée.

– Que pensez-vous de la tentation permanente des parlementaires de s'occuper davantage des affaires du monde que de celles de l'Europe ?

– C'est une accusation fréquente, *mais injuste*. Ce qui est vrai – mais à qui la faute ?, – c'est que les médias rendent plus volontiers compte des débats du Parlement concernant la politique extérieure que de ceux qui ont trait à la vie interne de la C.E.E. Pourtant ceux-là sont les plus nombreux. En outre, il n'est pas indifférent de constater que, hors de nos frontières, le Parlement européen est perçu comme exprimant la voix de l'Europe.

Renforcer la cohésion vis-à-vis de l'extérieur

– Croyez-vous à une défense européenne ?

– Le débat sur les missiles, notamment en Allemagne, m'amène à affirmer qu'il est indispensable pour l'Europe occidentale que la cohésion de nos politiques étrangères, y compris ce qui touche à la sécurité, soit renforcée. C'est essentiel pour la survie de l'Europe, même de l'Europe économique.

– Vous appartenez au parti socialiste néerlandais. Maintenant, à Paris, vous rendez visite à un gouvernement socialiste. Que pensez-vous du rôle joué par les socialistes au sein de l'Assemblée ? Que dites-vous de leurs fréquentes divisions ?

– Les socialistes ont joué un rôle essentiel dans le débat budgétaire. Ils ont été à l'origine du débat sur le très important problème de l'emploi. Ils ont contribué plus que quiconque à politiser le débat européen, ce qui me semble nécessaire pour échapper au dilemme stérile pour ou contre l'Europe, pour ou contre le Parlement. Constituant le principal groupe de l'Assemblée et réunissant quatorze partis de dix pays, ils reflètent – et pourquoi s'en étonner ? – les difficultés que rencontre la Communauté à trouver des compromis.

– Le Parlement actuel a une forte majorité de centre-droit, même si elle vous a élu comme président. Pensez-vous que l'on puisse s'attendre à une modification des colorations politiques de la future Assemblée ?

– On ne peut pas exclure un peu plus de « couleur » dans la future Assemblée. On ne peut pas exclure, par exemple, l'entrée des Verts au Parlement européen. Cependant, le système électoral, qui est celui de la proportionnelle, ne permet pas d'envisager de modifications sensibles dans le rapport de forces au sein du Parlement. Le Royaume-Uni a un système électoral particulier. C'est de là que peuvent peut-être venir les changements qui affecteront ce rapport de forces. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LE NOUVEAU CONSEILLER POUR LES AFFAIRES DE SÉCURITÉ NATIONALE

M. McFarlane : conservateur mais pas idéologue

Le président Reagan a nommé, lundi 17 octobre, M. Robert McFarlane à la tête du Conseil national de sécurité, comme la Maison Blanche le laissait prévoir dès dimanche (*le Monde* du 18 octobre). M. McFarlane sera remplacé dans ses fonctions d'envoyé spécial au Proche-Orient par son adjoint, M. Richard Fairbanks.

Cheveux courts et impeccablement peignés, allure sportive et joues encore rondes, *Robert McFarlane* a toujours, à quarante-six ans, l'air d'un enfant sage. Cet ancien colonel du corps des *« marines »* est, *pourtant*, tout sauf un débutant.

Fils d'un ancien représentant démocrate du Texas, conservateur dans l'âme, il a déjà servi trois administrations républicaines. Sous M. Nixon, il est d'abord conseiller du président pour les affaires législatives, puis collaborateur de M. Kissinger pour les questions militaires. Il reste, sous M. Ford, au Conseil national de sécurité comme « assistant spécial » du général Scowcroft, et, passé l'ère Carter, on le retrouve au département d'Etat comme conseiller de M. Haig, puis à la Maison Blanche, en janvier 1982, comme adjoint de M. Clark, qu'il remplace désormais.

Entre-temps, il avait été nommé, en juillet dernier – mais sans perdre sa place de numéro deux du Conseil national de sécurité, – envoyé spécial du président pour le Proche-Orient, où il a joué un rôle important dans la négociation du précaire cessez-le-feu libanais.

Cette carrière fait de lui l'un des rares hommes de l'entourage de M. Reagan à avoir une réelle expérience des problèmes internationaux. D'une extrême discrétion, ne recevant les journalistes qu'à la condition de n'être pas cité, M. McFarlane sait aussi tempérer son hostilité à l'U.R.S.S. d'un pragmatisme d'habitué des grands marchandages internationaux.

C'est ce profil de technicien très conservateur mais pas du tout idéologue de l'anticommunisme qui fait de lui le bon choix pour M. Reagan, dans une période où il faudra à la fois rassurer l'électorat et conduire la politique étrangère au milieu de sérieuses tensions.

Dépité, l'un des principaux porte-parole de la *« nouvelle droite »*, M. Richard Viguerie, a eu ce commentaire en apprenant sa nomination : *« Comme protégé du Dr Kissinger, M. McFarlane a des vues qui sont probablement très compatibles avec celles des modérés et des libéraux, qui mènent le département d'Etat. (...) Pour la première fois, depuis que le président Reagan a pris ses fonctions, le secrétariat d'Etat et le Conseil national de sécurité ne sont pas dirigés par des conservateurs. »* M. McFarlane, lui, s'est contenté de déclarer : *« Mon rôle, maintenant, n'est pas d'être un avocat mais un coordinateur. »*

B. G.

UN FILM SUR LA CONQUÊTE SPATIALE

La « mise sur orbite » du candidat Glenn

De notre correspondant

Washington. – Faut-il dire que le candidat Glenn *« entre en scène »* ? Que c'est sa *« mise sur orbite »* ? Ou bien que « décolle » sa campagne pour l'investiture démocrate puis pour l'élection présidentielle de 1984 ? Il est sûr, en tout cas, que l'ancien astronaute saute de nouveau cette semaine, comme en 1962, dans l'inconnu, car jamais dans l'histoire le candidat à une élection n'aura *été en même temps* héros d'une superproduction hollywoodienne.

Ce film, *The Right Stuff* (l'Etoffe dont on fait les héros), conte les débuts de la conquête américaine de l'espace et sort le 21 octobre aux Etats-Unis. Le gala de première a eu lieu dimanche dernier à Washington. La presse, la radio, la télévision, les candidats déclarés ou potentiels n'en finissent plus de se demander si *« un film peut faire un président »*. C'est loin d'être sûr, mais l'addition des 10 millions de dollars de lancement du film et des interrogations suscitées partout par la nouveauté de la situation assurent d'ores et déjà au sénateur Glenn une formidable publicité gratuite qui inquiète ses rivaux. M. Glenn, pourtant, joue la prudence et faisait ostensiblement campagne dans le Texas le soir de la première. C'est qu'il n'est pour rien dans le tournage de ce film tiré d'un best-seller de Tom Wolf, promis, de toute manière, à l'adaptation cinématographique, qui pourrait tout aussi bien le gêner que l'aider.

Dès lors qu'il se portait candidat, la difficulté était, en effet, pour M. Glenn de n'être pas uniquement perçu comme un ancien astronaute tout en faisant évidemment un argument électoral de son courage et de sa gloire passés. Projeté durant les mois les plus décisifs de la campagne dans presque un millier de salles, *The Right Stuff* va rappeler à quelque vingt millions de spectateurs que M. Glenn a été le premier Américain à réaliser un vol orbital. On le verra amorcer une incertaine rentrée dans l'atmosphère en entonnant un air militaire ; se faire applaudir par un pays fier d'avoir rattrapé l'avance soviétique, et proclamer, parfaitement à l'aise devant les journalistes, sa foi dans toutes les grandes valeurs de l'Amérique.

Une arme électorale indirecte

C'est parfait à ceci près que le film risque de réduire M. Glenn à un héros de cinéma et dévaloriser ainsi l'homme politique. Conclusion des conseillers de M. Glenn – après de longues semaines de réflexion – *The Right Stuff* ne doit à aucun moment être directement utilisé comme arme électorale. Indirectement, il doit, en revanche, l'être à fond. Deux jours avant le gala de Washington, la télévision a diffusé les premières publicités en faveur du sénateur démocrate le montrant en compagnie de John Kennedy et appelant à *« croire encore au futur »* – c'est-à-dire à l'élan de la science et du courage. Parallèlement et tandis que les producteurs se chargent (*pour leur plus* grand bénéfice) de faire parler de lui, M. Glenn tente de s'imposer comme *homme* de proposition et de *bon* sens, aussi éloigné du reaganisme que des faiblesses de l'époque Carter.

Il a peu de temps avant le début des primaires, pour y parvenir, confirmer la force que lui donnent les sondages et s'imposer ainsi à un appareil démocrate qui soutient de plus en plus son principal rival, M. Walter Mondale. Après s'être rallié au début du mois, l'appui de l'A.F.L.-C.I.O. et du syndicat des enseignants, l'ancien vice-président de M. Carter vient en effet d'obtenir le soutien de deux très influents démocrates new-yorkais, le gouverneur Cuomo et le sénateur Moynihan.

BERNARD GUETTA.

Grenade

APRÈS AVOIR ÉTÉ DESTITUÉ

M. Bishop sera sans doute exclu du mouvement révolutionnaire

Le comité central du parti au pouvoir, le New Jewel Movement (1), « *contrôle la marche du pays* », a annoncé, dans un discours radiodiffusé, le dimanche 16 octobre, le commandant Hudson Austin, chef des forces de sécurité de la petite île anglophone de Grenade. M. Austin étant également membre du comité central du N.J.M., sa double qualité de militaire et de civil ne permet pas de lever toute incertitude sur l'avenir de la révolution marxiste lancée par le coup d'Etat du 13 mars 1979 de M. Maurice Bishop.

La seule certitude est le renversement de M. Bishop, confirmé par M. Austin. Le premier ministre a été destitué officiellement le vendredi 14 octobre par le comité central du N.J.M. Mais la crise entre le fondateur du mouvement et l'appareil était latente depuis plusieurs semaines.

Le nœud de la querelle a été une proposition faite au premier ministre, par le comité central du N.J.M., de partager le pouvoir, en un système bicéphale, avec M. Bernard Coard, alors vice-premier ministre et ministre des finances. M. Bishop aurait eu la responsabilité de « *diriger le travail parmi les masses* », et M. Coard d'« *organiser le travail politique du parti* ». M. Bishop aurait d'abord, en septembre, accepté cette formule, puis, à son récent retour d'un voyage en Europe de l'Est, aurait fait marche arrière.

Cette controverse en cache d'autres. D'une part, il était reproché à M. Bishop de n'avoir pas pris en main avec autant d'énergie – ou de succès – le volet économique de son travail. De fait, Grenade traverse une grave crise : le tourisme, sa principale ressource en devises avec l'exportation de la muscade, périclite en raison de l'effroi qu'inspire, aux Etats-Unis, un régime marxiste ; et les affaires marchent naturellement mal dans un pays où plane en permanence une menace d'étatisation de toutes les activités. Et c'est là, d'autre part, que le torchon brûlait entre MM. Coard et Bishop. Pour le ministre des finances, doctrinaire marxiste très rigide soutenu par les éléments jeunes et radicaux du parti et de la population, il importait que la révolution s'établisse dans tous les secteurs. M. Bishop, plus pragmatique, entendait laisser sa place au secteur privé.

C'est aussi, sans doute, le pragmatisme de M. Bishop qui lui avait fait amorcer le dialogue avec les Etats-Unis après la première phase révolutionnaire violemment prosoviétique. Après plusieurs tentatives mal reçues auprès de l'administration Reagan, il avait fini par rencontrer, en juin, M. William Clark, alors à la tête du Conseil national de sécurité des Etats-Unis. Ce rapprochement n'avait pas été bien compris de l'aile dure du N.J.M., ni certainement apprécié à Cuba, dont l'influence à Grenade est grande.

Dès lors, M. Bishop a tenté, selon toute vraisemblance, de discréditer son principal rival, M. Coard. Il fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de la part des services de sécurité grenadiens. Il sera vraisemblablement exclu du New Jewel, a encore indiqué M. Austin. – J.-P. C.

(1) Littéralement le « nouveau joyau ». En fait, le sigle signifie : association pour le bien-être, l'éducation et la libération.

Cuba et la Colombie souhaitent une plus grande participation française à leur développement

Par coïncidence, deux hauts responsables économiques de pays latino-américains se trouvent en même temps à Paris en vue d'obtenir de la France certaines facilités pour développer leur économie. Il s'agit de MM. Edgar Gutierrez, ministre colombien des finances, et Hectore Rodriguez Llompart, ministre-président du comité d'Etat cubain chargé de la coopération économique.

M. Gutierrez s'entretiendra, lors de son séjour de cinq jours à Paris qui doit s'achever le 20 octobre, avec des représentants du C.N.P.F. Il doit également participer ce mardi 18 et le mercredi 19 octobre, à une réunion du groupe de travail de la Banque mondiale, auprès de qui il entend solliciter l'octroi de prêts importants destinés à financer plusieurs projets de développement. La Colombie, dont la dette extérieure est de 10 milliards de dollars, s'efforce de trouver 6 milliards supplémentaires.

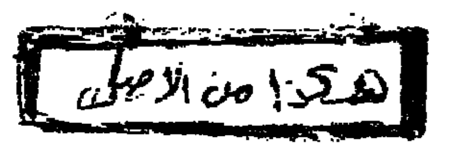
M. Rodriguez Llompart, pour sa part, participe, du 17 au 21 octobre, à la réunion de la commission mixte franco-cubaine, dont la coprésidente est Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur. Cuba va demander à Paris l'octroi de nouvelles facilités financières. Jusqu'à présent, pour 1983, 200 millions de francs de lignes de crédits ont été accordés à La Havane pour acheter des produits alimentaires et des petits biens d'équipement. M. Rodriguez Llompart demanderait plus qu'un doublement de l'aide française – en particulier pour permettre l'extension en commun d'un centre de médecine tropicale et d'une fabrique de vaccins dans l'île Caraïbe.

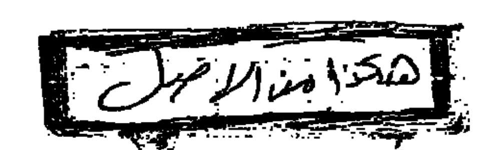
La France, conjointement avec les autres pays créanciers de Cuba, a accepté au début de cette année un moratoire sur dix ans de la dette extérieure de ce pays.











La télé, médecin du sexe ?

Renault quand même !

Logement, Bakchich à Paris...

Cette semaine dans Les Nouvelles :

La télé, médecin du sexe :
Le 26 octobre sur Antenne 2, démarrage d'une nouvelle émission : Psyshow, la psychanalyse au secours du sexe. Les analystes qui ont vu l'émission préfèrent se taire. Des analystes qui se réfugient dans le silence ! Les Nouvelles, interloquées, ouvrent le débat.

Renault quand même :
Un milliard de téléspectateurs par grand prix. Pour la Régie, *une stratégie publicitaire*. Pour la voiture de Monsieur-tout-le-monde, des progrès technologiques.
Pour les pilotes, le métier le plus dangereux du monde. Pour Renault, "rien ne sert de courir, il faut partir à point !"

Logement, bakchich à Paris :
Pourquoi le député gaulliste Yves Lancien attaque Chirac. Une électrice témoigne.

Et encore :

Lasers et bouts de ficelle :
Une première mondiale française pour les chercheurs bricoleurs : le laser à électrons libres. Même les Américains n'y croyaient pas !

De San Antonio à la théorie des Graphes :
Ou l'ordinateur au service du dico.

Également :

Peter Handke, 2ème partie de l'entretien avec l'écrivain autrichien.

Livre : **Jean Delumeau**, le grand historien a écrit *le livre que nous conseillons à Jean-Paul II* : **"Le péché et la peur"**.

Cinéma : **Danielle Darrieux**, sublime dans le nouveau film de **Paul Vecchiali** : **"En haut des marches"**.

Formes : **Jean Nouvel**. Son institut du monde arabe inaugure l'architecture Mitterrand.

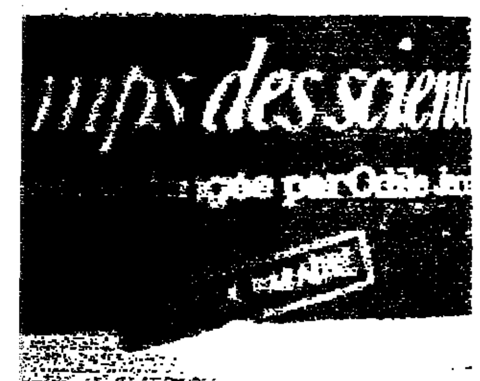
Les chroniques : **Cavanna**, **Wolinski**, **Weyergans**, **Bernard Frank**.

Les Nouvelles : Du style et du punch avec les lettres, la science, les arts, la technologie, les spectacles, l'économie et la société.

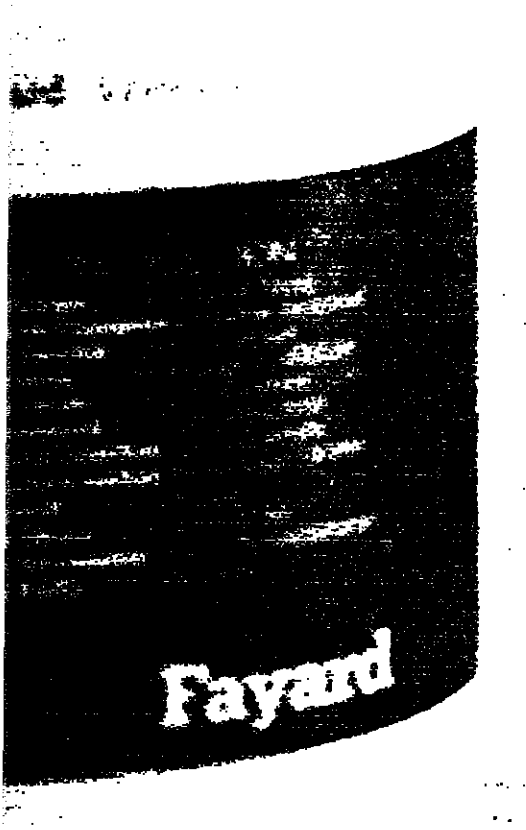
Les Nouvelles : Chaque mercredi chez votre marchand de journaux.



L'hebdo qui a un bon gauche.



Daniel Widlöcher



ASIE

Pakistan

Les avocats sont à la pointe de l'opposition au régime militaire dans la province du Pendjab

Lahore. – Ce n'est qu'avec plusieurs semaines de retard, que le Pendjab a réagi à la campagne de désobéissance civile lancée le 14 août par le Mouvement pour la restauration de la démocratie (M.R.D.). A la différence du Sind, où la campagne s'est propagée essentiellement dans les zones rurales, une opposition militante au régime militaire du général Zia Ul Haq est apparue, localisée dans les villes comme Lahore – capitale provinciale – et Faisalabad, dans le centre.

Le 6 octobre 1983, le calme de Lahore était troublé par une marée noire et blanche. Proclamant leur solidarité avec leurs frères du Sind, la quasi-totalité des membres du barreau sont descendus dans la rue pour exiger le départ du chef de l'Etat, le rétablissement de la Constitution de 1973 – garante des droits individuels et régionaux – et des élections libres. Cette manifestation de milliers d'avocats, hommes et femmes, se déroula sans incidents notables:

Le barreau de Lahore est fier de ses traditions qui en font un des plus anciens du continent. Mais, depuis l'arrivée au pouvoir du général Zia, les avocats ont eu à subir ce qu'ils appellent aujourd'hui « *une longue litanie d'infâmies* ». Peu de gens discuteront le fait que, de tous les corps professionnels au Pakistan, les juristes ont été parmi les moins ménagés par le régime. Cela a commencé avec les tribunaux militaires. Des décrets du 16 octobre 1979 ont instauré une procédure expéditive où l'accusé, s'il risque une peine n'excédant pas cinq ans de travaux forcés, comparaît devant la cour sans défense et sans possibilité d'appel... Avec la mise en pratique, ces deux dernières années, de mesures d'islamisation touchant tous les échelons de la société pakistanaise, les avocats ont accusé le gouvernement de se servir de la religion pour bafouer l'idée même de justice.

Droit islamique

S'élevant contre les punitions relevant du code islamique, comme les châtiments corporels, ils eurent à faire face, au commencement de cette année, à un projet de loi à leurs yeux particulièrement néfaste lorsque le Majlis-e-Shoura (conseil représentatif) vota la loi sur le témoignage (*evidence act*). Ce projet de

De notre envoyé spécial

loi n'accorde en effet aux témoignages venant de femmes que la moitié du poids accordé aux témoignages masculins. L'émotion était telle que le président Zia Ul Haq, sans ouvertement répudier ce texte, ne l'a pas ratifié, repoussant ainsi aux calendes grecques son entrée en application.

Il a fallu une dernière humiliation pour inciter les avocats à se mêler ouvertement de politique. Au début de cette année encore, le gouvernement introduisit, à titre d'essai, les *qasi courts*, une jurisprudence qui permet à l'une ou l'autre des parties en cause de faire abstraction d'une procédure légale normale et d'opter pour les services d'un ulema, (docteur de la loi religieuse), qui jugera l'affaire en se basant sur le droit islamique (le *shariat*).

Somnolence relative

Bafoués dans leur sens du droit, les avocats s'engagèrent aux côtés du M.R.D. et en devinrent rapidement l'élément moteur. Le 6 octobre 1983, la troisième convention d'avocats pakistanais prenaient le titre de Convention nationale pour le salut du Pakistan, et c'était la manifestation de Lahore... « *Nous avons choisi de prendre nos responsabilités et de remplir le vide laissé par les partis politiques* », explique Mᵉ Afzal Haidar, avocat de la Cour suprême du Pakistan et président du barreau de Lahore.

Pour le M.R.D., la situation au Pendjab n'était pas uniquement celle d'un vide politique, mais aussi – et surtout – celle d'une accumulation d'erreurs tactiques et de faux pas. Rencontré dans la clandestinité, M. Afzal Sandhu, membre éminent du comité exécutif central du Pakistan Peoples Party (P.P.P.) – l'ancienne formation au pouvoir entre 1971 et 1977, – avoue qu'un grand nombre de cadres de son organisation comme de ses alliés au sein du M.R.D. « *ont perdu beaucoup du soutien populaire en décidant dans un premier temps de contester les élections municipales (les 28 et 29 septembre) au lieu de participer à une véritable levée de l'opposition* ».

Telle est l'hypothèse avancée par l'opposition pour expliquer le retard qu'a pris le Pendjab par rapport au Sind. M. Iqbal Haider, secrétaire général du M.R.D., lui aussi dans la clandestinité, souligne de son côté la nature particulièrement efficace de la répression préventive au Penjab. A Lahore, on parle de l'existence d'au moins cinq « *cellules de torture* ». M. Afzal Sandhu dit en avoir subi « *le traitement : privation de sommeil, conditions carcérales extrêmement sévères à trois reprises* ».

Mais les causes de la somnolence relative du Pendjab tiennent-elles uniquement à ces facteurs ? A la très nette différence du Sind, région délaissée, le Pendjab est la province privilégiée du Pakistan, région de terres bien irriguées, comptant des entrepreneurs et des commerçants prospères. Si le port de Karachi, avec son implantation industrielle moderne et active, est à l'image du développement économique rapide souhaité par le gouvernement, le Pendjab sert de baromètre de la popularité et de la stabilité d'un régime. Et le Pendjab économique n'a pas à se plaindre du général.

Le régime militaire a en effet été favorisé quatre années de suite par de bonnes pluies, assurant autant de bonnes récoltes consécutives. La main-d'œuvre pakistanaise émigrée dans les pays du Golfe, en partie originaire du Pendjab, rapporte des sommes considérables. Par ailleurs, la mise en service de l'important barrage de Tarbela sur l'Indus a contribué à stabiliser un secteur électrique auparavant notoirement aléatoire.

Selon M. Mohsin Bukhari, président de la chambre de commerce de Lahore, une des plus importantes de ce pays, ce climat de confiance s'explique avant tout par une question d'attitudes. « *Les ministre nous écoutent aujourd'hui, ce qu'ils n'avaient jamais fait avant, et le M.R.D. est conscient qu'arracher un soutien dans ces conditions ne sera pas facile.* »

Pourtant, en dépit des chiffres d'affaires prometteurs et des bonnes récoltes, une certaine inquiétude a gagné les esprits. S'il est vrai que, contrairement à ce qu'annonçait triomphalement l'opposition il y a deux semaines, la route reliant les deux centres vitaux de l'économie nationale, Lahore et Karachi, n'a jamais été coupée au point de provoquer des pertes commerciales, un coup de semonce a bien été tiré.

Du moins les barrages dressés sur cet axe primordial avaient-ils fait monter les tarifs du transport routier de 20 %. Les prix sont aujourd'hui revenus à leur taux courant, mais la vulnérabilité stratégique du Pendjab n'en a pas moins été soulignée. Beaucoup d'industriels ont ainsi été éveillés aux problèmes à long terme, comme M. Razak Dawood, président d'une entreprise orientée vers l'exportation, qui affirme : « *Si jamais les Sindi se sentaient à tort ou à raison abandonnés par le reste du pays, les choses deviendraient très graves pour nous.* »

KIM GORDON-BATES.

Selon les autorités birmanes

DES « CORÉENS » ONT COMMIS L'ATTENTAT DE RANGOUN

Rangoun (*A.F.P.*). – Les autorités birmanes ont annoncé que les deux Coréens arrêtés la semaine dernière en Birmanie, ainsi que celui qui a été tué par les forces de sécurité, étaient responsables de l'attentat commis le 9 octobre à Rangoun, qui a coûté la vie à vingt et une personnes, dont quatre ministres sud-coréens. Cette conviction est notamment fondée sur le fait que certains objets trouvés sur les terroristes étaient les mêmes que ceux découverts sur les lieux de l'explosion, en particulier des éléments de commande à distance.

Le communiqué des autorités birmanes ne précise pas, toutefois, si les Coréens qui ont été arrêtés sont originaires de Corée du Sud ou du Nord. L'enquête, indique-t-il, se poursuit.

● *Alerte aux terroristes dans les aéroports.* – Les aéroports de Kuala-Lumpur, Singapour, Hongkong et Taipeh ont été placés, lundi 17 octobre, en état d'alerte à la suite d'informations transmises par Interpol, selon lesquelles un commando de cinq terroristes s'apprêtait à détourner un avion ou à commettre un attentat. Ces cinq personnes – un Italien, un Français, un Yéménite du Sud, un Algérien et un Palestinien – avaient précédemment été soupçonnées de vouloir attaquer l'aéroport de Bangkok ou d'avoir été liés à l'attentat de Rangoun, qui a causé la mort de cinq ministres sud-coréens. – (*U.P.I.*)

Inde

DES POUVOIRS SPÉCIAUX SONT OCTROYÉS A L'ARMÉE POUR RÉPRIMER L'AGITATION AU PENDJAB

La Nouvelle-Delhi (*A.F.P., U.P.I.*). – Le gouvernement central a octroyé des pouvoirs spéciaux aux forces armées dans l'Etat du Pendjab et dans sa capitale Chandigarh (également capitale de l'Etat de l'Haryana). Une ordonnance présidentielle autorise les forces armées à ouvrir le feu sur toute personne troublant l'ordre public ou contrevenant la loi. Elle interdit les rassemblements de plus de quatre personnes et le port d'armes. Jusqu'alors, l'armée n'avait pas été appelée à intervenir dans les opérations de maintien de l'ordre. Cette ordonnance est entrée en vigueur, samedi 15 octobre. Le jour même, l'explosion d'une grenade lors d'un service religieux hindou à Chandigarh avait fait trois morts et vingt-cinq blessés. La veille, près d'Amritsar, de violents incidents entre sikhs et agents des forces de sécurité avait entraîné la mort de quatre extrémistes sikhs dont la police avait investi le refuge.

D'autre part, les autorités de La Nouvelle-Delhi semblent avoir acquis la preuve que les attentats à la bombe, qui firent cinq morts et soixante-dix blessés, jeudi 13 et vendredi 14 octobre, dans deux cinémas de la banlieue de la capitale indienne, ont été dirigés depuis Amritsar, a affirmé, dimanche, le quotidien *Hindustan Times*.

Un nouvel attentat a eu lieu, lundi 17 octobre, dans le district d'Amritsar, où un policier a été tué et un autre blessé par des hommes armés. Cet incident porte à douze au moins le nombre des morts et à une cinquantaine celui des blessés dans des attentats ou affrontements, au Pendjab et à La Nouvelle-Delhi, en quatre jours.

Au cours d'une conférence de presse, samedi, à La Nouvelle-Delhi, Mᵐᵉ Gandhi a déclaré que la situation dans l'Etat du Pendjab était sérieuse et qu'elle ne savait pas comment la résoudre. Le premier ministre a démenti les rumeurs selon lesquelles elle envisageait des élections générales anticipées.

● *Un « mur » entre le Bangladesh et l'Assam.* – Le premier ministre, Mᵐᵉ Gandhi, a confirmé, samedi 15 octobre, au cours d'une conférence de presse, que l'Inde allait commencer prochainement à installer un « mur » de barbelés sur une longueur de 270 kilomètres à la frontière avec le Bangladesh afin de dissuader les immigrants en provenance de ce pays d'entrer en Assam. Cette initiative a été dénoncée à plusieurs reprises par les dirigeants bengalais. – (*U.P.I.*)

Chine

LES EXÉCUTIONS AU TIBET

Pékin nie que la répression ait un caractère politique

De notre correspondant

Pékin. – Les autorités chinoises paraissent s'émouvoir de l'écho rencontré à l'étranger par la campagne d'arrestations massives et d'exécutions de « *criminels de droit commun* » déclenchée depuis le mois d'août dans tout le pays. En même temps qu'une sourdine est mise par la propagande à cette vaste action policière, l'hebdomadaire *Pékin Information* a jugé nécessaire, dans son numéro publié lundi 17 octobre, de faire une mise au point sur un certain nombre d'exécutions intervenues récemment au Tibet. Cette répression avait fait l'objet d'une démarche du dalaï-lama et avait été à l'origine de manifestations de réfugiés tibétains devant l'ambassade de Chine populaire à New-Delhi.

L'article de *Pékin Information* indique que, sur les six « *criminels* » condamnés à mort, fin septembre, à Lhassa, trois étaient de nationalité han, un quatrième appartenait à la minorité mandchoue et deux seulement étaient de nationalité tibétaine. La revue affirme qu'aucun lama ou « *dissident* » ne figurait dans le groupe. L'un des deux tibétains passés par les armes, Qimei Duoji, est présenté comme un récidiviste, trafiquant d'armes et auteur de nombreux cambriolages, le deuxième, Suolang Ciren, comme un chef de bande spécialisé dans les vols qualifiés. Il n'est pas précisé toutefois en vertu de quels articles du code pénal les six personnes en question ont été jugées.

Pékin Information justifie encore les condamnations en soulignant que la campagne en cours contre la criminalité ayant été lancée dans toute la Chine, elle ne saurait s'arrêter aux portes du Tibet et qu'il s'agit, en un mot, d'« *appliquer le principe de l'égalité des citoyens de toutes les nationalités devant la loi* ».

Cependant, les témoignages se multiplient sur l'ampleur de la vague d'exécutions dans toutes les provinces du pays. A quelques variations près, le scénario semble être le même à peu près partout. Après l'annonce des sentences dans un stade ou un autre lieu public, les condamnés sont offerts à l'opprobre et à la curiosité de la population avant d'être conduits sur le terrain où se déroule sommairement – une balle dans la nuque – l'exécution.

A Pékin, des affiches visibles dans les *hutongs* (ruelles) de la ville chinoise annoncent qu'une série d'exécutions a eu lieu dans la capitale le jeudi 13 octobre. Pas plus que les trente du 23 août dernier, elles n'ont été annoncées dans la presse.

MANUEL LUCBERT.

Philippines

L'opposition rejette les ouvertures du président Marcos

Le président Marcos a convoqué, pour ce mardi 18 octobre, l'Assemblée nationale. Celle-ci doit examiner la possibilité d'offrir à l'opposition deux des neuf sièges de la nouvelle commission d'enquête sur le meurtre de Benigno Aquino – l'ancien chef de l'opposition – créée vendredi dernier par le président. Elle doit aussi discuter d'amendements constitutionnels qui, selon M. Marcos, sont des « *concessions* » devant permettre à ses adversaires de participer aux élections législatives du printemps prochain. Mais l'opposition, par la voix de M. Salvador Laurel, président de l'UNIDO (United Nationalist Democratic Organisation), continue de refuser de participer aussi bien à ces élections qu'à la commission d'enquête tant que le président Marcos n'aura pas démissionné.

Le président Marcos est apparu à deux reprises à la télévision au cours des derniers jours, lundi et vendredi. Mais ces apparitions n'ont pas mis un terme aux spéculations sur son état de santé, d'autant qu'un parlementaire de ses amis, M. Tolentino, a déclaré, après s'être entretenu avec lui, qu'« *il n'était pas si en forme qu'on aurait pu le penser* ».

D'autre part, tandis que les manifestations antigouvernementales continuent et ont atteint le quartier touristique d'Ermita, la situation économique et financière du pays ne cesse de se dégrader. Mardi, pour le second jour consécutif, les banques ont refusé de vendre des dollars, et la Banque centrale a renforcé ses contrôles sur la circulation des devises étrangères. Le gouverneur de la Banque centrale, M. Jaime Laya, a rencontré les représentants des banques installées à Manille afin de tenter d'obtenir leur soutien pour lutter contre l'aggravation du déficit de la balance des paiements.

Ces mesures font suite à l'accord obtenu à la fin de la semaine dernière à New-York par le premier ministre, M. Cesar Virata, auprès du comité consultatif représentant les trois à quatre cents créanciers des Philippines dans le secteur privé, et qui concède au régime un moratoire de trois mois pour le remboursement de ses dettes. – (*UPI, Reuter.*)

EUROPE

Danemark

A DÉFAUT D'UN ACCORD SUR SON PROJET DE BUDGET

Le premier ministre pourrait décider des élections anticipées

De notre correspondante

Copenhague. – M. Poul Schlüter, chef du gouvernement de coalition de centre droit au pouvoir à Copenhague depuis septembre 1982, a décidé d'annuler le voyage qu'il aurait dû entreprendre aux Etats-Unis à partir de mercredi 19 octobre. C'est une nouvelle menace de crise interne, plus sérieuse encore que les précédentes, qui l'a contraint à changer ses plans.

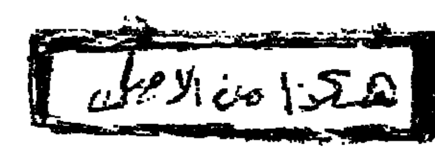
Les négociations qu'il avait entamées avec quelque optimisme dès la rentrée parlementaire avec plusieurs partis de l'opposition, dans le but de mettre sur pied le budget pour 1984 et de poursuivre ses efforts d'assainissement de l'économie, sont en effet dans une impasse. Or, le temps presse. Il est urgent pour son équipe d'arriver à un compromis, faute de quoi, comme il l'a déjà annoncé à plusieurs reprises cet automne, il n'aura plus qu'à dissoudre le Folketing et à consulter le corps électoral auprès duquel depuis six mois sa cote n'a cessé de monter.

Le premier ministre a essayé de faire appel à l'esprit de coopération des sociaux-démocrates. Mais, après une longue période d'apathie, ceux-ci – ou du moins une fraction importante d'entre eux – paraissent maintenant disposés à affronter des élections. Leur président, l'ancien premier ministre Anker Joergensen, a présenté à son successeur un plan de redressement qui rejette toute nouvelle compression des dépenses sociales et recommande des augmentations d'impôts divers (notamment sur les sociétés). M. Schlüter a trouvé ce texte « *vague et peu réaliste* ».

Quant aux deux formations qui ont, ces treize derniers mois, appuyé, avec des réserves, les principales initiatives du gouvernement, elles préconisent pour l'instant des mesures complètement opposées et inconciliables. Le Parti du progrès exige pour prix de son soutien un allégement d'impôts que les radicaux rejettent catégoriquement, tout en faisant d'un allongement des congés de maternité leur cheval de bataille.

M. Schlüter s'est donné jusqu'au 23 octobre pour réunir une majorité apte à débloquer la situation. Sinon un nouveau scrutin législatif anticipé aurait lieu le 22 ou le 29 novembre.

CAMILLE OLSEN.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

La plupart des fédérations du parti socialiste ayant voté le week-end dernier sur les trois motions en présence pour le congrès de Bourg-en-Bresse les 28, 29 et 30 octobre, la direction du P.S. a pu établir une statistique qui porte sur 95 % des mandats.

A ce stade du débat, la motion 1 (M. Jospin, les amis de M. Mauroy et ceux de M. Rocard) obtient 76,68 % des suffrages exprimés, la motion 2 (CERES), 18,15 %, et la motion 3 («dissidents» rocardiens), 5,03 %.

Le score du CERES est interprété par les dirigeants de ce courant comme une «poussée» de leurs thèses dans l'opinion socialiste. Elle est cependant limitée à environ quatre points par rapport au congrès de Metz en 1979 où le CERES avait obtenu 14,4 % des suffrages. Les représentants de la motion 1, qui remarquent que les minorités ont mobilisé leurs militants plus facilement qu'eux, jugent ce score «médiocre».

Qu'ils franchissent ou non, en définitive, la barre des 5 % nécessaires pour être représentés au comité directeur et au bureau exécutif, les signataires de la motion 3 pourront se féliciter de leur impact dans le parti.

Sans moyens, sans appareil, ils ont réalisé un score qui montre qu'une partie importante des «autogestionnaires» du P.S. reste décidée à défendre les thèses de M. Rocard et à ne pas se résigner au silence, contrairement à l'essentiel des dirigeants de l'ex-courant C.

Du côté des militants : interrompre la croisière paisible et suicidaire

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Ah ! les belles formules ! Un militant du CERES : « *Il y eut le temps de l'illusion lyrique. Voici venu le temps de l'illusion critique* ». Un mitterrandiste : « *Le socialisme a été trop racinien, il lui faut être cornélien, plus cartésien* ». Un rocardien : « *Le socialisme ne se décrète pas. Il se construit. Le pouvoir ne s'octroie pas. Il se gagne* ».

Délices du congrès. Si la politique n'existait pas, les militants socialistes toulousains l'auraient inventée. La politique comme un jeu ou un plaisir de société, la politique Monopoly, où l'on se délecte, dans un dédale de chausse-trapes et de revirements d'alliance, à illustrer un mot de Jean-Pierre Chevènement. « *La différence qu'il y a entre les courants et les sous-courants, c'est la différence qu'il y a entre les pensées et les arrière-pensées* ».

Le choc des formules et, ici, la pesanteur des élus. Pourtant, à n'en rester que là, à ce niveau bien secondaire et un peu éculé du socialisme-cassoulet fort en gueule, mais tellement rose à l'épine dorsale, d'un socialisme grand bouffeur de curé et piètre amateur de révolution, on n'apprendrait pas grand-chose. Bien plus, ce serait trahir l'essentiel : ces gens qui se sont réunis la semaine dernière en Haute-Garonne, par sections d'abord, en congrès ensuite, pour préparer Bourg-en-Bresse, ont d'autres soucis que des batailles locales de primauté, d'autres envies que celle d'obscures manœuvres pour se placer en bon rang dans les organes fédéraux. Ce sont des militants qui ont leurs convictions, un idéal en commun, même s'ils divergent profondément sur les moyens. Des militants aussi qui, le moment venu – et il vint en 1980, – surent taire leurs divisions, oublier leurs rancœurs pour croire en l'essentiel, la candidature possible de M. François Mitterrand à l'élection présidentielle, et foncer. Quand beaucoup d'autres n'y croyaient pas encore, et ne foncèrent point.

Cet essentiel n'est plus de saison. Là est peut-être le vrai problème, celui d'une douloureuse métamorphose : comment, d'un parti de victoire, faire un parti de pouvoir ? Comment évoluer en la Vᵉ République sans être parti godillot ou, à l'inverse, parti d'insubordination ?

Une formule encore. Dans cette petite salle sportive du bourg de Comminges où le congrès avait pris ses aises, un intervenant à voix de stentor – cela aidait nettement – dira : « *Il s'agit d'un congrès boussole.* » Jolie expression, bien faite en tout cas pour illustrer le problème de ces militants justement un peu déboussolés, de ce parti qui à l'exercice du pouvoir aurait perdu son or. Etre socialiste ? « *C'est d'abord, par les temps qui courent*, répondra un peu abruptement un tenant de la motion 1 (Jospin), *en prendre plein la gueule de tous les côtés. A gauche comme à droite. Après la douce euphorie de la victoire et l'idyllisme hors de saison, la douche froide. Cela aide à devenir réaliste* ». Etre socialiste ? « *C'est aujourd'hui impulser un débat, proposer une motion contraignante pour que les choses avancent, pour faire du parti autre chose qu'un parti godillot, un parti qui éclaire le chemin* », affirmera un tenant de la motion 2.

Entre le « réalisme » et l'« avancée », deux écoles donc, avec un souci commun : il fallait « *interrompre la croisière paisible et suicidaire* », débrider le débat.

Un parti des mécontents

Débrider, c'est-à-dire d'abord offrir aux militants l'occasion d'échapper à la morosité et au doute. Même s'ils n'y échappèrent pas tous. La forte abstention lors des différents votes de section en Haute-Garonne prouve qu'à côté des traditionnels militants d'occasion ou de soir de victoire, régulièrement absents des scrutins, existe au parti un parti des mécontents. Un parti d'ailleurs un peu capté par les défenseurs de la stratégie du CERES. Ceux-ci admettaient fort volontiers avoir bénéficié de l'appui des « *impatients* » pour atteindre 16,33 %.

Et même s'ils n'en sont pas tous guéris. Quand un vieux militant dit à table : « *Je n'ai pas d'état d'âme, de l'amertume seulement.* » Quand un orateur enflamme le congrès en refusant d'être un militant papivore : « *Les membres du parti ne sont pas seulement des distributeurs de tracts ou des colleurs d'affiches. Ils n'entendent pas être des militants délaissés.* » Quand un responsable d'un groupe socialiste d'entreprise s'indigne : « *On a fait de nous une machine électorale et c'est tout. Les dossiers que nous avons établis sur l'état des entreprises ont-ils été seulement lus par nos ministres ? J'en doute.* » Bref, quand un orateur synthétise tout cela en affirmant : « *Il y a un décalage entre la base et le parti, et le parti et le gouvernement. Alors, un congrès, pour quoi faire ?* » on pourrait légitimement s'interroger sur l'état du moral des troupes. Pourtant, cette étape de la rogne et de la grogne semble déjà dépassée, simple coup de pied au fond de la piscine.

Au-delà, autre chose se mijote qui annonce Bourg-en-Bresse. Est-ce cette « *recherche d'une philosophie de l'action* » souhaitée par le vice-président du Sénat, M. André Méric, au terme d'un succulent discours façon préau ? Est-ce la quête d'« *un nouvel élan, d'idées novatrices pour définir une voie politique originale* » reclamée par un député, M. Louis Lareng ? En tout cas, la conviction était unanime : éviter à tout prix le « non-débat », favoriser, mais pas à n'importe quel prix, la recherche d'une synthèse.

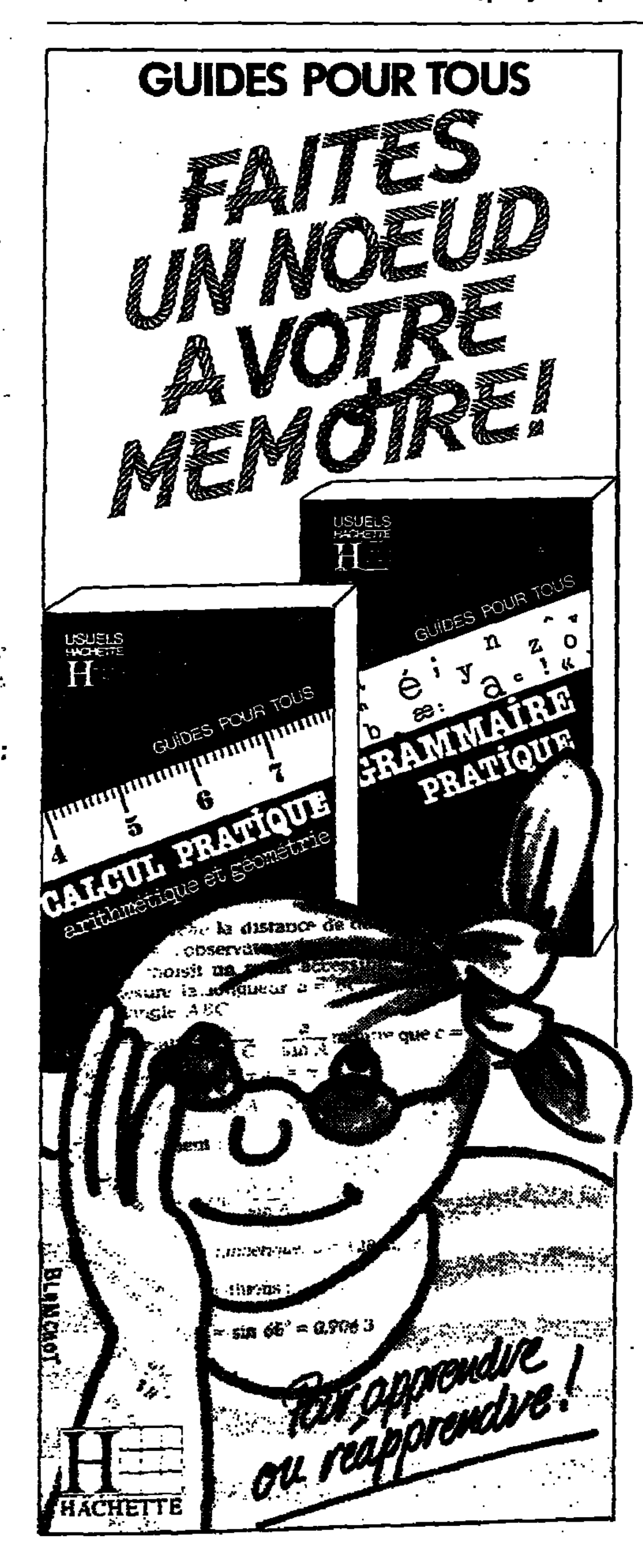
Le « *non-débat* » n'est certes pas le danger le plus extrême couru par des militants du P.S. A Toulouse et dans le département, on a débattu, vivement, âprement, de façon chaotique parfois – rançon d'un comportement démocratique – autour des motions. Entre la rigueur pour tout faire et la rigueur pour quoi faire, que choisir ? Qui suivre « *entre gens qui s'interrogent*, dira un membre du CERES, *pour savoir si le parti doit être devant le gouvernement avec Chevènement ou derrière avec Jospin ?* ». Ou encore à côté, à croire les militants rocardiens sans Rocard, qui, contre l'avis et l'aval du père, obtinrent sur la troisième motion 5,85 % des suffrages.

On ne refera pas ici ce débat. Pas plus qu'on ne tiendra pour définitifs les jugements peu charitables que partisans des motions 1 et 2 portaient sur la motion rivale, « *motion attrape-tout* » pour la première, « *motion dedans-dehors* » pour la seconde. C'était la simple bataille entre les tenants de « *la seule politique* » et ceux de « *l'autre politique* ».

Les tenants de la motion 1, conglomérat de mitterrandistes, de mauroyistes, de rocardiens, et aussi de cérésiens repentis, nettement contrôlés par les premiers, l'emportèrent largement, 77,81 %. Une très nette majorité, au moins d'accord sur un point avec les deux minorités : « *Nous jouons actuellement notre condition d'hommes de gauche.* » Le congrès de Bourg-en-Bresse sera un débat essentiel dans cette optique. Face à une droite « *virulente* », face au « *mur de l'argent* », face au « *mur de l'information* ». Face aussi à ces grands commis de l'Etat qui, diront de nombreux intervenants, « *sabotent la politique de la gauche* ».

En ce sens, la presse, les hauts fonctionnaires, pourraient bien se trouver aussi au centre des débats à Bourg-en-Bresse.

PIERRE GEORGES.



Propos et débats

M. Stasi (C.D.S.) : Barre président

M. Bernard Stasi, député (U.D.F.-C.D.S.) de la Marne, qui était, lundi 17 octobre, l'invité du «Club de la presse Champagne-Ardenne», a estimé qu'il apparaît «*souhaitable*» que M. Raymond Barre se présente à l'élection présidentielle de 1988. Il a expliqué : «*Son attitude et son comportement répondent de plus en plus à ce que les Français attendent. M. Barre n'éprouve pas le besoin de jeter d'huile sur le feu d'une vie politique suffisamment crispée.*» En revanche, M. Stasi a constaté «*une certaine incompréhension entre M. Giscard d'Estaing et l'opinion*».

M. Delanoé (P.S.) : convergences

M. Bertrand Delanoé, porte-parole du P.S., a estimé que l'élection de la liste de M. Devedjian à Antony est «une nouvelle étape des convergences entre la droite et l'extrême droite». «C'est ce rapprochement qui rend le propos de M. Pons si outrancier, si excessif, si malsain. En parlant de fascisme rouge, Bernard Pons pratique la désinformation, car il prend de grandes libertés avec l'histoire», a-t-il ajouté.

M. Gallo : prématuré

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a jugé, lundi, que la défaite de la liste de gauche à Antony n'est pas «*surprenante dans les conditions actuelles de la politique de rigueur*», mais, a-t-il ajouté, «*il est prématuré d'affirmer qu'une élection de ce type puisse permettre des pronostics pour d'autres élections à venir.*»

M. Pierret (P.S.) : une méthode

M. Christian Pierret, député (P.S.) des Vosges et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, a lancé lundi un appel à toutes les forces du parti socialiste pour qu'elles se rassemblent autour de la politique du gouvernement. Selon lui, «*la politique de rigueur est une méthode. Elle ne s'envisage pas que pour un court terme. On ne peut pas arrêter cette politique de rigueur au milieu du gué. Il faut la poursuivre en 1983 et 1984. Les Français comprennent de mieux en mieux les enjeux, c'est-à-dire l'impérieuse nécessité de rétablir les grands équilibres. Il serait illusoire de vouloir déséquilibrer l'action des pouvoirs publics alors que tous les efforts qu'ils ont entrepris jusqu'ici commencent à porter leurs fruits.*»

Les votes dans les fédérations

Voici, département par département, les résultats des votes sur les trois motions en présence. La motion 1 rassemble MM. Jospin, Joxe et les amis de MM. Mauroy et Rocard. La motion 2 représente le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement. La motion 3 a été élaborée par des «dissidents» de l'ex-courant rocardien.

Le score national de chaque motion ne pourra être définitivement connu qu'après le vote des six fédérations manquantes. Les chiffres indiqués dans ce tableau (pourcentages calculés sur les suffrages exprimés) doivent être soumis au contrôle de la commission des vérification des mandats du congrès avant d'être considérés comme définitifs.

FÉDÉRATIONS	MOTION 1 (%)	MOTION 2 (%)	MOTION 3 (%)
AIN	78,70	15,50	5,80
AISNE	66,66	30,77	1,23
ALLIER	79,36	17,46	3,17
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE			
HAUTES-ALPES			
ALPES-MARITIMES	68,82	17,35	13,83
ARDÈCHE	79,30	12,77	7,93
ARDENNES	77,96	19,15	2,89
ARIÈGE	77,75	16,27	5,98
AUBE	61,58	37,32	1,08
AUDE	89,08	9,01	1
AVEYRON	86,05	11,05	2
BOUCHES-DU-RHONE	97,06	2,27	0,37
CALVADOS	74,02	19	3
CANTAL	74,08	19,45	2,39
CHARENTE	71,03	19,03	9,04
CHARENTE-MARITIME	74,04	20,93	0,03
CHER	66,08	31,07	1,63
CORRÈZE	87,06	7,08	4,06
CORSE-DU-SUD	90,35	9,65	0
HAUTE-CORSE	99,53	0,47	0
COTE-D'OR	61,18	33,99	2,41
COTES-DU-NORD	76,02	10,08	13
CREUSE	62,48	28,84	8,64
DORDOGNE	64,94	36,15	0,89
DOUBS	78,24	14,64	7,11
DROME	70,29	28,27	1,44
EURE	85,05	12,02	2,03
EURE-ET-LOIR	56,05	24,05	19
FINISTÈRE	83,04	13,77	2,82
GARD	85,37	10,75	3,88
HAUTE-GARONNE	77,82	16	5,85
GERS	78,30	18,70	2,93
GIRONDE	79,02	17,37	3,05
HÉRAULT	73,09	21,06	4,04
ILLE-ET-VILAINE	80,06	10,89	8,48
INDRE	78,08	17,09	3,03
INDRE-ET-LOIRE	79	15,02	5,08
ISÈRE	79,60	13,05	6,09
JURA	83,46	15,76	0,76
LANDES	75,58	21,05	3,37
LOIR-ET-CHER	57,34	30,09	12,57
LOIRE	64,09	26	9
HAUTE-LOIRE			
LOIRE-ATLANTIQUE	59,78	32,31	7,89
LOIRET	77,22	16,03	6,48
LOT	80,55	16,94	2,05
LOT-ET-GARONNE	74,47	19,02	4,39
LOZÈRE	64,04	32,02	1,12
MAINE-ET-LOIRE	75,38	18,58	6,04
MANCHE	80,04	12,09	6,66
MARNE	60,44	35,56	3,99
HAUTE-MARNE	47,24	51	1,26
MAYENNE	50,08	37,02	12
MEURTHE-ET-MOSELLE	64,04	33,06	1,91
MEUSE			
MORBIHAN	74,68	16,24	9,07
MOSELLE			
NIÈVRE	83,64	13,90	3,25
NORD	78,05	16,21	15,74
OISE	67,41	26,45	3,81
ORNE	66,02	30,04	1,06
PAS-DE-CALAIS	80,09	13,04	5,07
PUY-DE-DOME	65,93	29,09	4,16
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	75,27	19,12	5,06
HAUTES-PYRÉNÉES	79,76	17,47	2,08
PYRÉNÉES-ORIENTALES	82,40	16,14	1,46
BAS-RHIN	70,06	26,06	1,36
HAUT-RHIN	31,06	64,03	4
RHONE	86,76	10,79	2,44
HAUTE-SAONE			
SAONE-ET-LOIRE	64,47	20,30	15,21
SARTHE	89,61	4,37	6,01
SAVOIE	60,46	35,65	3,87
HAUTE-SAVOIE	60,96	21,07	27,96
PARIS	53,04	40,05	6,21
SEINE-MARITIME	73,95	10,03	15,77
SEINE-ET-MARNE	65,79	27,06	6,58
YVELINES	74,43	12,77	10,18
DEUX-SÈVRES	75	20	4,50
SOMME	77,35	17,29	3,86
TARN	75,74	20,84	3,42
TARN-ET-GARONNE	80	19	1
VAR	70	28,08	1,02
VAUCLUSE	79,78	16,39	3,83
VENDÉE	82,32	15,55	2,13
VIENNE	73	21,89	4,37
HAUTE-VIENNE	82,62	13,79	3,59
VOSGES	73,08	20,04	5,80
YONNE	83	13	4
BELFORT	16,58	82,39	1,02
ESSONNE	56,02	23,06	20,07
HAUTS-DE-SEINE	71,06	19,97	8,42
SEINE-SAINT-DENIS	76,33	17,36	5,70
VAL-DE-MARNE	74,25	20,05	5,70
VAL-D'OISE	50,80	24,76	24,92
GUADELOUPE	71,53	28,47	0
MARTINIQUE	94	0	6
LA RÉUNION	80,6	18,3	1,10

● *Le P.S. et la politique du gouvernement.* – « *Identifier la réussite de la gauche à celle du plan Delors – et bien entendu, puisque celui-ci est celui du gouvernement, son échec serait pire – relève d'un impensé libéral avancé* », écrit M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du P.S., un des dirigeants du CERES de M. Chevènement, dans la revue *Enjeu*. M. Motchane remarque que « *le peuple français semble se faire une idée plus précise de l'échec que du succès* ». « *Plus fâcheusement encore*, ajoute-t-il, *les militants de gauche et le gouvernement lui-même contribuent parfois, bien malgré eux, à en donner l'impression : le docteur Coué couvrant la voix de Cassandre ne convainc pas mieux qu'elle* ».

ERRATUM. – Dans l'article consacré au « manifeste européen » du C.D.S., paru dans nos éditions du mardi 18 octobre (page 48), il fallait lire (dans la dernière colonne) : « Il défend l'idée d'une « *Europe sociale* » et non pas d'une « *Europe spatiale* » comme il a été transcrit par erreur.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN LÉGISLATIF

POINT DE VUE

L'amnésie et l'impudence de l'opposition

par GÉRARD LE GALL (*)

Alors que chacun s'accorde pour considérer que la prochaine échéance décisive, celle des élections législatives, aura lieu à la date *normale*, c'est-à-dire en 1986, le débat s'est engagé sur une éventuelle réforme du mode de scrutin. Nous publions, chaque jour de cette semaine, le point de vue des principales formations politiques (voir celui de l'U.D.F. dans *le Monde* du 18 octobre).

UN spectre hante l'opposition : la réforme du mode de scrutin législatif. Pas une émission de télévision ou de radio, pas une réunion publique, où l'opposition n'aborde le thème. Sans oublier les *experts en manipulation qui « révèlent »* des projets imaginaires. Le sujet n'est pas tabou, mais tout débat est aujourd'hui sans objet, faute d'un projet de loi cristallisant des principes, fixant des procédures. La *réforme* n'est pas à *l'ordre du jour*. On ne saurait pour autant demeurer indifférent aux imputations souvent calomnieuses venant de la droite. En cette affaire, elle ne fixera *pas les enjeux*. Elle ne nous imposera ni le calendrier, ni ses conceptions de surcroît à *géométrie variable*, ni des formes juridiques exceptionnelles pour l'élaboration d'une loi que les pères de la Constitution eux-mêmes ont voulue ordinaire.

L'attitude de l'opposition apparaît ubuesque. Elle renie sans vergogne ses convictions d'hier, tente de brouiller le jeu et feint de s'indigner que nous voulions appliquer... nos promesses ! Récemment, à FR 3 (1), M. Giscard d'Estaing crut habile d'exhumer un projet de loi, présenté en 1955 par M. Mitterrand, favorable au scrutin majoritaire. A l'évidence, il croyait tenir l'argument de dissuasion. Qui chez les socialistes a jamais appelé de ses vœux une réforme uniment proportionnaliste ? *Qui n'a perçu l'emprunt aux deux* principes dans la loi municipale de 1982 ? L'ex-président cherche avec une telle passion les projets de loi des autres qu'il en oublie les siens. Le jeune député du Puy-de-Dôme défendait déjà en 1957 un système mixte (2) où *« la moitié des députés à l'Assemblée nationale est élue au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. L'autre moitié est élue au scrutin proportionnel à un tour sur le plan national »*. Le candidat à la présidence de la République réaffirmera (3) la *« nécessité d'une certaine évolution de la loi électorale afin notamment que les minorités importantes soient représentées au Parlement et que certains hommes d'Etat ne soient éliminés par le jeu du scrutin majoritaire »*.

Président, il songera encore en 1977 à une réforme. Après une consultation des ministres en conseil le 27 mars, M. Chinaud, président du groupe des R.I. à l'Assemblée nationale, pouvait affirmer (4) : *« Après vingt ans de scrutin majoritaire, il serait sans doute bon de s'interroger sur la manière dont le pays doit être consulté... Une initiative d'origine parlementaire viendra rapidement. »* M. Barre, plus pragmatique hier qu'aujourd'hui, reprenait l'humeur dominante (5) : *« C'est une question où il ne faut pas faire preuve de dogmatisme... Elle doit être examinée du point de vue d'un bon fonctionnement de la société française. »* De notoriété publique, la réforme électorale était à l'ordre du jour au printemps *1977*, dans les plus hautes instances de l'Etat.

Au R.P.R., hostile à toute modification, deux exceptions doivent retenir l'attention. M. Pons, député du Lot, *aujourd'hui secrétaire général* du R.P.R. et député de Paris, plaidait (6) *« pour une proportionnelle qui rendrait à chacun sa liberté et serait beaucoup mieux adaptée à la sociologie politique des Français »*.

N'oublions pas M. Peyrefitte (7), pour qui *« le mode de scrutin n'est pas une des « tables de la loi » de la Vᵉ République... »*, et qui ajoute : *« Il n'était pas considéré par le général de Gaulle lui-même comme un dogme essentiel... »*

Non contente de renier ses principes, l'ancienne majorité s'efforce de perpétuer des modes de scrutin de représentation caricaturaux. Tel le voleur qui crie au voleur, elle n'a pas de mots assez durs : « trucage », « charcutage », à la simple évocation de possibles ajustements démographiques. Le concept de représentation politique est certes très complexe : on ne peut retenir la seule *évolution des populations. Il faut* aussi introduire des aspects plus sociologiques. Ne craignons pas de l'affirmer, la France aurait toutes ses chances, dans le concert des grandes démocraties occidentales, de décrocher la palme d'or des inégalités. Depuis 1958, les gouvernements successifs — contrairement à leurs homologues en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis — n'ont que rarement *tiré les conséquences de la démographie* des circonscriptions législatives. M. Messmer premier ministre avait pourtant promis, le 12 avril 1973, devant l'Assemblée nationale de *« créer de nouvelles circonscriptions et de fonder les découpages nouveaux sur les résultats du recensement qui aura lieu en 1975 »*.

Ni M. Chirac ni M. Barre n'honoreront la promesse. Résultats : de profondes inégalités, comme le montre le tableau ci-dessous. Ainsi, par exemple, *Paris compte 1 député pour* 69 885 habitants, l'Essonne 1 pour 245 340 habitants ! Les consultations cantonales souffrent elles aussi de très fortes inégalités. Dans les 1 945 *cantons renouvables en* 1982, on dénombre en moyenne 13694 inscrits par canton urbain et 6 390 inscrits par canton rural. Cette sur-représentation de l'espace par rapport aux populations détourne la *démocratie. Dans dix-neuf départements* (8), la gauche, majoritaire en voix aux renouvellements de 1979 et de 1982, se retrouve minoritaire au conseil général. La situation est inverse dans deux cas (la Corse-du-Sud et le Var). Nous ne reviendrons aujourd'hui ni sur l'écrasante sur-représentation des petites communes pour la désignation des délégués sénatoriaux ni sur l'iniquité du *scrutin majoritaire dans les départements* disposant de trois ou quatre sièges.

Une question s'impose : au nom de quoi l'opposition donne-t-elle la leçon ? Au nom des promesses non tenues ? Au nom de la scandaleuse loi du 12 juillet 1977 — sous le gouvernement Barre — sur l'inscription des Français de l'étranger dans les circonscriptions de leur choix ?

L'opposition réédite sa tactique d'avant une réforme municipale aujourd'hui unanimement appréciée. Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose. M. Gaudin proclame (9) qu'il s'attend à une nouvelle loi électorale, *« la plus pourrie qu'on ait eu à subir depuis longtemps »*. Ceux qui envisageaient, moins d'un an avant mars 1978, de modifier la loi reprochent à la gauche de *« vouloir changer les règles du jeu en cours de partie »* (10).

La « partie » étant la législature, on se demande quand la moindre réforme serait possible. Le gouvernement dispose d'un excellent dossier. *Il saura l'ouvrir, ni trop tôt ni trop* tard. La réforme municipale plaide en notre faveur. Nous saurons, demain, faire preuve de la même imagination, du même esprit de responsabilité.

Inégalité de taille de circonscription législative en France métropolitaine

Ecarts de (1) / Nombre de cas :	1 à 2	2 (1) à 3	3 à 4	4 à 5	5 à 6	6 à 7	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	Total
— Critère « inscrits » Législatives 1981	61	239	122	41	7	2	2	–	–		474
— Critère « population » recensement 1982 (2)	20	131 (1)	162	91	30	24	11	1	2	2	474

(1) Cent trente et une circonscriptions ont plus du double et moins du triple de la population de la circonscription la moins peuplée (Corse-du-Sud, 2ᵉ : 30 398 habitants).

(2) Le critère de population est le critère légal.

(*) Délégué général aux études politiques du parti socialiste.

(1) Emission « Rencontre avec... » FR 3, le 7 octobre 1983.

(2) Proposition de loi nº 6057 proposée par MM. Barachin et Giscard d'Estaing, le 3 décembre 1957.

(3) Europe 1, le 11 avril 1974.

(4) R.T.L., le 16 avril 1977.

(5) Antenne 2 « Cartes sur table » 20 avril 1977.

(6) *Le Quotidien de Paris*, 23 mars 1977.

(7) Le 19 avril 1977, lors d'un débat sur son ouvrage *le Mal français*.

(8) Aisne, Allier, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardennes, Charente, Cher, Eure, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Savoie, Seine-Maritime, Somme, Vienne, Essonne et Val-d'Oise.

(9) Emission « Face au public » France-Inter, 20 juin 1983.

(10) V. Giscard d'Estaing, FR 3, déjà cité.

Ainsi parle l'extrême droite

L'extrême droite n'apprécie pas qu'on l'étiquette. Racistes, fascistes ? M. Jean-Marie Le Pen en tête, et jusque dans les prétoires, elle s'empresse de récuser ces sceaux d'infamie. Cataloguez-nous moins, écoutez-nous plus, dit-elle. Conseil suivi, dimanche 16 octobre, salle de la Mutualité à Paris, durant la Journée d'amitié française, rassemblant – une fois n'est pas coutume – toutes les composantes militantes de l'extrême droite française. Enoncé depuis la tribune et sous les applaudissements, on y entendit notamment ce qui suit.

« Quatre superpuissances colonisent la France », selon M. Arnaud de Lassus, dirigeant de l'Action familiale et scolaire. Ce sont *« le marxiste, le maçonnique, le juif, le protestant, que symbolisent les ministres Fiterman, Hernu, Badinter et Rocard »*. Après avoir dressé la liste des *« ministres juifs du gouvernement Mauroy »*, parmi lesquels il classe M. Fabius *« parce qu'on ne prête qu'aux riches... »* (applaudissements), l'orateur continue : *« C'est donc le judaïsme qui va inspirer tout ou partie de leur politique. Et selon quels précédents ? »*

« Souvenez-vous, répond-il en substance, *que les juifs sont aux deux pôles de la société contemporaine : fondateurs du capital financier et détracteurs les plus véhéments. Il y aura donc*, conclut-il, *Robert Badinter, gendre du roi de la publicité, Bleustein-Blanchet, et Charles Fiterman, ancien directeur de l'école des cadres du P.C. A Badinter correspond Fiterman* [comme hier] *Rothschild correspondait à Marx »*. Mais, souligne-t-il, pour démontrer l'*« avancement quantitatif brusque »* des juifs qui, aujourd'hui, *« peuplent les allées du pouvoir »*, ces deux-là *« n'ont jamais fait partie du même gouvernement ! »*

Ces paroles ne furent pas prononcées dans un cénacle privé mais dans une salle comble, devant deux mille personnes, durant une réunion qui, selon ses organisateurs, en brassa sept à huit mille, en tout cas bien quatre mille, avec l'aval des principales organisations de l'extrême droite officielle représentées par des stands – le Front national, le Parti des forces nouvelles, l'Union nationale inter-universitaire, l'Œuvre française, Aspects de la France – et, enfin, en la présence de personnalités notables. Celle de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, fut annoncée juste après l'intervention de M. de Lassus, et on le vit faire la tournée des stands, serrer des mains.

Il y avait aussi MM. Pierre Sergent, ancien responsable de l'O.A.S. et élu depuis peu au comité directeur du Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.) de M. Philippe Malaud ; Yves Durand, recteur avant mai 1981 des académies de Rouen puis d'Aix-Marseille, proche, à l'époque, de Mme Alice Saunier-Seïté ; François Brigneau, éditorialiste de l'hebdomadaire *Minute* et directeur de la rédaction du quotidien *Présent* ; et, évidemment l'organisateur de ces journées, M. Romain Marie, fondateur des comités « Chrétien Solidarité », par ailleurs président du C.N.I.P. de Haute-Garonne *(le Monde* du 7 octobre).

M. de Lassus ne fut pas une exception. M. Jean Madiran, directeur politique de *Présent*, s'en prit à une émission télévisée récente ayant pour thème « Chrétiens et juifs en France avant 1789 ». Selon lui, elle prétendait que *« tous les torts étaient du côté des chrétiens et qu'aucun tort n'était du côté des juifs ». « Une thèse extrémiste »*, résume-t-il. *« Si je l'entendais dans une émission sioniste de la télévision de Tel-Aviv, j'aurais pour elle de la compréhension. Mais je l'entends dans une émission catholique de la télévision nationale ! »* Il voudrait en dire plus, mais se contentera d'inviter la salle à *« y réfléchir »*. Car, explique-t-il, *« je ne peux pas en parler. La législation, la loi antiraciste de 1972, me l'interdisent »*. Une loi qui fait que *« la seule communauté en France qui ne soit pas défendue par la loi, c'est la communauté française »*.

M. André Figuéras, auteur d'un ouvrage intitulé *Ce canaille de Dreyfus*, estime, lui, que *« nous sommes sous l'œil des barbares »*, que les immigrés *« se reproduisent comme des lapins »*, et que l'avènement d'un *« président musulman »* nous guette. M. Brigneau fait rire en caricaturant le nouveau P.-D.G. de TF 1, *« M. Mohamed el Bourges »*, provoque des huées contre *« la Belge »* Christine Ockrent, et prend M. Louis Mexandeau, *ministre des P.T.T.*, comme tête de Turc : *« Quand on le voit, on fait meuh et on cherche le train »*. Cible de M. Roger Holeindre, grand reporter, L'*« avorteuse »*, autrement dit Mme Simone Veil. *« Si les Japonais sont debout et partent à la conquête économique du monde*, dit-il par ailleurs, *c'est parce qu'ils ont une devise triple : travail, famille, patrie. »*

« Il ne faut pas une voix pour la dame avorteuse », clame aussi, à propos des élections européennes, M. Romain Marie, qu'inquiètent par-dessus tout les *« plans occultes »* des loges franc-maçonnes, cet *« élément principal du génocide français »*. Un *« projet mondialiste »*, résume-t-il, qui est *« l'inconscient boueux, le surmoi, les parties troubles de la République »*. Autre orateur, M. Jacques Ploncard d'Assas rappellera d'ailleurs, sous les applaudissements, que *« en août 1940, le maréchal a dissous les sociétés secrètes »*. Un maréchal Pétain fort présent dans les stands, en affiches, cendriers, assiettes, et badges... On note, autour, la présence de l'association Légitime défense, de la Ligue contre le crime et pour l'application de la peine de mort, de Laissez-les vivre, et de la Fédération pour l'unité des réfugiés et des rapatriés (FURR) de M. Jo Ortiz.

Catholique, et refusant à ce titre la présence de la *« nouvelle droite athée »*, M. Romain Marie récuse le qualificatif d'antisémite. *« Est-ce que, finalement, on pourra s'entretenir du problème juif comme du problème basque »*, répond-il à notre question. *« Nous constatons simplement des phénomènes sociologiques. Il y a une puissance qui n'admet pas l'intégration en France (...) et pour laquelle les intérêts du judaïsme sont supérieurs à ceux de la société française. » « L'internationale de l'assassinat, l'internationale communiste*, ajoute-t-il, *était composée essentiellement de juifs. (...) Les juifs abusent en disant que l'extrême droite est antisémite, nous, on pourrait répliquer que le communisme est judaïque ! »*

A la tribune, après cet entretien, il soulignera la présence à cette journée de son « ami » Georges Toutounji, de la mission chrétienne libanaise, *« qui est un sémite ». « Si nous avons un racisme, c'est celui que nous professons contre la race des journalistes malhonnêtes »*, lancera-t-il, plus menaçant, à l'adresse des représentants des deux journaux présents, *Le Monde*, et *les Nouvelles. « Vous allez lire* Le Monde *attentivement. Et s'il y a des déformations, vous allez prendre vos stylos, saisir vos téléphones, et nous avertissons dès maintenant, nous saisirons s'il le faut les tribunaux, nous organiserons des manifestations devant les sièges de ces journaux. »*

C'était une journée d'amitié française...

EDWY PLENEL.

Une mise au point du président du CNIP

M. Philippe Malaud, estimant avoir été « mis en cause personnellement » *et en tant que président du Centre national des indépendants et paysans, dans nos articles sur « Les nouvelles filières de l'extrême droite », publiés les 7 et 8 octobre, invoque le droit de réponse et nous adresse une mise au point indiquant notamment :*

« 1) J'ai déjà précisé, en réponse à la prise de position regrettable de Mme Veil à l'occasion de l'élection de Dreux, ma position de tout refus d'exclusive à l'égard des adversaires du marxisme. (...) Mais il s'agit de définir une attitude politique. J'ai en particulier précisé que je considérais comme une plaisanterie l'assimilation au fascisme, bien plus encore au nazisme, des partis classés en France sous la rubrique « extrême droite » – sauf en ce qui concerne quelques groupuscules auxquels personne ne fait allusion. Il s'agit en réalité des éléments de groupements d'anciens étudiants activistes et antimarxistes, plus proches des ligues d'avant-guerre que du fascisme, et qui, en Grande-Bretagne, figuraient à la droite du parti conservateur. Le C.N.I.P., seul parti à accepter en France l'appellation de parti du centre droit et de la droite, souhaite précisément jouer le rôle d'homologue du parti conservateur britannique. A ce titre, il est évident que nous n'avons l'intention de refuser l'adhésion de qui que ce soit. Au surplus, est-il répréhensible d'évoluer, surtout pour aller dans le sens de la modération. Faut-il, parce que l'on a été à quinze ans militant d'un parti idéologiquement marqué, de quelque bord qu'il soit, être condamné à ne jamais changer d'opinion, même lorsque la vie vous aura appris à nuancer quelque peu vos positions les plus tranchées ? Je ne vois donc pas pourquoi je refuserais l'adhésion au CNIP d'un étudiant antérieurement engagé de façon activiste, dès lors qu'il aura pris conscience d'une certaine relativité des choses.

» 2) Je conteste par contre totalement l'orientation générale de votre article, qui laisse entendre qu'il s'est opéré une prise en main du CNIP par les éléments en question. Parmi les éléments qui nous ont rejoint depuis le 10 mai 1981, la proportion est d'à peu près trois ex-U.D.F. ou autres déçus du libéralisme avancé pour un ex-P.F.N. ou assimilable. Elle est même plus accentuée au comité directeur où la plupart des éléments à y avoir accédé dans les dernières années proviennent du P.R. ou des R.I. – comme moi-même. J'ajoute, au titre des rectifications plus précises, que M. Gachet, qui a représenté au comité directeur le Val-d'Oise, n'en est plus membre depuis son élection à Paris ; que, par contre, M. Pierre Sergent devrait y être admis jeudi prochain, ce que je considère comme tout à l'honneur du CNIP, qui a défendu jusqu'au bout l'Algérie française, conformément à ses engagements électoraux, préfère la défaite au reniement et, donc, ne regrette rien (...).

» 3) *Tout en appréciant l'intérêt* porté par *le Monde* au CNIP, j'estime qu'il souligne insuffisamment que les autres partis de l'opposition ont également bénéficié de ces transferts à partir de l'extrême-droite, telle formation parfois plus que nous-mêmes, y compris au niveau de sa représentation parlementaire.

» Surtout aucune allusion n'est jamais faite – et il s'agit là d'un choix politique – à la perméabilité beaucoup plus évidente du P.S. à l'égard *des groupuscules d'extrême gauche.* Il ne s'agit même pas de l'installations des communistes au gouvernement, encore qu'il ait été parfaitement dérisoire de la mettre en balance avec l'accès de M. Stirbois et des quatre « pèlerins » du Front national au conseil municipal de Dreux ; il s'agit essentiellement du P.S. lui-même, dont on sait bien que la transformation en parti « attrape-tout » s'est *surtout traduite par l'ou*verture aux gauchistes de tout poil (...) »

[M. Philippe Malaud ne conteste pas les faits que nous avions rapportés. Au contraire, le président du CNIP confirme que son parti est devenu, avec son assentiment, une structure d'accueil privilégiée pour les militants d'extrême droite. Il confirme aussi que bon nombre d'anciens dirigeants du Parti des forces nouvelles ont bénéficié de cette politique d'« ouverture », qui leur permet de mener leur combat antisocialiste et antimarxiste sous une autre étiquette. – A.R.].

● *M. Michel d'Ornano (U.D.F.) réélu président du conseil régional de Basse-Normandie.* – M. Michel d'Ornano (U.D.F.), député et conseiller général du Calvados, a été réélu, le 18 octobre, président du conseil régional de Basse-Normandie. L'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing a obtenu 30 voix tandis que son concurrent, M. Pierre Mauger (P.S.), maire d'Alençon, n'en recueillait que 6.







Un demi-siècle au service de la raison

par BERTRAND POIROT-DELPECH

« Votre chère raison triomphera-t-elle, à l'horizon de l'histoire ? »

Le regard pâle s'aiguise, les mains se joignent, doigts écartés. L'esprit d'Aron ne s'aventure *jamais au-delà* de ce qu'il peut démontrer, et la voix se méfie des ratés possibles, depuis son embolie aphasique de 1977. *« Mourir pas peur »,* avait-il indiqué sur un bout de papier aux internes de Cochin. Ce qu'il craignait, en éternel bon élève, ce n'était pas de disparaître, mais que se dérobe *le* mot *juste* qu'il *s'était* fait un devoir et une joie, toute sa vie, de trouver du premier *coup. Soudain la litote* tombe, nasale, fière de sa sûreté et de sa modestie, typiquement *« aronienne »* : « *L'hypothèse* n'est pas exclue ! »

C'était le mois dernier, Ray*mond Aron nous recevait pour un* entretien qui compléterait la recension de ses *Mémoires (le Monde* des 9 et 11-12 septembre 1983). Toute la presse fêtait l'événement avec une quasi-unanimité, dont certains ont pu sourire, mais qui sanctionnait la copie du demi-siècle la moins fautive au regard des vieilles règles universitaires. Consolons-nous en observant que son auteur nous quitte avant les atteintes de l'âge, et comblé d'hommages que l'époque réserve rarement aux prouesses probes de l'esprit. Mais une place reste vide dans nos débats d'idées dégradés par les modes et les radicalisations politiques : celle d'une raison aussi têtue que les faits qu'elle se faisait fort d'élucider.

Sartre, l'autre modèle mémorable de la génération, s'apprêtait, dans les années *30,* à marquer son temps. Aron se contenterait de l'expliquer, trop émotif pour puiser dans les zones de la sensibilité où s'alimente la création. L'un jetterait sur les convulsions du siècle le regard hasardeux de l'artiste. A l'autre reviendrait le privilège moins clinquant de voir juste. Après des études qu'une intelligence prodigieuse et la volonté de venger les malheurs de son père ont rendues éblouissantes, c'est le *séjour en Allemagne,* l'attention attirée sur *ses sociologues* et l'alarme lancée contre le *nazisme.*

Car le spectateur lucide sait s'engager quand l'essentiel est en jeu. C'est le cas en 1940, où il rallie Londres, et sur l'Algérie, où il rejoint la gauche anticolonialiste. Le R.P.F., les cabinets ministériels , il ne fera qu'y passer; conseiller les princes à la façon de son ami Kissinger ne le tentait pas, quoi qu'on ait dit. Son champ d'action, c'était le travail de l'esprit. Qu'il traite des philosophies de l'histoire, de la société industrielle et de ses désillusions, du chantage nucléaire, de l'aveuglement des intellectuels, de Tocqueville, Weber ou Clausewitz, qu'il théorise dans ses livres et au Collège de France ou qu'il vulgarise dans les journaux — *Combat, le Figaro, l'Express,* — un même projet le tenaille : éclairer l'histoire contemporaine *et tenter de* la penser, en rassemblant un maximum d'idées et de faits, *quitte à négliger la part de l'imaginaire* et du subjectif dans les destinées collectives.

Au-delà des prises de position qui en ont fait le maître à penser du libéralisme, c'est le pédagogue hors pair qui s'est attiré tant d'audience, à l'étranger et dans les familles idéologiques les plus éloignées de la sienne.

« Ce que j'ai déploré en 1968, disait-il*, c'est la façon dont on abattait la vieille Sorbonne. Elle avait mérité une mort moins infamante. »*

Pur produit des humanités à l'ancienne, et précurseur de leur *mise au service de la modernité,* Aron nous lègue, par-dessus tout, l'exemple d'un esprit ency*clopédique, d'une éthique du* savoir, d'une morale du raisonnement, d'un clerc qui, s'il a choisi son camp, *n'a jamais trahi* sa charge.

Sa dernière tribune

Il était là, ponctuel, témoin parmi les autres, de M. Philippe Bœgner à M. Pierre Uri, qu'avait cités, en ce lundi 17 octobre, à la 17ᵉ chambre du tribunal de Paris, M. Bertrand de Jouvenel, son aîné de deux ans, écrivain, journaliste, penseur comme lui, pour ce procès en diffamation intenté *aux éditions du Seuil et à* M. Zeev Sternhell, directeur du centre d'études européen de *l'université hébraïque de Jérusa*lem et auteur du livre *Ni droite, ni gauche : l'idéologie fasciste en France* (1). *Une fois encore,* Raymon Aron allait devoir parler de ces années 30 qui marquèrent tellement *sa* vie *et son œuvre.*

Il allait avoir à dire ce qu'il pensait d'un livre pour lequel il s'était déjà montré fort sévère dans *l'Express* du 4-10 février. Plus précisément Mᵉ Henri Choukroun, avocat de M. de Jouvenel, allait lui demander si, à son avis, il était honnête de classer parmi les fascistes et les nazis M. de Jouvenel pour avoir interviewé Adolphe Hitler en 1936, avoir appartenu au P.P.F. de Jacques Doriot jusqu'aux accords de Munich de 1938 et dirigé en ces mêmes années le journal *la Lutte des jeunes,* auquel collaborèrent en ce temps-là des hommes très divers, mais qui tous ne devinrent pas pour autant après 1940 des collaborateurs de l'occupant.

D'emblée, Raymond Aron signifia sa position par un hommage sans équivoque à Bertrand de Jouvenel, *« que j'admire et que je respecte et qui est pour moi l'un des deux ou trois premiers penseurs politiques de sa génération ».*

L'interview d'Hitler ? *« Elle est,* dit-il, *bien secondaire dans ce procès et ne justifie à aucun degré les propos de Zeev Sternhell. Elle ne justifie surtout pas qu'il rapproche, comme il le fait, Jean Luchaire, Drieu La Rochelle, Brasillach de Bertrand de Jouvenel, car cela, c'est de la diffamation et la pire, pratiquée par un procédé que je déplore et que je condamne, qui s'appelle l'amalgame. »*

Il dit aussi : *« Cette interview n'était pas un panégyrique. Probablement, je n'aurais pas écrit la même chose. Personnellement, j'ai vu tout de suite en Hitler un homme diabolique. Et, dès 1933, j'écrivais qu'il n'y avait plus d'avenir possible pour les juifs de l'Allemagne hitlérienne. J'étais encore au-dessous de la vérité, mais personne alors ne pouvait imaginer ce que serait la persécution des juifs et l'holocauste. Alors, ne pas avoir perçu immédiatement ce qu'était Hitler, ce n'est pas un grief recevable, encore moins une raison de condamnation. »*

La voix un peu sourde, sans passion, dit encore : *« Ce livre est le plus totalement a-historique qui se puisse concevoir. L'auteur ne remet jamais les choses dans le contexte des événements. Il donne du fascisme une définition tellement vague, tellement imprécise, que l'on peut y rattacher n'importe quoi. Il perd de vue que l'idée de national-socialisme était, dans les années 30, un thème qui courait dans toute l'Europe. C'est vrai que nous, les hommes de cette génération, nous étions désespérés de la faiblesse des démocraties. Nous sentions venir la guerre. Alors, à partir de cela, nous avons tous rêvé à quelque chose. Mais il est inadmissible que cela conduise à diffamer des gens qui devraient être respectés, même dans leurs erreurs. »*

Il demeura ainsi à la barre durant une vingtaine de minutes, frêle et pâle, mais toujours net *dans ses réponses rigoureuses,* dans ses analyses, avec ce regard profond et lointain à la *fois sur lequel tombaient parfois* les paupières comme pour mieux encore concentrer la pensée. On le vit *ensuite se retirer vers le* fond de la salle, demeurer un instant solitaire, un peu perdu en *des lieux qui ne lui étaient point* familiers. Et puis il sortit. Ce n'est qu'à la fin de l'audience, qui *se poursuivra le 3 janvier* pour les plaidoiries, que l'on apprit qu'il était mort à peine après avoir franchi la porte du Palais de justice. M. Bertrand de Jouvenel en fut bouleversé qui se sentait coupable et pleurait comme un enfant.

J.-M. THÉOLLEYRE.

(1) *Le Monde des livres* du 14 janvier 1983.

« Professeur de lucidité et de sagesse »

« Raymond Aron a souvent raison, mais il est toujours sûr d'avoir raison » : ce mot de Celestin Bouglé à son sujet, c'est Raymond Aron lui-même qui le rapportait dans un discours de remerciement, ce jour de 1965 où on lui remettait son épée de membre de l'Institut. Sur l'épée, le philosophe avait fait graver une phrase d'Hérodote : *« Nul homme n'est assez dénué de raison pour préférer la guerre à la paix. »* Il la citait, pour ajouter aussitôt, non sans une visible délectation : *« Mais ce n'est pas vrai. »* Tout l'homme est dans ces quelques variations.

Orgueil de la fière *modestie,* extrême agilité intellectuelle, goût du paradoxe qui conduit à orner une *lame d'une banalité pacifiste* et rassurante pour la ridiculiser sur-le-champ, horreur d'être classé, étiqueté, *enfermé aussi bien dans des* catégories que dans les carcans des systèmes. C'est dans le même discours qu'il se présentait *comme « un sans-parti dont les opinions heurtent tour à tour les uns et les autres, d'autant plus insupportable qu'il se veut modéré avec excès » ;* et encore : *« un déviant, trop soucieux d'action dans la pensée, un marginal ».*

Le magistère intellectuel

Sa réussite universitaire était inscrite en filigrane dans sa biographie dès Normale supérieure, où il était le condisciple de Sartre et de Nizan, dès l'agrégation de philosophie. Lecteur à Cologne, puis à Berlin de 1930 à 1933, et donc spectateur de la montée du nazisme, il ne sera qu'une seule année professeur dans le secondaire, au lycée du Havre, puis il sera maître de conférence à Toulouse. Et, dès l'immédiate après-guerre, c'est le *cursus honorum* universitaire qui va de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration, où il enseigne à partir de 1945, jusqu'au Collège de France, où il entre en 1970 pour occuper la chaire de sociologie de la civilisation moderne, via la Sorbonne, où il passe douze ans (1956-1968), l'Ecole pratique des hautes études, qui l'accueille en 1960. Des prix, des présidences, une dizaine de bonnets de docteur *honoris causa,* l'épée de membre de l'Institut, où il est élu en 1963 à l'Académie des sciences morales et politiques : un grand universitaire, un « mandarin », expliqueur infatigable, semeur d'idées, paradoxal parfois, brillant toujours. On se bouscule à ses cours et cependant mai 68 sera, pour lui aussi, une rupture. Il assurera à maintes reprises par la suite qu'il n'était au fond pas mécontent de s'être fait huer par les étudiants « révolutionnaires », ajoutera qu'il avait surtout voulu prendre ses distances avec ceux de ses collègues qui, à ses yeux, s'effondraient, proclamera même : *« Il est plus facile de se dire de gauche que de refuser de l'être. »* Pourtant, cette rupture là consacrera son départ de la Sorbonne, provoquera sa candidature au Collège de France, transportera son magistère intellectuel loin de la cohue étudiante, dans ses livres et ses articles.

De ses livres, plusieurs à coup sûr demeureront, et d'abord sa classique *Introduction à la philosophie de l'histoire* qui fut sa thèse de doctorat ; puis *Paix et guerre entre les nations ;* et encore, au lendemain de 1968, son réquisitoire *D'une sainte famille à l'autre, essais sur les marxismes imaginaires,* qui aurait pu s'intituler tout simplement « Contre Sartre, Marx et Althusser » ; enfin, thèse aussi, les deux gros volumes de son *Clausewitz,* fruits d'une fascination de quarante ans.

L'écrivain a réussi, et pas seulement à acquérir l'estime de ses pairs et une réputation de savant auprès *de ceux qui n'ont jamais lu une ligne* de lui, puisque les *Dix-Huit Leçons sur la société industrielle* ont eu, en *livre de poche, plusieurs centaines* de milliers de lecteurs. Ce magistère intellectuel, exercé sur les deux rives *de l'Atlantique et même du Rhin,* le beau titre de *« professeur de lucidité et de sagesse »,* n'était-ce pas assez ?

Trop d'atouts ?

Beaucoup s'en seraient contentés volontiers, pas lui : il restait dans son personnage comme un fond d'inquiétude et presque d'agitation.

Peut-être avait-il trop d'atouts dans son jeu. L'habitude de la réflexion philosophique, la conscience et la pratique de l'histoire, de la sociologie et de l'économie, un tempérament didactique et un esprit clair dans la synthèse, précis dans l'analyse, la capacité de mettre en question les fondements du droit, l'usage de plusieurs langues et la familiarité de plusieurs cultures, tout cela composait un trop étourdissant cocktail pour qu'avec tant de dons et de connaissances, la tentation permanente du passage du livre à la pratique, de l'étude à l'action politique, ne soit pas fascinante. Découvrir à la fois à vingt-cinq ans, de Cologne à Berlin, le monde germanique et Marx, Hegel, Max Weber ; puis à trente-cinq ans, Tocqueville et le monde anglo-saxon ; à quarante, les relations internationales dans la houle de l'histoire, après les avoir tant étudiées en théorie ; devenir à quarante-cinq ans le premier philosophe de la société industrielle, pour exercer à *soixante ans une autorité* indiscutable sur quelques générations de cadres et de techniciens : tout cela est, *certes, enrichissant et* prestigieux. Mais à quoi bon tant de science et d'expérience, à quoi sert cette lucidité subtile unanimement saluée, si cette merveilleuse mécanique intellectuelle doit tourner à vide ?



Dessin de CAGNAT.

Pourtant, à maintes reprises et sous diverses formes, Raymond Aron a tenté de franchir la barrière. Ce fut d'abord, avant la guerre, avec quelques ouvrages sur l'Allemagne, *« mais,* dit-il, *j'étais paralysé par le sentiment que l'antisémitisme hitlérien dévalorisait à l'avance la portée de mon témoignage ».* Ce fut ensuite par le ralliement à la France libre, la rédaction en chef de son journal, à Londres. Puis, sonne, avec la Libération, et tandis qu'il enseigne à l'Institut d'études politiques et à l'ENA, le temps de l'engagement et de la *polémique :* il est pendant deux mois (décembre 1945, janvier 1946) directeur du cabinet d'André Malraux ministre de l'information), puis éditorialiste de *Combat,* celui d'Albert Camus, d'Albert Ollivier, Pascal Pia, Claude Bourdet, étonnant journal aussi brillant qu'éphémère. Le socialiste de 1930 *a fait du chemin,* il entre au conseil de direction du premier parti gaulliste, le R.P.F., mais il est *encore étiqueté homme de gauche,* puisque c'est la mode, ce qui lui est parfaitement insupportable.

Partisan de l'indépendance algérienne

Alors d'un grand pas, il saute l'obstacle. Le voici, sans transition, au *Figaro.* Pourquoi pas au *Monde* qui le lui avait offert ? Il s'en est expliqué dans ses *Mémoires :* parce que, dit-il, je pensais m'entendre mieux avec Pierre Brisson qu'avec Hubert Beuve-Méry ; et aussi parce que, *pour* mes cours et mes travaux, j'avais besoin de disposer de mes matinées...

Au *Figaro,* trente années durant, il ne sera pas, comme au R.P.F., l'em*pêcheur de penser en rond, l'homme* qui remet en question les certitudes apaisantes. Il considère Marx comme *un analyste du dix-neuvième siècle,* la lutte des classes comme un mythe périmé, les progressistes chrétiens et les *intellectuels de gauche, Jean-Paul* Sartre et Merleau-Ponty, qui furent ses camarades de Normale, comme des traîtres à l'esprit. Si, *d'aventure,* le philosophe produit quelque diatribe non conformiste, on mettra cela sur le compte de l'originalité bien connue des hommes de science, à la condition d'ailleurs, qu'on découvre son article, *prudemment enterré* ce jour-là en dix-septième page du journal. Il n'abusera pas, d'ailleurs, prônant de loin en loin, à partir de 1957, l'indépendance de l'Algérie après avoir *traité dix semaines* d'affilée de la crise du dollar ou de la stratégie nucléaire de Washington. Les injures pleuvent : *« Alibi des bien-pensants », « Servan-Schreiber du riche », « Claude Bourdet de la sidérurgie », « Mauriac de la finance »* et surtout écrivain de droite, ce qui l'agace prodigieusement.

Pour répudier la gauche, il vient en effet, de publier un livre qui a fait grand bruit, *l'Opium des intellectuels.* Il le rangera encore douze ans plus tard parmi les trois ouvrages auxquels il tient le plus : *« Un livre,* dit-il, *qui marque la fin d'une période de mon existence. »* Il est entré à la Sorbonne ; un certain Nikita Khrouchtchev a renchéri avec indécence sur ses thèses antistaliniennes ; le gaullisme l'a déçu et le R.P.F. *exaspéré* ; c'en est fini de l'engagement : à part un vif débat avec Jacques Soustelle sur l'Algérie, il n'ira pas plus loin, désormais, que la présidence, vite abandonnée, de la société des rédacteurs du *Figaro.*

« J'aurais été volontiers le conseiller d'un prince »

Devant la Vᵉ République, son hostilité se manifestera par une ironie un peu méprisante, mais il ne se commet plus. Peu lui importe qu'on l'accuse à gauche de dénoncer plus aisément les rigueurs du régime communiste que l'injustice sociale en France, de détester chez les intellectuels de gauche le fait de n'être plus des leurs ; et à droite, parce qu'il est partisan de la décolonisation, de se faire le complice de tous les abandons. Il ira désormais d'un pas pressé de la rue de la Sorbonne au Rond-Point, concédant seulement qu'il y a loin de l'un à l'autre dans l'espace social et idéologique.

Sans *regrets* ? C'est à voir. Dans une interview à *Lire* (février 1977), il se laisse aller à cette confidence inattendue : *« J'aurais été volontiers le conseiller d'un prince, mais aucun prince ne m'a demandé de le conseiller. »* Et d'ajouter, presque amer : *« Même pas M. Giscard d'Estaing, qui a pourtant pour moi de meilleurs sentiments qu'aucun des princes qui l'ont précédé. »*

Se voulant journaliste comme les autres, sinon tout à fait parmi les autres, il prend une part active aux crises successives qui secouent le grand quotidien du matin. Si l'acquisition du journal par M. Robert Hersant ne l'enchante guère, et il ne le cache pas, il choisit néanmoins d'y rester, entre pour un temps au directoire de la société, soutient de son mieux Jean d'Ormesson, prend en octobre 1976 le titre de « directeur politique ». Il multiplie les articles, passant souvent de la politique internationale aux affaires intérieures, un peu comme s'il s'agissait d'occuper le terrain, d'imposer sa stratégie, d'être *le Figaro* à lui seul ou presque.

Une certaine amertume

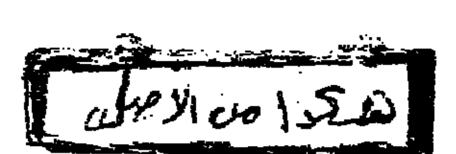
En même temps, il se dépense plus que jamais, multiplie les interventions, les communications, les *présidences, court de France-*Amérique aux Assises du judaïsme, du Conseil franco-britannique au *Mouvement pour l'indépendance de* l'Europe, des Rencontres internationales de Genève aux Semaines de la *pensée libérale ou des intellectuels* catholiques, *d'Europe 1,* auquel il donne, plusieurs années durant, une *tribune hebdomadaire, à la télévision,* où il paraît souvent, et de Columbia à Jérusalem, de Harvard à Francfort... *« Je n'ai jamais su refuser »,* avoue-t-il, curieux de tout, disert, courtois et fort à la mode, bien qu'agacé de *l'être. Vos écrivains préférés ?* Stendhal et, pour les jeunes d'aujourd'hui, Patrick Modiano. Le sport ? J'ai été *un joueur de tennis classé 2/6.* Israël ? J'éprouve pour cet Etat une dilection particulière, j'ai avec lui une *relation émotionnelle,* mais *« je suis ce qu'on appelle « un juif assimilé », moins éloigné d'un Français antisémite que d'un juif du Sud marocain... »*

Philosophe, penseur, historien, c'était un *libéral. Ecrivain,* professeur, journaliste, il demeurait tolérant et modéré. Mais l'homme était en réalité un passionné, facilement véhément, qui aimait à surprendre, à heurter, à déconcerter. Il avait choisi délibérément d'analyser et de disséquer l'histoire en train de se faire et d'énoncer des lois pour comprendre le monde comme il va. Il avait renoncé à être un partisan, un combattant, un chef de file dans l'action, à tout le moins le doctrinaire d'un pouvoir, ou bien le conseiller et le théoricien d'un régime présent ou à construire.

Malgré tout, il réagissait parfois encore comme un cheval de sang attelé à une lourde charrette. Sans doute ne faut-il pas chercher ailleurs que dans la souffrance qu'engendre, pour une pensée vigoureuse, l'interdiction de déboucher sur l'action, dans le divorce librement choisi entre la fonction assumée et le tempérament véritable, l'origine d'une certaine amertume désabusée et de cette turbulence impétueuse qui s'étaient chez lui, à l'inverse de la règle commune, plutôt accentuées qu'apaisées au fil des années.

Son trajet

- **14 mars 1905** - Naissance à Paris.
- **1924** - Entrée à l'Ecole normale supérieure.
- **1928** - Reçu *premier* à *l'agrégation* de philosophie.
- **1930** - Lecteur à l'université de *Cologne.*
- **1931-1933** - Pensionnaire à la Maison académique de Berlin.
- **1933-1934** - Professeur au lycée du Havre.
- ***1934-1939*** - Secrétaire du centre de documentation de l'Ecole normale supérieure.
- ***1935*** - Professeur à l'Ecole normale de Saint-Cloud.
- **1938** - Docteur ès lettres. Sa thèse intitulée : « *Introduction à la philosophie de l'histoire.* »
- ***1939*** - Maître de conférence à la faculté des lettres de Toulouse.
- ***1940-1944*** - Rédacteur en chef du journal *France libre,* à Londres.
- ***1945*** - Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole nationale d'administration. Directeur du cabinet d'André Malraux.
- **1946** - Editorialiste à *Combat.*
- **1947** - Editorialiste au *Figaro.* Membre du conseil de direction du R.P.F.
- **1956** - Professeur de sociologie à la Sorbonne.
- **1960** - Directeur d'études à la VIᵉ *section de l'Ecole pratique* des hautes études.
- **1962** - Prix des Ambassadeurs.
- **1963** - *Membre de l'Académie* des sciences morales et politiques.
- ***1965-1966*** - *Président* de la Société des rédacteurs du *Figaro.*
- ***1969*** - *Prix Montaigne de l'université* de Tubingen.
- **1970** - Professeur au Collège de France.
- **1973** - Prix des critiques.
- **1975-1976** - Membre du directoire de la Société *de gestion* du *Figaro.*
- **1976** - Directeur politique du *Figaro.*
- **1977** - Quitte le *Figaro.* Président du comité éditorial de l'*Express.*
- **1978** - Directeur de la nouvelle revue *Commentaire.*
- **1979** - Administrateur de la S.A. Groupe Express. Prix Tocqueville et président de la Commission nationale pour la publication des œuvres de Tocqueville. Prix Goethe de la ville de Francfort « *pour sa contribution au rapprochement des pensées allemande et française.* » Participe avec Jean-Paul Sartre à une délégation « Un bateau pour le Vietnam », auprès de M. Giscard d'Estaing.
- **1982** - Prix Erasme.



RAYMOND ARON

Le scepticisme du « réalisme vrai »

Les ressources de son esprit étaient illimitées. Ressources du savoir : philosophe, sociologue, économiste, historien, Raymond Aron avait accumulé les lectures les plus variées et les plus vastes. De l'intelligence : les connaissances étaient admirablement mises en rapport, comparées, synthétisées. De l'agilité intellectuelle : elles s'étalaient encore mieux dans le débat oral que dans les écrits ; même ceux qui, sur le sujet débattu, étaient plus compétents que lui redoutaient à juste titre d'être mis à mal par sa dialectique impitoyable, serrée dans le raisonnement et sans bienveillance excessive pour l'antagoniste même proche de lui.

Ces ressources, il les utilisait plus en pédagogue qu'en chercheur. Non qu'il ait craint le patient travail de dépouillement et de lecture scrupuleuse des textes et des sources : il n'est que de lire son grand ouvrage, *Penser la guerre, Clausewitz,* pour se rendre compte de l'investissement consenti en temps et en ingrats efforts. Mais le but de la recherche et de la réflexion n'était pas la satisfaction de la trouvaille ni même de la découverte. C'était la communication de l'acquis, son insertion dans un effort pour faire connaître et comprendre.

L'intelligence analytique fondée sur la raison et glorifiant la raison a permis la naissance d'ouvrages nombreux et importants. Sa pratique comporte cependant un coût dont Raymond Aron a certainement été conscient même s'il ne l'évoquait guère : les grandes intuitions créatrices se situent par-delà l'intelligence analytique ; elles nécessitent une sorte d'abandon, fût-il provisoire, de la terre ferme de la raison. Or cet abandon ne peut pas être vraiment pratiqué par celui qui, soumettant tout à la raison, s'est en même temps pleinement soumis à elle. Le combat contre la pensée totalisante et simplificatrice émousse, sinon détruit, la possibilité d'être créateur de doctrine, fût-elle doctrine scientifique. Donc pas d'école aronienne, pas d'adeptes constituant une cohorte de disciples.

Une attitude, non une doctrine

Alors pas de droit de cité pour l'adjectif « aronien » ? Si, au contraire. Mais pour désigner un état d'esprit, une attitude intellectuelle et non une *doctrine*. Un état d'esprit qui n'est pas limité à la pratique scientifique, puisque la raison, chez Raymond Aron, donnait aussi son fondement à l'engagement, à la pratique mise en relation avec une morale. A la pratique qu'il souhaitait trouver d'un côté chez les dirigeants politiques, de l'autre chez les citoyens, *notamment* chez les intellectuels se mouvant dans le domaine politique.

Pourquoi tout ce long travail sur Clausewitz ? Pourquoi tant d'analyses du jeu de la dissuasion nucléaire ? L'une des réponses se trouve dans l'avant-dernier chapitre, « L'intelligence de l'Etat personnifié ». Il est satisfaisant, en effet, de réduire la grande politique à un jeu de forces conduit de façon raisonnable. Cette réduction est évidemment en grande partie fictive, et Raymond Aron s'est interrogé lui-même, dans son *Clausewitz,* sur la place excessive accordée, dans *Paix et Guerre,* aux Etats et à leurs gouvernements. Mais elle permet d'aller à contre-courant de l'effacement des pouvoirs, donc des responsabilités des dirigeants, par une sorte de noyade de toute décision rationnelle, raisonnable ou non, dans un magma d'intercausalités sociologiques, économiques, psychologiques.

A tous, pas seulement aux dirigeants, on pourra demander la cohérence, c'est-à-dire, par exemple, le refus de mêler jugement de réalité et jugement de valeur. *« S'il faut juger les sociétés d'après ce qu'elles sont et non pas d'après ce qu'elles prétendent être, pourquoi définir l'entreprise communiste par le but qu'elle prétend viser et non par les régimes auxquels, provisoirement au moins, elle a donné naissance ? » (Sainte Famille).* Ou encore l'auto-analyse permettant de distinguer vraies raisons et prétextes : *« Même si les Américains étaient sans reproche, les Européens résisteraient mal à la tentation de leur tenir rigueur d'une ascension qui fut la contrepartie de leur propre décadence. Dieu merci, les Américains ne sont pas sans reproche ! » (L'Opium des intellectuels).*

Malheureusement, les hommes ne se conduisent pas et ne sont pas conduits à partir de considérations fondées en raison. Pourquoi malheureusement ? Parce que Raymond Aron a eu, depuis l'adolescence, le goût et le talent de l'analyse ? En partie sans doute, mais l'essentiel n'est pas là. Il est dans une phrase d'Aron prononcée au début d'une intervention dans un débat où son interlocuteur s'était montré faible et où, parce qu'il le respectait, il avait abandonné le sujet et s'était lancé dans une sorte de confession, très rare chez lui. Il avait expliqué que, depuis la fin de la guerre et des massacres, il se définissait simplement comme un survivant.

La grande illusion

Un survivant : au centre de sa vision du monde, les horreurs dues à la folie sanglante, à la déraison la plus abominable. Il concevait la raison non comme une donnée intellectuelle, mais comme l'antidote contre *de nouveaux assassinats massifs.* Antidote à utiliser raisonnablement, c'est-à-dire en appréciant sans illusion la situation des acteurs dans le jeu mondial : *« La grande illusion, en l'an de grâce 1975, ce n'est plus celle qui lança les peuples d'Europe les uns contre les autres en une ardeur suicidaire, c'est l'illusion de sens contraire, celle des Européens, parfois même celle des Américains, qui prêtent à tous les peuples et à tous ceux qui les gouvernent une seule rationalité, celle des économistes qui comparent le coût et le rendement. Les Européens voudraient sortir de l'histoire, de la grande histoire, celle qui s'écrit en lettres de sang. D'autres, par centaines de millions, y entrent ou y rentrent » (Clausewitz).*

D'où la colère contre l'intellectualisme qui oublie le sang. Ainsi quand il interpellait Michel Foucault à propos d'une assertion plutôt légère : *« Rides à la surface, ces dizaines et ces dizaines de millions de morts ? Laissons ces préciosités du nietzschéisme parisien, rides à la surface d'un immense talent » (Sainte Famille).* D'où encore, bien des années auparavant, la phrase finale de *l'Opium : « Appelons de nos vœux la venue des sceptiques s'ils doivent éteindre le fanatisme. »* Pour comprendre ce que le mot « sceptiques » signifie, on rapprochera la formule d'une phrase-clé de *la Révolution introuvable : « Si la tolérance naît du doute, qu'on enseigne à douter des modèles et des utopies, à récuser les prophètes de salut. »*

Dessin de PLANTU

Le scepticisme ainsi conçu, ce *n'est pas un refus des valeurs, ni* dans l'analyse des hommes ni dans sa propre pratique intellectuelle et sociale. Il se réclame, au contraire, d'un *« réalisme vrai »,* celui qui tient compte des croyances : *« Les hommes ne sacrifient pas volontiers leurs intérêts à leurs idées, mais, lors même qu'ils violent leurs idées, ils ne les ignorent pas complètement. Le cynisme intégral est plus fréquent chez les théoriciens en réaction contre leurs sentiments intimes que chez les hommes d'action qui ont besoin de croire à ce qu'ils font et qui cherchent une assurance intime dans leur bonne conscience » (Paix et Guerre).*

Et lui-même savait bien qu'il *n'était pas fait de pure raison et qu'il* n'y avait pas lieu de se réclamer d'une impassibilité impossible et d'ailleurs nullement souhaitable. On se demandera cependant pourquoi il cherchait presque à s'en excuser, tantôt sur le mode souriant, par exemple quand il avouait, dans l'introduction aux *Étapes de la pensée sociologique,* son affection pour Max Weber et son antipathie pour Durkheim, tantôt sur le mode grave, à la fin du *Clausewitz : « D'autres hommes vivront demain d'autres passions. Français, d'origine juive, comment pourrais-je oublier que la France doit sa libération à la force de ses alliés, Israël l'existence à ses armes, une chance de survivre à sa résolution et à la résolution américaine de combattre, si besoin est. Avant de me sentir coupable, j'attends qu'un tribunal décide qui, des Israéliens ou des Palestiniens, revendique à bon droit la terre sacrée pour les trois religions du Livre. »*

Une tension fondamentale

La réponse n'est pas aisée parce qu'elle touche à une tension fondamentale dans la pensée de Raymond Aron. D'un côté, la raison comme moyen de lutte contre les massacres menaçants, c'est-à-dire le refus de l'intellectualité desséchante.

De l'autre, la raison comme refuge contre la folie des hommes qui voudraient *que les choses soient autrement* que ce qu'elles sont, c'est-à-dire une attitude désabusée entraînant un appel à l'acceptation, sinon à la résignation. La crainte justifiée de la violence meurtrière n'a-t-elle pas amené Raymond Aron à demander, au moins implicitement, l'acceptation des violences permanentes non sanglantes que constituent les misères et les injustices des sociétés libérales ?

Peut-être la conciliation se faisait-elle dans ces propos, qui figurent à la dernière page de la *Sainte Famille : « Seuls les libéraux, pessimistes et peut-être sages, invitent l'humanité à se proposer les seules tâches qu'elle peut remplir. Et c'est pourquoi ils ne font pas d'histoire et se contentent d'ordinaire de la commenter. »*

ALFRED GROSSER.

Ses œuvres

1935 - *Sociologie allemande contemporaine.*
1938 - *Essai sur une théorie de l'histoire dans l'Allemagne contemporaine ; la Philosophie critique de l'histoire ; Introduction à la philosophie de l'histoire.*
1944 - *L'homme contre les tyrans.*
1948 - *Le Grand Schisme.*
1951 - *Les Guerres en chaîne.*
1955 - *L'Opium des intellectuels.*
1957 - *La Tragédie algérienne : Espoir et Peur du siècle.*
1958 - *L'Algérie et la République ; la Société industrielle et la Guerre.*
1959 - *Immuable et changeante, de la IVe à la Ve République.*
1960 - *Dimensions de la conscience historique.*
1962 - *Paix et Guerre entre les nations ; Dix-Huit Leçons sur la société industrielle.*
1964 - *La Lutte des classes.*
1965 - *Essai sur les libertés.*
1966 - *Démocratie et Totalitarisme ; Trois Essais sur l'âge industriel.*
1967 - *Les Etapes de la pensée sociologique.*
1968 - *De Gaulle, Israël et les juifs ; la Révolution introuvable.*
1969 - *D'une sainte famille à l'autre ; les Désillusions du progrès.*
1971 - *Leçon inaugurale au Collège de France.*
1972 - *Etudes politiques ; République impériale, les Etats-Unis dans le monde ; Histoire et Dialectique de la violence.*
1976 - *Penser la guerre, Clausewitz,* tome 1 : l'Age européen ; tome 2 : l'Age planétaire.
1977 - *Plaidoyer pour une Europe décadente.*
1978 - *Les Elections de mars et la Ve République.*
1981 - *Le Spectateur engagé,* entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton.
1983 - *Mémoires* (voir *le Monde* daté 11-12 septembre).

Un philosophe de l'histoire, ennemi des idéologues

Pour comprendre l'attitude fondamentale et première de Raymond Aron, le caractère propre de sa pensée, il suffit d'ouvrir son *Introduction à la philosophie de l'histoire* et sa *Philosophie critique de l'histoire :* l'une est dédiée à un philosophe, Eric Weil, et à un écrivain toujours soucieux de l'actualité André Malraux, l'autre au philosophe Brunschvicg et au sociologue Bouglé : Aron a voulu être, et il a été, un penseur réfléchissant sur la réalité humaine actuelle et passée. Ses ouvrages philosophiques, historiques, politiques, voire sociologiques, sont sous-tendus par une philosophie de l'histoire qu'il a exposée dans sa jeunesse et qu'il a sans cesse utilisée sans jamais la reprendre directement.

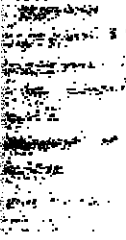
Par opposition à toute histoire naturelle, l'histoire humaine se définit par la conservation et la reprise consciente du passé. Seules elles permettent de définir l'*historicité* de l'homme. C'est parce qu'il est un être historique que la philosophie elle-même ne saurait échapper à la temporalité. Le rationalisme ne peut être absolu : il n'autorise pas à soustraire l'homme à l'histoire. D'où un certain relativisme qui n'a jamais quitté Aron. En 1933, il écrivait à Mounier une lettre qui a été publiée dans le numéro de février de la revue *Esprit,* et où il exprimait l'attitude de ce qu'il voulait conserver toute sa vie : « un effort d'honnêteté par consentement au réel ». Ce *consentement* implique une politique réaliste, une histoire sans cesse repensée et qui sert de matériau à la réflexion du philosophe. La pire faute, c'est l'idéologie, et Aron a souvent traité ses adversaires d'idéologues. Est idéologue tout philosophe qui déduit l'histoire de sa philosophie. C'est, au contraire, l'histoire qui fournit au vrai penseur le contenu de sa pensée. Hegel avait raison d'affirmer que seules sont vraiment historiques les communautés qui élaborent une science de leur devenir. Philosophie et histoire sont donc intimement liées.

Elles sont en effet dominées par le même problème : comment l'individu parvient-il à saisir la totalité humaine ? L'histoire est à la fois connaissance et compréhension. Il faut connaître les faits, les comparer, les lier. La connaissance est un savoir qui traite partiellement l'homme comme un objet : l'histoire est objectivée par l'historien. Le plus souvent, il se heurte à l'irréductible obscurité de l'expérience vécue par l'individu. Il lui faut donc s'intéresser aux groupes, aux associations, aux certitudes communes et à la logique des conduites collectives pour comprendre la mentalité d'un pays ou d'une époque. Les hommes font l'histoire sans savoir l'histoire qu'ils font, et c'est l'historien qui la connaîtra. Il lui faut pour cela partir d'observations contrôlées, reliées, dépasser la poussière des événements pour construire une totalité. Pas d'histoire sans construction ni synthèse. La connaissance des faits trouve son sens dans la compréhension des actes. Car l'acte est la signification spirituelle du fait : mourir en tombant d'une fenêtre n'a pas le même sens si la chute a été accidentelle ou volontaire. C'est un point capital de la pensée de Raymond Aron que toute interprétation concrète du passé est liée aux volontés tendues vers l'avenir. La rationalité historique est rétrospective, mais elle n'existe et ne se comprend qu'en fonction des buts que se proposent les hommes. « *Nous nous situons et par le but que nous nous assignons et par l'histoire que nous nous attribuons.* »

Ainsi se dégage et s'éclaire la relation profonde de la compréhension historique et de la réflexion philosophique. Leur lien cependant ne va pas sans danger. Aron l'a dénoncé très vivement dans *Histoire et dialectique de la violence,* où il critique la position de Sartre. Il lui reproche essentiellement de ne pas commencer par observer objectivement les faits, de méconnaître la raison analytique au profit de la raison dialectique, d'expliquer en somme toute l'histoire en fonction de sa philosophie et en se fondant uniquement et *a priori* sur une certaine conception de la violence. Sartre est à ses yeux l'exemple caractéristique de celui qui n'a pas saisi les rapports exacts de la philosophie et de l'histoire, qui part de son idéologie existentialiste et la mêle au marxisme sans voir qu'ils s'opposent. Il prend parti en ignorant le réel, fait tout reposer sur une violence primordiale qu'impose absolument la rareté, ne sait pas découvrir et analyser le changement dans la continuité. La vraie philosophie n'est pas absolue, mais relative et doit se présenter comme une sorte de réflexion seconde sur l'histoire. Une histoire qui n'est pas une pure répétition, qui n'est pas non plus rupture, mais liaison entre les moments du temps, création et invention qui sont du même mouvement passé et avenir.

La conclusion d'Aron est nette : Il n'y a rien ni en deçà ni au-delà du devenir : l'humanité se confond avec son histoire, l'individu avec sa durée. La connaissance de soi et celle de l'évolution humaine vont de pair. L'homme est libre – relativement libre, – le passé étant à la fois ce qui nous fait être et nous conditionne. Réfléchir, c'est apprendre à situer cette liberté et à l'exercer. « *Le passé de l'individu délimite la marge dans laquelle joue l'initiative personnelle, la situation historique fixe les possibilités de l'action politique.* » Etre fidèle au passé, c'est l'utiliser en vue de l'avenir.

JEAN LACROIX.



LA MORT DE RAYMOND ARON

IL Y A QUELQUES JOURS, A LA RADIO

« Depuis 1977, la mort est devenue pour moi un horizon quotidien »

Raymond Aron a participé pour la dernière fois à une émission sur les médias nationaux mercredi 12 octobre (il est intervenu sur une radio locale samedi 15 octobre). Il était l'invité de Jean-Pierre Elkabbach pendant une heure et demie pour « Découvertes » sur Europe 1. (Cet entretien devait être rediffusé ce mardi 18 octobre de 15 heures à 16 heures 30.) Il a notamment parlé de la mort et de son père.

« Depuis mon embolie, en 1977, la mort est devenue pour moi un horizon concret, quotidien. Bien sûr, nous savons tous que nous sommes condamnés à mort, mais avant cet accident je regardais toujours l'avenir et je ne calculais pas le temps qui me restait à vivre. Depuis, ma relation à la mort est devenue différente. Si vous n'avez pas fait cette expérience, c'est difficile de la transmettre. Probablement, je n'étais pas si proche de la mort que j'étais tenté de le croire, d'après ce que m'ont dit les médecins, mais, tout de même, être incapable de parler et d'écrire pendant une demi-journée, c'est une expérience. J'ai été transformé et peut-être je n'aurais jamais écrit ces Mémoires sans cet accident.

– Vous dites que vous acceptez mieux la mort que les atteintes de l'âge...

– *C'est vrai, c'est normal (...). La mort... Il faut disparaître. Ceux qui sont autour de moi n'ont pas besoin de moi pour continuer à vivre. Ce n'est pas une catastrophe. Au moment de mon accident, j'avais déjà un âge avancé, il n'y avait pas de raison de dramatiser.*

– Est-ce que vous arrivez à imaginer le monde sans vous ?

– *Ah ! sans aucune espèce de difficulté. Je me dis très souvent qu'il y a quatre milliards ou un peu davantage d'êtres humains, que j'en suis un et que cela ne signifie pas grand-chose. La première proposition de sagesse, c'est de savoir qu'une personne, ce n'est pas grand-chose et qu'il ne faut pas se prendre au sérieux (...). Celui qui a écrit des livres, eh bien ! il a écrit des livres, et quand il disparaît, très bien, il y en aura d'autres pour écrire des livres, et de meilleurs (...).*

– Que restera-t-il dans cinquante ans ?

– *Je n'en sais rien du tout (...). Je suis convaincu que les historiens et les universitaires qui feront une histoire de la pensée politique et philosophique de cette période seront obligés de me lire parce que j'aurais été un témoin de cette période (...). Globalement, ce que j'ai écrit sur mon siècle ce sera un témoignage sur ce siècle (...), mais le livre politique n'a pas la même durée que l'œuvre d'art.*

– Quand vous reverrez votre père, un jour, votre père qui a tant compté, vous dira-t-il que Raymond, son fils, ne pouvait pas mieux réussir dans sa vie ?

– *Je vais être franc. Il me dirait : « Je suis récompensé, tu » as fait ce que j'espérais. » Ça oui, sans aucun doute... mon père et mon grand-père.*

– Vous avez pensé régulièrement à eux, avec émotion, là encore, je le vois.

– *A mon père, toujours. Parce qu'il a été malheureux. Il a eu le sentiment d'avoir raté sa vie, son existence, et il s'est dit à la fin de sa vie : « Je n'ai pas raté » mon existence parce qu'il y a » mes enfants. » Alors, c'était une espèce de devoir pour moi de ne pas la rater.*

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. François Mitterrand : l'un des meilleurs esprits de notre temps

Dans un télégramme adressé à Mme Raymond Aron, le président François Mitterrand déclare notamment : « *Il manquera à notre pays, qui gardera de lui le souvenir d'un homme de dialogue, de conviction et de culture. La disparition de Raymond Aron peine tous ceux qui ont reconnu en lui l'un des meilleurs esprits de notre temps.* »

Le gouvernement, par la voix de son porte-parole, M. Max Gallo, a salué « *la mémoire de Raymond Aron et a rendu hommage, au-delà des oppositions politiques, aux travaux du grand universitaire et à l'exigence intellectuelle qu'exprimaient ses écrits* ».

M. Max Gallo, qui avait côtoyé Raymond Aron à *l'Express* durant plusieurs années, a déclaré à titre personnel : « *Il incarnait à lui seul, avec son intelligence fascinante, l'une des traditions de l'Université française. Mais c'était aussi un homme de passion politique. Il exprimait avec modération et limpidité des choix pourtant intransigeants. Il se déterminait souvent en homme engagé (on l'a vu à propos de Dreux). Il demeurait cependant, et c'est l'essentiel, fidèle aux valeurs humanistes de la démocratie. Le débat politique et intellectuel toujours nécessaire sera appauvri par sa disparition* ».

∴

• **M. Jack Lang**, ministre de la culture : « *Observateur attentif à tous les aspects de notre société, l'homme de lettres n'a pas hésité à se faire homme d'action œuvrant directement au salut de la nation pendant les heures les plus noires de son histoire. Nul ne saurait sous-estimer l'influence d'une pensée aussi multiforme que rigoureuse dont la contestation même a toujours permis d'élever le débat* ».

• **M. Jacques Delors**, ministre de l'économie, des finances et du budget : « *Il a, depuis plus de trente ans, nourri mes réflexions, notamment sur l'évolution de la société industrielle et sur la problématique des relations internationales (...). « Bien que ne partageant pas sa philosophie de l'existence ni, cela va de soi, toutes ses idées, je le lisais et l'étudiais avec attention et pour mon plus grand profit.* »

• **M. Jacques Chirac**, actuellement en voyage en Allemagne, a fait adresser à Mme Raymond Aron le télégramme suivant : « *C'est avec une grande émotion que j'apprends le deuil qui vient de vous frapper. La France perd en Raymond Aron l'une des intelligences les plus lucides de notre temps. Dans les déchirements de l'Histoire, comme dans les péripéties de l'actualité, la voix de Raymond Aron était celle de la conscience universelle. Cette voix s'est tue aujourd'hui, son message demeure, message de vigilance, de rigueur, de sagesse et de courage.* »

• **M. Jean Fourastié**, sociologue, collègue de Raymond Aron à l'Institut : « *Je venais aujourd'hui même de lui envoyer, pour que nous en parlions ensemble, le texte d'un long article sur ses* Mémoires, *qui paraîtra dans* la Revue des Deux Mondes *de novembre. Je parlais aussi de questions qui nous séparent, lui agnostique, presque athée, et moi croyant. Cette disparition soudaine me touche d'une façon très particulière.* »

• **M. Claude Lévi-Strauss**, membre de l'Académie française, s'est déclaré « *accablé de tristesse* » après la mort de « *notre dernier sage* ».

• **Mme Henriette Nizan**, femme de l'écrivain Paul Nizan, qui fut condisciple de Raymond Aron à l'Ecole normale supérieure : « *Au-delà des divergences politiques, Raymond Aron est resté jusqu'au bout un ami fidèle et attentionné.*

« *A l'époque de nos études, Aron, Nizan et Sartre étaient inséparables. L'intimité de Nizan et d'Aron ressemblait à l'affection qui existe entre deux frères, sur laquelle les désaccords idélologiques n'ont pas de prise. L'œuvre de Raymond Aron, quoi qu'on en pense, reste celle d'un analyste franc et honnête.* »

• **M. Jean-François Revel**, qui a travaillé à *l'Express* aux côtés de Raymond Aron : « *C'est un grand maître, dont l'œuvre occupe une place très importante dans notre époque. Une place qui apparaît d'autant plus considérable que l'on s'est aperçu que d'autres pensées s'étaient fourvoyées.* »

• **M. Jean Daniel**, directeur du *Nouvel Observateur* : « *Avec Raymond Aron disparaît sans doute l'un des plus grands intellectuels français du vingtième siècle et sans doute aussi l'un des intellectuels les plus respectés dans le monde anglo-saxon. Il aura passé toute sa vie à dialoguer avec des hommes de gauche depuis des journaux conservateurs. Ses livres les plus démystificateurs, en particulier* l'Opium des intellectuels *et* la Sainte Famille, *s'adressent essentiellement à la gauche. En fait, il était la plupart du temps notre interlocuteur, même lorsqu'il prétendait faire de la politique un art dont les lois et l'exercice se déploient au-delà de toute morale.* »

• **M. Yves Montand** : « *On a souvent été injuste avec Raymond Aron en le comparant à Jean-Paul Sartre. La personnalité de Sartre était éclatante, celle d'Aron plus discrète* », mais « *les jugements qu'il a portés sur les problèmes contemporains étaient assez justes* ». Surtout, il était faux de penser « *qu'il valait mieux avoir tort avec Sartre qu'avoir raison avec Aron* », comme l'avait affirmé un jour un dessinateur humoristique.

• **M. Philippe Robrieux**, historien : « *Je m'efforce d'être marxiste et je ne partage pas davantage ses idées depuis son décès, mais je le considérais comme un homme respectable et mesuré. Je me refusais à voir en lui un adversaire et j'étais attentif à la critique très intelligente qu'il faisait des positions qui avaient mes préférences.* »

A travers la presse

Du *Figaro* – dont Raymond Aron fut longtemps l'éditorialiste – à *l'Humanité*, en passant par *Libération* et *le Matin*, tous les quotidiens rendent hommage au philosophe disparu. On retiendra particulièrement les propos de Jacques Milhau, dans *l'Humanité*, sur un homme qui fut l'adversaire intraitable des communistes.

• L'HUMANITÉ : « Un adversaire loyal »

L'Humanité salue, d'une manière inattendue, celui qui « *fut sans détour le penseur et le professeur d'une droite qui ne l'écouta d'ailleurs que tardivement* ». « *Il fut sans conteste notre adversaire, mais loyal, comme il n'en est guère à droite* », écrit Jacques Milhau. « *Nos générations l'ont trouvé en face, porteur de conceptions qui appelaient le combat, mais un combat toujours à la hauteur des enjeux véritables. Il reste le témoin lucide, inquiet et résolu d'un milieu social dont l'histoire a mis en question l'existence. Par-delà son action qui l'exposa à notre critique inévitablement sévère, ses écrits garderont la mémoire de la méditation d'une vie entière sur le destin d'un monde dont il ne se séparait pas.* »

• LE FIGARO : il a « rendu Marx inutile »

Dans *le Figaro*, Alain Peyrefitte, qui a succédé à Raymond Aron dans la fonction d'éditorialiste, rappelle le passé gaulliste et l'antimarxisme de l'auteur de l'*Opium des intellectuels*. « *Sans cesse il pourchassait l'esprit de système*, écrit-il, *partout il cherchait à comprendre et à analyser les singularités et les différences. Voilà pourquoi le marxisme était pour lui l'adversaire privilégié : parce que le marxisme était un placage de l'esprit de système sur la réalité.* » Parce qu'il était « *le plus multidisciplinaire de nos universitaires* », Aron « *a pu*, poursuit Alain Peyrefitte, *nous donner une œuvre qui ressemble à une explication de notre monde. Non pas une inutile réfutation de Marx, mais quelque chose qui rende Marx inutile* ».

Dans le même journal, Annie Kriegel salue la mémoire de celui qui fut « *un maître de vie* » sans être « *un gourou* », et Jean d'Ormesson reconnaît qu'il fut toujours un « *inconditionnel* » de Raymond Aron en qui il voit « *l'égal des plus grands, un successeur de Tocqueville* ».

Dominique Jamet revient, dans *le Quotidien de Paris*, sur la comparaison entre Sartre et Aron. « *Sartre disait n'importe quoi et la jeunesse enivrée lui emboîtait le pas*, écrit-il. *Aron ne disait rien qui ne fût pesé et posé, et l'on bâillait à ses cours. Sartre avait toujours tort et on lui donnait toujours raison. Aron avait toujours raison et on lui donnait toujours tort.* »

• LIBÉRATION : le « premier prof de France »

Libération, sous le titre « La France perd son prof », consacre cinq pages à Raymond Aron. Pour Robert Maggiori, Aron fut « *lucide mais hors jeu* ». « *Le respect dû à la personne d'Aron ne doit cependant pas empêcher de dire que si une génération n'a pas vu Aron, ce n'est pas qu'elle ait été aveugle, mais qu'Aron était transparent* », écrit-il.

Selon *Libération*, le « *sacre médiatique* » des *Mémoires*, « *cette revanche sur Sartre, lui accordant a* posteriori *le mérite d'une lucidité sage, est plus le fruit d'une confluence avec le retour en force du « libéralisme » que d'un triomphe de ses propres idées, découvertes tardivement par des générations qui les avaient ignorées* ».

Dans son éditorial, Serge July explique qu'on « *manquera Aron* » dans ce qui faisait sa force si on lui élève le monument de « *penseur du libéralisme.* (...) *Tocqueville* bis, *anti-Sartre triomphant, tout simplement parce qu'Aron n'était pas là où on le cherchait.* (...) *Ce n'est pas le penseur qui va manquer le plus, c'est le « premier prof de France », c'est l'éducateur des classes dirigeantes* ». « *A l'heure où l'on voit une pensée de droite en quête d'une identité prête à céder à tous les excès*, précise-t-il, *Aron était comme un butoir salutaire. La droite française sans Aron est désormais exposée à tous les dangers.* »

« *Comment ne pas dire enfin que cet éducateur était enfermé dans un système de pensée où la politique régnait comme un absolu*, ajoute Serge July. *Aron est en effet resté imperméable à toutes les révolutions culturelles de ces deux dernières décennies.* (...) *C'est la raison pour laquelle Aron, par exemple, pouvait trouver normale l'alliance des partis de l'opposition avec une liste d'extrême droite à Dreux.* »

Dans *le Matin* « La mort d'un sceptique » occupe six pages. Les rappels biographiques et les témoignages – J.K. Galbraith, Stanley Hoffman, André Glucksman, qui signe aussi un texte dans *Libération*, Jean-Jacques Brochier – y sont préférés aux commentaires. Seul Vincent Lalu, dans « Fin de siècle », souligne que la gauche « se trouve aujourd'hui dans la situation délicate d'affronter des réalités que lui ont léguées trente ans de certitudes de ce philosophe qui ne se trompait jamais ».

Dans son témoignage, Henri Weber, trotskiste, se souvient des cours de Raymond Aron dans les années 60. « *L'auditoire était marxisant et même d'extrême gauche, mais on n'entendait pas une mouche voler. On considérait ce vieux sceptique comme un adversaire de valeur particulièrement subtil et retors, que tout militant se devait de connaître et de savoir réfuter.* »

• *Tous les organes de presse israéliens* ont annoncé la mort de Raymond Aron en soulignant qu'elle était survenue alors que le philosophe français venait de témoigner dans un procès en diffamation impliquant M. Zeev Sternhell, professeur de sciences politiques à Jérusalem. Raymond Aron était docteur *honoris causa* de l'université hébraïque de Jérusalem et faisait de fréquentes visites en Israël.

Le professeur Yehoshafat Harkabi, spécialiste des relations internationales et des problèmes de stratégie, a estimé que « *Raymond Aron avait été l'un des observateurs les plus perspicaces de la vie politique de ces cinquante dernières années. Les faits ont toujours confirmé ses théories* a posteriori, *en particulier contre Jean-Paul Sartre* ».

Le Monde

société

Colère et nostalgie à la prison Saint-Paul de Lyon

Un directeur regretté

Lyon. – Depuis le mois de septembre, la prison Saint-Paul connaît une certaine effervescence. A deux reprises, les forces de police ont dû pénétrer à l'intérieur de l'établissement pour que le calme revienne. Le 9 septembre, un énorme « chahut » n'a cessé qu'avec la mise en place d'un important dispositif policier. Dans l'après-midi du 24, plusieurs dizaines de détenus refusaient de regagner leurs cellules après la promenade. Seule l'arrivée d'une cinquantaine de gardiens de la paix casqués mettait fin au mouvement.

Réputées difficiles, les prisons lyonnaises Saint-Paul et Saint-Joseph n'avaient pourtant pas connu de troubles depuis deux ans. Cette période coïncidait avec la présence à Lyon, comme sous-directeur de Saint-Paul, de M. Christian Carlier, trente-six ans. Ce fonctionnaire, dont les méthodes libérales ont profondément marqué la vie carcérale lyonnaise, a été muté le 1er septembre, sur sa demande, au centre de détention de Loos, près de Lille (Nord).

Pour la nouvelle direction, arrivée en bloc le même jour, il n'y a pas de relation de cause à effet. « *Juillet et août avaient déjà été animés* », explique M. Jacques Daguerre, directeur des prisons, mettant cette ner-

De notre correspondant

vosité sur le compte de la chaleur et de la surpopulation. De fait, les locaux vétustes prévus pour sept cents personnes en accueillent mille en moyenne. « *Quand il faut mettre quatre détenus dans une cellule de 8 mètres carrés, on doit s'attendre à des difficultés* », ajoute-t-il.

Lors des récentes manifestations, les prisonniers ont scandé à plusieurs reprises le nom de M. Carlier, dénonçant, semble-t-il, un durcissement du régime pénitentiaire. M. Daguerre reconnaît : « *En arrivant, nous nous sommes attachés à faire appliquer les textes qui ne l'étaient pas. Dans une prison, il faut un minimum d'ordre et de discipline.* » Selon lui, « *Saint-Paul n'était pas un exemple de rigueur ; il y régnait une sorte d'excitation collective* ». Située en centre-ville, la prison aurait été, ces derniers mois, une gêne pour les riverains car « *des parloirs sauvages y fonctionnaient jusqu'à minuit passé* ».

Tour de vis

Placé malgré lui au centre d'une polémique, M. Carlier ne se souvient d'aucun incident en deux ans. « *J'ai géré Saint-Paul avec des méthodes de dialogue non démagogiques*, dit-il, *afin de sortir du système de violence et d'infantilisation qui régit souvent la vie carcérale.* »

Dans une réforme, il y a la lettre et l'esprit. Dans sa volonté de « *faire de la prison un lieu social banal* », M. Carlier, qui se présente comme un militant des droits de l'homme, est-il allé trop loin ou trop vite ? *Le rôle d'un directeur de prison est-il de porter, selon le mot d'un prisonnier lyonnais, « un regard non pénitentiaire sur les détenus » ?*

Son slogan – « *détenus, surveillants même combat* » – avait hérissé le poil de plus d'un surveillant-chef. D'autant plus que cette hiérarchie intermédiaire gouvernait traditionnellement les quartiers Saint-Paul et Saint-Joseph avant son arrivée. « *Mon travail*, confirme-t-il, *a été de reconquérir le pouvoir, qui, à Lyon, échappait aux directions.* » Avec un délégué dans chaque bâtiment, *l'Écrou*, le journal des prisonniers, était l'un des instruments de cette politique. Les principaux « collaborateurs » du journal viennent d'être transférés dans diverses maisons d'arrêt. Pour M. Daguerre, il fallait éviter que « *la masse ne soit manipulée par une minorité* ». Un tour de vis qui favorise le retour des « petits chefs ».

Les nouveaux directeurs entendent cependant bien inscrire leur action dans le cadre des réformes Badinter. Les parloirs libres fonctionnent depuis plus de quinze jours et les temps de promenade ont été allongés. « *Les expériences d'échange avec l'extérieur seront poursuivies et développées* », assure M. Daguerre.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

« TABASSAGES »

Le climat au sein des prisons lyonnaises s'est aussi détérioré à la faveur de deux incidents récents. Le 16 août, après une bagarre entre détenus, un groupe de surveillants infligeait une sévère correction à deux prisonniers d'origine maghrébine. Le rapport, rédigé par M. Christian Carlier, alors sous-directeur, incitait le procureur de la République à demander l'ouverture d'une enquête judiciaire. Le dossier est entre les mains de M. Jacques Pin, juge d'instruction à Lyon. Les deux victimes *du « tabassage » ont porté* plainte contre X...

Quelques jours après que la presse eut relaté cet incident, quatre gardiens de la prison Saint-Paul ont été agressés à la sortie de leur travail, le 6 octobre, par des individus masqués à bord d'une voiture. Les uns ont failli être écrasés, les autres ont été menacés par une arme. Les gardiens souffrent de blessures légères.

J.-J. B.

POLÉMIQUE A MADRID SUR LES RÉFORMES JUDICIAIRES

Les audaces du ministre espagnol de la justice

Madrid. – La sécurité publique, au moins autant que la politique financière, a toujours été le « *talon d'Achille* » des gouvernements de gauche, le secteur où une *opposition* conservatrice porte ses attaques avec le plus de délectation, certaine de trouver un large écho dans l'opinion publique. L'expérience espagnole, venant après les polémiques déclenchées en France par la politique du garde des sceaux, en *fournit une nouvelle* preuve.

Depuis le mois de septembre, la presse d'opposition tire à boulets rouges sur les réformes mises en œuvre par le ministre de la justice, M. Fernando Ledesma. La querelle faite à cet ancien magistrat de quarante-trois ans a pour fondement la spectaculaire recrudescence de la délinquance au cours de l'été. Dans l'ensemble du pays, le nombre des délits a augmenté de 41 % entre mai et juillet par rapport à la même période de l'an dernier. L'accroissement est surtout sensible pour les attaques à main armée de banques, de *bijouteries ou de pharmacies*, dont la quantité a presque doublé d'une année sur l'autre, les chiffres étant encore plus inquiétants pour la capitale et Barcelone.

Pour ceux, nombreux, qui critiquent M. Ledesma, la responsabilité de cet état de fait incombe entièrement aux deux réformes votées au

De notre correspondant

printemps par le Parlement – refonte du code pénal et du code de procédure criminelle – qui ont eu pour résultat de vider les prisons de près du tiers de leurs occupants en trois mois.

A l'origine de ces réformes, un constat tout simple : articulé autour d'un code pénal élaboré en 1944, à l'époque du franquisme « pur et dur », le système judiciaire espagnol, dont ont hérité les socialistes à *leur arrivée au pouvoir, n'est guère* conforme à l'esprit de la Constitution très libérale que s'est donnée la démocratie espagnole en 1978. Alors que la Loi fondamentale proclame, par exemple, la présomption d'innocence, la détention provisoire était, *il* y a encore quelques mois, *la* règle absolue. La lenteur de la justice aidant, il était courant de voir de simples prévenus encourant une peine minime rester derrière les barreaux plusieurs années. En outre, le code pénal franquiste, reflet des valeurs de son époque, punissait sévèrement des délits mineurs contre la propriété.

Un tel système, que M. Ledesma a lui-même qualifié de « *tiers-mondiste et autoritaire* », explique la situation pénitentiaire alarmante à laquelle il a dû faire face dès son *entrée en fonctions. La population* carcérale, en accroissement constant et dont les prévenus en attente d'être jugés représentaient 60 % il y a deux ans, s'entassait dans des conditions misérables dans des bâtiments en ruine datant presque tous du dix-neuvième siècle. Règlements de *comptes entre prisonniers, prises* d'otages et débuts d'émeute étaient devenus monnaie courante depuis la mort du Caudillo. Les ministres centristes qui se succédèrent au ministère de la justice s'étaient contentés de colmater les brèches sans oser *s'attaquer au problème de fond.*

C'est d'abord pour remédier à *cette situation, qu'il jugeait à la fois* contraire à la plus élémentaire justice et ouvertement anticonstitutionnelle, que M. Ledesma a fait voter, en urgence, les deux réformes qui lui valent aujourd'hui tant de critiques.

La détention provisoire est exceptionnelle

A l'*étranger*, la *modification* partielle du code pénal a surtout frappé les esprits du fait de la nouvelle réglementation sur la consommation des stupéfiants, mesure qui, en fait, a simplement adapté les textes de loi aux mœurs (*le Monde* du 30 avril). *Sur un plan général*, la *refonte* du code pénal avait pour objet de réduire les peines frappant les délits considérés comme mineurs, principalement les vols n'ayant été accompagnés d'aucune violence.

Auparavant, le ministère avait « libéralisé » le code de procédure criminelle en inversant les termes jusqu'alors en vigueur : la détention provisoire est désormais l'exception et *non plus la règle. Elle est interdite* si la peine encourue par le suspect n'excède pas six ans et un jour, sauf si le juge peut prouver que cela représente un risque pour la sécurité publique (et, dans ce cas, elle ne peut dépasser six mois). La détention provisoire est donc applicable aux seuls prévenus risquant une peine supérieure à six ans et un jour. Mais, dans ce cas, la nouvelle procédure institue un garde-fou en limitant sa durée à dix-huit mois (trente mois pour quelques cas spéciaux comme le terrorisme ou le trafic de drogue).

Des policiers mécontents

Appliquée dès la fin du mois d'avril, cette réforme a permis a quelque 5 000 prévenus (sur un total de 10 000) de recouvrer la liberté. De 22 500 à l'époque, la population pénitentiaire est tombée à *15 000 quatre mois plus tard. Pour* les milieux conservateurs, ces réformes ont certes abouti à ramener le calme dans les prisons, mais au prix d'une aggravation de l'insécurité dans les villes. A l'appui de leurs accusations, ils citent le pourcentage de « *rechutes* » : *environ 10 % des* condamnés et prévenus remis en liberté ont été repris aussitôt pour de nouveaux délits, essentiellement des attaques de banques ou des agressions.

Cette situation, doublée du mécontentement croissant des policiers – qui acceptent difficilement de *voir des suspects pris la main dans le* sac être remis immédiatement en liberté, – a conduit le gouvernement de M. Felipe Gonzalez à élaborer à la hâte un plan de sécurité qui a pris effet récemment. Essentiellement préventif, il se traduit par une plus grande présence policière dans les rues, notamment près des banques, des stations-service et des pharmacies, ainsi que durant la nuit.

Toutefois, dans l'immédiat, cette mesure ne suffira probablement ni à freiner la délinquance ni à tempérer les critiques de la droite. Mais de cela M. Ledesma n'a cure, même si ses nombreux ennemis qualifient sa politique d'« *angélique* ». « *Si, avec cette réforme, on a développé l'esprit et la lettre de la Constitution, il ne fait pas de doute qu'elle doit être considérée comme bonne et positive (...), et cela bien que, dans l'immédiat, il puisse se produire un accroissement de la délinquance* », déclarait-il récemment dans une interview à l'hebdomadaire *el Socialista*. Visiblement, M. Ledesma n'a pas la même conception de la justice que l'opposition de droite. – (*Intérim.*)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

SOCIÉTÉ

AU TRIBUNAL DE LYON

Vrais billets de loterie et faux gagnants pour frauder le fisc

De notre correspondant régional

Lyon. – On a ouvert le livre des records au tribunal correctionnel de Lyon. Record de *pévenus : cent vingt-six.* Record d'avocats : une quarantaine présents, lundi 17 octobre, pour les *premiers débats.* Record, aussi, des fraudes découvertes : 38 millions de francs, soit une *moyenne de plus de* 300 000 F soustraits au fisc par les inculpés. Un circuit de fraude *« monstrueux »* selon un magistrat qui a travaillé sur ces dizaines de dossiers apportés au tribunal dans deux immenses caisses.

Dès le début de l'interrogatoire des trois principaux inculpés, MM. Henri Bouttet, Maurice Marcelot et Joseph Sanchez-Ortega, le président Georges Riveslange a plongé dans cette abondante documentation placée derrière son siège pour tenter de faire le tri entre les « livres de caisse », les fiches mécanographiques, les bons de caisse, les « livres noirs » et les « brouillards de caisse ».

Le tribunal s'est accordé quatre semaines de débats pour démonter un *« circuit organisé de fraude fiscale dont le centre était la Société anonyme Bouttet ».* Une des fonctions de cette société était l'émission de billets de loterie nationale. Mais son activité occulte – le « blanchissement » en gros des fonds provenant des ventes sans facture de très nombreux commerçants et artisans – ne figurait pas, bien sûr, dans l'intitulé de sa raison sociale.

Les *prévenus se sont fait* prendre bêtement. M. Henri Bouttet, son adjoint Marcelot et le comptable Sanchez-Ortega ont été victimes d'un contrôle fiscal parisien. Un vérificateur s'est aperçu que, décidément, les billets de loterie nationale provenant des Editions Bouttet gagnaient très souvent. Dans le même quartier, celui du Sentier ; dans la même corporation, celle des commerçants ou artisans spécialisés dans l'habillement.

Le « rabatteur », M. Charles *Kulski, avait ses habitudes...* Aujourd'hui décédé, il va naturellement être accusé par les trois *complices de la Bouttet* S.A. *d'avoir empoché l'essentiel* des 2,5 % de « commission » que reversait chaque commerçant « *gagnant* » à la loterie. La « magouille » de Bouttet commençait à être très connue à Roanne, ville d'origine de cette société familiale. Connue au point d'arriver aux oreilles des policiers du cru.

On peut facilement imaginer la combinaison mise en place. Les commerçants ou les chefs d'entreprise sollicitaient de la Société Bouttet des attestations *de gains à des tirages réels, ou* encore un chèque correspondant à la fois aux sommes à blanchir ou à des lots réellement perçus. Les indélicats désireux de soustraire des gains illicites au fisc pouvaient aussi acheter de vrais billets de vrais gagnants. La Société Bouttet réglait parfois quelques cas de ce genre...

Des commerçants cachotiers

Pour toutes ces combines à grande échelle, il fallait malgré tout tenir une comptabilité. Ce sera celle des « brouillards de caisse » qui réglementaient les mouvements en espèces. Une comptabilité bien sûr reliée à d'autres documents en apparence licites avec chèques et numéros. Une fois le filon découvert, les enquêteurs n'avaient *plus qu'à retrouver les titulaires* des comptes bancaires : cent seize des cent vingt-six prévenus *ont d'ores et déjà reconnu les* faits.

Au cours de leur perquisition, les enquêteurs ont retrouvé dans les coffres des commerçants cachotiers moult lingots et bijoux. Ce coup de projecteur ne fait pas plaisir à tout le monde. Quelques prévenus se sont inquiétés de la présence de journalistes dans le prétoire. Entre les A comme Abray et les Z *comme Zelger, ils sont cent vingt* et un à craindre que leurs douteuses pratiques soient connues *du public, c'est-à-dire de leurs* clients.

CLAUDE RÉGENT.

● *Corruption à Marseille : une nouvelle inculpation.* – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon vient d'inculper M. Louis Nicollin, président du club de football Montpellier-La Paillade et P.-D.G. de la Société poitevine de nettoiement, de *« corruption passive »* à propos de l'affaire de pots-de-vin concernant le marché de ramassage des ordures ménagères de la ville de Marseille. Cette inculpation est la neuvième dans ce dossier, qui avait été ouvert le 24 juin dernier par l'inculpation et l'incarcération de MM. Elie-Robert Safrani, cinquante-huit ans, conseiller municipal (P.S.) de Marseille, et Louis Trémisi, quarante-cinq ans (*le Monde* daté 26-27 juin).

La chambre d'accusation de Dijon avait été désignée, le 12 juillet dernier, par la chambre criminelle de la Cour de cassation à propos de cette affaire de corruption dans les adjudications de marchés pour l'enlèvement des ordures ménagères.

● *Prisons : le congrès des exclus de la C.G.T.* – Les surveillants de prison affiliés à la Fédération nationale des personnels pénitentiaires et de justice, ont réuni leur premier congrès à Fresnes (Val-de-Marne), les 14 et 15 octobre. Cette fédération avait été exclue de la C.G.T., qui lui reprochait ses prises de position antigouvernementales, au mois de juillet (*le Monde* du 9 juillet, M. Henri Brunovic a été réélu secrétaire général de la fédération et M. Aimé Pastre, qui en était le président d'honneur, en redevient le président effectif. La nouvelle organisation affirme regrouper environ mille cinq cents surveillants sur environ douze mille. F.O. en revendique quatre mille six cents.

★ F.N.P.P.J., 47-49, avenue de la Liberté, 94260 Fresnes. Tél. (1) 661-01-80.



LA CARTE DES « SQUATTS » A PARIS

Quelque 480 immeubles sont illicitement occupés dans la capitale par 3 000 à 3 500 personnes, cette « squatterisation » touchant tous les arrondissements à l'exception des 6e, 8e et 16e, affirme, dans son mensuel d'information, la mairie de Paris.

Ces « squatts », qui trouvent leur terrain d'élection dans les quartiers *en voie de rénovation, dont tous les* immeubles vétustes n'ont pas encore été démolis, sont plus nombreux dans les 14e, 20e, 19e, 12e et 18e arrondissements.

Composée à 50 % d'Africains (le reste des occupants se répartissant entre Antillais, Européens et Maghrébins), cette population n'a cessé d'augmenter depuis deux ans. *« Au début de l'année 1981, le nombre des squatters ne dépassait pas 200 pour toute la capitale »*, souligne la revue de la Ville de Paris, selon laquelle certains « squatts » forment de véritables *« foyers de délinquance »* et constituent *« une grave menace pour l'ordre public et la sécurité des personnes »*.

● *« Etre juge demain ».* – Les Presses universitaires de Lille viennent de publier les actes d'un colloque organisé au mois de février par le Syndicat de la magistrature et l'université de Lille-III. Ce colloque international avait pour thème : « *Magistrature et démocratie en Europe* ». La plupart des contributions ont été réunies dans un volume de 496 pages intitulé *Etre juge demain.* Ces contributions sur le rôle et la place du magistrat dans la société sont présentées par M. Jean-Pierre Royer, professeur à la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille. Prix : 120 francs.

Les ennuis d'un facteur « gay »

Jugé, condamné, suspendu. Le facteur Yves L... n'arrête pas de comparaître devant des juges. Homosexuel, il n'a pas fini de payer sa faute.

ACTE I. – Le tribunal correctionnel de Grenoble condamne, le 9 décembre 1982, ce *« brigadier dans une unité roulante »* à un an de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve. La justice reproche à ce facteur de trente-sept ans un attentat à la pudeur. Yves L... s'est livré à des *« actes masturbatoires »* à trois reprises, en décembre 1981 et janvier 1982, sur la personne d'un garçon de dix-huit ans, soigné dans un institut médico-pédagogique.

A l'origine, les parents ont porté plainte et Yves L... a passé trois mois en prison. Les P.T.T. l'ont aussitôt suspendu de ses fonctions, réduisant son salaire mensuel à 1 861,40 F.

ACTE II. – La cour d'appel reconsidère l'affaire. L'attentat à la pudeur devient un outrage public à la pudeur, accusation moins sévère. Et si la cour maintient, le 22 juin dernier, la condamnation des premiers juges, elle l'adoucit tout de même en indiquant qu'elle ne figurera pas sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire. La cour d'appel ne veut pas accabler Yves L... Mais Les magistrats lui intiment l'ordre *« de subir un traitement médical approprié à son état ».*

Acte III. – Rien n'est fini. Le facteur L..., vingt ans d'ancienneté, *préposé dans l'Isère* et donnant toute satisfaction, est toujours privé de tournée. Jugé par la justice, *les P.T.T. veulent* le juger à leur tour. Les postes et télécommunications entendent faire appliquer une ordonnance du 4 février 1959, qui prévoit qu'un agent du service public condamné par un tribunal correctionnel ou une cour d'assises, doit passer en conseil de discipline...

Scène 1. – Les chefs de service d'Yves L... rédigent un rapport. Ils suggèrent six mois d'exclusion et une mutation pour ce facteur indigne.

Scène 2. – Yves L... comparaît à Paris devant le conseil central de discipline, assité de Me Francis Teitgen. Vendredi 14 octobre, le conseil rend son avis : deux mois de suspension, mutation. L'association des nouveaux « Gais P.T.T. » demande *aussitôt à être reçue au ministère.*

La scène 3 reste à écrire. C'est maintenant au ministre des P.T.T., M. Louis Mexandeau, de trancher et de signer l'arrêté disciplinaire.

LAURENT GREILSAMER.

DÉFENSE

LES ARMÉES SONT AUTORISÉES A UTILISER LES 15 MILLIARDS DE FRANCS « GELÉS » AU DÉBUT DE L'ANNÉE

Les crédits militaires – l'équivalent de 15 680 millions de francs, – qui avaient été mis en réserve en février dernier sur l'ordre du premier ministre, seront débloqués le 1er novembre prochain. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, vient de l'annoncer aux députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée.

En février (*le Monde* du 25 février 1983), M. Pierre Mauroy avait demandé, par lettre à son ministre de la défense, de réserver 20 % des autorisations de programme (1) inscrites au budget militaire pour 1983.

Pour le ministère de la défense, la somme mise ainsi en réserve ne portait que sur 15 680 millions de francs (soit 20 % des autorisations de programme) et elle n'était pas définitivement bloquée, étant entendu que ces dépenses d'équipement seraient engagées après le *1er novembre*, sur l'initiative du ministre de la défense.

En annonçant aux députés que les crédits « régulés » en 1983 seront débloqués à la date prévue, M. Hernu a indiqué que M. Mauroy avait donné sa garantie qu'il n'y aura pas d'annulations de paiement en 1984, pour les dépenses d'équipement, afin de respecter les programmes prioritaires de la loi de programmation militaire 1984-1988.

(1) Les autorisations de programme, ultérieurement converties par des crédits de paiement, fixent le montant maximum des commandes qui peuvent être lancées et dont la réalisation s'étend sur plusieurs budgets annuels.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Pannella perd son procès contre « le Monde »

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a débouté, lundi 17 octobre, M. Marco Pannella de son action en diffamation contre *le Monde.* M. Pannella, secrétaire général du parti radical italien, député de son pays et député au Parlement européen, reprochait au *Monde* d'avoir, dans son numéro du 23 février 1982, intitulé : *« Les nouveaux amis de M. Pannella »*, une dépêche de l'A.F.P. faisant état de sa présence et de son intervention à Rome au congrès du mouvement social-italien (M.S.I.), le parti d'extrême droite de M. Georgio Almirante. Il voyait dans ce titre une atteinte à son honneur et à sa considération, car, soutenait-il, c'était une façon de faire croire qu'il adhérait aux idées du M.S.I. Me Yves Baudelot avait plaidé pour *le Monde* que ce titre n'était rien d'autre qu'ironique.

Le jugement rendu déclare notamment : *« Si le caractère ironique de ce titre ne saurait être nié, si M. Pannella ne partage pas les opinions du M.S.I. et si ses idées sont diamétralement opposées, il n'en demeure pas moins que ce parti a une existence légale (...) Prétendre que M. Pannella devient l'ami du M.S.I. même si se trouve mentionnée incidemment. dans le corps de l'article, la tendance néo-fasciste de ce parti, peut ne pas être agréable au plaignant, froisser sa susceptibilité. Il n'u a pas pour autant l'imputation d'un fait attentatoire à son honneur ou à sa considération, qui doit être apprécié* « in abstracto », *sans avoir à tenir compte de la conception personnelle et subjective de celui qui se prétend diffamé. »*

« JE PRÉFÈRE LOUER A UN HOMME... »

Partant certainement du (bon) principe qu'une femme ne doit pas être cantonnée dans des tâches ménagères, l'employé (le patron, peut-être ?) d'un magasin de location d'outillage de l'avenue du Maine (Paris-14e) a refusé catégoriquement de louer une ponceuse à parquet à une collaboratrice du *Monde.*

Ayant sans doute jaugé d'un coup d'œil (sur quels critères ?) les capacités physiques et intellectuelles de l'utilisatrice éventuelle, il précisa avec assurance : *« Je préfère louer à un homme ! »*

Existerait-il donc un « permis [sexiste] de poncer » ? Si oui, le... parquet veille sûrement à la stricte délivrance d'un tel document. Si oui, il conviendrait d'en informer les associations de consommateurs et d'inciter les constructeurs à... « plancher » sur la question et à réaliser enfin un modèle pouvant être mis entre toutes les mains de femmes. Celles-ci *n'auraient* alors qu'à s'en louer...

J.-P. COLIGNON.

SOIXANTE-DIX PAKISTANAIS « CLANDESTINS » ARRÊTÉS A VERSAILLES

Les policiers de Versailles (Yvelines) ont arrêté, mardi 18 octobre, en fin de matinée, un groupe d'environ soixante-dix Pakistanais. Le bruit ayant couru parmi les ressortissants de ce pays demeurant dans la région parisienne qu'il était plus facile à Versailles qu'ailleurs d'obtenir des papiers en règle, ils avaient afflué en grand nombre en début de matinée au siège de la direction du travail des Yvelines, au bureau des étrangers de la préfecture et même au commissariat central de Versailles.

Sur ordre du procureur de la République, indique la préfecture, la police a procédé à leur arrestation en vue de vérifier leur identité. Après ce contrôle, ceux qui n'étaient pas en règle devaient être traduits devant le tribunal de Versailles, selon la procédure de comparution *immédiate (ex-flagrants délits).*

Le cas échéant, les magistrats devaient décider de la reconduite à la frontière de ces « clandestins ».

Le tribunal accepte les chèques libellés en breton

Poursuivi par la S.N.C.F. pour défaut de titre de transport, un ingénieur de Rennes, M. Gilles Bernard, a été relaxé, lundi 17 octobre, par le tribunal d'instance de cette ville. Le 4 septembre 1982, M. Bernard avait demandé à la gare de Rennes un billet pour Paris, qu'il payait par chèque. Mais son chèque étant libellé en langue bretonne, l'employé l'avait refusé. M. Bernard avait malgré tout pris son train, muni de son seul chèque. *« Défaut de titre de transport »*, avait estimé la S.N.C.F., qui porta le litige en justice.

Lors du débat, le 19 septembre, M. Bernard et son avocat avaient fait valoir qu'il était depuis longtemps en usage dans l'administration d'accepter les chèques rédigés en breton et que la S.N.C.F., elle-même, avait déjà délivré des titres de transport payés de cette manière.

Le jugement a admis ces arguments. *« La S.N.C.F.*, dit-il, *ne peut prétendre poursuivre M. Bernard pour défaut de titre de transport qu'elle a indûment refusé. »* Il ajoute : *« En rendant le paiement impossible, elle s'est mise dans son tort, puisque l'encaissement du chèque pouvait avoir lieu, l'usage en la matière voulant que les banques acceptent les chèques libellés en langue bretonne. »* – (Corresp.)



SPORTS

LA BAULE-DAKAR A LA VOILE

Le catamaran *Jet-Services* a pris le meilleur départ

De notre envoyé spécial

La Baule. – *Le port de plaisance de La Baule-Pornichet s'est* réveillé, lundi 17 octobre, avec son visage des lendemains de tempête. Tôt le matin, les cantonniers s'affairaient à déblayer le sable accumulé sur la chaussée. L'unanimité était enfin revenue entre le comité de course et les skippers des vingt-cinq bateaux engagés dans la deuxième édition de La Baule-Dakar : la forte brise de force 5 (30 à 40 km/h) n'empêchait plus de départ.

Pour les Baulois, agglutinés dès 9 heures du matin sur les rochers délimitant l'entrée du port, le spectacle le plus attendu n'était pas celui de la régate de départ, mais celui du remorquage, à travers cet étroit goulet (un peu plus de 20 mètres), de bateaux dont la largeur peut atteindre 15 mètres (c'est le cas, par exemple, pour *William-Saurin*). Ce ballet des remorqueurs et des Zodiacs allait durer plus de quatre heures, repoussant le départ à 14 heures.

L'accident qui avait été évité pour la sortie du port n'était en fait que repoussé. Une manœuvre mal interprétée du catamaran *Royale*, une erreur d'appréciation se traduisant par un refus de priorité du trimaran *Biotherm*, et ces deux dévoreurs d'océan, très malhabiles quand il s'agit d'évoluer à vitesse réduite dans un espace restreint, entraient en collision vingt minutes avant le départ. Au large le catamaran *Jet-Services* passait en tête la deuxième bouée de la régate côtière – devant *Umupro-Jardin, William-Saurin, Elf-Aquitaine* et *Fleury-Michon.*

Trois fortunes de mer

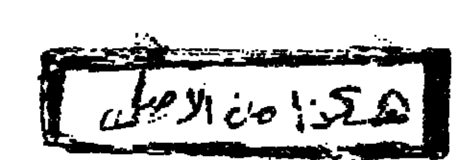
Après trois années de compétition avec le trimaran *Royale*, soldées par une deuxième place *dans la première édition de* La Baule-Dakar, puis par une série de déboires liés à des ennuis techniques, Loïc Caradec et Philippe Facque ont opté, à leur tour, pour un catamaran. Malgré un démâtage, le 2 octobre, qui, faute de temps pour un changement, les a conduits à manchonner leur mât coupé en trois morceaux, les navigateurs de la Trinité-sur-Mer étaient au départ avec le plus grand catamaran existant en France : 22,60 mètres de long, 12,30 mètres de large et un mât *de 26 mètres,* supportant une grand-voile de 130 mètres carrés et un spinnaker de 470 mètres carrés. Avec ses coques en fibre de carbone et Kevlar, ce nouveau bicoque, construit aux chantiers Multiplast de Nantes sous la direction de Gilles Ollier, ne pèse pourtant que 7,5 tonnes. Le financement des coûts de construction (2,5 millions de francs), l'entretien et le programme de courses sont couverts par le commanditaire.

A La Baule, *Royale* a néanmoins dû partager son succès de curiosité avec *Région-de-Picardie*, un autre catamaran nouveau-né. Dessiné par Gino Morelli, *un jeune architecte* américain spécialiste des petits bicoques de vitesse, ce voilier hors du commun a impressionné les observateurs par ses formes basses et étroites qui lui permettent un exceptionnel rapport poids-dimensions : 4,5 tonnes pour 18,5 mètres de long, 11 mètres de large, avec un mât de 22,30 mètres. Pour le financement, Alain Petit-Etienne, le skipper, a dû vendre le bateau de son école de croisière et a su intéresser à son projet Michel Liot, le directeur de l'entreprise Launet, une société de Crillon (Oise) spécialisée dans la *construction de bâtiments industriels* qui a étendu ses activités aux constructions navales. Lui-*même passionné de voile, Michel* Liot a vendu à son tour son monocoque de compétition et a vu dans cette aventure un bon moyen de promouvoir la réalisation par sa société de catamarans pour la pêche côtière.

Grâce à la collaboration bénévole d'anciens élèves de l'école de croisière, le coût de la construction n'a pas atteint les 2 millions de francs, malgré l'utilisation de tissus de carbone et de Kevlar pour les coques. Les frais d'inscription, d'assurance, de maintenance et le salaire de l'équipage devraient être couverts par une aide de 400 000 F du conseil régional de Picardie.

L'aventure la plus insolite est pourtant celle de Vincent Lévy. Pour trouver un bon commanditaire, ce Parisien de vingt-quatre ans pensait qu'il valait mieux se présenter avec un bateau déjà réalisé. *Un héritage familial* et le concours d'amis associés à son projet l'ont incité à se lancer, sous un hangar loué, dans la construction d'un trimaran à plans porteurs (hydrofoils) de 15,24 mètres, dessiné par l'architecte marseillais Marc Van Peteghen, de conception assez semblable à celle du *Paul-Ricard* d'Eric Tabarly. Dans l'attente d'un commanditaire, Vincent Lévy avait décidé de baptiser son bateau *Gérard-Lambert*, du nom de l'infortuné héros d'une chanson de son ami Renaud. Cette initiative ne lui a, semble-t-il, pas porté chance : il est le seul à avoir pris le départ sans commanditaire.

GÉRARD ALBOUY.



MÉDECINE

CANCERS DES VOIES AÉRODIGESTIVES ET MALADIES PROFESSIONNELLES

« Qu'est-ce qu'on respire comme saletés ! »

Chalon-sur-Saône. — L'affiche, anonyme, haineuse, est placardée çà et là dans le centre-ville. Sur fond blanc, en lettres rouges qui, graphiquement, dégoulinent de sang, elle proclame :

« Cancer
Généralisé
Travail ».

Ce qui a provoqué cette affiche, c'est une campagne de la C.G.T. qui établit un lien de cause à effet entre la mortalité par cancer des voies aérodigestives, constatée chez le personnel ouvrier de l'usine Creusot-Loire de Chalon-sur-Saône, et les conditions d'hygiène, de sécurité et de travail qui prévalent dans l'établissement bourguignon spécialisé dans la chaudronnerie.

La Fédération des travailleurs de la métallurgie (F.T.M.-C.G.T.) et ses sections locales ont constitué un dossier qui, pour le moins, impressionne : depuis le début de l'année, dix salariés en activité dans cette usine (qui compte environ onze cents personnes dont sept cents ouvriers) sont décédés d'un cancer des voies aérodigestives et, de « mémoire ouvrière », selon l'enquête du syndicat, une trentaine de soudeurs, mouleurs, chaudronniers, ont succombé à cette maladie depuis 1976. A longueur de journée, affirme le document cégétiste, on respire, dans les ateliers, des poussières carcinogènes de nickel et de chrome provenant du travail sur des produits inoxydables utilisés pour la fabrication d'équipements de centrales nucléaires.

Cette usine de Creusot-Loire, qui a pratiquement les pieds dans la Saône, avec ses bâtiments de brique rouge en accent circonflexe, est tout sauf une maison de verre.

De notre envoyé spécial

« Circulez, il n'y a rien à voir », c'est dans cet esprit que la direction a répondu par téléphone à notre demande de visite, renvoyant à un communiqué de presse, qui déclare notamment : *« A notre connaissance, aucune étude scientifique sérieuse, française ou étrangère, n'a établi de relation de cause à effet entre le soudage et la mortalité par cancer. »* M. P. Chambrion, chef adjoint du service du personnel, ajoute, toujours par téléphone : *« Le dossier de la C.G.T. a une apparence mais pas de consistance. »* Le tribunal de Chalon-sur-Saône en a également jugé ainsi — avec une célérité inhabituelle, — en déclarant irrecevable une plainte contre X... déposée le 30 septembre par la C.G.T. pour homicide involontaire. Le syndicat a interjeté appel et la cour de Dijon devra se prononcer.

Mises en demeure

Bien entendu, à l'approche des élections à la Sécurité sociale, on peut tout soupçonner : au cours d'une conférence de presse récemment réunie à Paris, M. Serge Lelay, secrétaire fédéral de la F.T.M.-C.G.T., a clairement dit que, *« dans leur vote du 19 octobre »*, les salariés *« ne sauraient oublier »* l'action menée par la centrale de Montreuil *« pour faire respecter la législation en vigueur »* en matière de santé.

Mais ce n'est pas la première fois que les responsables cégétistes attirent l'attention sur les *« nuisances du soudage »*. Et surtout, la caisse régionale d'assurance-maladie et l'inspection du travail de Chalon-sur-Saône ont adressé des mises en demeure à la direction de cet établissement de Creusot-Loire pour que soit installé dans les ateliers un système efficace d'évacuation des poussières et des fumées.

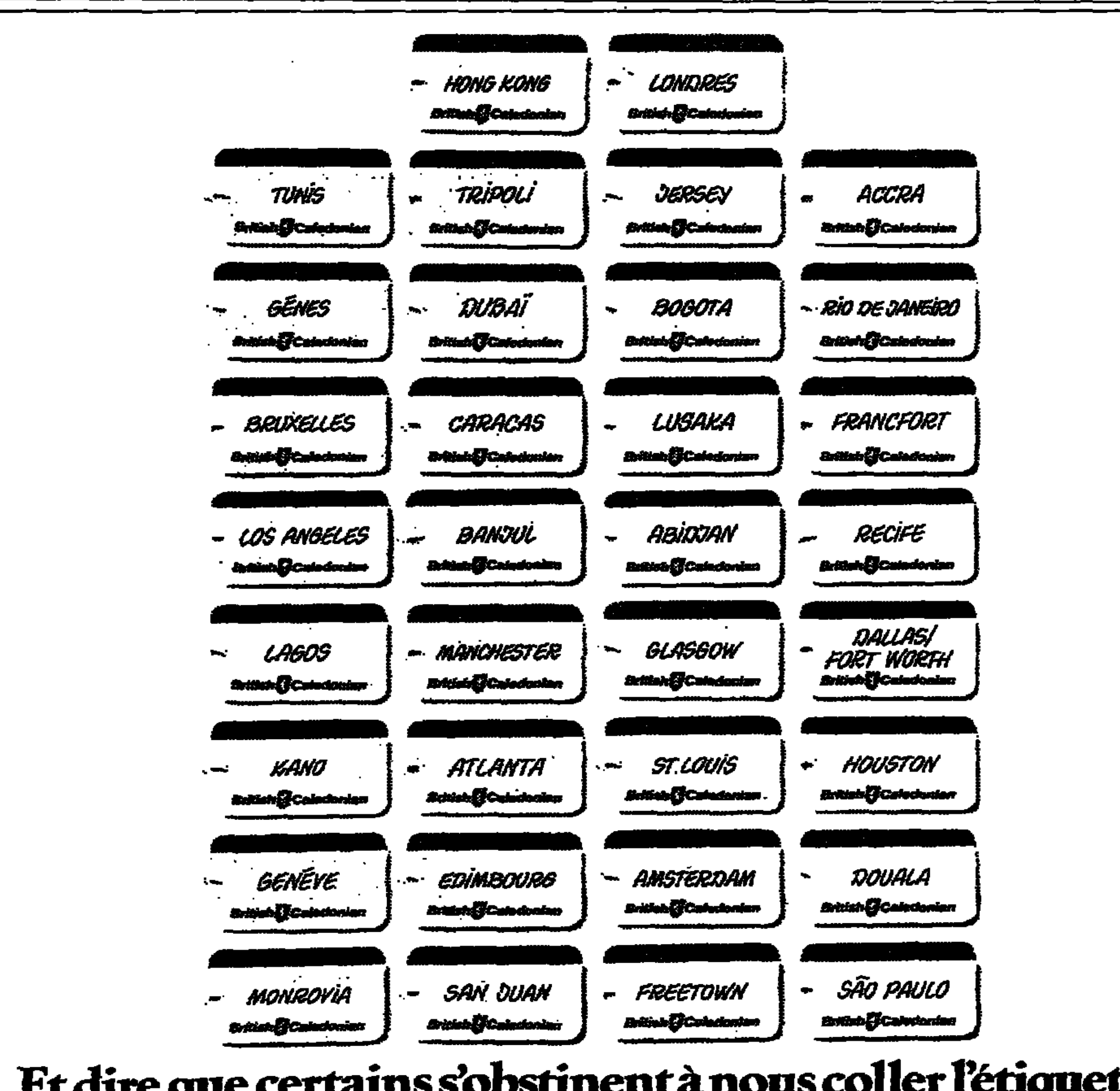
Dans un rapport daté du 5 août dernier, M. Y. Jorand, inspecteur du travail, enjoint de faire placer aux postes de soudure manuelle *« un entonnoir (en matériau souple) à l'entrée des gaines d'aspiration »*, ainsi qu'un *« filtre des fumées de soudage à la sortie de l'aspiration »*. Cette mise en demeure s'appuie sur l'article R. 232-12 du code du travail — également mis en avant par la C.G.T. lors du dépôt de sa plainte — qui dispose : *« Les poussières ainsi que les gaz incommodes, insalubres ou toxiques doivent être évacués directement en dehors des locaux de travail au fur et à mesure de leur production. Les buées, vapeurs, gaz, poussières légères doivent être évacués par des hottes avec cheminées d'appel ou par tout autre appareil d'élimination efficace. »*

Le directeur de l'usine, M. Guy Colmant, a explicitement reconnu le bien-fondé des observations de l'inspecteur du travail. Ce dernier lui ayant donné l'ordre de réaliser ces installations *« dans un délai de deux mois »*, il a demandé, dans une lettre datée du 25 août, une « prolongation » en raison *« de l'importance et des difficultés du problème à résoudre »*. Pas étonnant, dans ces conditions, que la visite de l'entreprise soit interdite à la presse, et force est de croire ce groupe de soudeurs et de meuleurs interrogés aux portes de l'usine : *« Qu'est-ce qu'on respire comme saletés ! »*

De là à établir un lien direct avec la mortalité par cancer des voies aérodigestives, il y a un pas que la C.G.T. a franchi, en s'appuyant, selon M. Michel Gane, secrétaire de l'union départementale de Saône-et-Loire, sur des travaux de l'Institut Pierre-et-Marie-Curie, relatifs au meulage inoxydable. La direction de Creusot-Loire elle-même a demandé à un médecin du travail de Chalon-sur-Saône, le docteur Jean Lecoignard, une étude épidémiologique, dont les *résultats ne seront pas connus* avant la fin de l'année prochaine. Au printemps dernier, lors d'une réunion du comité d'établissement, le praticien avait indiqué, en réponse à une question, qu'il avait décelé des *« anomalies »* dans les examens pneumologiques sans pouvoir *« déceler leurs origines »*.

« D'une manière générale, dit M. Denis Martin, délégué syndical C.G.T. de l'établissement de Creusot-Loire, *les médecins sont obnubilés par le tabagisme et l'alcoolisme, sans vouloir chercher d'autres causes. Nous, nous disons qu'il y a synergie. Et même : parmi les camarades décédés cette année, il y avait des non-fumeurs et des non-buveurs. Pour nous, la prévention, c'est s'attaquer aux causes. Pour trop de médecins, c'est le simple dépistage. Nous voulons, au moins dans un premier temps, que le cancer des voies aérodigestives qui frappe les travailleurs soumis aux nuisances du soudage soit reconnu comme une maladie professionnelle, ce qui permettrait de mieux indemniser les familles. »*

MICHEL CASTAING.



SCIENCES

POUR L'INFORMATION DU PUBLIC

Des scientifiques tiendront « boutique » dans sept villes de France

Avant il y avait le savoir, le savoir-faire et le faire savoir. Désormais, les *scientifiques auront une* mission supplémentaire : être à l'écoute du public. Inaugurées lundi 17 octobre, les premières *« boutiques »* de sciences se proposent d'*« ouvrir les laboratoires scientifiques au public le plus large en lui permettant d'avoir accès à des prestations et des connaissances scienfifiques en rapport avec ses propres préoccupations »*.

En fait, il s'agit ni plus ni moins, selon le président de la fédération des boutiques de sciences, M. John Stewart, de *« changer la communication entre les sciences et la société et d'instaurer un nouveau type de dialogue qui n'aille plus des chercheurs vers le public mais du public vers les chercheurs »*. Deux exemples : la fourniture d'informations sur des activités de soudage et les maladies professionnelles qu'elles pourraient induire, ou des informations pour aider de jeunes agriculteurs à s'installer.

Lieu d'accueil avant tout, les boutiques n'ont pas pour rôle de prendre en charge la totalité du problème scientifique qui leur est soumis, mais de débloquer une situation en traduisant en termes scientifiques la demande du public, en servant de relais entre cette demande et les laboratoires capables de la satisfaire.

Particuliers, associations, organisations syndicales, petites et moyennes entreprises sont donc les bienvenus dans les sept boutiques qui viennent de s'ouvrir à Grenoble, à Lille, à Lyon, à Marseille, à Paris, à Strasbourg et au Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), grâce aux interventions — tardives — *(130 000 F pour chacune d'elles)* allouées par an par différents organismes et ministères.

Leur création en France n'a été rendue possible que grâce à la ténacité d'un certain nombre de bénévoles qui, bien avant l'heure, ont « tenu boutique » pour répondre à l'appel du public. Dans ce domaine, ils n'ont fait d'ailleurs que reprendre une initiative des Néerlandais, dont les boutiques de sciences recueillent, bon an mal an, une centaine de demandes.

J.-F. A.

GRENOBLE : Association pour une boutique de sciences à Grenoble. Palais de l'université, 2, rue Général-Marchand, 38000 Grenoble. Tél. (76) 51-17-04.

LILLE : ALIAS, Maison de la nature et de l'environnement, 2, rue Claude-Bernard, 59000 Lille. Tél. (20) 52-67-27.

LYON : Boutique de sciences de Lyon, 61 bis, cours de la République, 69100 Villeurbanne.

MARSEILLE : Boutique de siences 13. Université de Provence, 3, place Victor-Hugo, 13331 Marseille, cedex 03. Tél. (91) 95-90-71 poste 519.

PARIS : Boutique de sciences de Paris-Jussieu, 2, place Jussieu, 75251 Paris, cedex 05. Tél. (1) 336-25-25 poste 46.21.

SEINE-ST-DENIS : Atelier travail-environnement-santé 93, chez Jean-Paul Roux-Fouillet. Appt 96, 11, avenue Faidherbe, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.

STRASBOURG : Boutique de sciences en Alsace. Maison de l'innovation, 2, rue Brûlée, 67000 Strasbourg. Tél. (88) 22-32-19.

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Des fossiles vieux de 165 millions d'années

Jusqu'au 2 janvier 1984, à Paris, le Muséum national d'histoire naturelle présente, avec le concours du Crédit du Nord, des fossiles de reptiles, de poissons, d'invertébrés et de plantes, qui proviennent tous du gisement paléontologique de Canjuers (Var) (*le Monde* du 29 juin) et dont certains remontent à 165 millions d'années.

La pièce la plus rare est, sans nul doute, un *Compsognathus*, petit dinosaure de la taille d'un dindon, dont on connaît un seul autre spécimen découvert au siècle dernier en Bavière. Les visiteurs seront peut-être déçus par la petitesse du *Compsognathus*. Ils ne le seront pas par le *Steneosaurus*, un grand crocodile long de 3,60 mètres, qui nous est *parvenu intact, du bout de son* museau, effilé comme celui d'un gavial, à la pointe de la queue.

D'autres reptiles sont très curieux : le *Pleurosaurus*, mince et étiré comme une anguille, a des pattes, mais tellement réduites, surtout les pattes avant, qu'il ne pouvait sûrement pas marcher. Sa queue est interminable : elle représente à elle seule près des deux tiers du mètre et demi de l'animal entier et devait être, pour la nage, une très efficace godille.

Les poissons sont très divers : on a trouvé à Canjuers aussi bien des cœlacanthes (dont le plus complet a été découvert au mois d'août) que des poissons cartilagineux (comme le sont les requins actuels) et des poissons osseux. La plupart ont les mâchoires bien garnies de dents : dents pointues pour aggripper leurs proies ou dents en pavé pour broyer crustacés ou coquilles.

L'exposition préparée par M. Léonard Ginsburg, sous-directeur au Muséum, et par Mme Sylvie Wenz, chargée de recherche au C.N.R.S., comporte aussi neuf tableaux qui devraient répondre aux questions sur l'historique des découvertes à Canjuers, les processus de la fossilisation, le temps et l'âge des roches, le métier de paléontologue, le site même de Canjuers et son paléo-*environnement*, la richesse et la diversité de la faune, des poissons, le mode de vie du crocodilien, l'évolution des dinosaures.

Y. R.

★ Galerie de paléobotanique, Jardin des Plantes, Paris 5e. L'exposition est ouverte de 10 heures à 17 h 30, sauf le mardi. Entrée : 12 F.

● *Un nouveau président de l'A.I.E.A.* — M. Roberto Rosenzweig-Diaz, gouverneur délégué du Mexique, a été élu, lundi 17 octobre, président du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (A.I.E.A.) à *Vienne* (Autriche). Les nouveaux vice-présidents sont M. André Ernemann (Belgique) et M. Ivan Pandev (Bulgarie).

régions

Bretagne

Alerte aux nitrates

Brest. — « *Si la situation ne change pas d'ici à 1985, un tiers des prises d'eau qui alimentent la Bretagne devront être supprimées.* » Ce cri d'alarme est lancé par un groupe écologiste, l'Association pour la protection et la promotion des salmonidés en Bretagne (A.P.P.S.B.).

Depuis sa création en 1969, les buts de l'association ont été modifiés. « *Au départ*, affirme M. Jean-Claude Pierre, son président, *nous voulions repeupler les rivières. Mais, en étudiant les pollutions dont elles sont victimes, nous en sommes venus à contester un mode de croissance économique.* »

De notre envoyée spéciale

Selon l'A.P.P.S.B., chacun pollue à sa manière : ici, c'est un artisan ébéniste qui jette à la rivière des tonnes de sciure de bois (traité) ; là, un garagiste qui se débarrasse de ses détritus dans la cour d'un voisin ; *plus loin, c'est un maire qui installe* une décharge publique à proximité d'un ruisseau, etc.

Mais en Bretagne, c'est l'agriculture intensive qui pollue le plus. « *L'idéal est de produire toujours davantage, sans se soucier des conséquences sur l'environnement*, affirme l'association. *On veut, par exemple, produire 100 quintaux de blé, élever plus de deux bovins à l'hectare. Les engrais utilisés fragilisent les plantations en les « poussant ». Il faut parfois sept traitements chimiques pour une production ; c'est un cercle vicieux. Le remembrement aboutit à une érosion qui pollue les rivières puisque la terre qui les envase est contaminée par les nitrates. Et la production intensive entraîne des excédents qu'il faut détruire.* »

Les conséquences de toutes ces pollutions peuvent être mesurées. Chacun connaît l'envasement du *Mont-Saint-Michel, l'envahissement* par des algues vertes de certaines plages, l'interdiction de commercialiser des coquillages sur des kilomètres de côtes, cet été. Les « points noirs » bretons ne se comptent plus : dans la vallée de l'Odet, qui alimente Quimper, les fosses à lisier sont déversées dans la rivière. Dans la région de Bannalec, l'activité industrielle a abouti à la disparition de quatorze ostréiculteurs. Le laboratoire de poulets de Briec a fait disparaître trente espèces de poissons. Deux cents décharges publiques ont été dénombrées dans le bassin de l'Odet, qui alimente Briec. Jusqu'aux directions départementales de l'équipement qui utilisent du 2.4.5. T, un défoliant contenant de la dioxine pour supprimer les mauvaises herbes le long des routes !

La plus grande retenue d'eau de Bretagne, celle de Guerlédan (55 millions de mètres cubes) souffre d'eutrophisation (1), de même que la *rivière qui alimente* Saint-Brieuc et sur laquelle, pour venir à bout du phénomène, on a pulvérisé du nitrate de cuivre... qui paralyse le métabolisme de certains animaux marins. A Carantec, l'utilisation de l'eau du robinet pour les biberons a été interdite à cause de leur teneur *en nitrates. Pour le seul département* des Côtes-du-Nord, ce taux a doublé en quelques années.

L'alternative emploi-pollution

Les normes de l'Organisation mondiale de la santé ne pourront être respectées pour un tiers des prises d'eau alimentant la région d'ici à deux ans. La frange littorale contient cent vingt fois plus de nitrates que les monts d'Arrée en centre Bretagne. Quant aux pisciculteurs (la Bretagne fournit 50 % des truites françaises), le taux d'éclosion des œufs est passé de 98 % à 50 %. Mais le nitrate est une pollution « propre », qui ne mobilise pas les consommateurs : il est invisible.

Il ne s'agit pas pour l'association d'accuser les agriculteurs, prisonniers d'un système économique, mais d'en dénoncer les excès et les conséquences. « *Si cela continue*, affirme M. Jean-Claude Pierre, *nous aurons des fleuves de lait excédentaire et les vaches boiront de l'eau d'Evian.* » Certains paysans bretons *mettent eux-mêmes en cause* l'élevage hors sol, qui oblige les pays en voie de développement à exporter le soja dont ils ont besoin, et même l'usage des produits chimiques, qui condamne les sols à long et moyen terme.

L'association refuse l'alternative : emploi-pollution. « *Combien d'emplois aurait-on pu créer si les résidus des activités humaines étaient recyclés ? Si le lisier était utilisé par exemple pour le chauffage ? Que fera-t-on demain si l'eau ne peut plus être utilisée pour l'industrie, la pisciculture, l'ostréiculture, les activités de loisirs ?* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Développement excessif d'algues entravant l'oxygénation de l'eau.

A Brest

LES CLIENTS RACHÈTENT LE BAR

(De notre envoyée spéciale.)

Brest. — Qu'un bar mis en liquidation judiciaire soit racheté et rouvert, l'affaire est fréquente. Mais que ce même bar soit racheté par... sa clientèle est *moins* banal.

Tout a commencé il y a six mois. Le Triskell à Brest était connu des musiciens, qui venaient fréquemment y jouer un air, et par les boulistes qui occupent en permanence la place Guérin toute proche. Racheté, il périclita et fut remis en vente. La clientèle du Triskell craignait que l'« esprit » du bar ne soit plus respecté par le nouveau propriétaire. Une seule solution : racheter le fonds de commerce.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Une S.A.R.L. fut constituée, chaque actionnaire apportant 5 000 francs. Ils sont quatorze aujourd'hui. Un gérant fut nommé, un barman choisi. Les actionnaires mirent la main à la *pâte pour remettre le* bar en état. Le 23 septembre, le petit bar ouvrait à nouveau ses portes. Le pari était gagné. Les clients et les musiciens sont revenus, et « *il y avait tellement de monde le jour de l'ouverture que des consommateurs durent boire dehors* ».

M.-C. R.

La conférence de Saint-Malo

UN PREMIER PAS VERS L'EUROPE DES RÉGIONS

(De notre correspondant.)

Rennes. — C'est à Saint-Malo, où elle avait été créée en juin 1973, que la Conférence des régions périphériques maritimes (C.R.P.M.) a célébré, du 3 au 6 octobre, son dixième anniversaire en présence de deux cent cinquante délégués représentant les soixante et une régions membres de cette organisation, qui veut donner aux régions un rôle actif dans l'Europe.

La notion de « périphérie » est aujourd'hui prise en compte par les institutions de la C.E.E., et la charte européenne du littoral préparée par la C.R.P.M. a été adoptée le *18 juin 1982 par le Parlement* européen. En revanche, la notion de région demeure étrangère aux instances européennes, alors que la crise économique accentue les déséquilibres entre les régions « centrales » et les régions « périphériques ». Les écarts de niveau de vie entre les zones les plus riches et les zones plus pauvres *ont doublé* en dix ans.

Souvent critiquée au cours de la conférence de Saint-Malo, la commission des Communautés européennes a proposé, par la voix de M. Renski, directeur de la politique régionale, le financement conjoint de politiques de développement par le biais de contrats intitulés « Europe-Région ». Dans la déclaration finale adoptée à l'unanimité, les délégués ont affirmé : « *La participation des nouvelles instances régionales est indispensable pour combler un vide dangereux entre les mécanismes lointains de la communauté européenne et les réalités vécues sur le terrain qui ont été presque totalement oubliées dans une vision abstraite du marché commun.* » Pour la C.R.P.M., en effet, « *tout se passe aujourd'hui comme si l'Europe n'avait pas de régions* ». Un thème qui sera évoqué, fin janvier 1984, lors de la conférence des régions organisée à Strasbourg par le Parlement européen sur « Le rôle des régions dans la construction d'une Europe démocratique ».

CHRISTIAN TUAL.

Poitou-Charentes

A Rochefort

Colbert et la mer

Tout ce que le monde maritime *rassemble de sommités* s'est retrouvé à Rochefort les 17 et 18 octobre pour le colloque consacré à « Colbert et la mer » *à l'occasion du tricentenaire de la* mort de l'illustre ministre de Louis XIV. Et au-delà de l'intérêt culturel, historique et économique des échanges *de vue qui de*vrait préfigurer la création dans cette ville d'un centre national de rencontres sur la mer, ce colloque s'inscrit, *comme le soulignent* les organisateurs, dans une perspective ambitieuse : « *Apprendre ou réapprendre aux Français que la France, avec ses DOM-TOM, est une grande nation maritime* »,... même si le ministère de la mer s'est transformé en mars dernier en secrétariat d'Etat auprès du ministre des transports.

Rochefort est née au dix-septième siècle de la volonté personnelle de Colbert... parce que la place forte voisine de Brouage, sise au milieu des marais, commençait à s'envaser. Objectif de la « ville nouvelle » de Rochefort, située en amont sur la Charente, à 15 kilomètres de l'embouchure, donc bien protégée du feu des canons anglais : *servir* de site pour un puissant arsenal. Le dernier navire en est sorti en 1926, mais on songe aujourd'hui *à remettre en état, pour y* exposer des bâtiments de commerce ou militaires particulièrement représentatifs d'une époque, l'une des plus anciennes formes de radoub maçonnées du monde, construite de 1669 à 1671, qu'envahissent les roseaux.

Avec la restauration de la Corderie royale, qui abrite le Conservatoire du littoral, avec le parc de Charente et ses célèbres bégonias, avec les bords marécageux du fleuve langoureux, avec le charmant Hôtel de Cheusses, où est installé le musée de la marine, *avec la maison de Pierre* Loti surchargée de souvenirs étonnants (et par exemple le fumoir oriental), avec son théâtre *bleu et or, Rochefort tient autant* de la ville écrin que de la place forte militaire ou de la cité industrielle.

Et Rochefort se souvient aussi — et le dit à ses hôtes — que si elle a vu le jour, c'est parce que Brouage, non loin de là, devenait *progressivement forteresse* enfermée dans les terres, telle Aigues-Mortes, inutile donc pour les marins.

Aujourd'hui les visiteurs de Brouage qui gravissent les murs d'enceinte de la ville endormie ont bien du mal à distinguer, à l'horizon, les rivages marins des eaux saumâtres des canaux de drainage. Une plaque leur rappelle le temps des amours impossibles entre Louis XIV et Marie Mancini, la nièce de l'inflexible Mazarin :

C'est par cet escalier de [pierre que Marie
Montait pour entrevoir la mer [dans le lointain,
Et pleurer tristement sur le cruel [destin
Qui ne veut pas qu'un Roi par [amour se marie.

Comme le révèle aujourd'hui, non sans humour, un haut fonctionnaire du département : « *Déjà à l'époque, voyez-vous, le pouvoir exilait en province ceux ou celles qui à Paris pouvaient contrarier ses plans.* »

F. GROSRICHARD.

A TRAVERS LA FRANCE

Le cœur et le beffroi

La région Nord-Pas-de-Calais lance une « opération séduction » sur les antennes de la télévision nationale. Depuis le 14 octobre et pendant un mois, FR 3 diffuse un spot publicitaire de trente secondes.

Trente secondes pour convaincre que le Nord ne se résume pas aux *terrils, aux pavés et à la pluie. Trente secondes pour* montrer les atouts d'une région avec son industrie, sa technologie, mais aussi ses charmes, son âme et son cœur.

Un cœur, un beffroi : l'emblème du Nord-Pas-de-Calais a déjà été *diffusé à quatre cent mille exemplaires sur un petit autocollant. — (Corresp.)*

Les bons conducteurs de la Creuse

Les statistiques sont formelles : les Parisiens pulvérisent les records en matière d'accidents de voiture... Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), la fréquence des accidents matériels *et corporels provoqués par les automobilistes de la région parisienne* se situe à 48 % au-dessus de la moyenne nationale.

D'une façon générale, on observe que les conducteurs des départements à forte concentration urbaine causent le plus d'accidents. Le nombre des véhicules en circulation et celui des déplacements ne sont sans doute pas étrangers au phénomène. Ainsi, dans le Rhône et dans les Alpes-Maritimes, la fréquence des accidents est supérieure de 35 % à la moyenne, elle l'est de 31 % dans les Bouches-du-Rhône (mais de 45 % à *Marseille même*).

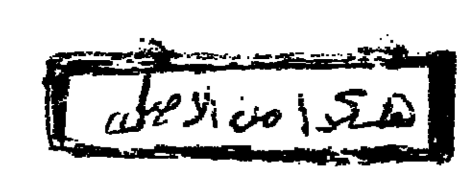
A l'opposé, les habitants des départements ruraux tels que le Lot, la Vendée, le Gers et les Deux-Sèvres ont une fréquence de responsabilité dans les accidents de 30 à 35 % inférieure à la moyenne. Le record appartient à la Creuse : 42 %.

Un commissaire pour les industries normandes

Comme il en existe dans d'autres régions aux prises avec de graves difficultés de conversion industrielle (Nord, Lorraine), un commissaire à l'industrialisation des régions normandes vient d'être nommé. Placé sous l'égide de la DATAR, ce commissariat, qui sera dirigé par M. Robert *Branche, ingénieur des ponts et chaussées, s'appuiera sur une structure* associative regroupant les entreprises publiques ou privées ainsi que les principaux acteurs économiques régionaux.

[Né le 13 mai 1955 à Lyon, M. Robert Branche est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. De 1979 à 1981, il a été chargé de mission à la Délégation à la P.M.I. au ministère de l'industrie. Il a été rapporteur de la commission technique de la sous-traitance. Depuis 1982, il était chargé de mission à la DATAR, où il fut notamment responsable de la coordination des dossiers « industrie-recherche-formation » dans les zones de conversion].





CARNET

Naissances

– Mme Léon KLEIN,
Le docteur et Mme Serge GOLSE,
M. et Mme Sydney SOLAL,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petit-fils et petit-fils

Nicolas,
chez Martine et Bernard GOLSE.

Paris le 12 octobre 1983.

– Tahani et Marc LENOT, Alexandre et Gabriel ont la joie de faire part de la naissance de

Sophie,
le 9 octobre 1983.

120, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Serge et Patricia TERDJMAN, née Wermus, ainsi que Brice, sont heureux d'annoncer la naissance de

Sandra,

le 4 octobre 1983.

– Bruno et Béatrice VIEILLEFOSSE-DESFORGES ont la joie d'annoncer la naissance de

Timothée,
le 4 octobre 1983.
13, rue du Maine,
75014 Paris.

Mariages

– *M. et* Mme Louis PRÉAUX,
M. et Mme Serge VIEUX,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Joëlle et Alex,

qui a été célébré dans l'intimité.
17, rue Windsor,
92200 Neuilly-sur-Seine.
64, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

Décès

– Les familles Agbo-Panzo, Pontoir, Fassinou, Zinsou et Kinde,
Parents et alliés,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Tina AGBO-PANZO,

endormie dans la paix du Seigneur le 12 *octobre 1983, à l'âge de trente-deux* ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 3, avenue du Parc, Fontenay-aux-Roses (92), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Marc Bernheim
et sa fille,
M. et Mme D. Eliott-Smith
et leurs enfants,
Mme Francine Bersia
et ses enfants,
M. et Mme Raymond Cerf-Lanzenberg,
M. et Mme Jean Bernard
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BERNHEIM,
survenu le 14 octobre à Larchmont (U.S.A.).

19, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– On nous prie de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Hélène BLARD,

née le 25 octobre 1898, à Pont-Audemer (Eure), et pieusement décédée à l'hôpital Saint-Michel d'Evreux, le 16 octobre 1983.

De la part de
Ses frères Pierre, Jean, Jacques, Philippe Blard et de leurs familles,
Ses neveux et nièces Mesnil, Lesdos, Mauger et de leurs familles.
Ses cousins et cousines Duchemin, *Lainé, Schocron, Fenard et* Verger,
Et de tous ses amis fidèles.
Le service religieux aura lieu le mercredi *19 octobre 1983, à 15 heures,* en l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer, suivi de son inhumation au cimetière Saint-Ouen de Pont-Audemer.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Pierre Blard,
Apartado 147, San-José,
1000 Costa-Rica.
Jean Blard,
44, rue Edouard-Fortier,
76130 Mont-Saint-Aignan.
Jacques Blard,
Manneville-sur-Risle,
27500 Pont-Audemer.
Philippe Blard,
35, rue Jean-Lanctuit,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– Mme Bernard Briquet, née Pons,
son épouse,
Anne-Claire et Remi Briquet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard BRIQUET,
agrégé de l'Université,
conseiller en formation continue,

survenu le 5 octobre 1983, à Paris, à *l'âge de quarante-six* ans.

Priez pour lui.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 14 octobre, à Dax, dans la plus stricte intimité.

Une messe de souvenir sera célébrée le jeudi 20 octobre, à 18 h 30, en l'église du Bon-Pasteur, 177, rue de Charonne, Paris-11e.
Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront envoyés à Amnesty *International, 20, rue de la Michodière,* Paris-2e, ou à l'Association chrétienne pour l'abolition de la torture, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

12, rue Beccaria,
75012 Paris.
72, avenue Francis-Planté,
40100 Dax.

– Mme André Delgrange,
Mlle Carole Delgrange,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André DELGRANGE,
survenu à Chatou, le 11 octobre 1983, et remercient tous ceux qui *leur* ont témoigné leur sympathie et apporté leur soutien.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 14 octobre 1983, en l'église Notre-Dame de Chatou.
6, *place Maurice-Berteaux,*
78400 Chatou.

– Mme Charlotte Ermann,
sa femme,
Suzanne et Cécile,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert ERMANN,
ingénieur civil des Mines,

décédé le 15 octobre dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 octobre, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.

– L'Association des fils et filles des déportés juifs de France a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert ERMANN,
vice-président fondateur
de l'association des F.F.D.J.F.,

décédé, le 15 octobre 1983, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 octobre, à 14 h 15, au cimetière de Bagneux-Parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

– Nous apprenons le décès de
M. René GOUNIN,
ancien député
et ancien sénateur de la Charente.

[Né le 18 juin 1898 à La Tache (Charente), René Gounin, instituteur, avait été élu conseiller d'arrondissement en 1924, puis en 1928 conseiller général du deuxième canton d'Angoulême. Entré à la Chambre des députés en 1928, il y était resté jusqu'en octobre 1938, date à *laquelle il avait été élu au Sénat, où il était le* benjamin. Membre du groupe socialiste, puis du groupe de l'Union socialiste et républicaine, René Gounin, qui avait été exclu de la S.F.I.O. en 1933, avait voté le 10 juillet 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. René Gounin avait présidé le parti républicain socialiste, qui entre les deux guerres avait été animé notamment par Aristide Briand et Paul Painlevé.]

– On nous prie d'annoncer *le* décès de

M. Gaston *HENRY-HAYE,*

ancien ambassadeur de France
aux Etats-Unis,
ancien sénateur, maire de Versailles
et député, conseiller général
de Seine-et-Oise,
officier de la Légion d'honneur,
croix de *guerre 1914-1918*
(5 citations),
commandeur
de l'ordre du British Empire,
grand cordon du Cèdre du Liban,

survenu le 16 octobre 1983, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 octobre 1983, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, Paris-8e.
*L'*inhumation aura lieu au cimetière de Wissous (Essonne) dans le caveau de famille.

39, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

[Député de Seine-et-Oise de 1928 à 1935, puis sénateur de 1935 à 1944, maire de Versailles, G. Henry-Haye était considéré comme un indépendant de gauche. Chargé par le maréchal Pétain de représenter le gouvernement de Vichy aux Etats-Unis, il a retracé cette expérience dans un livre, « la Grande Eclipse franco-américaine », où il révélait un état d'esprit aussi bien anti-allemand qu'anti-communiste et anti-gaulliste. G. Henry-Haye était titulaire de la croix de guerre 1914-1918, officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du British Empire.]

– Montreux. Paris. Boston. Tokyo.

Mme René Alphonse Higonnet,
M. et Mme René-Paul Higonnet,
M. et Mme *Patrice Higonnet,*
M. et Mme Trévor Higonnet,
Mme Augustin Balliccioni,
Marc, Delphine et Pierre ; Anne et Philippe ; Camille et Marie,
son épouse, ses enfants, sa sœur et ses petits-enfants,
Les familles Ageron, Tronerud, Oudéa, Heitz, Lederer, Lazard Cardwell, Dugua et Moyroud,

ont la douleur de faire part du décès de

René-Alphonse HIGONNET,

chevalier de la Légion d'honneur,
lauréat du Franklin Institute
de Philadelphie,

survenu le 14 octobre 1983 à Montreux.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.
19, rue de Bon-Port,
Montreux-Territet,
1880 Vaud, Suisse.

– On nous prie d'annoncer la disparition du

docteur Isidore KAPLAN,
à l'âge de quatre-vingt-cinq ans,

décédé accidentellement en Floride (U.S.A.), le 23 septembre 1983. Il a été inhumé à Quito (Equateur), le 30 septembre 1983.

De la part du professeur Jean-Claude Kaplan, son fils,
Et de sa famille.

– *M. Philippe Labory,*
Sœur Constance Labory
Et la Fraternité nazaréenne du Père de Fou*cauld,*
M. et Mme Bertrand Moussié,
M. et Mme Henri Nègre
et leur fils,
L'ambassadeur et Mme André Nègre
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Payraud,
leurs enfants,
Les familles Le Quellec, Lafon, Labory et Philippon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe LABORY,
née Arlette Nègre,
avoué près la cour d'appel de Bordeaux.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Bruno de Bordeaux, le 14 octobre 1983.

– Mme le docteur Schaub, née Sylvie Landau,
Le docteur Claude Schaub,
Jean-Frédéric Schaub,
Marie-Karine Schaub,
Mme A. Watlé,
ses enfants, petits-enfants, sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dyna LANDAU.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 octobre 1983, à 16 heures, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Sans fleurs ni couronnes.

– Nous apprenons le décès de
M. *Edmond* SAUVAGEOT,
ancien sénateur,
représentant les Français
établis hors de France,
survenu le mardi 11 octobre 1983.

[*Né le 1er octobre 1898 à Tannay (Nièvre),* Edmond Sauvageot, administrateur de sociétés, conseiller municipal de Courtenay (Loiret), avait siégé au Sénat de 1974 à 1977 en sa qualité de suppléant d'André Armengaud, décédé. Edmond Sauvageot était inscrit au groupe R.I. de la Haute Assemblée.]

– Reims.
Mme Henry Toulemonde-Cuvelier,
son épouse,
M. et Mme Bernard Foulon
et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel Yves Toulemonde,
M. et Mme Dominique *Toulemonde*
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Toulemonde
et leurs enfants,
M. et Mme Régis Toulemonde
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Delanchy
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Morel
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Toulemonde et Cuvelier,
recommandent à vos prières.

M. Henry TOULEMONDE,
secrétaire-greffier en chef honoraire
au tribunal d'instance de Reims,

pieusement décédé le 16 octobre 1983 à *l'âge de soixante-treize* ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-André à Reims le mercredi 19 octobre 1983, à 14 h 15.

12, rue des Moissons,
51100 Reims.

– Alger. Jérusalem.

Mme Liliane Touboul,
M. Jean-Marc Touboul,
M. Ariel Touboul,
Mme Meyer Touboul,
Mme Kornweiss,
Les familles Touboul, Moraly, Ceddaha, Kornweiss, Metzger, Bénichou, Askenazi, Bitoun, Benguigui, parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

***docteur Haim* TOVEL,**
Roger Touboul,
professeur à l'université de Tel-Aviv,

survenu à Jérusalem le 14 octobre 1983.

D/27 Kiryat Wolfson,
Jérusalem.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à chacun d'entre eux, que tous les amis qui se sont manifestés, lors du décès de

M. TINO ROSSI,

par leur présence, leurs fleurs, leurs messages ou leurs prières trouvent ici les chaleureux remerciements de

Mme TINO ROSSI,
De Pierrette et Laurent ROSSI
Et de toute leur famille.

Messes anniversaires

– Pour le vingtième anniversaire de *la mort de*

Francisque GAY,

une messe sera célébrée le samedi 22 octobre 1983, à midi, en la chapelle de la Croisade des aveugles, 15, rue Mayet, Paris-6e.

Un repas amical servi sur place, sous *la présidence de Maurice Schumann,* suivra la cérémonie.

Anniversaires

– En ce deuxième anniversaire du retour à Dieu de

Bernard DE VALZ,
président-directeur général
de Transafric,
une prière, une pensée, sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé en union avec les messes célébrées à son intention.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Jean FELLER,
le 19 octobre 1978,

une pensée est demandée à tous ceux *qui l'ont connu.*

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-V (René-Descartes), mardi 25 octobre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Mme Paulette Armier : « Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et l'enseignement en France de 1945 à 1975 ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Le parfum et son image

La réussite d'un parfum relève tout autant de ses qualités olfactives que de son image. C'est ce qui ressort des Rencontres internationales de la parfumerie récemment organisées à Paris et où se sont rencontrés « nez », créateurs, industriels, anthropologues, sociologues et publicitaires, parties prenantes dans ce domaine. Depuis le développement au début du siècle des composants chimiques, les possibilités de mélanges avec les huiles essentielles apparaissent illimitées, mais les sources d'idées se réfèrent toujours à Paris et à Grasse, où les Américains et les Japonais viennent chercher leur inspiration.

Les couturiers-parfumeurs français paraissent protégés sur le plan commercial par la distribution sélective des détaillants-parfumeurs pratiquant les « prix conseillés ». A l'exportation ils doivent faire face aux circuits de vente parallèles des démarqueurs et des grandes surfaces, ainsi qu'à la gigantesque entreprise de contrefaçon de certains pays du Sud-Est asiatique, représentant un manque à gagner de 500 millions de francs par an, selon les statistiques du Syndicat français de la parfumerie, et une perte de prestige tout aussi dommageable.

Aux États-Unis, où les grandes marques françaises sont contraintes à d'énormes efforts, ayant perdu le monopole du parfum de luxe, on exploite à fond les créations du moment, quitte à arriver, en quelques années, à saturation.

Au Japon, à l'inverse, l'évolution sociologique est lente. Mais si l'on sait que les Japonais s'offrent des cadeaux deux fois par an, on peut comprendre le désir des parfumeurs français et américains de se placer sur ce marché. Sur le plan de la prospective, les sociologues et anthropologues font ressortir le renversement des tendances en Europe et aux États-Unis. Des marchés catégoriels s'annoncent, notamment celui des seize-trente ans, qui essaient tous les flacons, alors que le troisième âge est à la recherche de souvenirs. Entre les deux, l'envie de stabilité sécurisante prolonge la vie des parfums éprouvés.

Artistes et créateurs d'emballages doivent travailler en équipe pour peaufiner l'image de la marque. Ainsi le produit s'habille-t-il d'un verre ciselé comme une sculpture dans une boîte aux couleurs séduisantes, le tout présenté en campagnes de publicité percutantes.

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

ACTION SOCIALE

JOURNÉES DES ÉQUIPES SAINT-VINCENT. – Les Journées nationales de la fédération française des Equipes Saint-Vincent, mouvement de femmes chrétiennes engagées dans l'action sociale, auront lieu du 18 au 20 octobre à Paris. Le thème de cette année : « L'aggravation des pauvretés, un défi à relever ». Mme Simone Veil présentera le programme européen de lutte contre les pauvretés.

★ **E.S.V., 67, rue de Sèvres, 75006 Paris, tél. : 544-17-56.**

ÉDUCATION

POUR UN ENSEIGNEMENT VIVANT DE L'HISTOIRE. – Le service éducatif des Archives nationales organise pour les groupes scolaires des visites guidées, gratuites, de l'exposition Colbert présentée à la Monnaie de Paris jusqu'au 30 novembre. Cette exposition illustre des événements sociaux, économiques, politiques et artistiques du règne de Louis XIV, d'un intérêt particulier pour les élèves de quatrième et de seconde. Renseignements : 277-11-30, poste 22-97 ou 22-91.

SALONS

NEIGE ET MONTAGNE. – A l'occasion du Salon neige et montagne, les 18, 19, 20 et 21 octobre, à 20 h 30, salle de la Mutualité à Paris, sera projeté, en exclusivité, le film de Silvain Saudan, *Premier 8 mille à ski*, retraçant l'exploit réalisé en 1982 sur le Hidden-Peak (8 068 mètres) (*le Monde* du 25 septembre 1982). Entrée : 55 F.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 OCTOBRE

« Promenade dans le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul, Mme Duhesme.

« Exposition Colbert », 14 h 45, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« L'ancien Carmel restauré », 15 heures, hall du métro Saint-Denis-Porte-de-Paris, Mme Allaz.

« La place Louis XV », 15 heures, métro Concorde, Mlle Brossais.

« L'expo des expos », 15 heures, 107, rue de Rivoli, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La Cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Mme Hauller).

« Les derniers jours de Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Histoire et archéologie).

« Les cours des miracles », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle (P.-Y. Jaslet).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le musée de Cluny », 15 heures, entrée place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Le château de la reine Blanche », 14 h 30, angle de l'avenue des Gobelins et rue de la Reine-Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

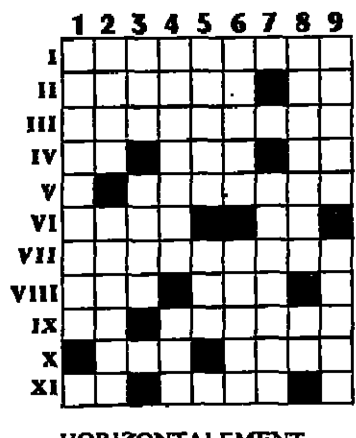
CONFÉRENCES

19 h 30 : 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « Une vérité peut en cacher une autre » (L'Homme et la connaisance).

20 h 30 : 30, boulevard de Port-Royal, M. Jacques Hassoun : « Xénophobie et judéophobie » (Centre Rachi).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3561



HORIZONTALEMENT

I. Points de vue que tout le monde partage. – II. Général, c'est l'homme en rouge qui noircit ce que l'homme en noir s'emploie à blanchir. Grecque en déshabillé. – III. Faire des ballades avec des pieds en mauvais état. – IV. Ce qui y passe disparaît. Instrument à corde ne jouant qu'au-dessus du sol. Note. – V. Appareil qui plane. – VI. Roi que l'on voit couronné sur les armes britanniques. Toujours les premiers à la besogne. – VII. C'est l'art de faire des tours pour certains esprits édifiants. – VIII. Inspiratrice de Charles le Mauvais. Jamais écrit par Ronsard. – IX. Jumelles au terme d'une portée. Donnent ou abandonnent. – X. Lettre grecque. Retrouva dans une botte ce qu'il avait perdu dans un sac. – XI. Personnel. Explication de nature à faire valoir son bon droit.

VERTICALEMENT

1. Protecteur ne craignant pas de se mouiller pour vous. – 2. Partagés quand tout le monde ne partage pas les mêmes. Tel le rêve d'un songe-creux. – 3. Est parfois suivi d'un chien. Napoléon le pinçait volontiers, tandis que Joséphine le bouclait. – 4. Auteur de fantaisies musicales populaires. Véhicule qu'on peut, à notre époque, qualifier de roulant. – 5. Sillons entre les épis. Organisateur de croisière. – 6. Tout un monde que l'on peut tenir dans la main. Accusateur. – 7. Capable de choquer et même de blesser. – 8. Dont l'état dégradé exige un régime de restauration. Négation. – 9. Tourner du mauvais côté. Exprimer sa satisfaction envers un hôte musulman.

Solution du problème n° 3560

Horizontalement

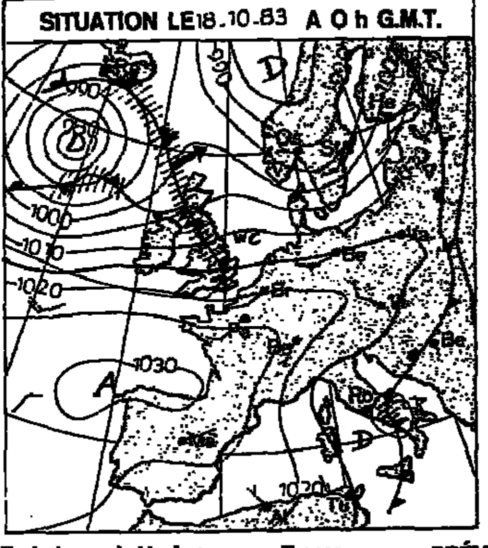
I. Monologue. – II. Inopérant. – III. Mien. – IV. Ravale. – V. Onirisme. – VI. Stops. Ost. – VII. Cil. Toise. – VIII. Omelettes. – IX. Pin. Lient. – X. Etc. Stuc. – XI. Sées. Eres.

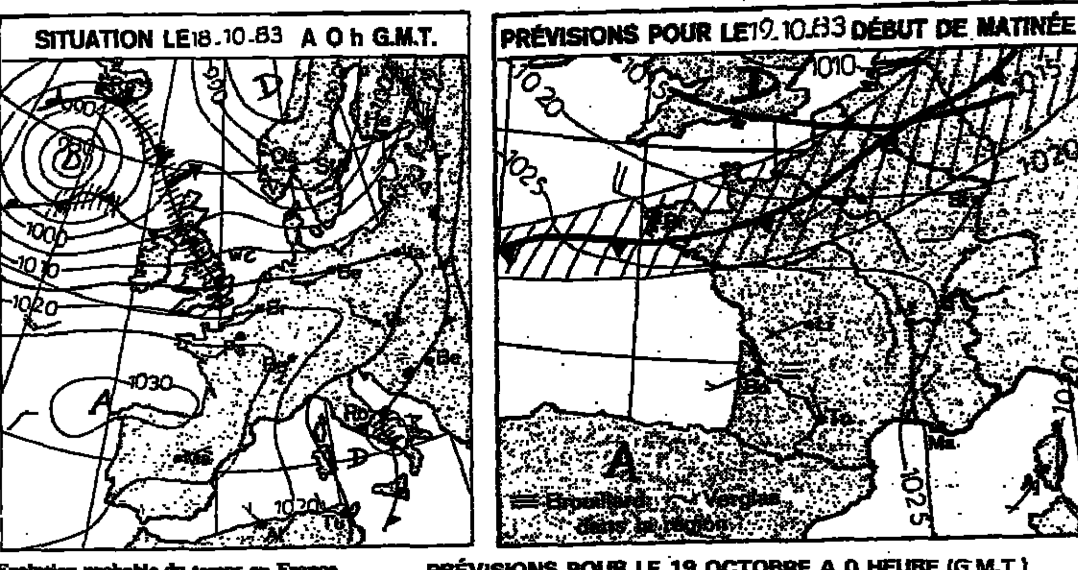
Verticalement

1. Microscopes. – 2. On. Antimite. – 3. Non-violence. – 4. Op. Arp. – 5. Le. Listels. – 6. Ormes. Otite. – 7. Gai. Moiteur. – 8. Une. Essence. – 9. Etna. Test.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 octobre à 0 heure et le mercredi 19 à minuit.

Une dorsale axée sur le pays dans un premier temps basculera vers le sud-est, laissant ainsi pénétrer une perturbation d'activité faible à modérée.

Mercredi, en liaison avec cette perturbation, le matin, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies de la Bretagne à la Normandie, nord-ouest du Bassin parisien et Nord. Des Pyrénées au sud du Massif Central, Alpes du Sud et pourtour méditerranéen, le ciel sera peu nuageux au contraire. Entre ces deux zones, les nuages deviendront progressivement plus abondants.

En fin d'après-midi, le temps sera devenu variable avec des averses, de la Normandie et du Nord jusqu'au Nord-Est. Le ciel sera encore très nuageux de la Bretagne et des pays de Loire au nord du Massif Central. Le temps pluvieux s'étendant plus au sud n'épargnera que le pourtour méditerranéen.

Les températures minimales seront de 10 degrés à 12 degrés en région côtière, 3 degrés à 6 degrés dans le Centre-Est, 6 degrés à 8 degrés ailleurs.

Les températures maximales s'élèveront de 12 degrés à 13 degrés dans le Nord, 18 degrés en Aquitaine, 20 degrés à 22 degrés en région méditerranéenne, 15 degrés à 17 degrés des Charentes aux Alpes, 13 degrés à 15 degrés sur les autres régions.

Sens de l'évolution et prévisions pour jeudi, vendredi et samedi.

Evolution générale :

A l'arrière d'une perturbation qui intéressera encore les régions méridionales jeudi, la pression remontera lentement sur la France, et les vents de nord-ouest s'atténueront. Toutefois, l'arrivée de masses d'air froid et instables sera à l'origine d'un refroidissement assez net et de nombreuses averses surtout sur la moitié est du pays.

Prévisions :

Jeudi : Le ciel restera très nuageux des Pyrénées au Languedoc, à la Corse et aux Alpes, où il pourra y avoir de la neige.

Sur le reste du pays, le temps sera variable et les averses seront nombreuses surtout de la Manche aux Vosges et à la Bourgogne. Le mistral s'établira dans la vallée du Rhône.

Les températures maximales seront en baisse, 9 degrés à 12 degrés sur la moitié nord, 14 degrés à 18 degrés sur la moitié sud.

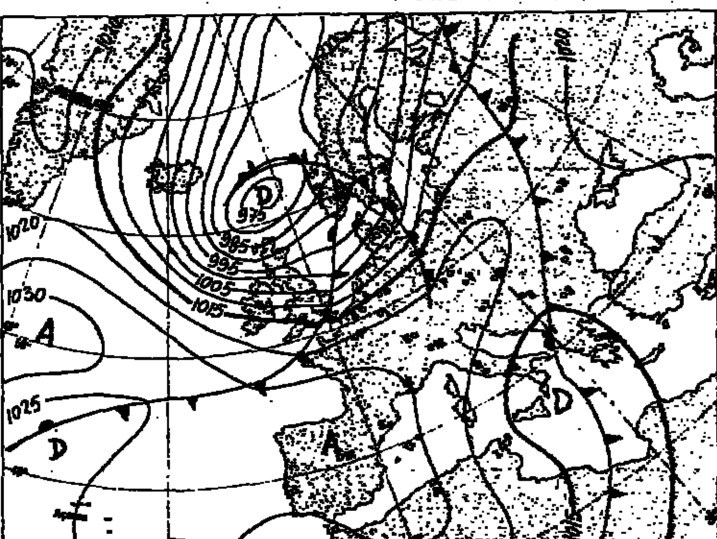
Vendredi et samedi :

L'instabilité s'atténuera progressivement par l'Ouest. Elle persistera cependant dans l'Est vendredi et il y aura des averses de neige sur le relief à partir de 1 000 mètres.

Samedi, il fera beau sur la majeure partie de la France. Il risque cependant d'y avoir un temps très perturbé avec rafales et pluies sur le sud-est des Alpes et la Corse. Le mistral continuera de souffler.

Ailleurs, le vent s'atténuera dans la journée de samedi. Les premières gelées feront leur apparition samedi matin, de la Champagne à la Bourgogne et au Centre.

PRÉVISIONS POUR LE 19 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



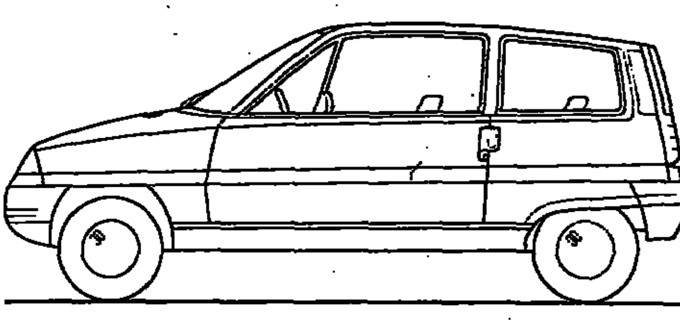
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 octobre au 18 octobre) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 15 et 7 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 14 et 11 ; Cherbourg, 12 et 11 ; Clermont-Ferrand, 13 et 4 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 13 et 6 ; Marseille-Marignane, 16 et 11 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 11 ; Paris-Le Bourget, 14 et 8 ; Pau, 16 et 8 ; Perpignan, 17 et 14 ; Rennes, 14 et 11 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 14 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 12 et 7 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 27 et 17 ; îles Canaries, 31 et 21 ; Copenhague, 12 et 8 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 31 et 18 ; Genève, 12 et 6 ; Jérusalem, 24 et 13 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 13 et 11 ; Luxembourg, 9 et 5 ; Madrid, 21 et 5 ; Moscou, 14 et 8 ; Nairobi, 27 et 18 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 22 et 9 ; Stockholm, 11 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AUTOMOBILE

Vesta : objectif 3 litres aux 100



Elle n'est pas vraiment laide. Elle n'est pas vraiment belle non plus avec son avant façon R-5 et son arrière droit qui donne une allure de break un peu tassé. Mais que l'on se rassure, ce véhicule n'est pas à vendre. Si la Vesta de Renault ne doit pas sa ligne au coup de crayon d'un styliste italien, c'est que l'aérodynamique a ses raisons. Cette science qui, d'ordinaire, se marie si bien avec l'esthétique, comme en témoignent les avions de chasse et même les gros porteurs de trois cents/quatre cents places, semble perdre ses vertus dès lors que l'on roule à moins de 200 kilomètres à l'heure. « *Avec les contraintes qui étaient les nôtres, à savoir : réaliser une voiture légère et courte*, dit-on chez Renault, *on ne pouvait aboutir qu'à ce résultat.* » Dans ces conditions, vivement un véhicule plus long.

Cela étant, qu'importe la ligne si l'on obtient satisfaction sur d'autres points. Vesta ne consomme en effet – ce devrait être vrai, vers la mi-1985 – que 3 litres de carburant (1) pour parcourir 100 kilomètres. Véhicule de bas de gamme, capable de transporter quatre personnes avec leurs bagages, avec des niveaux de performances, de confort et de sécurité au moins égaux à ceux des voitures actuelles les plus modernes, Vesta, tout comme la voiture que prépare le groupe Peugeot S.A., représente une synthèse de ce qu'il est possible de faire en utilisant des solutions industrialisables à l'horizon 90.

C'est la raison pour laquelle la caisse de la voiture est encore en acier, mais présente un gain de poids de 40 kilos par rapport à une voiture traditionnelle de même taille. « *Nous n'avons pas voulu*, disent ceux qui l'ont conçu, *utiliser des nouveaux matériaux pour le plaisir de l'esprit. Ces orientations là feront l'objet d'une prochaine étape où nous pourrons concevoir, sans les contraintes d'une industrialisation à court terme, un véhicule faisant appel à des solutions plus innovantes.* »

Les ingénieurs de Renault, pour parvenir aux 3 litres aux 100 réclamés par les pouvoirs publics, ont particulièrement travaillé sur l'aérodynamisme, la réduction de poids, la résistance au roulement et aux frottements ainsi que sur l'optimisation du moteur (2). Le résultat : un véhicule de 510 kilos seulement tous pleins faits, long de 3,30 mètres, présentant un coefficient aérodynamique de 0,25 (contre 0,30 à 0,32 pour les meilleures voitures actuelles), et animé par un moteur trois cylindres d'un peu plus de 700 centimètres cubes développant environ 24 kilowatts. Un inconvénient toutefois : mordus de la conduite sportive s'abstenir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Il s'agit d'une moyenne pondérée à partir des consommations obtenues en cycle urbain (3,05 l), à 90 km/h (2,28 l) et à 120 km/h (3,64 l).

(2) Un véhicule-laboratoire roule depuis quelque semaines. Deux autres sont en cours d'achèvement.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 17 et mardi 18 octobre :

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux prix de vente des alcools d'État.

● Portant modification du classement territorial de postes de sous-préfet.

● fixant le barème indicatif de la valeur vénale des terres agricoles.

● Relatif à la notation des professeurs d'enseignement général de collège.

Le Monde

culture

PHOTO

AUX BEAUX-ARTS ET A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les splendeurs de M. et Mme Anon

Le Centre national de la photographie, avec le concours de la Fondation Kodak-Pathé, propose dans un *très bel espace,* la salle Foch de l'Ecole nationale des beaux-arts, un fonds photographi*que de l'Ecole nationale des ponts* et chaussées. Les photos sont non signées par M. ou Mme Anon.

Longtemps celui qui aime feuilleter des livres de photographies *s'extasie de la richesse d'invention,* du don d'ubiquité et de la longévité d'un M. ou d'une Mme Anon qui a décidément fait des photos géniales. Puis le « Anon » inscrit sous la photo finit par devenir un triste casse-tête, qui frôle la déception. On doit reconnaître que ce monsieur ou cette dame Anon, qui a une griffe tout à fait particulière – aussi remarquable que celle d'un Sander ou d'un Cartier-Bresson, – est à la fois tout le monde et personne. Que le nom est une abrévia*tion d'anonyme, et que chacune* des photos n'est qu'une toute petite maille esseulée de la longue chaîne obscure des photographes amateurs, des modestes qui n'ont jamais eu l'idée de mettre une signature sous leurs épreuves, échouées dans des greniers, ou des caves d'administration.

Qu'est-ce qui fait qu'une photo ancienne, comme ça, qui sort de sa poussière, et qu'un livre, une revue ou une exposition remet tout à coup à la lumière des jours, nous attire, nous arrête, nous fascine ? Est-ce une anomalie, est-ce une *acrobatie ? N'est-ce pas plutôt une empreinte de mort qui croise* l'empreinte d'une modernité ?

Les photographes des ponts et chaussées s'appellent Anon, Gustave, Lafon ou Blaise. Ils étaient attachés à une administration : des photographes-fonctionnaires, qui se devaient d'être exacts, et de *dissimuler leur marotte dans* la précision de l'épreuve. Photographier à longueur d'années des passe*relles, des viaducs, des pylônes,* des tranchées, des souterrains, des voies ferrées, n'est peut-être pas drôle tous les jours. Et leurs photos n'ont certainement pas trop plu à ceux qui ont pu les voir à l'époque, sinon comme documents, et elles ont été classées pour dormir. Voilà qu'aujourd'hui déshibernées, elles se retrouvent chefs-d'œuvre, elles ont acquis une qualité de fantas*magorie,* elles *sont* devenues des modèles pour les photographes en exercice.

D'abord la lumière, dans les croisillons des ponts en construc*tion, n'a pas défailli, sur le négatif* noir et blanc, à son rôle pictural d'abstraction. Ensuite ces espaces *larges hachurés à coups de métal* sont envahis de petites silhouettes marrantes : ils ont parfois chapeaux noirs et redingotes, ce sont les inspecteurs, ils posent en ligne, les mains dans les poches, mais parfois aussi des gnomes volants débouchent dans les hauteurs, suspendus en équilibre sur de frêles poutres, fanfarons à califourchon, ce sont les travailleurs, ils veulent *être sur la photo. Ils croient à quelque chose : ils construisent un* pont, quelque chose qui va relier des corps, de l'eau, des malheurs, *des nourritures, des lettres* d'amour, des bonheurs. Et puis tout à coup l'un d'eux, à peine plus *gros qu'une groseille sur l'épreuve,* se toque et se prend pour un ange : si on l'agrandissait, on trouverait *une Joconde.*

L'éperon d'une tranchée dans un *coin perdu a maintenant* la beauté d'une pyramide aztèque. Les phares sont devenus des *machines de théâtre. Les échelles* sont des constructions aussi improbables que la tour Eiffel. Les *chantiers du métropolitain dressent* des navires en perdition dans les rues de Paris. Les pylônes des viaducs sont ces tourelles des guerres moyenâgeuses bardées de catapultes. Une carrière de l'Essonne a bricolé sans le savoir une invention de Tinguely. Et même s'il n'y a qu'un manteau de travail oublié sur une pioche sous l'immense voûte du Grand Palais en construction, il est l'enveloppe d'un fantôme délogé qui fait du ramdam dans l'image trop vide.

La collection de Georges Sirot, que le Centre national de la photographie expose simultanément à la Bibliothèque nationale, comporte aussi des anonymes, moins éclatants. Né en 1898, mort en 1977, Georges Sirot avait démarré sa collection sur un portrait de George Sand *pris par Nadar en 1864;* chineur des marchés aux puces, il avait le goût de la belle épreuve *albuminée. Pas de ligne érotique, comme dans la collection Wagstaff,* ni de ces rêveurs va-et-vient entre le classicisme et la moder*nité, mais un goût de la bizarrerie* (géant tyrolien, têtes coupées d'hippopotames), de l'accidentel *(explosion, chute d'un cheval), du* bêta portrait de groupes grimpés sur des échelles ou à la queue leu leu.

Jean-François Chevrier, rédacteur en chef d'une nouvelle revue patronnée par le ministre de la culture, *Photographies* a consacré *son premier numéro à la photogra*phie anonyme et le second aux *vintage prints,* tirages d'époque. Il est *rare de trouver une revue de* photos qui soit aussi intensément belle, non décevante à la lecture *(textes de Jammes, Lemagny,* Caujolle, Aubry, Fleig...), douce au toucher, douce au sentir, moirée et qu'on a aussitôt envie de mettre dans sa bibliothèque. Pas de doute que cette revue, si on lui donne les moyens de persévérer, va devenir historiquement un second *Caméra work.* Celui qui aime la photographie et qui a décidé de se priver d'un tel plaisir peut déjà avoir honte.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Photo-génie,* à l'École nationale des beaux-arts, 11, quai Malaquais, 75006 Paris. Jusqu'au 23 octobre.

★ *Georges Sirot,* à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Jusqu'au 10 novembre.

★ *Photographies,* revue trimestrielle, 55 F.

M. MICHEL GUY AU FESTIVAL D'AVIGNON

Une réponse du ministère de la culture

Commentant la nomination prochaine de M. Michel Guy comme vice-président du Festival d'Avignon, nous écrivions (*le Monde* du 12 septembre) que cette décision *« risque de ne pas être trop bien accueillie au ministère de la culture... Mais de toute façon, depuis deux ans déjà, les aides accordées par l'Etat au Festival d'Avignon n'ont pas augmenté aussi vite que celles qui ont été attribuées à d'autres opérations ».*

M. Jacques Sallois, directeur du cabinet du ministre de la culture, nous demande de publier la réponse suivante :

1) S'il déplore que la municipalité d'Avignon ait dérogé aux règles de la courtoisie en n'informant pas le ministère de la culture avant l'annonce publique de cette initiative, la désignation d'un homme de culture ne peut cependant soulever, dans son principe, aucune objection de sa part. C'est d'ailleurs M. Jack Lang qui a donné son accord au renouvellement pour cinq années du contrat de M. Guy comme directeur du Festival d'automne en 1981. De même a-t-il décidé d'augmenter en 1982, de 3 millions de francs à 3,5 millions, la subvention à ce festival, qui avait stagné pendant des années: l'Etat a ainsi accru son aide à cette manifestation de manière bien supérieure à la Ville de Paris et lui fournit la plus grande partie de ses subventions.

Une seule préoccupation guide le ministère de la culture : la qualité des hommes et des projets. *Puisse ce même esprit inspirer les* municipalités d'opposition, qui font prévaloir une conception de la *culture partisane ou sectaire!*

2) Contrairement aux affirmations formulées dans ces commentaires, les aides attribuées au Festival d'Avignon par le ministère de la culture ont connu depuis deux ans une hausse considérable. C'est le festival de France dont les cré*dits ont le plus fortement aug*menté. Cette aide a été en effet multipliée par trois : les crédits sont passés de 1 100000 F en 1981 à 2 000 000 F en 1982 et à 3 350 000 F en 1983. En outre, l'Etat a assuré plus du tiers du financement de l'aménagement de *la cour d'honneur du palais des* Papes et a alloué à cette fin, sur trois ans, une subvention de 4 900 000 F.

NOTES

Rock

Les Comateens en tournée

Les Comateens sont trois, une fille, deux garçons : Lyn Byrd chante et tient les claviers ; les frères North chantent aussi, Nic joue de la basse et Oliver de la guitare. Trois New-Yorkais qui habitent « uptown » et qui le chantent. *Là-haut, on vit la rue,* la nuit, les trépidations. Les cultures se rencontrent, déracinées, font parfois des étincelles. La musique des Comateens est urbaine, farouchement, électrique et tranchante, pressée et pressante.

C'est sans doute le groupe américain le plus important des deux dernières années. Le plus rock dans l'esprit, l'inspiration, les attitudes, la forme. Un hybride des Beatles (pour les mélodies) et de Devo (*pour la modernité*), mâtiné de rhythm'n blues, émaillé d'électronique et pimenté de sang latin. Mais sans plagiat.

Leur aventure discographique est liée à un Français, Fabrice Nataf, qui leur a permis d'enregistrer un premier album et qui les a fait venir en France à plusieurs reprises. Grâce à lui, ils ont signé avec une compagnie *internationale (Virgin)* pour le second 33 tours (*Pictures on a String*), qui affirme déjà une maturité et une identité exemplaires. Sur scène, comme en studio, les Comateens ont un sens détonant du raccourci, parant au plus pressé, ils font monter l'adrénaline avec une parcimonie d'effets. Leurs romances sont pointues, affûtées, belles sans maquillage, leurs funks, têtus et palpitants

ALAIN WAIS.

★ Le 20 octobre à Paris, Le Palace ; le 21 à Rouen.

Jazz

Pinski Zoo à Dunois

Un bon concert au Festival de Reims en mai dernier, six concerts au New Morning et au Club Coatelan de Morlaix en *juin,* et une petite réputation qui court comme un furet. Pinski Zoo est un tout nouveau *groupe qui vient de Nottingham.* A l'ombre de chacun des quatre musiciens, des expériences du *jazz, du rock, du reggae,* bref le parcours ordinaire du combattant moderne. Au compte des revendica*tions,* cette rengaine récente que reprend un peu tout le monde : une musique difficile à classer, un défi aux étiquettes, un pied de nez aux catégories. Air connu.

Moyennant quoi, c'est à trois éti*quettes que* renvoie Pinski Zoo, free, jazz et funk, qui sont en passe de devenir les cartes de crédit obligées de la musique actuelle. Disons pour résumer, qu'il se situe du côté de la musique new-yorkaise *(Slickaphonicks),* qu'on y perçoit les échos de mille musiques de Gato à Albert Ayler, et même de groupes qui apparaissent aujourd'hui comme de fameux précurseurs (le légendaire Komintern). Pinski Zoo ne connaît pas forcément les origines des sons qu'il met en œuvre et en scène. Ils s'organisent comme des bruits d'époque et sont, avec l'humour et un côté cassant des compositions, les traces d'une pratique : celle des musiciens d'aujourd'hui, gorgés de rock et ébahis par le jazz.

FRANCIS MARMANDE.

★ Pinski Zoo, à Dunois (20 et 21 octobre, à 20 h 30).

Variétés

Le chemin de Le Forestier

Dans les années 70, toute une génération s'est retrouvée dans les chansons de cœur de Maxime Le Forestier. Après une courte période de difficultés durant laquelle il a élargi son univers musical et sa sensibilité, il s'est ouvert aux autres et à d'autres continents ; a collaboré avec différents musiciens et compositeurs, Le Forestier a poursuivi son chemin d'une manière presque bonhomme.

« Le temps passe », lance ironiquement le chanteur entre deux chansons sur la scène de Bobino. Et Maxime Le Forestier se bonifie. Ses concerts d'amitié ont l'éclat de spectacles où l'invention scénique se marie avec le charme de mélodies au rythme nerveux, de ballades en demi-teintes, en demi-sourires.

Pudique et heureux, détendu et simple, l'auteur des « Jours meilleurs » – c'est le titre de son dernier album chez Polydor – s'est intallé pour quatre semaines à Bobino dans une structure futuriste, avec des chansons nées de la fraternité la plus naturelle, la plus limpide et d'un espoir tranquille.

Un beau récital en deux parties, juste interrompu par quelques chansons de la jeune chanteuse québécoise Louise Portal.

C. F.

★ Bobino, 20 h 30.

Théâtre

Mariage or not...

Depuis que l'institution-mariage existe, sous une forme ou sous une autre, on se pose des questions sur ce qu'elle vaut ; et, généralement, la réponse est : pas grand chose. *Mariage,* au T.B.B., dans la mise en scène de Michel Fagadau, est une suite de conversations, un échange de points de vue entre des personnages pittoresques, le père évêque, sa femme, leurs filles, avec les maris présents et futurs, un échevin, un général borné. André Falcon, drôle et *maladroit, amoureux éternellement* éconduit de la belle Lesbia, qui, elle, refuse le mariage ; Martine Pascal, élégante, vulnérable, redoutablement charmeuse : la classe. Plus une certaine Mme Georges, Geneviève Fontanel, éclatante.

Une famille pittoresque d'innocents jouisseurs, plutôt cyniques puisqu'ils parlent par la plume de *George Bernard Shaw, dont la* conclusion a peut-être servi de modèle à Winston Churchill pour sa définition de la démocratie, car « comme le mariage, la démocratie est le moins mauvais des régimes. »

Entre-temps, chacun aura exposé ce qu'il en pense et comment il envisage de s'en sortir. Ensemble, tous cherchent une amélioration et rédigent un contrat universel sur lequel, bien entendu, personne ne parvient à se mettre d'accord. C'est alors qu'intervient *Mme Georges, la voix* de l'expérience... Et elle tombe dans les bras d'un jeune snob.

La pièce est inégale. Elle commence de façon brillante, acerbe, puis s'enlise, et les comédiens doivent *cravacher, ce qui en dévie le* caractère. Mais on a passé une soirée agréable, dont une heure délec*table.*

COLETTE GODARD.

MUSIQUE

GLUCK APRÈS RAMEAU

Gardiner le magicien

L'Iphigénie en Tauride* que présente actuellement l'Opéra de Lyon, dans une mise en scène de Bruno Bayen, renouvelle le miracle des *Boréades* et d'*Hippolyte et Aricie.* Après Rameau, Gluck, et le même magicien : John Eliot Gardiner. Voilà bien le Gluck qui faisait *« trembler, claquer des dents, se tordre dans son lit, sangloter et chanter à la fois » Berlioz!

Cette musique *« large, pompeuse, solennelle, d'une majestueuse lenteur »,* que nous avait léguée le romantisme, Gardiner a l'avantage de l'aborder par l'amont et non par l'aval, non en chef classique qui remonte le temps à travers le poids des traditions, mais de plain-pied avec le dix-huitième siècle, en chef « baroque », si l'on veut. Comme il a fait voler en éclats la respectabilité et dispersé aux quatre vents la poussière haendélienne, il dénude la vérité de Gluck par la rigueur et la perfection du dessin, l'attention à la moindre inflexion mélodique, la clarté absolue de l'écriture, la richesse des couleurs instrumentales et le respect des contrastes, *alliant à la plus tendre* effusion de foudroyantes courbes dynamiques... exactement comme *pour Rameau.*

Miracle complémentaire, Gardiner a métamorphosé son tout jeune orchestre (qui paraissait bien timide il y a treize jours): phrasés parlants, toutes sonorités épanouies et équilibrées, avec des bois aussi personnalisés que dans *les Boréades.*

Voici donc cette pâle tragédie mythologique, si lointaine, qui reprend tout son pouvoir antique. Bien qu'ils *soient fort différents,* c'est une chance que l'Opéra de Lyon ait choisi pour travailler avec Gardiner *un metteur en scène du même niveau* d'intensité, car, dans son premier essai à l'opéra, Bruno Bayen a mon*tré un talent exceptionnel.*

Je ne suis pas sûr d'avoir tout à fait compris ses intentions (ni d'ailleurs ses textes), mais peu importe. Au-delà d'un certain bric-à-brac freudien et de détails insolites, telles les marionnettes, il est allé droit à une intuition juste : cette œuvre, d'où l'amour est absent, placée sous le signe de Diane la chaste déesse, est comme *« la peinture d'un dérèglement des pensées et des sens, dirigés vers l'amour de l'interdit ».*

Qu'on l'accepte ou non en tant *que telle (homosexualité et inceste* sous-jacents), cette thèse rend parfaitement compte du courant musical et *dramatique survolté qui s'empare* des personnages, tous plus ou moins « déréglés » : le désespoir insondable d'Iphigénie, *mûrée* dans l'exil, la virginité et les cauchemars, son attirance irrésistible vers son frère, avant la reconnaissance finale, l'amitié paroxystique d'Oreste et Pylade, qui veut à toutes forces s'accomplir dans la mort, les terreurs paniques de Thoas, menacé par une malédiction mystérieuse, les hallucinations d'Oreste, qui n'en finit pas d'expier le meurtre de sa mère, oui, tout cela, Gluck l'a réellement dépeint dans des récitatifs qui s'entrechoquent, arcboutés sur les nerfs, dans des airs (parfois d'une fulgurance mozartienne) qui trahissent les sentiments les plus intimes dans une musique qui tend à l'extrême les ressorts dramatiques et sait à propos les détendre par des chœurs de déploration ou de douces cérémonies rituelles nullement ronronnantes.

Devant une magnifique toile de *nuages orageux, qui s'entrouve à* peine parfois sur un paysage d'Arcadie (Jean-Pierre Vergier), Bruno *Bayen a situé l'action déjà sur le versant* du premier romantisme : Ingres, David, Prud'hon, voire Goya (dans la *fabuleuse scène d'Oreste poursuivi* par les Euménides, goules sadiques). De brèves allusions à la Terreur (mais *appuyées sur Hérodote...),* têtes au bout des piques, coupe des cheveux d'Oreste avant le supplice, etc., *pimentent le discours. Iphigénie,* telle Mme Récamier, passe de longe moments sur son divan, où elle reçoit *les confessions d'Oreste...*

On pourrait disserter longtemps sur cette réalisation. Soulignons seulement la vérité, la spontanéité, la force et la tendresse de tous les gestes, serait-ce ceux de la plus humble compagne d'Iphigénie, qui signent un grand metteur en scène. Et regrettons de ne pouvoir détailler les mérites de la distribution : Rachel Yakar (Iphigénie), dont chaque note jaillit en plénitude du fond du cœur, Gilles Cachemaille (Oreste), Georges Gautier (Pylade), Pierre-Yves Le Maigat (Thoas) et les prêtresses ou les Scythes sauvages.

Il faut voir et entendre cette *Iphigénie – le T.G.V. ne met que deux* heures pour aller à Lyon.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 18, 20, 22, 24 (avec Gardiner), 26, 28 et 30 octobre (avec Claire Gibault). Deux distributions en alternance.

THÉATRE

« LE SECRET », A L'ARC

Les trois Kierkegaard

Il vaudrait mieux dire « théâtre avec musique » que « théâtre musical », expliquait Pierre Boulez, samedi matin 15 octobre, au micro de Pierre Bouteiller où il vantait les « petits opéras » de Ligeti et Maxwell Davies, qu'il dirige une nouvelle fois à partir de ce mardi au T.M.P. (Châtelet). Selon lui, l'expression « théâtre musical » a en France un passé déjà un peu lourd. On le suit. Sa manière de résumer les évidences et de transcender les lieux communs est lumineuse.

Pourtant même si le genre est aussi délicat qu'ambigu, des festivals, des ateliers lyriques dans les régions, des associations ainsi que la direction de la musique au ministère continuent d'espérer et aident « expérimentalement » les spectacles musicaux. Ainsi Musique en théâtre, l'un de ces organismes, ouvre à cet *effet, régulièrement, le sous-sol* du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, salle plutôt tristounette mais local quand même.

Ces prélégomènes pour en arriver au *Secret,* lecture du journal de Soren Kierkegaard, *présenté là,* avenue de New-York. Le compositeur Adrienne Clostre et le metteur en scène Michel Rostain, y ont ce propos ambitieux : illustrer d'images et de sons les moments-clés de la vie du pasteur suédois sans paroisse, ce docteur en séduction dont la fiancée impossible s'appelait Régine, cet existentialiste avant la lettre que les journalistes s'acharnaient à éreinter. Le décor est axé autour d'une chaire de bois clair. Sur une toile de fond a été brossée, couleur sépia, la silhouette d'un philosophe dans une attitude de déséquilibre. Entre Kierkegaard en chair et en os, portant la même redingote marron, le même chapeau haut de forme, et sous le bras la même canne que le personnage peint sur le mur. Il faudrait dire plutôt : déboulent sur le plateau les Kierkegaard. Car ils sont trois pour incarner le diseur de vérités, dans sa quête farouche d'un dieu bavard et taiseux à la fois. Trois « acteurs » dans la peau du philosophe. Le temps d'un éclair on se croirait dans un film muet à la Buster Keaton. Puis l'un chante et l'autre tape sur les cordes de son piano ouvert, le troisième parle, circule entre les deux premiers, les entraîne à bouger à sa façon. Les trois, sur des paroles tirées de la Bible, dévident six séquences plus une saynète. Derrière, dans l'ombre, quatre musiciens accompagnent, rythment (flûte, violoncelle, cor, hautbois : jolie formation et parfois des solos). Yves *Gourvil est le comédien.* Et si Jay Gotlieb, le pianiste – tellement new-yorkais – en remet *dans le jeu style héros tourmenté,* Jacques Bona, baryton basse, avec sa présence très spéciale, sa voix *miraculeuse, réchauffe les instants* où la musique d'Adrienne Clostre, cessant d'être percussive, ressemble à celle de Stravinski. Des hauts et des bas : comme un spectacle à éclipses.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ ARC, 16, avenue de New-York, les 18, 20, 22 octobre, 20 h 30.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Ts les Mardis d'Octobre 21 heures EGLISE St-Séverin M° : St-Michel loc. : Libr.CDP 17, r. Pt Pont 633-87-61 3 Fnacs (p.a. Valmalete)	MARDI 18 OCTOBRE **QUATUOR VIA NOVA** FRANCK, RAVEL Mar. 25 : BEETHOVEN
Salle GAVEAU Mercredi 19 Octobre à 20 h 30 Valmalete	Récital de piano **MARIA DE LA PAU** BACH, BEETHOVEN SCHUMANN, PROKOFIEV
GAVEAU Jeudi 20 Octobre 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	J.-M. Fournier Productions **Claude HELFFER** Debussy – Boulez Schumann
Institut NEERLANDAIS 131, r. de Lille Jeudi 20 Octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalete) Entré libre	Maja **SCHERMERHORN** Soprano **John Biot** Piano SCHUMANN, POULENC STALLAERT, BESSELINK
Salle Gaveau Vendredi 21 Octobre 20 h 30 (p.a. Kiesgen)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE de PARIS Dir. **Xavier RIST** **Hervé BILLAUT** piano **Véronique MARCEL** violon Narita – Beethoven Mendelssohn – Dukas
GAVEAU Samedi 22 Octobre 17 heures (p.a. WERNER)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGR. MUS FRANCE CULTURE **TRIO TCHAIKOWSKY** MOZART, RAVEL CHOSTAKOVITCH
Salle Chopin Pleyel Samedi 22 Octobre à 20 h 30	Récital de Chant **Olga Marie MIKALSEN** **Jeff COHEN** piano Brahms – Pergolèse – Bach Haendel – Schubert – Gluck
Eglise des Billettes Dimanche 23 Octobre 17 heures (p.a. Kiesgen)	**Marianne RRHOLM** Mezzo **Udo REINEMANN** Baryton **Noël LEE** Piano MAHIER (Der Knaben Wunderhorn)
Salle PLEYEL Dimanche 23 Octobre à 17 h 45 (p.a. Valmalete) Musica Glotz	**CONCERTS LAMOUREUX** **BEETHOVEN** Dir. Emmanuel **KRIVINE**
MAIRIE du VI° Arr. 78, r. Bonaparte Lundi 24 Octobre à 20 h 30 reserv. 705-85-99 Entrée libre (p.a. Valmalete)	Institut Néerlandais présente **LA SERVA PADRONA** Opéra Bouffe en 2 actes **de Pergolese** Dir. Luis REMARTINEZ
SALLE PLEYEL Mardi 25 Octobre (Gainer/O.A.L)	UNIQUE RÉCITAL RUDOLF **SERKIN** Haydn – Schubert – Beethoven
Théâtre NATIONAL de l'OPÉRA SALLE FAVART Vendredi 28 Octobre à 20 heures (p.a. Valmalete)	CONCERT **MOZART** par les **SOLISTES DE L'OPÉRA** 3 QUATORS
Théâtre des Champs-Élysées Mercredi 2 Novembre 20 h 30 (Mondial Musique)	UNIQUE RÉCITAL A PARIS **CICCOLINI** SCHUBERT – LISZT
Du 15 nov. au 15 déc. au RANELAGH 5, r. des Vignes (16°) M° : La Muette LOC. OUVERTE LE 24 OCT. (WERNER)	**MARIONNETTES DE SALZBOURG** Ren. loc. par correspondance bur. de concerts M. Werner 11, av. Delcassé (8°) - 563-74-80

PIANO★★★★
SALLE PLEYEL
Vendredi 4 novembre, 20 h 30
récital
GULDA
BACH-CHOPIN-MOZART-BEETHOVEN
Loc. 563-88-73

MERCREDI

La nouvelle bande des quatre

Marcello **MASTROIANNI**
Michel **PICCOLI**
Anouk **AIMEE**
Gérard **KLEIN**

LE GENERAL DE L'ARMEE MORTE

un film de Luciano Tovoli

Emmer/.ugc

PIANO★★★★ - SALLE PLEYEL - Merc. 26 oct. 20 h 30
BERLINER KAMMERMUSIK ENSEMBLE
Membres :
(PHILHARMONIQUE DE BERLIN)
Direction et soliste
FRIEDRICH GULDA
MOZART
Location : 563-88-73

Connaissance du monde

Salles PLEYEL : jeudi 20 octobre (20 h 30), vend. 21 et mardi 25 (18 h 30 et 21 h), dim 23 (14 h 30), lundi 24 (18 h 30), merc. 26 (15 h)

TERRE SAINTE

Récit et Film de **JACQUES CHEGARAY** Tout le périple évangélique
Galilée. Bethléem, Nazareth, le Jourdain, lac de Tibériade, Capharnaüm, Jérusalem, Jardin des Oliviers, le Golgotha, le Saint-Sépulcre, etc.
ET LES ÉVÉNEMENTS BIBLIQUES CONFRONTÉS A L'ACTUALITÉ

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BRUITS DE PEAU – Théâtre 18 (603-60-44), 22 h.
MARIAGE – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30.
LE CHANT GÉNÉRAL, L'AN 2000 (en alternance). Union (426-20-43), 20 h 30.
AH LILLIAN GISH – Bastille (357-42-14), 19 h 30 (14), dim. 17 h.
CHACUN SA VÉRITÉ – Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), 20 h 45.
SHAKESPEARE AU LYCÉE – Lycée Buffon (307-85-80), 20 h 30.
LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES – Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
COMÉDIENS CHERCHENT PUBLIC – Dejazet (887-97-34), le 18, à 18 h 30.
CABARET DADA – Huchette (326-38-99), 22 h 45.
LES ATTENTIONS PARTICULIÈRES – Lycée technique (307-85-80), 20 h 30.
CLAIR D'USINE – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
LES DEUX FILS – Calypso (227-25-95), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), à 20 h : Madame Butterfly.
SALLE FAVART (296-06-11) : 19 h 30 : Vive Offenbach.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : les Estivants.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Concert de musique américaine (Ensemble musique vivante, dir. Diego Masson).
TEP (797-96-06) : 20 h 30 : Léo Ferré.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Concert : 18 h 30 : Aventure et nouvelles aventures, G. Ligeti. Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez ; Danse : 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy (Orchestre de l'Ile-de-France).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 18 h 30 : Edith Butler ; 20 h 30 : Les Céphéides.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34). 20 h 30 : l'Amour en visites.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), 20 h 30 : le Secret.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : le Chandelier, le Plaisir de rompre.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53). 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Credo ; 19 h : le Pélican.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24). 21 h : les Trois Jeanne.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba ; Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR
LOUISE/EMMA
RENCONTRE FICTION

« *Travail très habile, terriblement contemporain, fort bien joué par E. Istria et F. Chateau, un certain climat de la gauche d'aujourd'hui* » (France Culture). « *Le spectacle connaît un franc succès. E. Istria est bouleversante dans le rôle de Louise Michel !* » (Libération).

SALLE CHOPIN-PLEYEL
RÉCITAL DE CHANT
Olga Marie MIKALSEN
mezzo soprano
Geff. COHEN *piano*
Samedi 22 octobre 1983 à 20 h 30
Bach - Haendel - Pergolesi
Brahms - Gluck - Schubert
Billet : 75 F. Réservations: 563-88-73



SALLE LOUIS JOUVET
Compagnie Théâtre Éclaté
LE PELICAN
STRINDBERG
réalisation
Alain Françon
Dominique Gulhard
avec
Anouk Ferjac
Frédéric Leidgens
Françoise Lugagne
Jean-Baptiste Malartre
Patricia Psaltopoulos
742.67.27 - FNAC-AGENCES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 18 octobre

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DECHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h : Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) : Marguerite et les autres ; Petite Salle 21 h 15 : L'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L'orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : V. Erman.
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : M. Charosky. – Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : R. Reuter, sol., P. Rosel (Beethoven, Bruckner).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A. M. Miranda, O. Tchaïkovski (Mozart).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h : Quatuor Via Nova (Ravail, Franck).
ÉGLISE SAINT-ROCH, 20 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : J.-P. Lore (Franck).
THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : Ensemble instrumental divertissement, dir. : L.-V. Bruère (Haendel, Vivaldi, Mozart).
SALLE CORTOT, 21 h : B. Peltre (Mozart, Beethoven, Ravel...).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

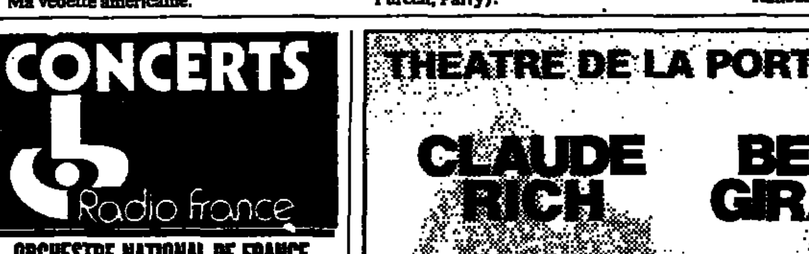
THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
THÉATRE FONTAINE (874-82-34), 22 h : le Frigo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Théâtre G. Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande salle, 20 h 30 : Peppe e Barra ; Petite salle, 20 h 30 : Sortilèges.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

SARTROUVILLE, salle Gérard-Philipe (914-23-77), 21 h : Deller Consort (Byrd ; Dowland).
FONTAINEBLEAU, Théâtre municipal (422-26-91), 21 h : Ensemble vocal A. Piquemal (Mendelssohn).
SÈVRES, église Saint-Romain (534-47-84), 20 h 30 : Maîtrise de l'Abbaye de Westminster, dir. S. Preston (Gibbons, Purcell, Parry).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE (678-98-29)

MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude-Debussy (375-72-58), 20 h 45 : la Commedia dell'arte aujourd'hui.
L'HAY-LES-ROSES, La Tournelle (665-52-09), 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour.



ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES mercredi 26	Dir. **Lorin MAAZEL**
SALLE PLEYEL jeudi 27 oct. 20 h 30	**Isaac STERN**, violon DEBUSSY - PROKOFIEV RAVEL

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

THEATRE DE L'OEUVRE
RAYMOND GÉROME
dans sa comédie


FRANCE DELAHALLE

« Raymond Gérôme : un merveilleux acteur » *(M. COURNOT)* – « Une rencontre miraculeuse » *(P. MARCABRU)* « Un triomphe. Un régal. » *(J. CARTIER)* « Deux heures éblouissantes » *(J. BARTHONEUF)*.

Reprise de SARAH en alternance, reportée à une date ultérieure.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

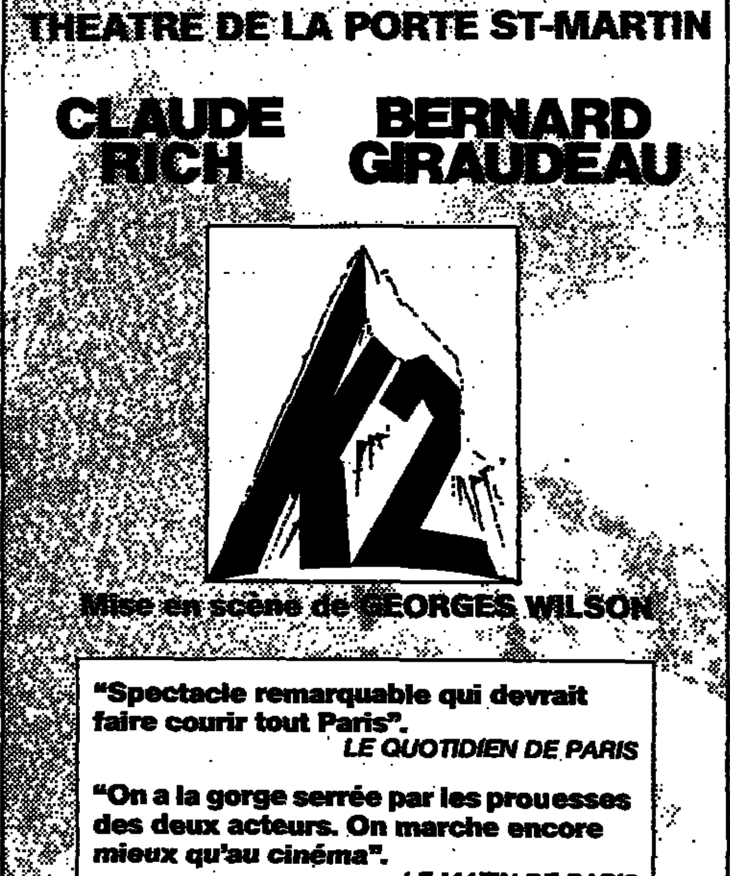
Lillian Gish : 15 h, les Cœurs du monde, de D.-W Griffith ; 21 h, Un mariage, de R. Altman ; 19 h, Cinéma tchécoslovaque : les Oisons, de K. Smyczek.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

THEATRE DE LA PORTE ST-MARTIN
CLAUDE RICH **BERNARD GIRAUDEAU**


Mise en scène de GEORGES WILSON

"Spectacle remarquable qui devrait faire courir tout Paris". *LE QUOTIDIEN DE PARIS*

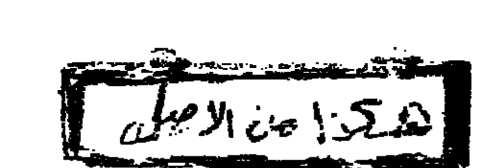
"On a la gorge serrée par les prouesses des deux acteurs. On marche encore mieux qu'au cinéma". *LE MATIN DE PARIS*

"Une pièce à voir en priorité". *LE JOURNAL DU DIMANCHE*

LOCATION 607.37.53 et AGENCES

ACTUELLEMENT
RUE CASES NÈGRES

Théâtre de la Bastille 357 42 14 du 21 Sept. au 22 Oct. 1983 21 H Festival d'Automne **LE GARDIEN DE TOMBEAU** Franz KAFKA // DERNIÈRES // mise en scène de Jean-Marie PATTE



SPECTACLES

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; *U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; *Montparnos, 14e (327-52-37)*.

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; *Français, 9e* (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H. sp.).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e *(633-97-77)* ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Normandie, 8e (359-41-18)*. – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; *Images, 18e (522-47-94)* ; *Paramount* Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) : St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (*Chinois, v.f.*) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; *UGC Gobelins*, 13e (336-23-44).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32)*.

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e *(545-35-38)*.

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-84-50) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; *Français, 9e* (770-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) : Logos I, 5e (354-26-42) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Secrétan, 19e (241-77-99) : *Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)*.

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Pagode, 7e (705-12-15) : Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; *Monte Carlo, 8e (225-09-83)* ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOURREAU DES CŒURS, film français de Christian Gion ; Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, *16e (651-99-75)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRULER LES PLANCHES, film français de Gabriel Garran ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CHANEL SOLITAIRE, film français de Georges Kaczender ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EN HAUT DES MARCHES, film français de Paul Vecchiali ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GEANT, film allemand de Michaël Klier ; v.o. : Studio 43, 9e (770-63-40).

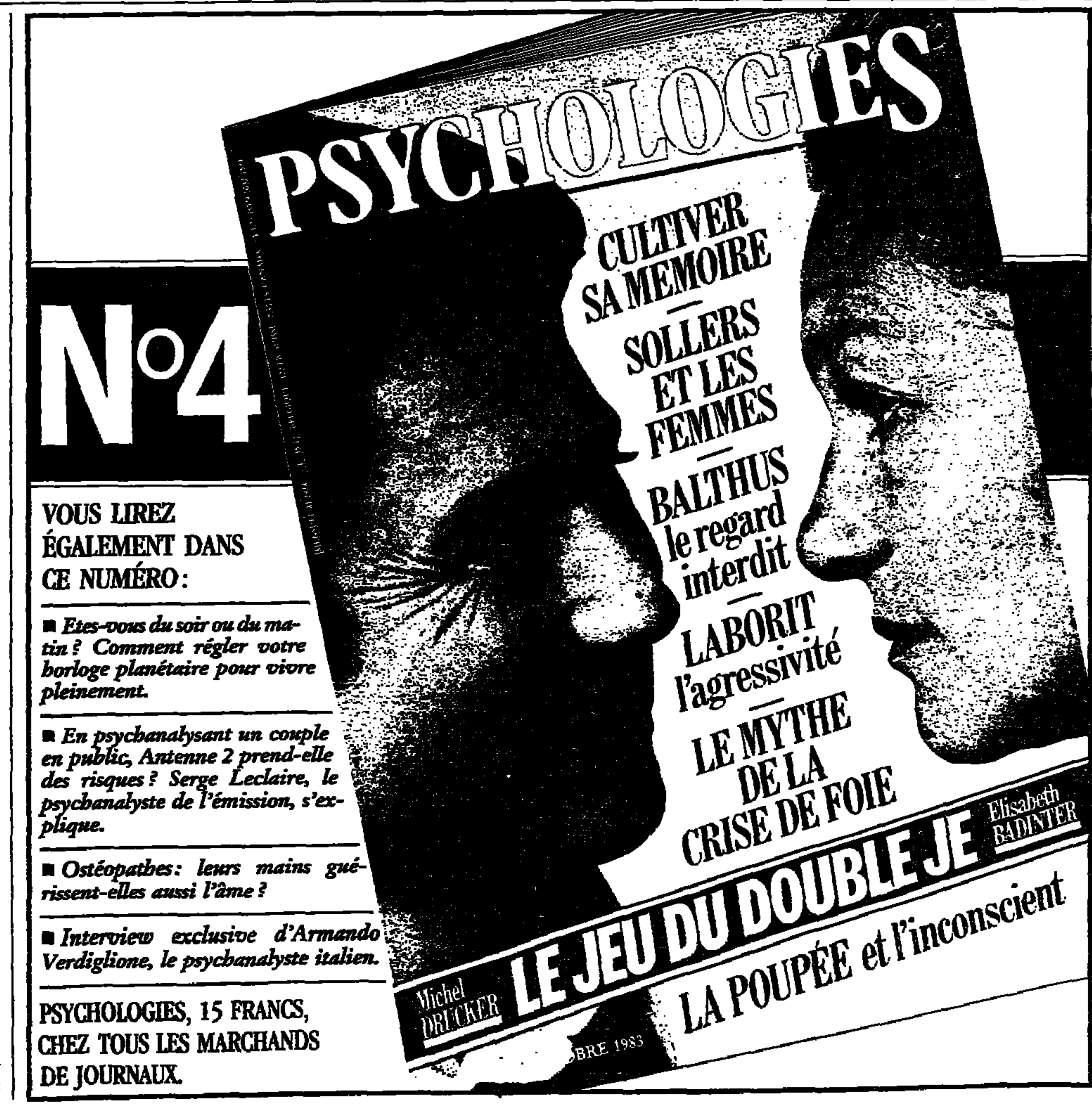
ROSI ET LA GRANDE VILLE, film allemand de Gloria Behrens ; v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES MOTS POUR LE DIRE, film français de José Pinheiro ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

STAYING ALIVE, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e *(742-56-31)* ; *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).







COMMUNICATION

SATELLITE ET RÉSEAUX CABLÉS

La France expérimente une sixième chaîne de télévision avec la Belgique et la Suisse

La sixième chaîne avant la quatrième et la cinquième ! Les regards sont tournés vers l'ancien réseau noir et blanc de la première chaîne d'où *doit jaillir Canal-Plus, on scrute* l'orbite géostationnaire d'où devraient tomber les émissions du satellite T.D.F. 1 avec au moins une chaîne supplémentaire, et voilà qu'un autre nouveau-venu s'apprête à faire irruption avant tout le monde sur la scène de l'audiovisuel alors qu'on ne l'attendait plus. Nom : TV 5.

Cinq, parce que cinq organismes de télévision en sont les fondateurs : les trois chaînes françaises (TF 1, A 2 et FR 3), rassemblées dans un groupement d'intérêt économique (G.I.E.), Satellimages, que la chaîne belge R.T.B.F. et la Télévision suisse romande (T.S.R.) devraient bientôt rejoindre. Dans l'état actuel du projet, qui atteint la phase finale de sa préparation, TV 5 est chargée par le ministère des relations extérieures d'occuper chaque soir de la semaine de 19 heures à 22 heures le canal loué par la France sur le satellite E.C.S. 1 récemment mis en orbite par l'organisation européenne Eutelsat (*le Monde* du *21 juin*).

Au terme d'une série de conventions croisées, signées – ou à la veille de l'être selon les responsables – entre le ministère des relations extérieures, Satellimages et les partenaires étrangers, TV 5 diffusera des émissions produites ou coproduites par les différentes chaînes. Les films de salle sont donc exclus. Hormis cette contrainte, chaque associé est libre de sa programmation à l'intérieur des soirées dont il sera responsable selon un partage qui est déjà fait : lundi, A 2 ;mardi, T.S.R. ; mercredi, TF 1 ; jeudi, A 2 ; vendredi, FR 3 ; samedi, R.T.B.F. ; *dimanche, TF 1 (1)*.

Ainsi le projet de télévision francophone européenne – que l'on pouvait croire relégué – devrait-il voir le jour dès le début du mois de janvier 1984, le satellite E.C.S. 1 ayant été déclaré bon pour le service après les derniers essais de début octobre. Mais à qui s'adresseront les émissions qu'il relaiera depuis la station française de Bercenay-en-Othe *(Aube), où elles auront été* acheminées depuis un studio de la rue Cognacq-Jay (à Paris) par Télédif*fusion de France (T.D.F.)* ?

Théoriquement à toute l'Europe, puisque la couverture du satellite va de la Scandinavie à l'Afrique du Nord et de la France au rideau de fer. En pratique, il faudra disposer d'une installation de réception munie d'une antenne parabolique de 2 à 3,5 mètres et demi de diamètre, dont le coût estimé est compris entre 50 000 et 70 000 F. C'est dire que TV 5 ne concerne pas directement les particuliers, contrairement au *projet* T.D.F. 1, dit de *télédiffusion directe* parce que censé émettre des émissions que devraient pouvoir capter des antennes estimées à 3 000 ou 4 000 F, donc accessibles à un large public.

Une expérience d'un an

Les différents partenaires européens associés dans TV 5 ont donc commencé à démarcher leur « cible » naturelle : les câblodistributeurs. Ceux-ci peuvent en effet amortir les frais de réceptions sur toute la clientèle de leurs abonnés. Il y aurait, en Belgique, un million de foyers francophones concernés et un million et demi dans la partie flamande. En Suisse, un million de foyers environ sont câblés, parmi lesquels cent mille francophones. *D'autres pays se seraient d'ores et* déjà montrés très intéressés : surtout les Pays-Bas, qui réclament depuis *longtemps, selon le Quai d'Orsay, la* retransmission des chaînes françaises dans leur espace hertzien. Demande à laquelle la France ne peut accéder en raison de l'impossibilité de rémunérer les ayants-droit des productions (artistes, interprètes, auteurs, réalisateurs, etc.).

Avec TV 5, la difficulté est contournée. Le G.I.E. peut passer des accords au coup par coup pour *un public donné et exiger une rétri*bution en retour, dont un certain pourcentage est reversé aux ayants-droit. Le « signal » ne peut pas être capté sans l'accord de TV 5, dans la mesure où les émissions sont brouillées et nécessitent l'installation d'un décodeur.

Un atout pour le plan câble

Mais on n'en est pas encore là. Dans l'immédiat, il s'agit d'une expérience dont les accords prévoient qu'elle durera un an. Et pour l'instant, c'est *plutôt* TV 5 *qui est* demandeuse. Afin d'attirer la clientèle potentielle (dont la majorité *n'est pas de langue française) il* a été décidé que les chaînes offriraient gratuitement leurs émissions au *G.I.E. et que celui-ci offrirait gra*tuitement le signal aux câblodistributeurs, à charge pour ces derniers de rediffuser les émissions en direct, en entier et sans y inclure de messages publicitaires.

Paradoxalement, c'est la France qui est la moins intéressée à l'opération dans l'immédiat, en raison de la maigreur actuelle de ses réseaux de télédistribution. Mais la mission d'aide au cablâge, que conduit M. Bernard Schreiner, voit l'affaire d'un bon œil et compte bien inclure les émissions de TV 5 au nombre des services qu'elle proposera aux collectivités locales. Le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication est, pour sa part, d'autant plus favorable au projet du ministère des relations extérieures qu'il exclut la publicité et n'émane que d'organismes de télévision de *service public. La rediffusion de* TV 5 en France ne risquant pas de déstabiliser le marché audiovisuel *français, c'est sans peine* que le gouvernement devrait accorder à ses promoteurs une autorisation.

Il restera cependant encore à conclure un accord avec les sociétés d'auteurs ou syndicats professionnels représentant les ayants-droit. Pour la première année expérimentale ceux-ci devraient donner ces jours-ci leur accord contre une somme forfaitaire.

Au total, l'opération reviendrait à environ 17 millions de francs en 1984. Sur cette somme, 9 millions de francs représentent les frais techniques que constituent surtout la location du canal sur E.C.S. 1 et l'octroi gratuit des décodeurs aux câblodistributeurs. Les associés se répartissent les charges au prorata du nombre de jours occupés dans une semaine. La France paiera donc les cinq septièmes. Les 8 millions de francs restants correspondent à l'estimation des frais de réalisation et de *mise en forme* des émissions. (2). Car TV 5 ne veut pas être simplement un assemblage *d'émissions mises « bout à bout »* : des génériques particuliers et des présentateurs enchaîneront les programmes.

Des programmes qui ne sont pas encore arrêtés, mais que les promoteurs de TV 5 veulent le plus séduisants possible : la France sera sans doute *présente* avec des émissions comme Champs-Élysées, l'Académie des bas-arts, Fou comme un *oiseau, les Cinq Dernières Minutes* ou Cinéma 16, la Suisse avec son émission de reportages Temps présent ou Téléscope, et la Belgique avec peut-être Vidéogames ou Génération 80.

ÉRIC ROHDE.

(1) TV 5 : 21, rue Jean-Goujon, Paris-VIII[e]. Président : M. Paul Peyre, ancien inspecteur général d'antenne 2.

(2) Du côté français, l'expérience est supportée financièrement par le ministère des relations extérieures.

« Le Courrier picard » lance son programme de télématique grand public

De notre correspondant

Amiens. – Un service télématique grand public fonctionne depuis *lundi 17 octobre dans la région* Picardie ; le centre serveur est situé au journal *le Courrier picard*, à Amiens.

Les personnes ou les collectivités qui possèdent un terminal Minitel peuvent recevoir les services suivants : livre de l'emploi, magazine du conseil régional, annuaire des élus, annuaire administratif et guide des droits et des démarches, fichier immobilier des notaires de la région, guide des musées, des monuments et des sites picards, guides pratiques d'usage quotidien (guide culinaire, guide des cadeaux, etc.)

Le Courrier picard est particulièrement satisfait de la mise sur pied du « *livre de l'emploi* », *réalisé* avec le concours de différents organismes publics. Le premier chapitre contient des *renseignements* sur la Picardie économique, les statistiques du marché de l'emploi, des dossiers économiques (*filière* bois, industrie agro-alimentaire...). Le deuxième chapitre détaille les établissements scolaires et leurs spécialités jusqu'au bac. Il permet l'accès à un guide de la formation continue. Le troisième chapitre expose les métiers, les concours administratifs, les droits et obligations des salariés. Il offre un guide de la recherche d'emploi et un guide de l'indemnisation du chômage. On trouve enfin, bien entendu, les demandes et les *offres* d'emploi.

M. Bernard Roux, directeur général du quotidien, a créé avec le conseil régional l'association Télématique en Picardie et décidé de *profiter de l'implantation* de l'annuaire téléphonique électronique dans la région pour que *le Courrier picard soit le premier organe* de presse à diffuser un service télématique grand public. Est réalisée en même temps une innovation technologique majeure : l'intégration de la photocomposition et du vidoétex. Autrement dit, le journal profite de l'opération pour renouveler son matériel de composition presse écrite (*le Monde* du 28 octobre 1982). C'est d'ailleurs cette astuce *qui a conduit le ministère de l'indus*trie et la direction générale des télécommunications à considérer le pro*jet picard comme un projet-pilote* national.

Ce programme devait devenir public en même temps que l'annuaire électronique des P.T.T. *Mais celui-ci a pris un peu de retard* et ne sera sans doute pas prêt avant début novembre. *Le Courrier picard* a maintenu sa date du 17 octobre, et démarre donc avec un nombre restreint de terminaux Minitel (deux mille environ sur la région) ; dès que l'annuaire électronique sera opérationnel, la D.G.T. mettra à la disposition du public quatre mille Minitel d'ici à la fin de 1983 et six mille d'ici à la fin de 1984.

MICHEL CURIE.

Télédistribution

LES P.T.T. VONT CABLER MONTPELLIER

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et M. Georges Frèche, maire socialiste de Montpellier, signeront, mercredi 19 octobre, la première convention importante entre *une collectivité locale et l'Etat* dans le cadre du plan de câblage. La direction générale des télécommunications (D.G.T.) et Télédiffusion de France (T.D.F.) sont ainsi chargées de réaliser un réseau de vidéocommunication en fibres optiques raccordant dans un premier temps vingt mille logements. Les travaux commenceront l'année prochaine et les commandes seront adressées aux *industriels avant la fin de 1983.*

La ville de Montpellier exploitera le réseau de télédistribution. La municipalité va constituer à cet effet une société d'études regroupant le conseil régional, le conseil général de l'Hérault, l'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE) et T.D.F. Une autre société devra mettre en œuvre une unité locale de production télévisée. Cette volonté de développer les programmes locaux n'est pas nouvelle : la région soutient depuis des années Vidéo animation Languedoc (VAL), un des pôles de production les plus importants du sud de la France.

A la mairie de Montpellier, on indique que la taxe de raccordement au réseau devrait être très faible et que l'abonnement aux programmes de télévision par câble se situera entre 400 F et 1000 F par an, selon la formule choisie.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 18 OCTOBRE

– *MM. Henri Krasucki*, secrétaire général de la C.G.T., *André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, *Jean Bornard*, président de la C.F.T.C., *Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., *Paul Marchelli*, délégué général de la C.G.C., sont les invités de l'émission « Europe Plus » sur Europe 1, à 19 h 30.

● *L'Union nationale des clubs de la presse*, qui a tenu son congrès à Marseille les 14 et 15 octobre (avec les délégués de dix-sept clubs), a désigné son nouveau bureau : *président :* M. Jean-Michel Bezzina, rédacteur en chef adjoint de R.T.L. (club de Nancy) ; *président délégué :* M. Philippe Pujas, *Nouveau journal* (club de Lyon) : *vice-présidents :* MM. Philippe Tomasini, *Dauphiné libéré*, Annecy (club de Savoie), et François David, *Orne-Hebdo* (club d'Alençon) ; *secrétaire général :* M. Pierre Vincent, *Est-Républicain* (club de Nancy) ; *trésorier :* M. Romain Bernard, *Républicain-Lorrain* (club de Metz).

Mardi 18 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléthèque : Hauteclaire.
D'après Barbey d'Aurevilly. Avec M. Darc, P. Frankeur, C. Joanno, M. Piccoli...
Sous la Restauration, à Nerville, dans le Cotentin, le Docteur Norty conte à une assemblée l'histoire du village et celle d'Hauteclaire, l'escrimeuse à la beauté éclatante.

22 h 10 Café-théâtre : On n'est pas des pigeons.
Mise en scène : B. Laurent, spectacle du Théâtre du Corbeau.
Une comédie « ornithologique », une lutte entre corbeaux et pigeons.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Film : Beau-Père.
Film français de B. Blier (1981), avec P. Dewaere, A. Besse, M. Ronet, N. Garcia, N. Baye, M. Risch, C. Mnich.
Après la mort de sa mère, une fille de quatorze ans veut connaître l'amour avec le compagnon de celle-ci, son « beau-père » d'occasion. Jeu roublard du réalisateur entre une situation scabreuse et l'exaltation sentimentale. Plus qu'Ariel Besse en adolescente moderne, on s'attache à Patrick Dewaere et Maurice Ronet, tous deux disparus depuis.

22 h 45 Magazine : Lire c'est vivre, de P. Dumayet.
« Le Rouge et le Noir », de Stendhal.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : soirée James Stewart.
Émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui. 20 h 40, Dessin animé : Bugs Bunny ; 22 h 30, Tex Avery et réclames de l'époque.

20 h 50 Premier film : la Flèche brisée.
Film américain de D. Daves (1949), avec J. Stewart, J. Chandler, D. Paget, B. Ruysdael, W. Geer, J. Mac Kenzie (redif.).
En 1870, en Arizona, un Blanc, chercheur d'or, qui a découvert la loyauté des Indiens, cherche à établir la paix entre l'armée américaine et le chef apache Cochise. Basé sur des documents d'époque et tourné par un réalisateur qui connaissait et estimait les Indiens, ce premier western antiraciste eut une grande importance pour l'évolution du genre.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Deuxième film : Winchester 73.
Film américain d'A. Mann (1950), avec J. Stewart, S. Winters, D. Duryea, S. Mac Nally, M. Mitchell, R. Hudson.
Une carabine, gagnée à un concours de tir par un homme qui veut assouvir une vengeance, est volée à son premier propriétaire, puis passe de main en main, en portant malheur.
L'atmosphère du Far West recréée avec exactitude, à partir d'une arme perfectionnée. Vérité humaine des personnages, réflexion sur la violence, style épuré d'Anthony Mann.

0 h 45 Prélude à la nuit.
Ich Schwebe, de Strauss, sur un poème de Henckell, par Udo Reinemann, baryton, et David Selig, pianiste.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Hier au cinéma : Volpone, film de M. Tourneur.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Série : Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Légimité de la violence dans les luttes de libération ?, avec J. Ziegler et J. Chonchol.
21 h 15 Musique à l'œuvre : la 9[e] Symphonie de Beethoven.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Concerto pour piano et orchestre n° 3*, de Beethoven, *Symphonie n° 6*, de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Reuter, sol. P. Roesel, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : Tchaïkovski.
23 h 10, Jazz-Club.

Mercredi 19 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
Peintre et miroitier.
13 h 50 Vitamines.
16 h 40 Jouer le jeu de la santé.
16 h 45 Magazine : Temps X.
17 h 40 Info-jeunes.
17 h 55 Jack spot.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 h moins 5.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Pierre Mendès France, un an d'absence.
Un an après sa disparition, des témoignages de compagnons de route, amis ou collaborateurs : MM. Edmond Maire, Jacques Chaban-Delmas, Gaston Monerville, Jean Daniel...
22 h 10 Danse : American Ballet Theatre.
La grande chorégraphie américaine.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Les amours romantiques.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Le Sahara en courant », de D. Serre.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec Bergman et Van Houten, Nina Hagen, Catherine Ferry...
17 h 45 Terre des bêtes.
La fourmilière géante de Georges Gris ; dans le clan des chimpanzés.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Football : Paris-Saint-Germain - Juventus de Turin.
22 h 20 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
De l'astrologie à la folie vidéo, en passant par les différentes manières de rédiger son testament (en vidéo). Un magazine inégal.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h En direct de l'Assemblée nationale.
Questions au gouvernement.
17 h Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 *Dessin animé : Ulysse 31.*
20 h Les jeux.
20 h 35 Variété : Cadence 3.
Emission de Guy Lux et Leila Milcic.
Autour de Michèle Torr, Gérard Blanchard, Nana Mouskouri, Pierre Bachelet...
21 h 45 Journal.
22 h 05 Téléfilm : 500 kilomètres à pied, ça use.
Réal. Claude Couderc.
Les souffrances physiques et morales d'un homme de quarante ans engagé pour la cinquième fois dans la célèbre course à pied Strasbourg-Paris.
23 h Prélude à la nuit.
« Quatuor n° 1 en la majeur », de Paisiello, par le Quatuor de l'Orchestre de chambre Franco Michele Napolitano.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

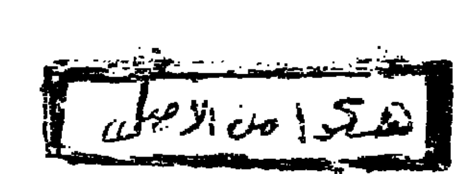
17 h 6 Document : les Touaregs du crépuscule.
18 h 10 Court-métrage : Bunker boulevard.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Série : Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Toulouse aux portes du futur.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : des odeurs aux parfums ; à 8 h 32, Le rêve dans l'Antiquité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Valérie et Chloé », de D. Hautzig et « Mon premier amour et autres désastres », de F. Pascal.
11 h 2, Musique à l'œuvre : Beethoven (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Prélude, choral et fugue », de P. Schaeffer.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : la scénothérapie ou thérapie émotionnelle par le texte.
15 h 2, *Les après-midi de France-Culture* : Itinéraires, à Saint-Fargeau ; à 15 h 35, Cosmologies ; à 16 h, Sciences ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30, Feuilleton : L'hôtel Saint-Pol.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Perspectives scientifiques : les différents aspects de l'évolution : les *origines de l'homme.*
20 h, Musique à l'œuvre : la IX[e] Symphonie de Beethoven à Vienne.
22 h 30, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin.
7 h 10, Concert : œuvre de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Semkov.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 12, Magazine.
9 h 2, *Le matin des musiciens* (les musiciens franco-flamands) : œuvres de Mozart, Obrecht, Compère, Brumel, Wagner, Isaac, Hellinck.
12 h, Avis de recherche.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette-Magazine.
13 h 30, *Jeunes solistes* : *œuvres de Gaultier, Marais*, Telemann, Rameau, par l'Ensemble d'instruments anciens « Euthia ».
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, Histoire de la musique.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, Studio-concert : œuvres de Debussy, Schubert, Poulenc, Moussorgsky avec B. Kruysen, baryton, G. Van Blerk, piano.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : « Doktor Faustus » de Busoni par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. G. Albrecht, chef des chœurs G. Preinfalk, orgue, M. Haselboeck, sol. G. Reich, W. Cochran, K. Rydl...
23 h, Fréquence de nuit : œuvres de Haydn, Britten, Brahms, Bach.

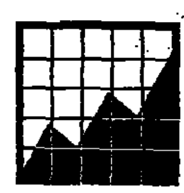


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	38,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR TECHNIQUE CENTRALIEN, ESE

Nous sommes un important groupe spécialisé dans les technologies de pointe, en électronique et a vocation largement internationale.

Nous recherchons pour notre **DIVISION INSTALLATIONS ELECTRIQUES** - HT - BT (2500 personnes) située à Paris, un **DIRECTEUR TECHNIQUE** qui sous l'autorité du Directeur de la Division, aura l'entière responsabilité de :

- l'évolution des technologies et du développement des ressources techniques
- l'optimisation des investissements et des améliorations à apporter dans leur utilisation

Il conseillera les Responsables opérationnels dans la mise en œuvre des technologies nouvelles et le developpement du contrôle et de l'Assurance Qualité.

Ce poste évolutif vers des fonctions de très haut niveau à terme, exige une personnalité affirmée, d'environ 40 ans, ayant une expérience d'ingénieurs T.C.E., et plus particulierement dans le domaine de l'Installation Electrique.




Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à la Direction du Personnel
CSEE, 17 Place Etienne Pernet 75738 Paris Cedex 15
sous référence C.639.

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDERIES

Rattachées à **Eclair Prestil Industries**, nos fonderies (Région Parisienne et Haute Normandie) fabriquent des pièces de précision en zamak. Autonomes sur le plan de la gestion, de la technique (conception des moules, développement...) et du marketing, elles bénéficient de l'appui du Groupe.

Nous confierons ce poste à un candidat pouvant assurer pleinement la direction et la gestion de ces deux établissements (CA : 45 MF, effectif : 300). Le développement des ventes par la recherche de nouvelles applications est un objectif prioritaire. Des moyens importants sont disponibles pour cette activité.

Nous étudierons avec un intérêt particulier les candidatures **d'ingénieurs Grandes Ecoles** (Centrale...)

Merci d'envoyer C.V. complet à :

Direction des Relations Humaines Eclair Prestil Industries.
95, boulevard Charles de Gaulle, 76140 Petit Quevilly.

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION RECHERCHE SON 4e ATTAQUANT

Poste : **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Terrain : P.M.E. du secteur biomédical, région Fontainebleau.

Mission : Animation des structures comptables et financières
Contrôle des procédures informatiques et administratives.
Secrétariat général.

Prolongation : Organisation et contrôle de gestion.

Conditions de sélection : 30 à 35 ans environ.
E.S.C. ou grande école commerciale.
5 ans d'expérience en P.M.E.

Règles du jeu : Savoir s'adapter.
Faire preuve de ténacité.
Développer ses qualités de synthèse.

Si le match vous tente, adresser votre c.v. avec photo et prétentions au journal sous nº 7.015, *le Monde* Pub., service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

HOLDING FINANCIER

recherche

LE FUTUR P.-D. G.

(à horizon maximum de 2 ans)

d'une de ses filiales P.M.E. de notoriété établie, leader dans son domaine et située dans le Centre-Ouest.

Secteur métallurgie, fabrication et distribution.

Effectif : 170 personnes, C.A. 50 M.F.

Le candidat devra avoir :
– 30/45 ans environ ;
– Une formation /expérience technique et commerciale (une expérience pièces détachées serait utile);
– Le sens du commandement et de l'animation d'une P.M.E.

Ecrire sous nº 8.992 *le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

ORGANISME DE COOPERATION INDUSTRIELLE

recherche

1- un Consultant pour Séoul

réf. 125

Mission :
- Durée : 2 ans minimum.
- Etudes de faisabilité et réalisation de joint ventures entre Moyennes Industries Coréennes et Françaises (principalement travail des métaux et mecanique)

Profil :
- *Diplôme d'ingénieur ou d'économiste.*
- Grande expérience des Moyennes Industries et de leur gestion, en qualité de dirigeant ou de consultant (si possible, expérience du suivi de petits projets industriels).
- **Anglais courant, écrit et parlé.**
- Excellent contact et adaptabilité au contexte coréen à tous les niveaux (expérience Extrême-Orient appréciée)
- Minimum 35 ans.

2- un Consultant pour Paris

réf. 126

Mission :
- Durée 2 ans minimum
- Recherche de Moyennes Industries Françaises interessées par une cooperation avec des homologues Coreennes
- Etude de faisabilité de joint ventures entre ces sociétés.

Profil :
- Diplôme d'ingénieur.
- Grande expérience des Moyennes Industries et de leur gestion, en qualité de dirigeant ou de consultant.
- **Anglais courant, surtout écrit.**
- *Bon contact pour relations avec organismes français variés.*
- Minimum 35 ans.

3- un Spécialiste Travail des Métaux et Mécanique pour Séoul

réf. 127

Mission :
- Durée : 2 mois début 1984.
- Recherche et définition précise d'opportunités de progres technologique dans les Moyennes Industries Coréenne de ces branches d'activité

Profil :
- Diplôme d'ingenieur dans le domaine concerné
- Large expérience de differents sous-secteurs et de différentes technologies, *en tant que Directeur de Production.*
- Compétence générale en matière de gestion
- **Anglais courant, écrit et parlé.**
- Excellent contact et adaptabilite au contexte coreen
- Minimum 45 ans.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo en précisant la reference du poste à
C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

LEVI TOURNAY

Directeur division commerciale agriculture

Vous avez :
- au minimum 35 ans,
- une formation supérieure sanctionnée par un diplôme d'ingénieur ou de gestionnaire,
- une expérience de manager déjà confirmée,
- la pratique du commerce international et des négociations à haut niveau.

Notre Société recherche le Directeur de sa division commerciale agriculture.

Nous offrons :
- le statut et la rémunération de cadre supérieur,
- une période d'intégration centrée sur l'exportation,
- la perspective d'assurer à moyen terme la responsabilité d'une division commerciale intégrant marketing, développement et commercialisation (effectif : 60 personnes, C.A. : 400 millions de francs).

Merci d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé en précisant sur l'enveloppe la référence 2704/M et les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact à Communiqué. (Discrétion absolue garantie.)

Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra.

Vous êtes un homme d'expérience et un PDG pourra s'appuyer sur vos qualités d'organisateur et d'animateur ainsi que sur vos compétences de gestionnaire pour vous confier la

Direction de son Usine (75 pers.)

(machines automatiques et chaudronnerie).

Ce PDG désire se consacrer au développement commercial de l'entreprise en France et à l'Etranger et détecter les nouveaux créneaux.

Vous serez chargé de coordonner les divers services de l'usine,
- études
- production
- gestion, finances, administration.

Si vous avez acquis l'expérience suffisante au sein d'entreprises de taille moyenne, dans le secteur de la **métallurgie**, vous êtes concerné par cette offre.

Ce poste est à pourvoir à 100 km de Paris.

Envoyer CV et prétentions sous réf. ALM au

cog hébert conseil
Poissonnière Commercial Building
11 Fg Poissonnière
75009 Paris
Discrétion assurée.

LEVI TOURNAY

Vendre, animer, développer...

La vente est votre motivation profonde et, sans abandonner ce domaine vous souhaitez élargir vos attributions.

Nous vous offrons de devenir notre :

DIRECTEUR DES VENTES

Pour cela nous recherchons .
- un **VENDEUR** qui fait ses preuves sur le terrain avec une expérience *réussie de la vente de services aux entreprises pour assurer* le suivi d'une partie de la clientèle existante.
- un **ANIMATEUR** pour former, entraîner, dynamiser, contrôler, évaluer une équipe d'Attachées Commerciales et pour prendre en charge la responsabilité commerciale d'une douzaine d'agences.

Par son action, il devra contribuer de façon significative au **DEVELOPPEMENT** de l'entreprise.

Notre société : l'une des toutes premières entreprises de travail *temporaire française, spécialisée dans* les emplois administratifs sur Paris et la Région Parisienne, mettra à sa disposition une expérience et une renommée ainsi que des moyens logistiques et publicitaires *qui seront des atouts précieux dans la réussite de sa mission.*

Si vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce ou équivalent, âgé d'environ 35 ans et **SURTOUT** si vous relevez le défi, écrivez sans tarder à notre Conseil.

Adressez C.V., photo, salaire actuel et prétentions sous réf. 33.91/DV/534 à ADEQUATION
62/64 avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

S.S.C. INFORMATIQUE (PARIS)
en vue de créer un département
DELEGATION D'INFORMATICIENS
(analystes, programmeurs,...)
RECHERCHE

UN DIRECTEUR TECHNICO COMMERCIAL

Capable :
— de recruter le personnel technique.
— de vendre ce type de service auprès d'une clientèle à créer.

Rémunération comprise entre 150.000 et 350 000 F par an selon les résultats.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle S/réf. 1852 à
PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 -
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour

CAMEROUN

adjoint administratif

Rattaché directement au Responsable de l'Agence, il assurera le suivi des procédures administratives et comptables de l'ensemble de l'Agence à DOUALA.
Une expérience dans le domaine des travaux publics, acquise, si possible dans les pays d'Outre-Mer, est nécessaire.

Séjour en famille - Avantages liés à l'expatriement.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 5419 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

SYSTEM 12
hardware & software system designers

System 12, ITT's world beater into the 21st century, is a fully digital and fully distributed *switching system. This is your opportunity to contribute professionally to the development of* advanced systems which merge information processing with information delivery. You will be part of the nucleus which is ITT's driving force at the sharp end of advanced technology in the communications revolution.

Opportunities, *with real prospects for career advancement, at all levels, are currently available* in these areas:

- ☐ planning of large, international, multi-site *programming projects;*
- ☐ software life cycle processes;
- ☐ programming system architecture and design;
- ☐ software product development and release *planning;*
- ☐ management of real time programming projects;
- ☐ planning, design and implementation of IBM based networks;
- ☐ *review, appraisal, and reporting of* development projects;
- ☐ switching system architecture;
- ☐ stored programme control;
- ☐ process control software;
- ☐ telephonic applications;
- ☐ packet switching applications;
- ☐ integration test and software design;
- ☐ microprocessor or logic design;
- ☐ integrated services digital network;
- ☐ digital PABX.

A degree, or equivalent, in an appropriate discipline, fluent English and willingness to relocate outside of France are essential. Remuneration and benefits will be pitched at a level to attract the *best available talent.*

Please write in English with full curriculum vitae, preferably also in English, including contact phone number to:

Manager Staffing, Ref. JPS, ITT Europe, avenue Louise 480, B-1050 Brussels, Belgium.

ITT

« ARABIE SAOUDITE »

Société recherche

un « MARINE SUPERINTENDANT »

appelé à intégrer l'équipe chargée de la gestion d'un port de la mer Rouge.

Formation : Chef Mécanicien de la Marine Marchande.

Grande expérience.

Anglais excellent indispensable.

Ecrire sous n° 7.026 *le Monde* Pub., serv. Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

6 postes d'ingénieurs à Dijon

Au sein du Groupe THOMSON, L.C.C. conçoit et réalise des COMPOSANTS ELECTRONIQUES.
Dans le cadre du développement de nouveaux produits, nous recherchons :

Ingénieur étude nouveaux produits

Débutant ou première expérience, de formation **A.M., I.N.S.A., E.N.I. option Electronique avec notion de Mécanique.**

Il se verra confier, avec l'assistance d'un groupe de techniciens, la conception et le développement de nouveaux produits.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir de bonnes connaissances des circuits analytiques de petites et grandes puissances, ainsi que des notions de coûts économiques. (Ref. GV/292/1).

Ingénieur laboratoire appliqué

Débutant ou première expérience, de formation **PHYSICO-CHIMISTE**, ayant déjà participé à des projets en laboratoire.

Directement rattaché au Chef de Services Etudes, il se verra confier, avec l'assistance d'une équipe de techniciens performants, la conception de nouveaux procédés technologiques. (Ref. GV/292/2)

Ingénieur électronicien

De formation Supérieure **ELECTRONIQUE ou AUTOMATISME.**

En collaboration avec le Service Engineering, il conçoit et réalise des programmes sur micro-processeur et mini-informatique associés, afin de permettre la mise en production efficace de nos produits. (Ref. GV/292/4).

Ingénieur engineering

De formation Supérieure **MECANIQUE, A.M., I.N.S.A. ...**

A partir des besoins de production et des contraintes technologiques, il définit, construit et met au point des machines permettant d'apporter un gain de productivité.

Outre de bonnes connaissances en **Automatisme Electronique ou Microprocesseur**, il est souhaité une pratique de deux ou trois ans dans un Bureau d'Etudes. (Réf. GV/292/3).

Ingénieur développement

De formation Supérieure de type **MECANIQUE, GENIE PHYSIQUE ou CHIMIE ORGANIQUE.**

A partir du Cahier des Charges, il conçoit et réalise des procédés de fabrication multi-couches, jusqu'à la préindustrialisation.

Une expérience en technologie des circuits hybrides ou sérigraphie serait appréciée. (Réf. GV/292/5).

Ingénieur développement

De formation Supérieure **MECANIQUE, PHYSIQUE ou ELECTROTECHNIQUE.**

Il assurera, en relation avec le Service Engineering, la mise en œuvre des procédés et la mise au point des équipements destinés au lancement de nouveaux produits. (Réf. GV/292/6).

Tous ces postes offrent de larges perspectives d'évolution.
Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, avec la référence du poste choisi, à **CAPFOR** - 70, rue Boileau - 69006 LYON.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

---

ingénieur débutant
entretien, travaux neufs

LA ROCHETTE VÉNIZEL, 300 MF de CA, 370 personnes, est le n° 1 dans la C.E.E. de la cannelure mi-chimique destinée à la fabrication du carton ondulé. Elle exporte 40 % de ses ventes. Elle est filiale du Groupe La Rochette Cenpa, l'un des tout premiers du papier-carton en France.

Située à Vénizel près de Soissons (02), l'unité de production emploie 350 personnes. Elle fonctionne à feu continu. Les automatismes et l'informatique y jouent un rôle de plus en plus prépondérant.

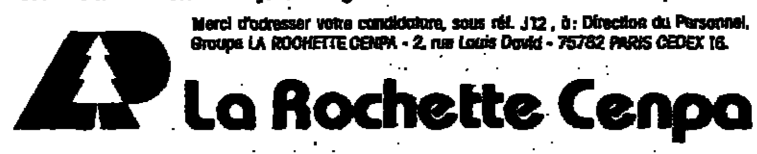
Cette usine va réaliser d'importants investissements pour accroître sa capacité de production et améliorer sa productivité.

Elle recherche à cet effet un **jeune ingénieur généraliste orienté automatismes.** Il prendra en charge l'automatisation de certaines installations et en assurera la responsabilité depuis les études préliminaires jusqu'au démarrage.

Cette première mission lui permettra de mettre en valeur ses qualités de conception, d'organisation et de collaboration avec les différents services de l'usine et les fournisseurs extérieurs. Sa réussite favorisera son évolution vers des responsabilités d'entretien ou de production.

Le Groupe La Rochette Cenpa, avec 16 usines en France, offre des opportunités de carrière très ouvertes aux jeunes ingénieurs désireux de valoriser leur potentiel.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J12, à : Direction du Personnel, Groupe LA ROCHETTE CENPA - 2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16.



HAVAS CONTACT

Etablissement Financier de premier plan recherche

Cadre responsable du service titres

Le poste basé à **Tours** comporte :
- Encadrement au plan administratif et comptable d'un service de 5 à 6 personnes ; suivi et contrôle des opérations.
- Conseil financier éventuel et information du réseau.

Il requiert :
- Des connaissances précises en matière de gestion administrative des titres, fiscalité et éléments de base pour conseil financier. Une bonne pratique de l'outil informatique est souhaitable.
- L'aptitude au commandement et le sens des contacts humains.
- *Une formation supérieure ou à défaut une expérience confirmée dans un poste analogue.*

Adresser CV manuscrit photo et prétentions à *Sogenor*

13 boulevard Haussmann 75009 Paris.

média system

L'Offshore, ça marche encore...

Dans notre société de services, nous avons conservé enthousiasme et conviction. Il est vrai que nos dirigeants sont entreprenants et accrocheurs, qu'ils n'hésitent pas à diversifier leurs activités à partir des projets que nous leur soumettons. Nous avons tout pour réussir, mais il est temps de nous structurer pour préparer le long terme. Aussi recherchons-nous :

- un adjoint au responsable de l'engineering opérationnel

A partir du cahier des charges, il aura pour principales missions : l'étude de la faisabilité des projets, le choix des moyens à mettre en œuvre, l'élaboration et la rédaction des procédures, le suivi de la réalisation des projets. Ce poste convient à un ingénieur diplômé grande école possédant 2 ans minimum d'expérience dans le domaine de l'offshore et de préférence au sein d'une direction similaire. (réf. 3101 a).

- deux ingénieurs systèmes

Rattachés à la Direction Technique et en liaison avec les ingénieurs d'affaires, ils seront chargés d'animer et coordonner l'ensemble des activités liées à la conception de matériel spécifique ou à l'amélioration de systèmes existants afin de satisfaire les besoins exprimés par la clientèle. Ces postes s'adressent à de jeunes ingénieurs diplômés grande école, possédant quelques années d'expérience de la fonction dans un secteur d'activité similaire. (réf. 3101 b).

- deux ingénieurs d'affaires

Rattachés à la Direction Commerciale, ils se verront confier la totale responsabilité *de la gestion d'un ou plusieurs projets, depuis la négociation du contrat jusqu'à sa réalisation.* Ces postes conviennent à de jeunes ingénieurs chefs de projets disposant de quelques années d'expérience dans le domaine maritime ou pétrolier. (réf. 3101 c).

Tous ces postes sont basés dans le Sud-Est mais nécessitent des déplacements de courte durée à l'étranger. La pratique de langue anglaise est impérative. La rémunération annuelle de départ sera liée au potentiel et à l'expérience des candidats retenus.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence de votre choix.

Meyer & partenaires

100, cours Julien 13006 Marseille (91)48.36.94

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE

recrute pour son établissement de RENNES

INGÉNIEURS

(Débutants à cinq ans d'expérience)

DANS LES DOMAINES SUIVANTS :
- Informatique scientifique ;
- Informatique Temps réel ;
- Mesures (G.P.I.B.) ;
- Traitement du signal (techniques numériques) ;
- Automatique ;
- Micro-informatique (68 000 - A.M.D. 900) ;
- Labo électronique (Développement-Industrialisation) ;

TECHNICIENS

EXPÉRIMENTÉS DANS L'UN DES DOMAINES SUIVANTS :
- Hyper-fréquence ;
- Électronique B.F. - Audio ;
- Électronique rapide ;
- *Logiciel.*

Adresser C.V. et prét. à HAVAS, N° 5765 AT, 16, avenue de Crimée, 35100 RENNES.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PHYSIQUE DE STRASBOURG

cherche

UN INGÉNIEUR

pour la gestion et le développement de son service d'informatique (poste ingénieur type C.N.R.S. 3 A)

Les candidatures avec c.v. sont à envoyer à Monsieur le Directeur de l'E.N.S.P.S., *7, rue de l'Université, 67000 STRASBOURG.*



Responsable de la Planification HF

CREDIT AGRICOLE DE ROUEN

Pour assurer l'élaboration et le suivi de nos stratégies de développement, notre Directeur Adjoint crée, auprès de lui, une fonction planification.

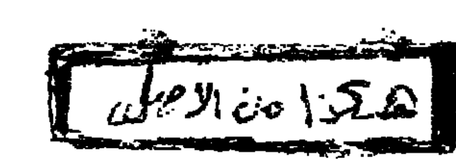
Il tient à avoir pour ce poste, un généraliste dont l'ampleur d'esprit, la motivation, et la fiabilité en feront l'un des interlocuteurs privilégié de la Direction et du Conseil d'Administration de l'Entreprise.

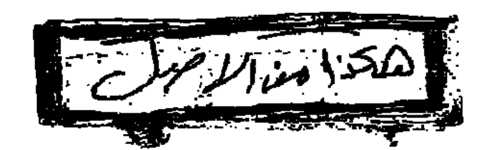
Diplômé d'une Grande Ecole (HEC, Sciences Po, Sup de Co...), possédant une *expérience de 6 à 7 ans, si possible dans le secteur bancaire,* il effectuera le diagnostic de l'Entreprise et de son environnement, organisera le système d'informations financières et de gestion, et contribuera à la définition de notre politique à moyen terme.

Homme ou femme de communication, nous lui *demanderons* de s'imposer rapidement mais naturellement dans l'Entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous référence 83223 M à notre Conseil Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Leader dans le domaine de Matériel d'Equipements pour la réalisation des grands ouvrages en béton, FREYSSINET INTERNATIONAL regroupe une soixantaine de Sociétés réparties sur les cinq continents.
Nous recherchons :



Un Ingénieur Chimiste (Marseille)

(réf. 83737 M)

Nous offrons à un Ingénieur de haute compétence l'opportunité de valoriser son goût pour l'innovation des produits chimiques (résine synthétique notamment).
Il prendra la Direction effective du laboratoire et de l'unité de production (7 personnes).
Cette offre s'adresse à un Ingénieur ayant nécessairement des qualités et l'expérience d'animer et d'innover.

Un Responsable du Service Contrôle Réception (Epernon - 28)

(réf. 83741 M)

Formation technique supérieure.
Option mécanique.
Il aura au moins 3 ans d'expérience dans un service contrôle.

Un Ingénieur Débutant (Banlieue Ouest de Paris)

(réf. 83738 M)

Formation type A.M. ou équivalent.
Connaissance de l'anglais exigée.
Si vous souhaitez vous intégrer dans une Société à vocation internationale pour apporter des idées neuves dans les méthodes de conception et d'exécution de produits nouveaux, adressez votre dossier à notre Conseil, à qui nous avons confié ces recherches.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFFLUENTS

Ingénieur Débutant
Développement Technique

BSN-EMBALLAGE – premier producteur européen d'emballages en verre – recherche un jeune ingénieur pour participer au développement technologique de son Département Flaconnage (400 MF de CA, fabrication de flacons pour la parfumerie, la pharmacie et l'alimentaire).

Collaborateur direct du responsable d'un secteur de production, il assurera l'animation et la coordination de projets techniques visant à améliorer la productivité et la qualité : élaboration de nouveaux procédés de fabrication, informatique de process, implantation de nouvelles technologies dans les ateliers (FAO, DAO, CAO)... Il travaillera en étroite relation avec le personnel de production, la Direction Technique de BSN-Emballage et aura des contacts avec l'extérieur, fournisseurs et clients.

Ce poste s'adresse à un ingénieur généraliste ayant si possible acquis une certaine spécialisation en électromécanique et informatique. Une formation en génie chimique peut être aussi envisagée.

Il lui permettra de développer des compétences techniques variées ainsi que des capacités de contact et d'animation qui le prépareront à évoluer vers des responsabilités opérationnelles en production.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. M33M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT



Grâce à notre notoriété technologique, nous sommes devenus un partenaire majeur dans le monde de l'automobile. Filiale de la Régie Renault, nous étudions, concevons et fabriquons des produits techniques en caoutchouc et en matière thermoplastique injectée destinés essentiellement à l'industrie automobile. Pour faire face à *notre développement, (2.100 personnes, 3 usines, 630 millions de C.A.) nous recherchons aujourd'hui pour* Nantes :

responsable technico-commercial

Réf. 8030

Rattaché au service commercial, votre mission sera de faire connaître les pièces d'étanchéité et de carrosserie extérieure aux bureaux d'études des constructeurs automobiles et de les informer sur les possibilités techniques de la société.
Une expérience scientifique de base ainsi que des connaissances dans le domaine de l'étanchéité constitueraient des atouts de première importance.

jeune ingénieur mécanicien

Ref. 8031

Vous prendrez en charge la liaison technique avec la clientèle allemande. C'est vous qui conseillerez les constructeurs et fabricants d'équipements. Deux déplacements mensuels seront à prévoir en Allemagne.

Le salaire proposé sera bien sûr fonction de vos compétences acquises. Vous trouverez au sein de notre société, de réelles perspectives d'évolution.

Madame Heurtault attend votre candidature (CV, photo et prétentions) adressée sous la référence choisie à :
CPIO - BP 1226 - 44023 NANTES CEDEX

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS

VOUS AVEZ UNE COMPETENCE EN ASSEMBLEUR DEBUTANT DYNAMIQUE ET RESPONSABLE VOUS ETES INTERESSE PAR LES LOGICIELS DE BASE, LES TELECOMMUNICATIONS, ET LES TECHNIQUES DE POINTE DANS CE DOMAINE,

SOFTEC

LEADER DU VIDEOTEX SUR MICRO-ORDINATEUR RECRUTE POUR FAIRE FACE A SON DEVELOPPEMENT

Nous vous remercions de transmettre votre curriculum vitae + photo à Philippe **FOURNIER, SOFTEC**, 32, rue de Saussure, 75017 PARIS

Je dirige une ENTREPRISE IMPORTANTE mais qui garde une taille humaine (qui est essentiellement à caractère FINANCIER), son siège est à *LILLE*, *mais elle a* également des intérêts nombreux à Paris.
J'ai besoin

d'UNE ASSISTANTE de HAUT NIVEAU
et
d'EXPERIENCE CONFIRMEE

pour suivre et au besoin, effectuer des tâches que je confie à certains de mes collaborateurs directs, réfléchir, mettre au point, faire aboutir les idées que d'autres ou moi-même pouvons avoir sur l'évolution de l'entreprise, assister à *des réunions avec moi ou à ma place, assurer* des contacts avec des interlocuteurs divers.
SALAIRE IMPORTANT

Adress. C.V. manuscrit et derniers émoluments perçus à ORBIS-DB 28, av. Franklin Roosevelt 75008 Paris

Bahlsen

Pour développer de façon permanente *l'assurance Qualité de nos produits* (SNACKS et BISCUITS), notre directeur de production recherche à NOYON (OISE), un

RESPONSABLE QUALITE

INGENIEUR AGRO - ENSIAA...,

ayant déjà acquis une expérience du contrôle qualité dans l'industrie agro-alimentaire et capable d'optimiser les méthodes de contrôle et de recherche.

Il anime un service de six personnes et assure :
- le contrôle qualité des matières premières et des produits finis de nos usines de NOYON et NIMES ;
- *la coordination de la* **RECHERCHE** *pour* l'amélioration des produits ;
- le suivi et l'application des dispositions législatives.

Merci d'écrire, en joignant C.V. en précisant rémunération actuelle sous réf. 421 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

VILLE DE MACON
recrute
un responsable
des affaires économiques
Attaché communal ou contractuel

Les candidats devront maîtriser les mécanismes d'intervention économique des collectivités territoriales, le droit des affaires, la gestion d'entreprises, et posséder une aptitude à la négociation à tous niveaux.

Les candidatures ainsi que c.v. sont à adresser à Monsieur le Maire de MACON, hôtel de *ville, service du Personnel,* 71018 MACON.

Clôture des candidatures le 15 novembre 1983.

ORGANISME
A VOCATION RÉGIONALE
recrute

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

de formation supérieure (niveau D.E.A. sciences économiques ou grandes écoles).

Expérience professionnelle indispensable.

Capacité d'analyse et de synthèse.

Sens contact et adaptation.

BASÉ(E) A ORLÉANS
sera chargé(e) de mener sur la région Centre une mission d'études et recherches en matière formation professionnelle continue (bilans, propositions d'orientation dans l'optique du développement économique de la région).

POSTE A POURVOIR
A PARTIR DE DÉCEM. 1983.

Pour toute candidature téléphoner au (38) 43-19-90.

EKATO

AGITATION INDUSTRIELLE

Dans le cadre de l'extension de son implantation sur le marché, EKATO recherche :

1. UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

qui aura pour mission :
- *conseiller les clients de son secteur,*
- *établir les devis, si besoin, en collaboration avec la maison-mère,*
- *négocier les contrats,*
- *prospecter et augmenter le nombre de clients.*

2. UN TECHNICO-COMMERCIAL SÉDENTAIRE

qui aura pour mission :
- établir des devis,
- suivre le bon déroulement des commandes en liaison avec le bureau d'études et les usines en France et en Allemagne.
- faire les propositions de pièces de rechange.

Si vous avez 30 ans environ, une bonne formation technique (mécanique, génie chimique), une expérience technico-commerciale et une bonne connaissance de l'allemand, veuillez adresser votre candidature avec C.V. et prétentions à :

EKATO S.A.R.L. - 4, rue Jean-Houdon, 78000 VERSAILLES.

Société Sportswear Languedoc recherche son

RESPONSABLE COMMERCIAL

véritable professionnel de la vente ; il sera capable de concevoir et de mettre en œuvre une véritable politique commerciale sur le territoire métropolitain.
Salaire entre 220.000 et 300.000.

Env. C.V. dét. + photo et lettre manuscr. à HAVAS, N° 329, B.P. 32, 11001 CARCASSONNE Cedex, qui tr.

Importante Industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment à Strasbourg recherche

JEUNE CADRE EXPORT
ESCE - ESC - formation export, ou similaire

- Disposant d'une expérience de l'exportation de 3 à 5 ans, parlant bien l'anglais et l'espagnol
- **Mission :**
  - Développement et gestion de nouveaux marchés d'exportation.
  - Missions ponctuelles dans le monde entier.
- Voiture de fonction type R9
- Larges possibilités d'avenir liées à la volonté exportatrice de la DG.

Adr CV dét. ss réf. 1058-01 a

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

ATELIER INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE DE CLERMONT-FERRAND (63)

(1500 *personnes*)
recherche

CHEF DE PROJET

pour département chantiers et modifications aéronefs.
- Ingénieur 30 à 40 ans, origine ENSI.
- Connaiss. systèmes radioélectriques de bord exigées.
- Expér. installations à bord aéronefs souhaitable.

Env. c.v. et prétentions à :
A.I.A. Clermont-Ferrand,
161, av. de l'Agriculture,
63035 Clermont-Ferrand Cedex.

Association professionnelle artisans du bâtiment 04 recherche pour le 1er déc. 1983
ANIMATEUR(TRICE)
ÉCONOMIQUE

Rôle : structurer la profession, susciter groupements entreprises, développer formation et évolution technologique, initier marchés nouveaux, organiser relations donneurs d'ouvrage. *Qual. : exp. ou connaiss. en* animation, compétences en environnement économique d'entreprise, goût des relations sociales et sens pédagogique, connaiss. du bât. Niv. Bac. + 4. Ecrire APAB 04, 32, rue Victor-Hugo, 04000 DIGNES.

Recherche

CYTOTECHNICIEN(NE)

confirmé(e)
Bordeaux urgent.
(très bonnes cond. de travail)

Ecrire sous le n° T 042.628 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE

aux Mureaux (78) rech. pour son dpt automatismes et systèmes

AGTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

niveau A.T.P. ou niveau A.T. 3 dont les principales fonctions seraient :
- particip. au développement de produits ou de systèmes à base de micro-calculateurs et d'automates ;
- *leur mise en service ;*
- leur service après-vente, bonnes connaissances en « matériel » indispensables. Bases logiciel souhaitées (formation possible). Disponibles rapidement. Tél. pour R.V. au 474-72-12 p.395.

La C.R.C.A.M.
d'Indre-et-Loire
recrute

1 ORGANISATEUR

Avec utilisateurs et informatique.

IL ÉLABORE :
- Etudes d'opportunité ;
- Dossiers de conception fonctionnelle ;
- Il met en place les solutions.

PROFIL :
- Qualités d'analyse et de synthèse ;
- Idées personnelles. Il sait les défendre mais il sait écouter.

SERONT APPRÉCIÉES :
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Connaissance de méthode d'organisation administrative.

Adresser lettre manuscrite et c.v. à
Monsieur le Directeur C.R.C.A.M. d'Indre-et-Loire,
boulevard Winston-Churchill, 37041 TOURS Cedex.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Fabricant de composants électroniques banlieue Ouest Paris, recherche

VENDEUR

Sa mission :
- vente de composants passifs électroniques professionnels
- suivi de la clientèle existante
- *prospection de nouveaux marchés*
- lancement de nouveaux produits.

Son profil :
- formation de base technique minimum BTS
- expérience de 2 à 3 ans de la vente en milieu professionnel
- anglais souhaité
- capacités à s'intégrer dans une équipe commerciale jeune et dynamique.

Déplacements région parisienne et France entière.
Véhicule personnel indispensable. Frais de déplacements remboursés.

ASSISTANT TECHNIQUE MARKETING

Sa mission :
- assurer la mise à jour et la gestion de l'ensemble des documents techniques destinés à la clientèle et à la force de vente
- aider à la réalisation des documents techniques pour les produits nouveaux ou dérivés
- *participer à la réalisation de catalogues, brochures*
- participer à des études de marché.

Son profil :
- formation de base technique en électronique ou électricité d'un niveau DUT ou BTS (au minimum Bac technique)
- débutant : la formation spécifique à nos produits est assurée par l'entreprise
- *capacité à rédiger des documents techniques*
- anglais au minimum lu et écrit
- dégagé des obligations militaires.

Pour chacune de ces offres, écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 80835 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.








4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Responsable trésorerie internationale
référence NO 168 AM

Jeune contrôleur de gestion
référence OW 169 AM

Groupe LIMAGRAIN VILMORIN - TEZIER - EUROVERT - FERRY MORSE...

Dans le secteur d'avenir de l'agro-industrie, LIMAGRAIN est un des premiers groupes mondiaux, avec 40 filiales en France, en Europe, aux USA et en Amérique du Sud. Sa Direction Générale étoffe les structures financières du groupe et offre deux postes évolutifs :

• **Responsable Trésorerie Internationale.** Pour l'ensemble du groupe, il sera chargé :
- de la gestion des opérations courantes en devises,
- du développement des moyens permettant l'optimisation de ces opérations ainsi que de la mise en place et du suivi des procédures.

Ce poste conviendrait à un HEC, ESSEC, ESC... ayant 3 à 4 ans d'expérience en trésorerie internationale.

• **Jeune Contrôleur de Gestion.** Pour les filiales françaises de distribution, *il sera chargé :*
- de la préparation des budgets annuels et des plans à long terme,
- de l'analyse des résultats et de la synthèse des informations,
- du développement constant des procédures de gestion, en liaison étroite avec les opérationnels.

Ce poste conviendrait à un HEC, ESSEC, ESC... de bon potentiel, débutant ou ayant une première expérience financière.

Réelles et larges perspectives d'évolution de carrière dans le groupe, ou en France ou à l'étranger.
Premiers postes : Clermont-Ferrand.

Écrire en précisant la référence.

Responsable marketing fort potentiel
référence LT 166 AM

L'AIR LIQUIDE, Département Français des Gaz, offre à un HEC, ESSEC, ESCP (ou ingénieur + MBA) la possibilité de valoriser une expérience d'environ 5 ans dans la distribution de produits industriels.

Au sein de la Direction des Ventes Soudage du Département Français des Gaz, il sera responsable de l'ensemble des problèmes marketing concernant le réseau de distribution (1.300 distributeurs).

Ce poste actif, évolutif impliquant initiative, imagination, excellentes capacités de contact et d'animation, au sein d'une équipe motivée et performante, conviendrait à un candidat de premier plan.
Poste basé au siège à Paris.

Ingénieur électricien fort potentiel
référence EX 101 AM

BOUSSOIS ***filiale de PITTSBURGH PLATE GLASS,*** **premier mondial du verre plat,** recherche pour sa **principale usine située à Boussois,** un **Ingénieur Électricien de bon niveau et ayant un fort potentiel de développement.**

Il commencera sa carrière en participant à la réalisation d'importants investissements et il évoluera rapidement, soit dans les services techniques, soit en production, en fonction de ses goûts et aptitudes.

Le poste conviendrait à un candidat ESE, IEG ou école équivalente, ayant une première expérience travaux neufs ou entretien acquise dans l'industrie lourde (la candidature d'un débutant peut être envisagée si stages intéressants), témoignant **de solides compétences techniques alliées à des qualités marquées d'organisation et de contact.**

Membre de Syntec

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

CONSULTANT

Développement des Ressources Humaines

La **CORT**, l'un des premiers Cabinets de Conseils d'Entreprises en France, est un groupe volontairement restreint de consultants toutes formations. Elle a acquis en 40 ans une réputation nationale et internationale auprès des plus grandes entreprises françaises et souhaite élargir son équipe "HOMMES ET STRUCTURES" pour faire face au développement de son activité.

Le consultant recherché doit avoir 35 ans environ, être Diplômé d'Etudes Supérieures en sciences sociales et posséder *une formation complémentaire* (IFG, CPA, IAE...). Il mobilisera son expérience précédemment acquise en Cabinet et/ou en Entreprise dans un ou plusieurs des aspects suivants : audit social, stratégies et gestion prévisionnelle de personnel, classification des emplois, cercles de qualité, formation active, communications, structures...

Dans ce poste, il devra appréhender une large palette de problèmes, établir des synthèses, intervenir personnellement, être animateur dans des situations comportant des aspects humains et sociaux très divers.

Après une formation à des méthodes éprouvées et une période d'expérience approfondie dans les différents domaines d'intervention, il contribuera au développement de la méthodologie de l'équipe et du service rendu à ses clients en prenant des responsabilités élargies.

Il a le goût des voyages en France et éventuellement à l'étranger. Il apprécie d'être autonome et de s'intégrer à une équipe.

CORT
Paris - Lille - Strasbourg

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous réf. B 911 à Danielle JALBERT Département Recrutement.

Vous pouvez faire toute confiance à sa discrétion.

65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Dun & Bradstreet

Votre job : vendre aux directions commerciales, marketing et développement

DUN ET BRADSTREET FRANCE est une société de services spécialisés dans le domaine de l'information sur les entreprises.
Au sein de la division «Marketing Entreprises» vous proposerez à nos clients et prospects des services qui leur permettront de s'étendre sur de nouveaux marchés et surtout de développer la productivité de leur force de vente.
Ses services s'appliquent principalement pour les banques de données d'entreprises (DUN ET BRADSTREET), les études de marché, les enquêtes, les recherches spécifiques réalisées par les différentes divisions marketing dans le monde.
Ce poste qui *nécessite des qualités commerciales* réelles, afin de communiquer à haut niveau conviendrait à un jeune diplômé d'Ecole de Commerce parlant l'anglais et ayant si possible une première expérience dans l'un des domaines suivants : études, services aux entreprises.
Poste évolutif au sein d'une équipe jeune. Système de rémunération attrayant.
Envoyer CV et photo à l'attention de Françoise POLI - DUN ET BRADSTREET FRANCE - Le Palatino - 17, av. de Choisy - 75013 PARIS.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La SEFT, établissement de 600 personnes, a pour rôle essentiel de satisfaire les besoins de l'Armée de Terre en matériels, équipements et systèmes électroniques en faisant étudier et réaliser ces programmes par l'industrie privée ou nationalisée.

Souhaitant renforcer notre Service du Personnel, nous recherchons un

DUT GESTION DU PERSONNEL

débutant ou possédant une première expérience

Rattaché au Chef du Service du Personnel, le candidat sera responsable de la **mise en place d'une gestion plus performante** concernant certains travaux administratifs (avancement, notation...).

La conduite de cette tâche passera par **l'utilisation et le développement des moyens informatiques existants** (micro informatique, système temps réel). Certains compléments de formation peuvent être envisagés.

Ce poste nécessite des qualités de méthode et de rigueur, du goût pour le travail en équipe et des facilités de contact à tous niveaux. L'intérêt porté à l'utilisation de l'outil informatique est indispensable.
Les perspectives d'évolution seront fonction du candidat et de la restructuration du service à laquelle il participera.

Le lieu de travail se situe en proche Banlieue parisienne.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8346 M à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC — HAVAS CONTACT

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél. 553.84.73

Importante Entreprise d'Ingénierie

recherche

INGÉNIEUR A.M., Centrale, Mines,...

Expérience en Fabrication Chaudronnerie et Mécanosoudage, nous vous proposons de valoriser votre expérience *en vous confiant :*

– la surveillance technique de nos fournisseurs (tuyauterie, chaudronnerie, échangeurs)
– *la mise à jour de nos prescriptions techniques* (code de construction, standards internes).

Ce poste requiert les compétences confirmées d'un ingénieur âgé d'environ 35 ans, *possédant une bonne connaissance de l'anglais.*
Lieu de travail : PARIS-LA DÉFENSE (92).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 80392 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS ou 1ère EXPERIENCE

Un important groupe du BATIMENT offre des opportunités sur la REGION PARISIENNE pour des ingénieurs grandes écoles débutants ou ayant 2 ou 3 ans d'expérience.
Les filières que nous vous proposons :

TRAVAUX - COMMERCIAL - BUREAU D'ETUDES
ou CONTROLE DE GESTION

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions, sous référence 8107 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Un Jeune Cadre Financier

pour notre Contrôle de Gestion

Grande Banque Française à vocation internationale

La progression rapide de nos filiales et succursales à l'étranger nous amène à renforcer l'équipe chargée de leur suivi comptable.

Le poste proposé : dans un premier temps, le candidat retenu contribuera *largement* à **l'amélioration du système d'information comptable** du groupe (conception et mise en place de nouveaux outils de gestion, développement d'un manuel comptable de groupe).

Il se verra confier ensuite la ***responsabilité du suivi*** de l'ensemble des filiales et succursales et notamment :

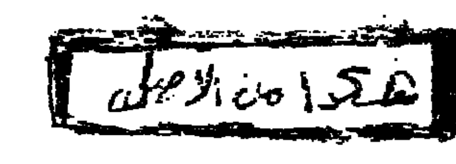
- les travaux de consolidation semestriels.
- la centralisation du reporting et les analyses périodiques de gestion.
- l'assistance comptable aux filiales.

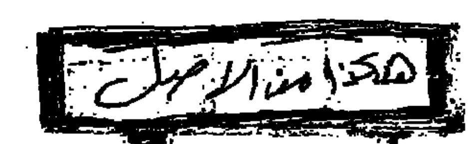
Le profil recherché : diplômé d'une **Grande Ecole de Commerce,** vous possédez le **DECS. Une expérience d'environ 3 ans,** acquise dans un cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein de la *Direction Financière d'un Groupe international, vous a sensibilisé au fonctionnement* et au contrôle financier des systèmes d'information de groupe.

Vous possédez une **bonne maîtrise de la langue anglaise,** un sens concret de l'organisation et de réelles qualités d'ouverture.

Pour un élément de valeur, ce poste, à pourvoir à ***Paris****, présente d'intéressantes perspectives* d'évolution liées au dynamisme et à l'esprit d'entreprise de la banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions *(et éventuellement le n° de téléphone* où il est possible de vous joindre) sous référence 4279 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.





CHEF DE SECTEUR
Isolation de façades
Paris-Sud

● Une entreprise parisienne en expansion, niveau d'activité élevé, désire confier ce poste de responsabilité commerciale et technique, à un Technicien Sup. ou DUT Bâtiment (ou équivalent) disposant de 5 à 10 ans d'expérience: relations technico-commerciales, conduite et gestion de travaux (par ex.: murs rideaux, menuiserie métallique, bardage, ou similaire).
● Poste d'avenir stable.
● Rémunération stimulante, évolutive.
● Voiture de service à usage privé.

Adr. CV dét. ss réf. 1056 à
SELETEC Conseil
67008 STRASBOURG CEDEX

SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION
recherche
pour compléter son équipe de vente Immobilier, Loisirs, Mer, Montagne, Copropriété, Placement Financier, Multipropriété

COLLABORATEURS (TRICES) COMMERCIAUX
de haut niveau.

– Appui publicitaire important.
– *Rémunération stimulante.*
– Avance sur commission de 10 à 20.000 Frs mensuelle selon capacité professionnelle.
– *Plan de carrière assuré.*
– Voiture indispensable.
– Déplacements fréquents.
– Régions Nord, Est, Rhône, *Provence, Aquitaine, Paris.*

Envoyez lettre manuscrite, C.V. et photo
Ecr. s/nº 6549 *le Monde* Pub., service *ANNONCES CLASSÉES*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La filiale d'un très grand groupe industriel français *souhaite intégrer un*

JEUNE CHEF DE FABRICATION
pour lancer une nouvelle ligne de produits

Vous serez responsable de la ligne de fabrication d'un nouveau produit.

Ingénieur de formation EPCI, ARTS ET METIERS, ENSI ou de formation universitaire, vous avez déjà prouvé votre professionnalisme soit à un poste de recherche et de développement soit à un poste de fabrication, ou lors d'une première expérience industrielle idéalement dans des produits de haute technologie.

Nos produits très liés à l'informatique évoluant dans un domaine de pointe où la croissance du marché est supérieure à 40 % par an, vous permettront de connaître un développement de carrière motivant.

Des liaisons fréquentes avec une filiale d'une société américaine nécessiteront une bonne connaissance de l'anglais, des stages de formation en Californie sont prévus.

Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature complète sous référence 833 M à
ALPHA CDI
181 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine.

ALPHA-CDI

GenRad

Leader mondial du test automatique appliqué aux industries électroniques, filiale d'une société américaine implantée depuis 1969, nous avons réalisé en 1982 un CA de 80 MF pour un effectif de 65 personnes.

Pour renforcer notre présence sans cesse grandissante en Europe du Sud dans le domaine de l'analyse de vibrations, nous recherchons notre

INGENIEUR D'APPLICATION ANALYSE ET VIBRATIONS

Travaillant en étroite collaboration avec notre équipe de vente, vous serez chargé d'apporter toute l'assistance technique au test et l'analyse de structure dans le domaine mécanique (secteurs de l'aéronautique, de l'armement, de l'automobile...) C'est donc un travail d'avant-vente que nous vous confierons mais vos missions s'élargiront vers des responsabilités d'après-vente (formation des utilisateurs...). Mécanicien avant tout, vous êtes, de préférence, diplômé d'une grande école d'ingénieur (Centrale, INSA, ENSAM ou équivalent...) et vous avez une expérience de 2 à 3 ans acquise dans un bureau d'études. Véritable support technique de notre activité analyse et vibrations, vous êtes à l'aise dans les contacts humains et vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Le poste, basé à Paris, implique quelques déplacements de courte durée en province et à l'étranger. *(réf. 797 M)*

INGENIEUR D'APPLICATION EN ELECTRONIQUE

Nos systèmes de test automatique de cartes électroniques sont les plus performants et les plus utilisés à travers le monde. Pour conforter notre avance technologique et répondre à tous les besoins de nos utilisateurs, nous recherchons un ingénieur *diplômé (ESE, ISEN, ISEP, ou équivalent) pour lui confier le support logiciel de nos matériels et plus particulièrement du test* In-circuit. Des formations complémentaires vous étant dispensées en Europe et aux USA, vous avez donc compris que l'anglais est indispensable. (réf. 787 M)

DEMARREZ NOTRE ACTIVITE CAO...

Nous recherchons un ingénieur électronicien intéressé par l'introduction sur le marché français d'un produit *correspondant à une activité en pleine expansion. Vous êtes incontestablement l'*

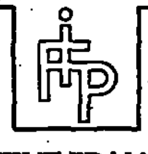
INGENIEUR COMMERCIAL

que nous recherchons, si, ingénieur de formation type SUPELEC... mais issu d'une FORMATION ELECTRONIQUE vous avez soit : une première expérience de la vente dans les simulateurs d'étude en électronique ou dans l'étude de circuits intégrés. Après un stage de formation en Californie vous démarrerez notre nouvelle activité en liaison *avec notre centre d'études américain. La connaissance de l'anglais est indispensable. (réf. 825 M)*

Si ces postes vous intéressent, adresser CV, photo et prétentions sous référence choisie à notre Conseil ALPHA CDI - 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.



ALPHA-CDI



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL MALMAISON (92)
recherche

CADRE ADMINISTRATIF
pour gérer l'une de ses filiales.

Il devra posséder une expérience de gestion de P.M.E.
Formation souhaitée :
HEC ou ESSEC ou SUP de CO.

Envoyer C.V., prétentions et photo s/ réf. 80678 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

Important Groupe de Distribution
recherche

Juriste

Poste :
Rattaché directement au secrétaire général, il sera chargé du suivi de l'ensemble des problèmes juridiques (Droit des Sociétés, Droit des Affaires, Droit de la propriété industrielle, Contentieux...)

Profil :
Enseignement supérieur: Maîtrise de Droit minimum.
Expérience souhaitée.

Envoyer CV – photo + prétentions sous réf. **8969** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY



C
A
O

UNE RÉALITÉ D'AVENIR
UNE RÉALITÉ PASSIONNANTE

***IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE**, nous réalisons des installations de grande dimension dans le domaine de l'**ÉLECTRONUCLÉAIRE** et recherchons :*

RESPONSABLE des APPLICATIONS MÉCANIQUES
CENTRALE, AM

*Nous souhaitons confier à un **Ingénieur Grande École** possédant quelques années d'expérience en **CONCEPTION** et en **FABRICATION MÉCANIQUE**, la responsabilité de développer dans ce domaine :*
- *l'analyse des besoins de nos BE et usines*
- *la réalisation et la mise en œuvre des applications, avec son équipe.* *Réf. 80394/A*

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
ESE, ENSIEG

*Électronicien de formation, vous participerez au développement de notre programme d'applications dans le domaine du **CONTRÔLE COMMANDE** et de la **RÉALISATION** d'installations industrielles.*

Le poste implique de nombreux contacts (BE, sous-traitants). *Réf. 80394/B*

Lieu de travail : PARIS-LA DÉFENSE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence du poste choisi à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



GENERAL MOTORS FRANCE

DIVISION COMMERCIALE
recherche pour ses Services FINANCIERS
lié à ses activités d'importation :

ANALYSTE FINANCIER
FORMATION : DECS + MBA

Sera chargé :
- du contrôle budgétaire
- du développement de méthodes de gestion
- d'analyses financières diverses

Anglais courant

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel Mme LAIGNEL - 56-68, Avenue Louis Roche 92231 GENNEVILLIERS

Cabinet de Conseil en Organisation

Formation **INGENIEUR** indispensable (Grandes Ecoles - débutants ou confirmés).

Nous sommes ambitieux, optimistes..
Peut-être que vous aussi ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'**INGENIEUR EN ORGANISATION**.

(Intéressement aux résultats de l'entreprise).

Envoyer CV, photo et date de disponibilité à
OBJECTIFS CONSEIL
160, rue de Bagnolet - 75020 Paris

LEVI TOURNAY

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche banlieue Nord
accès par Métro
recherche

INGENIEURS DIPLOMES
FORMATION ELECTRONIQUE - AUTOMATISME.

Notion d'informatique et micro-informatique.
5 ans d'expérience technico-commerciale.

Cette personne sera chargée d'assurer la coordination d'ensembles techniques, commerciaux et financiers.

Anglais courant indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 11283 à **PIERRE LICHAU S.A.**
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE
INDUSTRIELLE
PLUSIEURS MILLIERS de SALARIES
recherche pour PARIS

CADRE
FORMATION UNIVERSITAIRE
MAITRISE, IEP, etc...

Ayant 4 ou 5 ans d'expérience en matière de relations sociales et droit du travail pour renforcer au sein de la Direction du Personnel l'équipe chargée des problèmes de gestion des carrières.

Participera à l'élaboration de la politique de l'entreprise dans ce domaine.

Ce poste convient à une personne équilibrée, créative qui devra innover dans la rigueur.

Développement de carrière ultérieur possible Région Parisienne et province.

Adresser dossier de candidature avec lettre manuscrite et rémunération souhaitée sous réf. 81210 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

LE GROUPE SOFRESID
est l'un des premiers de l'ingénierie internationale.
Plus de 3000 INGENIEURS/TECHNICIENS, 80% du C.A. à l'exportation,
des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants :
MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE
OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES

SOFRESID recherche pour développer ses services
d'assistance technique en **ORGANISATION** et **GESTION INDUSTRIELLE**

- INGENIEUR GRANDE ECOLE

formation complémentaire économie, gestion (ISA - INSEAD - MBA)

Le candidat qui aura une expérience industrielle de 3 à 4 ans acquise en gestion de production devra également posséder :
- une grande ouverture d'esprit,
- une réelle facilité de contacts humains,
- la maîtrise de la langue anglaise.

Ce poste implique des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite, C.V. sous référence 1819 M à :

SERVICE RECRUTEMENT SOFRESID
59 rue de la République 93108 Montreuil Cedex
SOFRESID

Ingénieurs grandes écoles ou équivalent valorisez votre formation informatique

Société d'ingénierie informatique, nous devons notre progression à la notoriété de nos clients et à la compétence de nos collaborateurs.

Pour étoffer nos équipes, nous recherchons d'authentiques professionnels de l'informatique afin de participer à la conception et au développement de projets d'envergure auprès des grandes entreprises (télétraitement et bases de données).
Si vous êtes débutants (option informatique) ou avec une première expérience, nous vous offrons la possibilité d'approfondir vos connaissances et d'évoluer à la mesure de vos ambitions dans un environnement dynamique.

Nous vous remercions de nous adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions à :
Acor informatique,
26 rue Vivienne 75002 Paris.

ACOR *Informatique*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
(région parisienne)
recrute
pour son laboratoire de « Recherche et Développement »

2 AGENTS TECHNIQUES

désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique utilisant la micro-informatique pour ses applications.

Les candidats titulaires d'un *DUT option automatique* seront libérés des O.M. et disponibles rapidement.

Env. lettre et CV s/réf. 11279 à *PIERRE LICHAU* S.A. BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

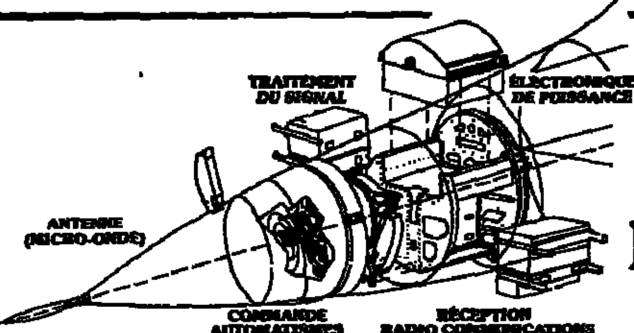
SOCIETE DE SERVICES,
DANS LE DOMAINE AGRO-ALIMENTAIRE,
AYANT D'IMPORTANTES ACTIVITES INTERNATIONALES,
cherche pour QUARTIER MONTPARNASSE :

ATTACHE(E) JURIDIQUE

2 à 3 ans d'expérience, de formation supérieure (minimum maîtrise) pour assister le Chef du Service Juridique en Matière, notamment de propriété industrielle (marques). Son action portera également sur la *rédaction de contrats et autres travaux juridiques du service.*

Pour ce poste, il est demandé l'anglais courant et de bonnes connaissances de *l'espagnol ou du portugais.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 81187 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.



THOMSON-CSF
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

Département RCM de THOMSON-CSF, nous concevons et réalisons des Radars et des équipements de Contre Mesures aéroportés.
Un secteur en forte expansion, l'électronique de pointe, où de très importants moyens de recherche et développement permettent à RCM d'occuper une place de premier plan.
Nous proposons à de jeunes ingénieurs des responsabilités à la fois évolutives et variées dans les activités suivantes :

SYSTÈMES RADARS

- *DÉFINITION et INTÉGRATION de SOUS* SYSTÈMES.
Harmonisation avec l'ensemble des équipements aéroportés - Maîtrise d'œuvre Radars.
- ÉTUDES THÉORIQUES DE PROJETS.
Prospectives, modélisation, simulations.
- DÉFINITION-RÉALISATION D'ESSAIS au sol et en vol.

ÉLECTRONICIENS ÉTUDES

- *TRAITEMENT DU SIGNAL:*
Matériel et logiciel.
- MICRO-ONDES, propagation, antennes : formation complémentaire assurée.
- ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE.
- *PHÉNOMÈNES COMPATIBILITÉ ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE.*

Une ou plusieurs de ces activités correspondent à vos compétences.
Nous vous proposons de rejoindre nos équipes au sein d'une grande entreprise pratiquant une activité indus*trielle sophistiquée avec une très grande rigueur technique.*

THOMSON-CSF - DÉPARTEMENT RCM
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

Département Français des Gaz
2 900 personnes, C.A. 3 Milliards,
renforce son service ORGANISATION et GESTION
et recherche pour PARIS

PLUSIEURS CHEFS DE PROJETS

En relation avec différents Services du Département, ils devront **concevoir et mettre en place** des systèmes d'informations dans les domaines commerciaux, marketing, techniques, gestion...
Nous souhaiterions rencontrer des candidats âgés de 25 ans environ, **de formation supérieure** (Grande Ecole de Commerce, Ingénieur, ou diplômés d'Etudes Supérieures Comptables) ayant été sensibilisés à l'informatique.
De réelles aptitudes au **contact**, de la maturité, un esprit **méthodique**, une capacité **d'autonomie** sont indispensables pour analyser avec *rigueur et finesse les problèmes qui leur seront confiés.*
Ces postes, évolutifs, constituent des opportunités intéressantes pour des candidats débutants ou ayant déjà acquis une première expérience, de préférence en Cabinet d'Organisation.
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, sous référence 156 M, à



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.

VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE INFORMATIQUE
et faites-la évoluer avec nous.

Pour des missions d'assistance et de conseil auprès de grandes entreprises françaises et étrangères, nous recherchons des

CONSULTANTS

pour aider nos clients à la conception et à l'organisation des systèmes d'informations cohérents avec la stratégie et les objectifs de l'entreprise et prenant totalement en compte la dimension humaine.
- Vous êtes **Ingénieur Grande École ou Universitaire**, et vous maîtrisez l'anglais.
- Vous avez au moins cinq années d'expérience en **Informatique de gestion** acquise en entreprise ou dans une S.S.C.I.,
- Vous souhaitez élargir votre champ d'activité.

Nous vous offrons des perspectives d'évolution très ouvertes.
Venez travailler avec nous dans le cadre de nos équipes pluridisciplinaires.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 8343 M aux consultants du Département Recrutement d'EUREQUIP.

MEMBRE DE SYNTEC

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél. 553.84.73

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

Département Français des Gaz
2 900 personnes, C.A. 3 Milliards,
renforce son service ORGANISATION et GESTION
et recherche pour PARIS

UN CHEF DE PROJET CONFIRME

S'appuyant sur l'outil informatique, ce futur collaborateur aura un rôle **d'organisateur de la logistique.**
Encadrant une équipe, il sera responsable de la **conception** et de la **mise en place** de systèmes d'informations. Il formera les utilisateurs aux outils de gestion.
Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, ayant une **formation supérieure** (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce) et pouvant justifier d'une expérience de 5 ans à un poste analogue en entreprise ou en cabinet de conseil.
Une bonne connaissance de la gestion de l'Entreprise, un sens aigu *des relations humaines* ainsi qu'un esprit **très imaginatif** sont des qualités impératives pour ce poste qui requiert une large autonomie (déplacements fréquents de courte durée).
Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions, sous référence 155 M, à



DENEB CONSULTANTS
6, rue Lincoln 75008 PARIS
qui garantit le secret des candidatures.

ECOPOL, société du groupe SERETE, forte de dix ans d'expérience des transferts de technologie recherche pour ses nouveaux domaines d'activités,

Ingénieur d'affaires Réf. 401

Ingénieur diplômé, vous avez une expérience de 5 à 10 ans d'études et de réalisation d'équipements industriels. Vous recherchez la mise en valeur de vos capacités d'initiative.
Nous vous proposons d'être le responsable d'un domaine d'activités concernant la maîtrise et l'application de techniques électrostatiques et aérauliques dans l'industrie. Le développement de ce domaine d'activités reposera notamment sur l'exploitation de nouveaux procédés, récemment brevetés, relatifs à des opérations de conditionnement, de manutention et de traitement de produits en poudre ou en feuilles dans les industries chimiques, parachimiques, plastiques, agro-alimentaires...
Dans ce cadre, vous aurez à définir une approche du marché, à prendre les dispositions tant techniques que commerciales pour l'obtention de contrats, à suivre et à gérer leur réalisation.

Jeune ingénieur électrotechnicien Réf. 402

Dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire, votre mission s'attachera plus particulièrement à l'étude de phénomènes physiques de nature électrique : foudre, rayonnement électromagnétique, électrostatique...
Intégré dans une équipe de recherche appliquée ayant pour mission d'assurer le transfert de ces technologies vers l'industrie, vous aurez notamment à définir et expérimenter des équipements dans des domaines privilégiés d'application tels que l'aéronautique, l'armement ou la production d'énergie.

Technicien mesures physiques Réf. 403

Vous avez une formation de type DUT mesures physiques et une expérience de laboratoire de 3 à 4 ans.
Intégré dans une équipe d'ingénieurs et de techniciens, vous aurez à préparer et à réaliser des expérimentations en laboratoire et sur sites industriels liées à l'étude de phénomènes électrostatiques, électromagnétiques ou aérauliques.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé et prétentions à ECOPOL, Service du Personnel, 26 rue du Château des Rentiers, 75013 Paris.

ecopol

média-system



Pour renforcer l'encadrement d'une de ses Unités implantée en proche banlieue Est,

une Entreprise de Diffusion de dimension nationale recherche :

un adjoint à son chef d'établissement

*Agé de 25 à 26 ans au minimum, il lui faudra allier une bonne forma*tion générale de base (Sup de Co Province, Maîtrise de Sciences Eco, de Gestion...) à une première expérience indispensable en entreprise ou en atelier. Il sera à la fois un homme de terrain et de réflexion, capable d'innovation.

Ses tâches seront variées.

Opérationnel dès son entrée en fonction, il se trouvera confronté à la gestion pratique de l'exploitation et à des missions d'audit.

La rémunération sera en rapport avec les compétences immédiatement mises en oeuvre.

Si vous vous sentez attiré par les perspectives d'évolution dans notre entreprise ou notre groupe, merci d'adresser rapidement une lettre de candidature manus. avec CV, photo et prétentions s/réf. 80976 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS

recherche :

RESPONSABLE DE CLIENTELE D'ENTREPRISES

RESIDENTES D'ORIGINE ÉTRANGERE

Familiarisé avec les modes de financement en France et accessoirement dans le pays d'origine, il aura pour mission de développer un portefeuille de firmes françaises émanant d'entreprises allemandes (et / ou éventuellement autrichiennes).

Il assurera et la prospection des maisons-mères et les relations établies en France.

La maîtrise parfaite de l'allemand écrit et parlé est indispensable.

RESPONSABLE DE CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

FRANÇAISES OU MULTINATIONALES

Capable d'offrir aux trésoriers des plus grands groupes non seulement les financements en devises (ou éventuellement en francs) les mieux adaptés, il devra surtout promouvoir une gamme très large de « produits » de gestion de trésorerie ; opérations de change au comptant et à terme ; fonds de trésorerie ; euro - obligations ; et être d'une manière générale familiarisé avec toutes opérations financières.

Anglais courant exigé. Bon niveau en allemand demandé.

Monsieur Alphonse DANNENBERGER, tél. : 267.81.24, assurera la première sélection.
135, Avenue de Wagram - 75017 PARIS.

L'ORÉAL

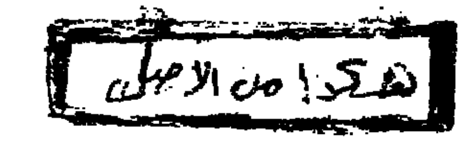
Jeunes ingénieurs chimistes

de formation génie chimique ayant de préférence un début d'expérience industrielle.

Après une période de formation de deux ans environ aux techniques de fabrication dans une usine de province, ces ingénieurs seront orientés, soit :
dans une usine à des postes de responsabilités opérationnelles : fabrication, contrôle qualité, mise au point des processus de fabrication, soit :
à la direction technique dans des postes fonctionnels d'assistance en chimie industrielle pour intervenir auprès des usines de l'Oréal et de ses filiales.
Il est demandé une bonne pratique de l'anglais et une réelle mobilité, car les possibilités d'évolution offertes se situent en France et à *l'étranger.*

Adresser candidature et curriculum-vitae à : *Monsieur André Vin, 41 rue Martre* 92117 Clichy Cédex.

média-system



AGFA-GEVAERT

A la suite de mutations internes, le siège social de Rueil-Malmaison engage

UN AUDITEUR INTERNE

Titulaire d'une maîtrise de gestion ou d'un diplôme équivalent en matière financière.

Sa mission sera de
- participer à la création et d'appliquer les procédures de contrôles comptables, financières et opérationnelles pour garantir l'exactitude de l'information.

Pour cela, il faut qu'il ait des aptitudes rédactionnelles, une bonne maîtrise de l'anglais lu, des capacités relationnelles. Il est également nécessaire de posséder une voiture pour effectuer des déplacements de quelques jours. réf. AI

UN CONTROLEUR DE GESTION

Titulaire d'une maîtrise de gestion.

Sa mission sera de
- suivre la gestion d'une division commerciale, de concevoir, mettre en place et animer des systèmes de contrôle. Elle consistera également à suivre et analyser des documents de la division internationale, et mettre en place des procédures compatibles avec le système central et réaliser des études économiques.

Pour cela, il faut qu'il ait des aptitudes rédactionnelles, une bonne maîtrise de l'anglais lu et des capacités relationnelles. réf. CG

Nous offrons, en plus du salaire, des frais de déplacements et d'autres avantages sociaux.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo, en rappelant la référence, à Jean-Paul LANG - AGFA-GEVAERT - BP 301 - 92506 RUEIL MALMAISON cedex, qui répondra à toutes les candidatures reçues avant le 25 Octobre.

AGFA-GEVAERT

MEMBRE DE SYNTEC

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES – C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche pour sa
DIRECTION CONTROLE GENERAL (PARIS 17ème)

CADRE AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

Diplômé d'une grande école de commerce/gestion HEC, ESSEC, ESCP (option Comptabilité ou D.E.C.S.) vous avez une première EXPERIENCE au sein d'un cabinet d'audit ou d'un service d'audit interne en MILIEU INDUSTRIEL. Vous serez chargé de missions variées d'audit comptable, financier et juridique auprès des Sociétés du Groupe. Nombreux déplacements en France, Italie, Espagne. Connaissance de l'espagnol souhaitée.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 51876 à VALEO Service Recrutement I. & C. 43, rue Bayen – 75017 PARIS - en n'oubliant pas la référence du poste

Rejoindre le laboratoire d'études du leader incontesté de l'alarme électronique en France, dont le dynamisme et la créativité l'amènent à étoffer ses structures dans un contexte qui évolue vite et sur un marché porteur, voilà qui nous semble motivant pour deux

Ingénieurs électroniciens

Vous êtes chargés de développer des produits nouveaux - d'améliorer ceux qui existent ; l'un de vous deux est plus particulièrement responsable des «études logiques», l'autre des «études analogiques». La mission qui vous est confiée est complète : vous assurez à partir d'un cahier des charges dicté par le marché, la conception du produit, l'étude technique proprement dite, la création des prototypes, la présérie et la mise en production.

SUPELEC ENSI ESIEE, ISEP, la trentaine, vous avez de 3 à 5 ans d'expérience en laboratoire d'études, vous comprenez l'anglais, vous êtes d'un tempérament actif, créatif, concret... et souple pour réussir votre intégration dans notre équipe. Le poste est basé à Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 2835M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ingénieur confirmé méthodologie qualité

Evry (91)

La Direction des Lanceurs du **CNES** à Evry (91) recherche un **ingénieur grande école.**

Vous avez renforcé votre formation initiale par une **expérience industrielle d'environ 10 ans dans des fonctions techniques, production et qualité.** Dans l'un de ces domaines, vous avez exercé des responsabilités importantes au niveau de l'organisation d'un système.

Nous vous confierons la responsabilité de coordonner les actions de méthodologie qualité (manuel qualité, formation).

Une grande capacité de synthèse, une personnalité convaincante et une motivation pour les actions de méthodologie sont indispensables pour mener à bien votre mission.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 83/DLA/38 au **CNES** - Direction des Lanceurs - Département du Personnel - Immeuble Hélios - Rue Charles-Baudelaire - **91000 EVRY.**

CNES CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA BA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

La SEFT, établissement de 600 personnes, a pour rôle essentiel de satisfaire les besoins de l'Armée de Terre en matériel, équipements et systèmes électroniques en faisant étudier et réaliser ces programmes par l'industrie privée ou nationalisée.

Souhaitant renforcer plusieurs départements, nous recherchons :

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
DÉBUTANTS OU POSSÉDANT UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE

La mission principale de chacun des ingénieurs sera d'assurer la conduite et la réalisation des affaires dont il aura la charge :

- **définition des caractéristiques techniques** des matériels en fonction des besoins de l'Armée de Terre,
- **préparation et lancement** de consultations auprès des industriels pour les études et la fabrication dont ces derniers seront chargés,
- **animation et coordination** des travaux,
- **organisation, suivi et analyse** des résultats d'essai en laboratoire, sur le terrain...

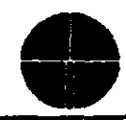
Ces fonctions supposent d'apprécier la variété dans les contacts et le travail, d'avoir le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.
Il est nécessaire de posséder une bonne aptitude à l'analyse et à la synthèse, ainsi que des facilités de rédaction.

Nous vous proposons un poste dans l'un des domaines suivants :

- **systèmes d'armes antichars** (des connaissances en optronique seraient appréciées),
- **radars des systèmes sol-air** (des connaissances en "traitement du signal" seraient appréciées),
- **protection contre des rayonnements électromagnétiques** (des connaissances en radioélectricité seraient nécessaires),
- ***télécommunications et téléinformatique*** (*pour ce poste, certaines affaires sont traitées au niveau interarmées*).

Pour chaque poste, une période de formation est prévue afin d'assurer une mise à niveau technique.
Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne.

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 8345 M à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.



PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS Tél. 553.84.73

HAVAS CONTACT

Conseil et communication auprès des médecins.

Nos laboratoires pharmaceutiques, bien implantés et bénéficiant d'une solide image, recherchent des jeunes diplômés - Pharmacie - Maîtrise de Sciences, ESC -, afin de prendre en charge notre communication et développement auprès des médecins, et des services hospitaliers.

Ce sont des conseillers que nous cherchons aimant négocier et conclure. Nous les formerons au "médical", à nos produits et à notre approche communication.

Actuellement nous souhaitons renforcer nos équipes sur Paris et Région Parisienne (Réf. 120), sur Haute Saône et Vosges (Réf. 103), Vienne et Deux Sèvres (Réf. 104) et sur Gers et Lot et Garonne (Réf. 105).



René Carouana
Laboratoires Beaufour
35, rue Spontini 75016 Paris.

Curriculum

Pour vendre notre électronique, de jeunes ingénieurs

Savez-vous que la plupart de nos managers ont débuté leur carrière par la vente ? Porte ouverte sur cet avenir ambitieux, celle-ci est dès à présent pour vous la meilleure des écoles, celle du terrain : dans un environnement technologique avancé, vous y forgerez votre connaissance de l'entreprise, votre sens de l'initiative et de la négociation commerciale. *Avant de devenir à votre tour l'un de nos managers...*
De formation Grande Ecole type
CENTRALE, MINES, SUP AERO, ENSAM,
vous êtes débutant ou avez une courte expérience. Votre mission : vendre nos composants électroniques auprès des grandes industries de pointe dans votre région et pour cela, analyser, conseiller et négocier auprès d'interlocuteurs de haut niveau. Postes basés à PARIS et TOULOUSE.
Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et prétentions sous réf. SC/1083/1M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, av. Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX



Organisation et Publicité

VOTRE DOUBLE FORMATION COMMERCIALE ET JURIDIQUE VOUS OUVRE UN MONDE D'OPPORTUNITES

Vous êtes jeunes diplômés d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC...) et bénéficiez d'une formation juridique complémentaire. Vous êtes débutants ou vous pouvez faire valoir d'une expérience réussie en crédit bail immobilier. Rejoignez notre département spécialisé dans ce domaine.

Vous développerez vos connaissances en mathématiques financières, analyse de risques, immobilier et droit. Vous deviendrez rapidement les vrais généralistes dont nous avons besoin, ainsi un monde d'opportunités s'ouvrira tout naturellement à vous tant en France que dans les 60 pays où nous sommes implantés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CB 64M à

Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Un monde d'opportunités

SOURCES

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-CSF
COOPÉRATION

Depuis plusieurs années, nous sommes spécialisés dans la formation des utilisateurs étrangers d'équipements et de systèmes produits par THOMSON-CSF

Pour faire face à la croissance de nos activités, nous recherchons des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
(INSA Informatique, ENSIMAG, DEA ou DOCTORAT d'Informatique...)

ayant de solides connaissances en **LOGICIELS DE BASE et APPLICATIONS TEMPS RÉEL.**

– Intéressés par la pédagogie.
– Disposant d'un très bon niveau d'anglais (la préparation et l'exécution des cours se faisant dans cette langue).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Monsieur GUICHARD, THOMSON-CSF COOPERATION, 147, rue Yves-Le-Coz, 78000 VERSAILLES.

THOMSON
Branche Affaires Internationales

HAVAS CONTACT

Adjoint du Directeur du Marketing

INGENIEUR GENERALISTE   200.000 +

Constructeur français de biens d'équipements de grande diffusion : notre société, filiale d'un groupe à vocation internationale, est la première sur son marché. Nous attachons la plus grande importance à la fonction Marketing et c'est pourquoi nous proposons à un *Chef de Produits* confirmé un rôle de leader au sein de notre équipe de jeunes ingénieurs composant cette Direction. Outre la gestion du développement de la gamme qui lui sera confiée (depuis la participation à la conception du produit jusqu'à l'élaboration de la stratégie de prix), nous attendons de lui une très forte implication personnelle dans l'action de la force de vente et la coordination des activités entreprises par l'ensemble du service.
Si cette fonction passionnante vous motive, merci d'adresser, sous référence 310256 M, votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en precisant si vous le voulez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

L.T.P 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris
Cedex 02 - qui transmettra



IMPRIMANTES

Nous sommes une société indépendante qui fabrique et commercialise des imprimantes. Nous avons réalisé 80 MF de C.A. en 1982 (dont 50 % à l'export), avec un taux moyen de progression de 35 % depuis plusieurs années en maintenant un taux de profit élevé et durable grâce à une très saine gestion. Nous sommes leader dans certains créneaux et notre ambition est de devenir un des grands mondiaux des imprimantes. Nous nous donnons les moyens de nos futurs développements (contrat de croissance, potentiel humain, construction d'une nouvelle usine...).
Dans cet esprit, nous recherchons des

ingénieurs commerciaux

Vous avez déjà une première expérience acquise dans les domaines de la péri-informatique, de l'informatique ou dans des secteurs touchant à l'informatique (l'instrumentation par exemple) en tant que commercial. Vous pouvez aussi après une expérience technico-commerciale en informatique être fortement motivé par une fonction très commerciale. Vous vous verrez confier sur la région parisienne un grand secteur professionnel où vous travaillerez sur objectifs sous la responsabilité du directeur des ventes, auprès des utilisateurs directs des produits et auprès des constructeurs. Vous serez également responsable d'un secteur géographique en province (25 % de votre temps) où vous devrez animer un réseau de distributeurs.
Vous bénéficierez d'une rémunération très motivante (fixe plus intéressement).

Adresser votre dossier de candidature (Curriculum-Vitae et prétentions) en indiquant la référence : 60.889
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur. 75002 Paris qui transmettra.

INGENIEUR D'ETUDES
AGRO-ALIMENTAIRE

Nous sommes un Organisme Spécialisé, intervenant dans le financement d'entreprises diverses de la branche Agro-alimentaire.

Nous souhaitons intégrer dans l'un de nos Services spécialisé sur la filière céréalière, un **Ingénieur confirmé dans les études économiques et financières des entreprises,** connaissant la branche concernée et le monde agricole.

A partir de l'analyse permanente qu'il fera du Secteur "Collecte de céréales", son rôle consistera à étudier le développement des entreprises, à proposer et négocier avec leurs dirigeants *des Interventions financières spécifiques, puis à s'assurer de la* cohérence des politiques mises en œuvre compte tenu de l'évolution de son Secteur.

Une bonne maîtrise des études économiques et de la gestion financière (au moins 4 ans d'expérience), ainsi qu'une aptitude au dialogue avec le monde agricole sont indispensables pour réussir à ce poste (qui implique des déplacements courts mais *fréquents*).

Le salaire, en accord avec le niveau et l'expérience du candidat évoluera en fonction de ses compétences réelles.

Le dossier (C.V., photo, salaire actuel) sous la référence 84006 M sera examiné en toute confidentialité par notre Conseil :

Sonia Lipszyc
HAY *Managers*
13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

HAY FRANCE

FILIALE INDUSTRIELLE MULTINATIONALE
Banlieue Sud-Est
recherche

assistante de direction

Parfaitement bilingue anglais.
Connaissance Allemand appréciée.

Directement rattachée au Directeur Général, elle *assurera son assistance et aura la responsabilité* d'un secrétariat central.
La candidate idéale aimera les chiffres et s'intéressera aux problèmes techniques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2294/O à :
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS
(qui transmettra)

HAVAS CONTACT

---

banque

BANQUE NATIONALE recherche

EXPLOITANT
CLASSE V - VI

De formation supérieure, justifiant d'une experience bancaire de 2 ans minimum dans l'activité commerciale auprès des Entreprises.

Il s'intégrera à une équipe chargée de gérer et de développer un portefeuille de sociétés importantes.

Envoyer C.V., prétentions sous référence 187-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising* NEW YORK PARIS

BERTIN & Cie

Notre Division
MECANISMES et SYSTEMES INDUSTRIELS
recherche

L'ADJOINT D'UN CHEF DE DEPARTEMENT
INGENIEUR EXPERIMENTE

pour prendre en charge :
— L'AUTOMATISATION de PROCESSUS de PRODUCTION
— La CONCEPTION et REALISATION DE *MACHINES et EQUIPEMENTS SPECIAUX.*

Ce poste est à pourvoir en Région Parisienne Ouest.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 878 à :



Christian LEMAIGNAN
3 IN - CONSEILS ASSOCIES
19, rue Blanche 75009 PARIS

Société d'investissement immobilier à caractère industriel et commercial,
recherche
pour son Département Investissement

INGENIEUR

Diplômé de l'*enseignement supérieur* (école d'ingénieur T.P. ou équivalent).

Le candidat devra posséder une expérience de plusieurs années acquise chez un promoteur, un investisseur ou une société de service.
Dans un premier temps, il se verra confier le suivi d'importants chantiers de construction, et à terme, l'animation du service ayant pour mission l'étude, la réalisation et la commercialisation d'opérations immobilières.

Adresser lettre manuscrite, Curric.-Vitae, photo et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène 75008 Paris.

P.R.B.

TECHNOLOGY-RESOURCES
Levallois (92)

recherche
pour son activité de :

Support Technique logiciel
micro-informatique

INGÉNIEURS

Ayant expérience *préalable dans* logiciel micro-ordinateurs professionnels. (CP/M et assembleur Z 80 requis).
Connaissance de progiciels souhaitée.
Anglais nécessaire.
Rémunération fonction des qualités du candidat.

Envoyer C.V. et prétentions à :
C. DAVID
114, rue M. Aufan - 92300 LEVALLOIS

bleu

Evaluer pour mieux évoluer.

L'A.F.P.A. est le principal organe d'intervention du Ministère de la Formation Professionnelle.
A ce titre, son action dépasse le cadre de ses propres centres et s'étend à tout établissement de formation subventionné par l'Etat mais indépendant, tel que les Centres de formation pour handicapés, migrants...
Confié à la Direction de la Formation, un travail novateur et important d'évaluation et de contrôle des formations dont la finalité est l'amélioration de la qualité sur les plans technique et pédagogique et leur ajustement aux besoins socio-économiques, est entrepris par le Service Evaluation et Contrôle qui recherche aujourd'hui

Deux professeurs chargés de mission

A la fois hommes de terrain, sachant analyser les situations et hommes d'études, ils recueilleront et synthétiseront les informations suceptibles de faire évoluer l'appareil de formation.
Le sens du travail en équipe, des qualités relationnelles et une rédaction aisée leur permettront d'instaurer une communication efficace entre tous les intéressés.
Basés à MONTREUIL, de fréquents déplacements sont à prévoir.
Les candidats, de formation supérieure sanctionnée par un diplôme technique ou universitaire, auront impérativement 5 ans d'expérience professionnelle dont 2 en qualité d'enseignant.
Pendant plusieurs mois, ils apprendront à connaître l'A.F.P.A. (10.000 personnes - 150 établissements) et le fonctionnement des différents centres de formation.



Merci d'adresser votre C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle et souhaitée sous réf. 3470 à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Acheteur confirmé

Le poste, directement rattaché au Responsable des Marchés, comporte la négociation et le suivi des commandes de pièces détachées et sous-ensembles de matériels de péritéléphonie. *La responsabilité du magasin central (5 personnes)* et des opérations transport vers 9 agences sont aussi de sa compétence.

Outre son expérience d'acheteur, le candidat devra avoir la connaissance des composants électroniques et l'habitude de l'encadrement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) à la Direction du Personnel de EGT 66, avenue de Maine-75682 PARIS *Cedex 14.*



Dessein

DANS UN SECTEUR DE POINTE, NOUS SOMMES UN CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
Pour faire face à notre expansion, nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS AFFAIRES
pour la France et l'Export

De ***véritables professionnels*** *en informatique, issus d'une* Grande Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, ayant 3 à 4 années d'expérience en informatique, si possible en bureautique, terminaux intelligents, réseaux de communications.

Après formation à nos méthodes et nos produits, nous leur conférons la **maitrise de gros projets** en contact étroit avec nos clients, notre réseau commercial et notre Direction Technique.

Cette responsabilité couvrira les domaines suivants :
- définition des besoins clients.
- spécification des réalisations.
- suivi et coordination des projets jusqu'à la recette en clientèle.

Une autre langue vivante en plus de l'anglais est nécessaire pour l'Export.

Poste à pourvoir en Banlieue Sud (proche RER ligne B).

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) s/réf. 13646 M (à préciser sur l'enveloppe) à :
l'Agence AFFLUENTS 49, avenue Trudaine 75009 PARIS
qui transmettra.



SOCIÉTÉ d'INGÉNIERIE et d'ENTREPRISES GÉNÉRALES INDUSTRIELLES : conception, études et construction d'ensembles complets agro-alimentaires et miniers, située près de FONTAINEBLEAU,
CRÉE
dans le cadre de son développement, le poste :

INGENIEUR D'AFFAIRES

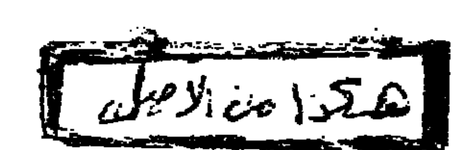
Relevant du Directoire, il sera responsable – au sein d'une équipe – de la ***TOTALITÉ*** des opérations commerciale, technique, économique et administrative.
- étude du projet, élaboration et négociation de la proposition,
- montage du plan de financement et coordination des opérations de sous-traitance,
- suivi du montage, contrôle des délais et des budgets, jusqu'à la réception.

Déplacements (durée moyenne 8 jours par mois) en France et à l'étranger.

Le candidat souhaité – 32 ans minimum – a une formation d'Ingénieur *ÉLECTROMÉCANIQUE et l'expérience de la fabrication,* de l'installation et de la négociation d'équipements industriels (ingénierie si possible). La connaissance de l'Anglais et/ou de l'Espagnol serait appréciée.
Les candidats retenus seront reçus à SR le **Mardi 8 Novembre.**

Merci de téléphoner (233.86.30) ou d'écrire, sous réf. 45 M en indiquant votre salaire actuel, à notre Conseil : Monique LAVRUT ou Richard BENATOUIL - **GROUPE BBC** - 37, bd Sébastopol 75001 PARIS - Discrétion totale et réponse rapide assurée.

HAVAS CONTACT



La Direction du Personnel
d'une importante société de travaux publics

recherche pour son siège à
LA DEFENSE

le responsable de la paye

Ce correspondant informatique assurera les relations entre la Direction du Personnel et le Service Informatique.
Il sera chargé de l'édition de la paye et des états après paye, au Siège social, sur matériel HP 3000.
Il sera responsable des instructions informatiques concernant la paye, pour l'ensemble des établissements
Le poste est à pourvoir rapidement.

Horaire souple - Restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 4105 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

LEVI TOURNAY

responsable technique ile de france

Que vous soyez ingénieur AM, BREGUET, VIOLET ou autre, vous avez - en tout état de cause - une excellente formation en électronique confirmée par au moins 5 ans de pratique. Vous avez aussi manifesté votre goût pour le «terrain» par une expérience en entretien, SAV ou atelier...

En votre qualité de Responsable Technique, vous allez assurer la conduite, l'organisation et la gestion de notre Service Technique Régional, un Service réparti sur plusieurs agences. Organisation, méthode, encadrement ne sont donc pas de vains mots, non plus que les réelles compétences techniques qui vous permettront de répondre à tous les problèmes. A cet effet, des connaissances en Télécommunications seraient un atout précieux.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel - EGT 66 avenue du Maine - 75682 Cedex 14.

Dessein



ROCHE — Produits ROCHE SA Neuilly/Seine recherche

pour son département informatique qui utilise aujourd'hui **deux IBM 43/41 sous DOS/VSE, CICS, DL1 et de nombreux mini-ordinateurs**

chef de projet de haut niveau

Nous souhaitons confier à un Chef de Projet (formation ingénieur, MIAGE) la responsabilité du développement de projets d'envergure dans les domaines de la gestion. Désireux de rejoindre une équipe dynamique aimant comprendre, concevoir et suivre, vous souhaitez l'autonomie voulue pour utiliser votre créativité. Nous vous offrons ces opportunités et une rémunération qui tiendra compte de votre expérience et apports.

Envoyer lettre manuscrite C.V. détaillé et prétentions au Département du Personnel.

PRODUITS ROCHE 52, bd du Parc 92521 Neuilly/Seine





Recrutement et gestion des cadres — Paris

PA Conseil en Recrutement - *30 consultants en France* - a su établir avec ses clients et ses candidats une relation professionnelle réputée. Vous souhaitez exercer une activité qui vous permette de conseiller les dirigeants des PME ou des grandes entreprises dans le choix et la gestion de leurs proches collaborateurs, d'appréhender quotidiennement différents secteurs de l'économie et l'ensemble des rouages de l'entreprise tout en bénéficiant d'une grande autonomie dans l'organisation de votre travail et dans vos *décisions. Vous êtes* diplômé de l'enseignement supérieur et familiarisé avec les problèmes de structures, de recrutement et de gestion des cadres en entreprise ou dans le conseil. Nous recherchons pour l'équipe parisienne de PA un nouveau consultant et vous proposons d'étudier avec vous l'intégration souple que permet *notre structure. Ecrire à J. MOUNIER.* Réf. A/062NM

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MENHIR DE SYNTEC

Contrôleur budgétaire
DECS ou ESC

Rattaché à la Direction financière, il sera responsable de l'élaboration des budgets et prévisions de l'entreprise, ainsi que de l'analyse des résultats comptables.
De formation supérieure (DECS ou Ecole Supérieure de Commerce), il a 3 à 4 ans d'expérience dans un service de contrôle de gestion et maîtrise la langue anglaise.
La pratique de la micro-informatique serait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à : MEMOREX - Département des Relations Industrielles - 3 à 5, rue Maurice Ravel - 92300 LEVALLOIS.

MEMOREX
- **une gamme complète de périphériques compatibles IBM**
- **la garantie du deuxième constructeur mondial de l'informatique**

Chef des Services Comptables

200.000 +

Nous destinons cette fonction à une personnalité ayant acquis une formation comptable supérieure (DECS ou équivalent) et quelques années d'expérience, comme chef comptable ou comme adjoint, dans une entreprise où il se sera familiarisé avec l'informatique et les méthodes anglo-saxonnes. Responsable des services comptabilités générale et analytique, sous l'autorité hiérarchique du Directeur Administratif et Financier, vous animerez une équipe d'une quinzaine de personnes. Notre Société (CA: 850 Millions de F. - 800 personnes) *transforme et commercialise des produits de grande consommation* ayant atteint pour certains d'entre eux, une notoriété internationale. Le poste est situé à proximité de la gare de Lyon. ORION vous garantit une absolue discrétion et vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 310257 M

35 rue du Rocher 75008 Paris

ORION l'homme et l'entreprise

LEVI TOURNAY

SOCIETE FILIALE GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS spécialisée dans la fabrication de revêtements de tubes et peintures anticorrosion recherche

CADRE MARKETING MARCHE/PRODUIT REVETEMENTS DE TUBES

Le (la) candidat(e) choisi(e), de formation ingénieur chimiste aura des responsabilités au niveau international.

Sa tâche consistera à bien connaître le marché, les produits et leur évolution. Il (elle) visitera les prescripteurs et clients importants.
Nous demandons une expérience de 5 ans minimum, de la peinture anticorrosion acquise chez un fabricant de peintures, de matières premières ou dans la métallurgie/pétrochimie.

La parfaite connaissance de l'anglais est une nécessité absolue.

Merci d'adresser CV, photo et prét. sous réf. 81045 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01.

REICHERT-JUNG
DISTRIBUTION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE, recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ACTIVITE : Chef produit - Démonstration et vente *appareils de haute technologie - Déplacements* France et Etranger.

QUALIFICATION : Solide formation technique et bonnes connaissances en physique (électro-mécanique - vide) - Expérience vente matériel scientifique.

LANGUES : Anglais indispensable - Allemand souhaité.

RESIDENCE : *Paris ou Région Parisienne.*

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel REICHERT-JUNG, 116, bld Richard-Lenoir - 75011 PARIS.

Société DELSI
leader dans son domaine

recrute

ELECTRONICIEN

- 1ère expérience.
- Connaissance microprocesseur.
- Anglais lu.

Pour mise au point électronique d'appareils scientifiques, en liaison avec le Bureau d'Études.

Lieu de travail : COURTRY

Envoyer C.V. et prétentions à G.D.J. 5, rue Jean Macé 92100 SURESNES Tél. : 506.52.22 POSTE 404

PUBLICITÉS RÉUNIES

D.O.O.
78, CHAMPS-ÉLYSÉES
recrute des

INGÉNIEURS LOGICIEL

Pour réalisations CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS sur micros et minis en langages évolués
(SALAIRES ÉVOLUÉS)
Tél. 359-17-86 pr rend.-vous

Société d'Etudes et de Formation recherche
CHARGÉ (E) D'ÉTUDES *en gestion* et/ou économie industrielle
Ecrire sous le nº T 042.701 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre technique industriel *pour études et recherches* technologiques sur matériels et procédés de séchage en atmosphère corrosive recrute

INGÉNIEUR

en génie mécanique et échanges thermiques ou génie industriel (A.M., ENSI, INSA, ou équivalent)

Débutant ou quelques années d'expérience. Bonnes connaissances de base en mécanique et thermique (transferts de chaleur et de masse) exigées.

Connaissances en régulations automatismes, chaudières, traitement anticorrosion appréc.

Adresser candidature C.V., prétentions à : Centre Technique du Bois et de l'Ameublement Direction des Études et *Recherches*, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER ÉTOILE

recherche pour SERVICES STATISTIQUES (Contrat à durée déterminée 6 mois renouvelables)

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

BAC C récent exigé

Ecrire avec C.V., photo et prétentions nº M. 67.430 BLEU, 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

Groupe Financier
PONT DE NEUILLY
recherche

JURISTE

Rattaché au secrétaire général, il assurera la responsabilité du service contentieux - assurances.
Il devra : animer, coordonner, contrôler les unités de contentieux implantées dans les délégations régionales du groupe, assurer *personnellement la maîtrise des dossiers* particuliers, conseiller les responsables sur les problèmes relevant de sa compétence.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous Nº 8956 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Fabricant d'équipements automobiles
recherche pour son usine dans l'**Oise** (700 personnes)

UN RESPONSABLE METHODES ET INDUSTRIALISATION DES NOUVEAUX PRODUITS

de formation AM ou équivalent.

Rémunération motivante suivant l'expérience du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 11133 à **PIERRE LICHAU S.A.** BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

LEVI TOURNAY

GROUPE DE SOCIETES
(2.000 personnes - C.A. 2 Milliards de F.)
recherche pour sa holding à PARIS

EXPERT-COMPTABLE FISCALISTE

Il assumera la responsabilité des dossiers de droit fiscal et de droit des sociétés pour l'ensemble du Groupe.

De formation *supérieure, type expertise* comptable, il possèdera de solides connaissances en fiscalité et une expérience d'au moins cinq années dans un poste similaire.

De plus larges responsabilités pourront être offertes à un candidat de très haut niveau.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 7423 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ FILIALE GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, spécialisée dans la fabrication de revêtements de tubes et peintures anti-corrosion recherche :

2 ASSISTANTES COMMERCIALES

Les personnes recherchées auront au minimum le niveau BAC et une expérience de quelques années d'assistance commerciale, position agent de maîtrise.
Leur tâche consistera à assurer :
- Permanence téléphonique.
- Réception du courrier.
- *Maintenance des dossiers* clients.
- Préparation et relance des offres.
- Suivi des paiements.
- Exploitation des rapports de visite.
- Documentation.
- *Référence* d'utilisation des produits.

Env. C.V., photo et prét. s/réf. 80.874 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Sté dynamique dans secteur en expansion, rech. DEUX

CADRES DIPLOMES

pour son état-major commerc.
— L'un aura une fonction d'étude ds le cadre de *la préparation* et de l'évaluation des actions commerc. : calcul préliminaires, études prospectives. Il secondera son supérieur hiérarchique ingénieur diplômé responsable d'une équipe d'une dizaine de personnes.
— L'autre aura la respons. de l'administration des opérations commerc. en cours ; il secondera l'ingénieur respons. des Vtes et sera assisté d'une pte équipe dont il coordonnera le trav. Il disposera de moyens de traitement de texte et *informatiques.*
Ces 2 postes pourr. convenir à des cadres diplômés expérim. ayant au moins un D.U.T. ou BTS. Lieu de Trav. PARIS — Env. lettre et C.V. à O.S.P. (*Réf.* 385) — 7, r. Ste-Anne, PARIS (1er) qui tr.

L'Unité pédagogique d'architecture nº 6 recrute

un enseignant (P4)

en informatique pour initiation et recherche en informatique appliquée à l'architecture.
- Obligation : 15 heures hebdomadaires.
- Profil : formation et expérience scientifiques en informatique (niveau 3e cycle) - complément souhaité en sciences techniques de l'espace.

Envoyer candidature (C.V.) par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 4 novembre 1983 à Monsieur le Directeur de l'UPA 6 144, rue de Flandre — 75019 PARIS
Renseignements téléphoniques 208-79-70, p. 44

LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ A VINCENNES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION *recherche*

PROFESSEUR DE PHYSIOLOGIE ANIMALE

(Cours et T.P).
pour formation de techniciens de laboratoire (BAC F.7)

Tél. à : 859-17-86 pour R.-V.

CABINET D'AVOCATS

recherche pour clientèle de langue allemande

JEUNE AVOCAT

Libre rapidement.
Très bonne connaiss. de la langue allemande indispensable.

Adresser C.V. à :
Maître Franklin RIST
26, cours Albert-Ier.
75008 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES RECHERCHE

CADRE COMPTABLE BANCAIRE QUALIFIÉ (E)

Environ 30 ans classe 5/6

Expérience réussie dans poste similaire

Aptitude à agir dans le cadre d'une organisation informatisée
Esprit d'analyse et de méthode
Connaissance de l'anglais appréciée.
Env. C.V. photo et prét. sous Nº 7018, « Le MONDE » Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANT CABINET d'INVENTIONS recherche

COLLABORATEUR INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN

Ayant connaissances BREVETS d'INVENTIONS

- Anglais indispensable.
- Allemand souhaitable.

Situation stable
Excellente rémunération

Adr. C.V. man. à WEINSTEIN 20, av. Friedland. 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE INFORMATIQUE
implantée PARIS-OUEST
recherche, son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Le candidat maîtrisera les procédures financières et comptables françaises et anglo-saxonnes, et devra justifier d'une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction similaire.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée n° 78.060 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL D'OISE - YVELINES recherche

UN INGÉNIEUR

Responsable de l'Agence régionale pour l'information scientifique et technique *Ile-de-France* (Pôle de Pontoise, 95)

Formation grande école (Supelec, A.M., ENSI ou équivalent + gestion (IAE, ISG, Dauphine, etc.)
Expérience confirmée (préférablement P.M.I.)

MISSIONS : Synthèse d'informations au plan technologique (banque de données, supports spécialisés, etc...) Recherche d'axes de développement (produits innovants, procédés cessibles, diversification).
Connaissance et suivi réglementation propriétés industrielles et normalisation.

Ecr. avec C.V., photo et prét. au Service du Personnel, 21, av. de Paris, 78011 VERSAILLES.

STAREC

Antennes hyperfréquences, applications spatiales et aéronautiques recherche

INGÉNIEURS

RADIO - COMM.
E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.I.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

B.T.S. ou D.U.T.

Envoyer C.V. ou tél. à : STARTEC, 12, av. Carnot 91300 MASSY. Tél. : (1) 920-13-30.

Société cherche homme ou femme spécialisés dans l'organisation de salons professionnels Expérience demandée Tél : 274-09-89 (à partir de 15 h.).

La Ville des Mureaux (Yvelines) 35 000 habitants 40 km de Paris – CES – CET – LYCÉE, *recrute :*
1 animateur titulaire du D.E.F.A. – C.A.P.A.S.E. pour animer une maison de quartier.
Adresser candidature avec curriculum vitae et photo d'identité à Monsieur le Maire, Conseiller Général des Yvelines Hôtel de Ville, 78135 LES MUREAUX Cedex.

MAISON D'ÉDITION

recrute :

7 CORRECTEURS A DOMICILE

Pour textes sur le langage, de typographie complexe.
Contrat à durée déterminée.
Haute qualificat. profess indispens. *Sérieuses référ. exigées.* Env. C.V. et lettre manuscrite à Projets 12, rue des Pyramides, 75001 PARIS en rappelant la réf. 46.225, qui transmettra.

Ch. J.F. très sérieuse de nat. franç. pr s'occuper pendant l'année scol. d'un enfant 9 ans, 17 h à 19 h 30 sauf vend. (et mercredi tte la journ.) XIe arrdt Mo *Faidherbe-Chaligny. Tél. soir apr.* 19 h 30, 370-63-07 h. bur., 758-11-30, p. 1184.

Recherchons agent parlant bien l'anglais pour créer agence pour une école de langue anglaise et une organisation de voyages. Reida Limited, 21 York Road, Northampton (Angleterre). Tél. 604-26-255 Télex 31612 OTSS G.

ORGANISME FORMATION *PERMANENTE* LANGUES VIVANTES PONT DE NEUILLY *recherche pour poste à plein temps*

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF ANGLICISTE

Disponible immédiatement pour *coordination équipe enseignants* toutes langues et relations avec entreprises.
Nécessaire avoir expérience poste similaire.
Expérience enseignement Anglais avec méthode audio-orale et audio-visuelle
Laboratoire de Langues
Nécessaire posséder véhicule personnel.

Adresser CV détaillé, photo et *prétentions à :* Monsieur Régnier IFPC 70, Galerie des Damiers LA DÉFENSE 1 92400 COURBEVOIE.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS PERSONNELS

Frais après acceptation EFITRA, 224-44-55.

secrétaires secrétaires

Secrétaire de direction

Les Parfums BOURJOIS recherchent, pour leur établissement de PANTIN, la **secrétaire du directeur d'exploitation.**

Outre le secrétariat du directeur, elle se verra confier la prise des rendez-vous, la rédaction et la frappe du courrier, la préparation de dossiers et de tableaux de bord ainsi que divers travaux de classement.

Nous souhaitons rencontrer une candidate d'un niveau BAC + 2 ou équivalent, possédant ou non une première expérience de la fonction et connaissant, si possible, l'anglais.

Nous nous attacherons, avant tout, à ses facultés d'adaptation, son sens de l'autonomie et de l'organisation, sa vivacité et sa disponibilité.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions aux PARFUMS BOURJOIS - Service du Personnel - 40, rue Delizy - 93500 PANTIN.

BOURJOIS

MEDIA PA.

formation professionnelle

QUID de votre avenir professionnel ?

D'ici 5 ans, vous avez 1 chance sur 3 de changer radicalement d'orientation professionnelle. Que faites-vous pour vous y préparer ?

Carrière et Développement vous apprend à maîtriser l'évolution de votre carrière avec ses séminaires spécialisés animés par des professionnels du diagnostic dynamique

Appelez Madame Lefebvre au (1) 887.03.68

Carrière et Développement Association Loi 1901 52, Bd de Sébastopol 75003 Paris

602

I.U.T. du HAVRE

A encore quelques places disponibles pour l'année, spéciale informatique.

Peuvent candidater les titulaires d'un D.E.U.G..

Cette année est ponctuée par la délivrance d'un Diplôme Universitaire de Technologie.

Institut Universitaire de Technologie

B.P. 4.006 Place Robert-Schuman 76077 LE HAVRE Cedex.

conseils en carrière

CADRES A LA RECHERCHE DE VOTRE 2e SOUFFLE

Le poste que vous avez accepté hier, le reprendriez-vous aujourd'hui ? Si, au fond de vous-même, c'est non, ne vous y résignez pas.

Nous aidons les cadres dirigeants à trouver leur deuxième souffle. Nous sommes les conseils en orientation les plus expérimentés en Europe.

Notre méthode consiste tout d'abord en une analyse en profondeur de votre cas. Puis nous vous aidons à obtenir les contacts qui vous conduiront à l'emploi le plus conforme à vos désirs.

Pour une évaluation, confidentielle et sans frais, de vos propres possibilités de redéploiement, prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre avec un de nos conseils en orientation :

Forgeot Weeks
Conseil en orientation de cadres dirigeants.
50, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris.
Tél. 574-24-24.
Meeting in English welcomed.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

Vds FIAT 126, rouge, Janv. 82, 11.000 km. Px 16.000 F. Tél. bur. 825-24-20 p. 59, dom. 721-36-19.

divers

BMW – SÉRIE 3-5-7

83/84 peu roulé, garanti *Auto Paris XVe* – 533-68-95 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

deux-roues

MOTO 125 cm3

1.2. : 5.800 km, état neuf (nov. 1982)
Équipée top-case, 2 sacoches, manchons, pare-brise, 2 rétroviseurs, anti-vol.
3.800 F sans débat.
Jean-Luc MASQUELIER 10 h./19 h. : 246-75-25. 19 h./10 h. : 252-41-52.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOS VENTES, VOTRE C.A.

JE PEUX Y CONTRIBUER

En Algérie depuis 1973, j'ai réalisé à ce jour dans le cadre d'un bureau T.C. 500 M. de vente de biens d'équipements.

Pour convenances personnelles, cherche nouvel employeur, soit entreprise, soit groupement d'entreprises régionales souhaitant ouvrir son bureau de liaison à Alger.

Écrire sous n° 8.997 « le Monde », Pub. service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 31 ans

Niveau licence d'espagnol, anglais cour., C.N.N. italien. St. program. (COBOL) 1982, habit. cont. avec public. – Etudie tte proposition. Ecr. s/n° 2.191 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Monsieur, français, 25 ans, diplômé de l'école supérieure *d'interprètes et de traducteurs,* parlant couramment anglais, français, norvégien. Bonne *connaissance de l'allemand, de* l'hébreu, du danois et du suédois, RECH. poste dans *industrie, commerce ou hôtellerie.* Ecrire à : M. AMELAN, 8, rue du Roule, 75001 PARIS.

J.H., maîtrise chinois – Cherche emploi Edition traduction import-exp. ou autre. Etudie ttes propos. Téléphone : 004-33-48 ap. 18 h.

J.F. 34 a., B.T.S. SECRÉTARIAT de DIRECTION, lic. de Lettres, ANGLAIS courant, bonnes notions *Espagnol, Italien, expérience.* Cherche emploi varié. Ecrire sous le n° 11.747 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

NUIT ET WEEK-END

CADRE, très bon niveau, 47 a.,
– *Formation ingénieur + gestion*
– Expérience direction.
Ch. poste à respons. nuit et W.-E. Ecrire sous le n° 11.725 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Autodidacte 47 ans, ex-cadre supérieur de Banque, gestionnaire depuis 6 ans, d'une PMI affiliée à un groupe international de prêt à porter recherche pour l'évolution de sa carrière. Poste d'adjoint à Directeur général ou poste de Directeur financier *dans une PMI* de bonne importance. Ecrire sous le n° T 0427.212 M *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Comptable 1, Fme 30 ans cherche place stable comptab. générale – libre 1-11-83, *limite Paris Nord et banlieue* Nord. – Tél. : 831-90-99 à partir de 14 h.

J.F. 20 ans, BT tourisme, option accueil, bilingue Espagnol + Anglais (sténodactylo) très bonne présentation. Cherche emploi stable dans : agence de voyages, hôtel, *salons, expositions* congrès, grandes entreprises, etc... Libre immédiatement. *Ecrire sous le n° T 042 676 M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROF. ANGLAIS
35 ans, britannique, dipl., domicilié en France – 6 ans exp. T.E.F.L., exp. Chbre de Commerce de Paris, excellentes références – Cherche *EMPLOI STABLE* Dans entreprise Paris. Ecrire sous le n° T 042.683 M. *RÉGIE-PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice fr. p. dipl. Doctor. Russe, posséd. pleinement langue angl., allem., russe, haut niveau spécialiste russe, informatique, électr./allem., médic., agric., 7 ans exp. prof., sér. réf. Etudie ttes propositions, sér. traduct. enseignement France - Etranger, lib. suite. Raynaud, 5, rue T.-Couture, 95400 Villiers-le-Bel – France.

J.F. 36 a., C.A.F.B., licence psycho, expérience bibliothéc. et document dans secteur socio-éducatif. Ch. pte stable PARIS. Ecr. s/n° 8.994, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 26 ans, bilingue anglais, licence relations sociales, CELSA, 2 ans expérience (recrutement, formation, législation, administration du personnel), recherche poste évolutif service personnel ou cabinet conseil région parisienne. Ecr. s/n° 2.159, *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. formée sur IBM 34 en Basic. Gap II, Cobol, stage ANAL.-PROG. 6 mois. T. 340-13-97.

Paris banlieue – J.F. psychologue, formation analytique, exp. adultes, enfants – Recherche poste libre immédiatement. Tél. 262-54-35, 14 h à 17 h.

PME – PMI

Je suis le cadre technique de direction que vous cherchez, 44 a., ing. dipl. expérience, aime travail équipe. Dispon. de suite – 524-07-78 le matin.

Hme. 42 ans, Paris, libre rapidement *E.S.C., Sc. Eco, expert* compt. 18 ans, exp. cabinet, rech. emploi salarié cabinet ou *entreprise. Rémunération* actuelle 225.000. Écrire sous réf. 81.185 à CONTESSE, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

J.F., excellente dactylo – cher. travaux dact., exécut. rapide. Tél. 296-51-48, 11 h-19 h.

H. 34 ans, cherche emploi chauffeur-livreur VL 10 ans exp. – Tél. : 797-56-19.

CHEF DE FABRICATION, édition (550 pts). 49 ans, libre suite à licenciement économique. *Expérience de l'édition* de luxe au roman. Formation typo, mise au point manuscrit, mise *en pages, relations avec* fournisseurs (pouvant se déplacer), contrôle travaux, *devis, prix de revient, recherche* poste approchant. Téléphone au 255-43-89 ou écrire à R. KASTNER 8, r. des Portes-Blanches (18e).

propositions diverses

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour information, écrire CIDEM 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés. Dem. une document. sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Je dactylographie vos thèses, mémoires et manuscrits à domicile. – Tél. 535-28-85.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM DES HALLES
2 PCES PARFAIT ETAT soleil. 329-85-06.

2e arrdt

Opéra-Comique - Imm. réc., beau studio 41 m², entrée, cuis., w.-c., bains, 8e ét. tt cft, vue, soleil. TAYAD. 296-90-58

4e arrdt

MAISON D'ARTISTE 125 m² + JARDIN
PROX. PLACE DES VOSGES GARAGE. CHARME FOU SERGE KAYSER 329-60-60.

5e arrdt

PENTHOUSE
Volume 126 *m² jamais habité.* LITTRÉ - 544-44-45

RUE DES ÉCOLES 140 m² séjour + 5 chbres, 2 bains, 4e ét. imm. pierre de taille, asc. GARBI – 567-22-88.

6e arrdt

SERVANDONI, 4 P.
Soleil, charme. 354-95-10.

ST-SULPICE, 4 P., 90 m² Charme, caractère, vue soleil LITTRÉ. 544-44-45.

MONTPARNASSE
4 p. 78 m², bel imm. pierre
BALCON VUE DÉGAGÉE LITTRÉ 544-44-45.

VAVIN 327-82-40.
3 p. cuis. équipée bns ref. nf. 840.000 F (soir) 828-72-71.

RUE DE RENNES
3 pièces, professionnel. 565.000 F. Tél. 322-61-35.

7e arrdt

CHAMP-DE-MARS AV. FRÉDÉRIC-LE PLAY
APPART. EXCEPTIONNEL *Etude STRICHARD - 755-95-30*

SÉGUR
SEJOUR + 2 CHBRES tt cft. Prix 820.000 F - 705-06-76.

PL. BRETEUIL prox.
Imm. grd standg appt d'angle. 1er ét. sud, double réception 4 chbres. Travaux à prévoir. SANTANDREA 260-67-36.

DUROC 7 PCES, 230 m², bel imm. pierre, TRÈS BON PLAN, 2 services. LITTRÉ. 544-44-45.

DUROC, 205 m², 7 pces, imm. stand., poss. mixte, 2 chambres service. 2.300.000 F. 783-89-86 - 548-54-99.

9e arrdt

Rue Lentonnet, 93 m², rez-de-chaussée, 4 p. libre, studio occupé. Téléphone : 380-75-20.

10e arrdt

IMM. PIERRE DE TAILLE
3 P. 269.000 F
Tout confort, ascenseur URGENT : 294-11-33.

RÉPUBLIQUE
superbe 3 p. cft refait neuf, 550.000 F. Tél. : 273-14-33.

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE
à prox., vaste 2 p., tt cft, imm. p. de t., asc., 305.000 F.
LERMS 355-58-88.

VOLTAIRE, 4/5 pces, 95 m² trav., *imm. pierre de taille* 630.000. COGEFIM. 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS
grand 3 pces, 90 m², soleil, calme, impec. 980.000 F. N.J.H. 336-75-32.

14e arrdt

MAISON « COUP. DE CŒUR » 5 P. + JARDIN SUR VERDURE CALME, SOLEIL. 320-73-37.

ST-JACQUES Pierre de t., dble séj. + chbre, tt cft s/jdin. 730.000. Téléphone : 325-97-16.

AV. RENÉ COTY 3 P., entrée, cuisine, bains, bel immeuble. *Prix 550.000 F. 327-55-04.*

15e arrdt

CEGOCI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO : 2, 3, 4 P.

UN STUDIO	444.800 F
2 P.	688.400 F
3 P.	934.300 F

LIVRAISON novembre 83. Bureau de vente ouvert mardi au vendredi de 14 à 19 heures samedi, 11 à 18 h. ou tél. : 575-62-78.

AV. DE BRETEUIL
Dans imm. rénové pptaire vend *studio 30 m² occupé. 500-64-00.*

Plusieurs appts 4 et 5 pces, de 1.050.000 F. à 1.450.000 F. CIPA 783-89-86 - 548-54-99.

16e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTS
563-11-88
28, RUE DE WASHINGTON (8e).

GEORGES MANDEL PENTHOUSE 170 m²
superbe réception + 2 chbres calme, standing. *SERGE KAYSER 329-60-60.*

17e arrdt

R. DES ACACIAS, CALME *mod. s/jardin 100 m², liv.* + 2 chbres, balcon + service 12 m², 1.300.000 F. 531-61-10.

EXCEPTIONNEL
BEL IMMEUBLE RAVALÉ
2.P. 229.000 F.
ENTIÈREMENT REFAITS
3 P. 349.000 F.
URGENT T. : 294-11-33.

RUE DES DAMES dans immeuble rénové, 2 pces sur jardin, parfait état. 300.000 F. Tél : 874-09-45.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD. 2, 3 P., PARK.

Studio à partir de	319.000
2 pces, à partir de	448.000
3 pces, à partir de	682.000

Pour tous rens. : 575-62-78.

GUY-MOQUET
Imm. neuf. TRES BEL APPT 77 m² + loggia s/jardin, soleil, placards. Excellent état. Très calme. Centre commercial. Prix 760.000 F 387-39-45.

R. ORDENER, près Damrémont, imm. p. de t., asc., 3 pces, à rénover. 380.000 F. Plusieurs 2 pces. 200.000 F. GD 3 *pces, cft.* 437.000 F. SHAM'S, 65, rue Guy-Mocquet-17e. 229-43-12.

20e arrdt

AV. GAMBETTA
3 p. tt cft, imm. bourgeois *pierre de taille.* 425.000 F.
LERMS 355-58-88.

PROX. NATION, à rénover 2 p., imm. ravalé. 170.000 F. COGEFIM. 347-57-07.

GAMBETTA, jamais habité vaste 3 pces, ent. équipé imm. 1982, *stand. 660.000 F.* Téléphone : 347-57-07.

PROX. NATION 3 pces, bien conçu, tt cft, à rafraîchir, interphone, pierre de t. 370.000 F. Téléphone : 347-57-07.

91 - Essonne

A vendre dans résidence, calme, appartement 60 m², *quatre pièces, cave, garage.* Tél. 996-28-67, le soir pour rendez-vous. Visite à Savigny-s/Orge (Essonne).

93 Seine-Saint-Denis

ADJUDICATION A LA CHAMBRE DES NOTAIRES du 25 octobre 1983
PANTIN
– RUE HONORÉ.
– RUE CARTIER-BRESSON.
– AV. GÉNÉRAL-LECLERC.
– RUE PALESTRO.
STUDIOS 2 ET 3 PCES OCCUPÉS. Mise à prix de 72.000 à 143.000 F. Téléphoner pour RENSEIGNEMENTS Me LEMBO 320-14-54.

94 Val-de-Marne

CRETEIL EGLISE
appts dans immeuble rénové 3, 4, 5 pces, chf. indiv., asc. V.O. Prêt conventionné A.P.L. MONTVIL 837-15-03.

NOGENT-SUR-MARNE
à 1' du R.E.R. et limite bois Vincennes, dans petite résidence gd stand., asc. Beau 3 pces, 75 m². Terrasse sur jardin. 830.000 F. SIMRA. 355-08-40.

Province

MONTPELLIER
Appt dans hôtel particulier près du Peyrou, 200 m² habit., entièrement rénové + jardin privé de 400 m². 1.500.000 F. Téléphone : (67) 92-77-33.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 (même le soir).

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPARTEMENT
120 A 150 m²
ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant 15e-7e ardts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES.

AGENCE LITTRÉ
rech. pr clientèle très sérieuse APPTS TOUTES SURFACES QUARTIERS RÉSIDENTIELS
544-44-45

Très urgent, dans 7e, 8e, 16e arrdt, pour client Saoudien exigeant je recherche appart. 400 m² minim. Terrasse. Vue dégagée. Prestations très haut niveau exigées. Me contacter : Étude LACUÉE, 307-57-15.

appartements occupés

PLACEMENT D'AVENIR
PARIS-12e, 2 P., wc. 4.500 F/m². COLOMBES ctre, 2.300 F /m². Appts loués loi 48. 553-91-45

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit créé par la compagnie bancaire pour tout achat d'appts et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 PARIS.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES 296-58-46.

Région parisienne

IVRY-SUR-SEINE.
Pavillon liv. dble 50 m², 4 chbres, 120 m², tt confort, chauffage électrique. Jard. Loyer 4.400 F. 672-87-47.

NEUILLY - 3 PIÈCES TOUT CONFORT, BEL IMM. 4.550 F. - 267-18-33.

Province

CHANTILLY
Résid. du Parc, av. AUMONT

Dans un cadre de verdure imm. moderne de standing avec parking en sous-sol
3 *p. cft, 3.300 et 3.700*+ch.
4 p. cft, 5.000 F + ch.
5 p. cft, 5.200 F + ch.
Tél. *mat.* SEGECO, 522-69-92 ou voir sur place.

locations non meublées demandes

Paris

*Nous recherchons en location auprès propriétaires particuliers des appts ttes catégories et villas Paris, proche banlieue. Ceux-ci étant destinés à loger des cadres supérieurs et employés d'UNE IMPORTANTE ADMINISTRA*TION. Tél. : 504-01-34, p. 12.

Couple enseignants ch. quart. mairie Buttes-Chaumont-19e APPART. à louer, 4/5 pces même à rénover. Tél. à partir de 18 heures : 202-20-69.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. tres banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère *et Diplomates. APPARTS* HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou *Ambassades.* 285-11-06.

hôtels particuliers

A MONTMARTRE
JOLIE MAISON ROMANTIQUE (toit *Mansart refait) dans jardin* clos planté sud 300 m², 9 P., 3 sanit. : 220 *m² cft* + gd sous-*sol clair + atelier d'artiste* 40 m² + garages. 2.150.000 F. Claude ACHARD - 637-14-56

CHATEAU DE VINCENNES, villa gd luxe, 7 p., 250 m² + jard. et gar. COGEFIM, 347-57-07.

DOURDIN - DORESSAY
SELECTION D'HOTELS PARTICULIERS de 200 à 1.200 m² PARIS-NEUILLY BOULOGNE Téléphone : 624-93-33.

pavillons

Chelles (77) vds pavillons sur 600 m². Jardin planté, 2 chbres, séjour double, w.-c., s. de bns. couleur, cuis. *aménag.,* chauff. gaz, ss-sol : bureau, cellier, gar. Px 560.000 F. Tél. : 020-21-54 ou 782-38-19.

propriétés

SAINT-CLOUD sur 748 m². Villa 12 p. Mise à prix 1.200.000 F *Notaire. Tél. : 602-70-10.*

LUBÉRON
DANS LES VIGNES RÉGION BONNIEUX MAGNIFIQUE BASTIDE *350 m² ÉPOQUE XVIIIe* 11e pièces + 5 salles de bains BEAUX OMBRAGES Logement gardiens. Ecrire sous le n° T 273.533 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LUBERON-GORDES
- *bel. MAISON* pierre en cours de finition, site excpt. : 4.000 m arboré, affaire rare *700.000 F.*
- à bâtir 6.500 m², coteau d'OLIVIERS, vue, pl. soleil *170.000 F. MARCHANT.* 84220 COUSTELET (90) 71-92-92 h.b. mat.

viagers

4 P. tt cft. 6 ét. asc. Occupé fme 84 a., bel imm. Me Lamark. Cruz. 8, r. la Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE
562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccials.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
R.M. - R.C. TTES DÉMARCHES TÉLEX SECRÉTARIAT
AGECO. 294-95-28.

HOCHE-ÉTOILE - 440 m²
Gd stand. Télex. 523-50-95.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Toutes démarches et services
B.C.E. - 294-23-93

SIÈGE SOCIAL DE 100 F A 200 F H.T. TTES DÉMARCHES, 10e, 12e Téléphone : 340-24-54.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

DOMICILIATION DANS LE 16e
Inscription R.C. immédiate. Location de bureaux à l'heure. Téléphone : 661-29-77.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés démarches et tous services. Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19e Téléphone : 607-62-00 TELEX.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e à partir de 80 F. ts services. Constitution sté. - 763-47-14.

PONT DE NEUILLY
668 m², récent, cloisonnés Téléphone, parkings, standing. Vente ou location.
SARL. 776-44-88.

NEUILLY-SUR-SEINE
Proche boulevard Bineau 800 m². Grand standing. Restaurant. Tél., parkings.
SARL 776-44-88.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F/350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

17e. Guy Mocquet. Part. loue bureaux. *R.d.c.* tt cft. Bail précaire. Tél : 627-06-52.

locaux commerciaux

Ventes

MONTREUIL-SOUS-BOIS LOCAL PROFES. ou CCIAL 90 m² + PARKING MONTVIL - 837-15-03

locaux industriels

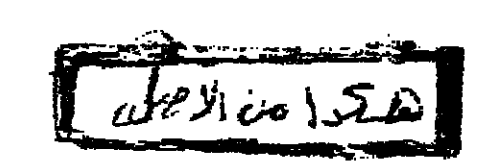
Locations

(92) PONT-DE-SÈVRES
Activités/bureaux à partir de 600 m². Vente ou location.
SARL. 776-44-88.

boutiques

Ventes

INVESTISSEMENT MURS
70 m² + s/sol, loués 22.500 F.
40 m² + cave, loués 12.600 F.
Levallois centre - 553-91-45.



Le Monde **économie**

AFFAIRES

LA CHAPELLE-DARBLAY

Les grévistes travaillent, les autres aussi...

La société Parenco, qui doit, selon le plan du ministère de l'industrie, assurer le redémarrage de La Chapelle-Darblay, est en train de négocier sa propre reprise par le groupe allemand Haendl. Chez M. Fabius, où l'on était au courant de ces pourparlers, on ne se dit ni surpris ni inquiet. Parenco est détenu par l'Etat hollandais, et c'est, assure-t-on, un signe de réussite que d'intéresser le capital privé. Le futur partenaire de Parenco, du fait de la longueur des négociations, est, dit-on encore, informé du plan de restructuration de La Chapelle-Darblay, qui doit être conduit par une équipe inchangée, celle de Parenco, quelle que soit la structure de son capital.

Le bureau confédéral de la C.G.T., dans un communiqué, estime que le plan du ministère de l'industrie *« était bien un plan de liquidation »*, au profit *« d'un plan européen et international de restructuration de l'industrie papetière mondiale »*. La fédération des industries chimiques C.F.D.T. confirme que l'accord entre Parenco et Haendl est imminent. Elle n'en est pas étonnée et déclare qu'il n'y a pas lieu de réviser sa position : *« Une coopération européenne qui respecte les intérêts de chaque pays ne saurait être refusée et doit permettre de mieux faire face à la concurrence nord-américaine et scandinave »*, écrit la C.F.D.T.

Après les incidents qui ont eu lieu lundi 17 octobre dans les usines de la banlieue rouennaise, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré : *« L'heure n'est pas aux affrontements, encouragés par les formations de droite, l'heure est à la négociation de tous les intéressés, comme ne cessent de le préconiser les travailleurs et la C.G.T. »*

De notre envoyé spécial

Grand-Couronne (Seine-Maritime). — *« Des nervis, une bonne dizaine en tout, avec des matraques et des extincteurs remplis au gaz lacrymogène, voilà ce que c'était. Des types qui ressemblaient un peu trop à des flics des brigades d'intervention... Mais allez savoir ! Ils avaient des cagoules ou des foulards sur la figure... »* Dans une petite salle enfumée, à l'entrée de l'usine, on discute ferme, entre deux lampées de bière sifflée au goulot.

C'est M. Christian Stephan, le secrétaire de la section C.G.T., qui raconte ce qui c'est passé cette nuit. *« Alors, ces types sont arrivés à bord de deux cars, vers 2 heures du matin, lundi, mais pas tout seuls : une cinquantaine de cadres de l'usine les accompagnaient. Ils ont saccagé le bureau du comité d'entreprise et cogné sec sur une dizaine de copains. Mais le plus dur, c'est pas les coups, c'est le gaz : y'a deux ou trois types gazés... Après ça, on nous a menottés, les uns avec des menottes ordinaires, les autres avec des chaînes et des cadenas... »* Il nous montre, sur son poignet des « traces » rigoureusement invisibles des sévices qu'il aurait endurés...

Dans un bureau étrangement silencieux, sandwich dans une main et bière dans l'autre, M. Patrick Darblay, directeur de l'usine, le visage tendu, donne sa version des événements : *« Vers 3 heures du matin, lundi, on m'a téléphoné soi-disant « de l'usine », mais anonymement, pour m'annoncer que l'usine était « reprise » et me demander de venir au plus tôt... J'ai aussitôt prévenu la police, lui demandant son assistance lors de mon arrivée : on ne sait jamais... J'ai également alerté le chef de cabinet du préfet, et, enfin, j'ai demandé à un huissier de m'accompagner sur place. Je suis arrivé à l'usine vers 4 h 15. Il y avait deux cars de police devant les grilles et une bonne centaine de personnes, bien décidées à travailler, dont l'effectif s'est vite accru : vers 8 heures, nous étions plus de quatre cents. Quant à la C.G.T., elle avait mobilisé environ quatre-vingts personnes, dont j'affirme que la moitié étaient totalement étrangères à notre entreprise... »*

« Les flics arrivent... »

Dans la matinée de lundi, le travail avait repris, sous la protection des C.R.S. et des gendarmes mobiles. *« Actuellement*, reprend M. Darblay, *nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour remettre l'usine en marche. »* Après quarante-sept jours de torpeur, les chaudières recommencent à fonctionner et les bobines s'apprêtent à tourner.

Saint-Etienne-du-Rouvray, à une douzaine de kilomètres de là, présentait un visage bien différent. Ici, ce sont les grévistes qui tiennent solidement la place. Dans un panache de fumée sale, sur le toit du bâtiment principal, des guetteurs surveillent les environs, le talkie-walkie à la bretelle. *« Vous voyez*, nous dit l'un des responsables de la C.G.T., *notre grève est originale puisqu'elle consiste... à travailler ! »* De fait, deux machines tournent, vers 14 heures, et, selon la C.G.T., *« environ 150 personnes »* veillent, à l'intérieur des ateliers, à ce que l'usine ait au moins l'air de fonctionner à peu près normalement.

C'est vers 14 heures que quelques bousculades allaient se produire. Me Levet, le syndic à qui incombe de régler le conflit et de préparer la mise en place du « plan Parenco » (*le Monde* du 20 septembre 83) avait invité le personnel désireux de travailler à se présenter en début d'après-midi. Dedans, derrière les grilles, environ deux cent cinquante cégétistes ; dehors, à peu près autant de monde. Mais les premiers entendaient bien s'opposer à la rentrée des autres. Les huissiers en ont été pour leurs frais, forcés de renoncer à constater autre chose que l'impossibilité pour les arrivants de forcer le barrage des tenants de la place. Quolibets, horions, énervement devaient se solder finalement par deux blessés légers dans les rangs des *« assaillants »*, vite contraints au repli.

« Les flics arrivent... » Vers 15 heures, l'information circule comme une traînée de poudre dans les rangs de la C.G.T. *« On capte toutes les fréquences radio de la police et des gendarmes »*, nous dira, visiblement fier de l'organisation, un porteur de talkie-walkie. Cinq minutes plus tard, huit fourgonnettes de police urbaine sont sur les lieux, d'où descendent des hommes en tenue des grands jours, casques, boucliers, musettes bourrées de grenades, matraques... Aussitôt, les retranchés forment un cordon qui barre l'avenue menant à l'usine et déploient une banderole sur laquelle on peut lire : *« Aurez-vous le courage de nous chasser ? Si aujourd'hui c'est nous, demain ce sera vous. »* Au moindre mouvement des policiers qui se tiennent à bonne distance, on entonne des *« négociations, oui, répression, non ! »*, entrecoupés de *« nous voulons travailler ! »*.

En fin d'après-midi, les policiers sont repartis. Fini pour aujourd'hui. Demain, on remettra cela, se disputant pied à pied le terrain, les *« victoires »* éphémères, le contrôle d'un atelier, d'une machine, d'un arrêt de travail. A qui revendiquera le plus fort. Il n'empêche qu'on a frôlé, lundi très tôt à Grand-Couronne, et, dans l'après-midi, à Saint-Etienne-du-Rouvray, ce qu'il faut bien appeler le pire.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Schlumberger a acquis 10 % du capital de la Générale des eaux

Un subtil compromis

Le groupe Schlumberger a acquis, le 17 octobre, 10 % du capital de la Compagnie générale des eaux, mettant ainsi, du moins chacun des protagonistes l'espère-t-il, un point final à une affaire qui a défrayé la chronique boursière et industrielle de l'été.

Au *printemps dernier*, le *groupe* nationalisé Saint-Gobain, désireux de se diversifier, décidait de s'intéresser à *la Générale* des eaux, premier distributeur d'eau en France. Une société discrète et fort rentable dont le capital était *éparpillé* entre des petits porteurs, des investisseurs institutionnels (U.A.P., SICAV, Caisse des dépôts) et la Compagnie générale d'électricité (qui détenait 13 %). Le conseil d'administration et son président, M. Dejouany, ne contrôlant qu'une faible partie du capital, la société était vulnérable.

« Empêchés » par le gouvernement de lancer une offre publique d'achat, comme c'était leur première intention, les dirigeants de Saint-Gobain avaient alors ramassé sur *le marché* et auprès des investisseurs institutionnels une vingtaine de pour cent du capital de la Générale des eaux. Avec l'*option* qu'ils détenaient sur la participation de 13 % de la Générale d'électricité, ils espéraient atteindre la *minorité* de blocage et engager un processus de coopération étroite avec la Générale des eaux.

On connaît la suite : la contre-offensive de M. Dejouany, qui ramassait de son côté, avec des « amis », quelques pour cent en Bourse ; la querelle sur le thème de la « nationalisation rampante » ; le double jeu de la Générale d'électricité, qui avait en fait donné une option de vente aux deux parties. Un compromis était alors trouvé fin juillet. Saint-Gobain s'engageait à maintenir sa participation autour de 20 %, et le paquet de 13 % de la Générale d'électricité était reclassé provisoirement. La B.N.P., banquier des deux protagonistes, prenait 6,2 %, et la banque Stern s'engageait à trouver un acquéreur pour les 6,8 % restants.

M. Rousselet, P.-D.G. de l'Agence Havas, ami personnel de M. Dejouany, et qui avait plaidé sa cause au plus haut sommet de l'Etat, entrait peu de temps après au conseil de la Générale des eaux. Dans le but, semble-t-il, d'y contrebalancer le poids de Saint-Gobain.

Ce compromis de la fin juillet n'était cependant que provisoire. Il restait à le parachever en trouvant un « industriel » qui fût intéressé par une participation minoritaire dans la Générale des eaux.

Contact fut donc pris par les banquiers, en plein accord avec Saint-Gobain, avec M. Jean Riboud, patron du groupe américano-français Schlumberger. Celui-ci va prendre 10 % de la Générale des eaux en rachetant les 6,8 % « portés » par la banque Stern et 3,2 % à la B.N.P. Après cette opération, la répartition du capital sera la suivante : Saint-Gobain 20,7 %, Schlumberger 10 %, U.A.P. 6 %, Caisse des dépôts 3 à 4 %, B.N.P. 3 %, M. Dejouany et ses amis entre 10 et 20 %, le reste du capital étant réparti dans le public. Ainsi le poids de Saint-Gobain et de ses « alliés *potentiels* » apparaît-il *prépondérant*.

Cette entrée de Schlumberger, qui a lui aussi des synergies industrielles potentielles avec la Générale des eaux (pour les compteurs d'eau notamment), devrait marquer la fin des grandes manœuvres autour de la société. Les prochaines réunions d'un conseil d'administration où se côtoiera le Gotha du monde des affaires, de M. Ambroise Roux à M. André Rousselet en passant par M. Calvet, les représentants de *Saint-Gobain et vraisemblablement* de Schlumberger, ne manqueront pas d'intérêt.

J.-M. QUATREPOINT.



CONJONCTURE

Quand M. Delors s'en prend à l'interventionnisme

« Pour l'instant, j'écarte tout blocage des prix », a déclaré M. Jacques Delors, lundi 17 octobre, en réponse à une question qui lui était posée sur les conséquences du mauvais indice de septembre. Le ministre a pourtant admis que la hausse des prix en 1983 dépasserait l'objectif officiel révisé, il y a quelques semaines seulement, et fixé à 8,4 %. Il n'en maintient pas moins le chiffre de 5 % entre janvier et décembre 1984

L'important, a expliqué en substance le ministre, va être la *hausse des prix au dernier trimestre*. Celle-ci sera, à coup sûr, comprise entre 1,4 % et 1,6 % correspondant à un rythme annuel de 6 %. Pour justifier cette prévision, le ministre avance trois arguments : fin de l'envolée du dollar, fin de la hausse des prix des services, conditions climatiques qui furent mauvaises et ne le sont plus. *« Quand je vois les acquis de la lutte contre l'inflation, je pense qu'on est sur la bonne voie. »*

Même si 1984 apparaît comme *« une année-bascule »*, l'année où les grandes batailles se gagneront ou se perdront, le *ministre refuse « les mesures spectaculaires, les coups de poing sur la table »*, cela aussi bien en matière de prix (pas de blocage général) qu'en matière de salaires (pas de recommandations au secteur privé, pas de normes). *« Les chefs d'entreprise doivent prendre leurs responsabilités. En fixant des normes, on arrive à ce résultat que les augmentations sont les mêmes pour tout le monde. On ne vaincra l'inflation que quand les salaires seront déterminés en fonction des performances de l'entreprise et de la productivité. »*

S'il a reconnu que les progrès dans la lutte contre l'inflation étaient plus difficiles que prévu, M. Delors a laissé prévoir un rétablissement des balances commerciale et des paiements courants plus rapide qu'escompté. Les résultats du troisième trimestre devraient être proches de l'équilibre.

Quant au chômage, le ministre a fait la distinction entre chômage conjoncturel (celui qui résulte d'une croissance trop faible) *et chômage structurel* (celui qui résulte des conversions, mutations technologiques. Dans beaucoup de cas, *« le feu vert n'a pas été donné »* aux reconversions. *« Il y a là un rendez-vous que la France ne doit pas manquer. L'heure est arrivée. Plus on laissera d'entreprises sous la tente à oxygène et plus ce sera dur. »*

M. Delors estime à l'évidence que l'Etat tarde trop à faire des choix en faveur des secteurs d'avenir. Mais ces choix se feraient au détriment de l'emploi dans bien des cas : automobile, sidérurgie, charbonnages, chimie.

Une politique voulant donner à la France des industries rentables et à la pointe du progrès passerait par des sacrifices en matière d'emploi. Ces sacrifices, M. Delors les accepte-t-il quand il critique la pratique de *« la tente à oxygène »* pour les entreprises ? Et si oui, le ministre ne juge-t-il pas en partie artificielle la stabilisation actuelle du chômage ?

AL. V.

LOGEMENT

LE PROJET DE BUDGET 1984

Des ambitions qui se réduisent

M. Paul Quilès, nouveau ministre de l'urbanisme et du logement, devra, dans quelques semaines, défendre devant le Parlement le projet de budget préparé pour 1984 par son prédécesseur, M. Roger Quilliot. Budget de rigueur, budget de crise.

Avec 25,1 milliards de francs de dépenses ordinaires (au lieu de 22,4 dans le projet de budget pour 1983) et 23,2 milliards de francs d'autorisations de programmes (contre *23,3 milliards demandés pour* 1983), on atteint un total de 48,3 milliards de francs, au lieu de 45,7 milliards de francs en progression de 5,68 % (1).

Au fil des années, les ambitions du gouvernement en matière de construction se réduisent : il s'agit plus d'utiliser au mieux et de façon réaliste une enveloppe en légère baisse que de tenter de relancer la construction ou même de maintenir l'activité du bâtiment.

En nombre de logements, le projet de budget prévoit 70 000 prêts locatifs aidés (P.L.A.), c'est-à-dire le même nombre qu'en 1983, avec 9,4 milliards de francs d'autorisations de programme (contre 10,4 milliards inscrits en 1983), *mais cette* baisse de 1 milliard se justifie par la baisse du coût de la ressource collectée par les caisses d'épargne (baisse de rémunération de un point des livrets A répercutée sur les taux des prêts aux organismes). Il prévoit également *150 000 prêts à l'accession à la propriété* (PAP), pour un montant de 10,4 milliards de francs, contre un montant de 9,9 milliards dans le projet de budget pour 1983. Vingt mille PAP supplémentaires étaient venus s'ajouter en cours d'année, mais ces *170 000 PAP* n'ont pas été consommés. Destinés aux familles disposant de ressources modestes sous un plafond de revenus, ces prêts se heurtent au double obstacle de la constitution d'un apport personnel suffisant et des taux d'intérêt beaucoup trop élevés des prêts complémentaires. La crainte du chômage et plus simplement de la stagnation du pouvoir d'achat font le reste. Les ménages qui bénéficient d'un revenu proche du seuil d'exclusion préfèrent souvent avoir recours au prêt conventionné, dont le taux d'intérêt est plus élevé que celui du PAP mais qui peut parfois leur éviter le recours à un prêt complémentaire ruineux. C'est pourquoi le ministère de l'urbanisme et du logement espère le lancement de 160 000 prêts conventionnés (P.C.), qui sont *dépourvus d'aide à la pierre* mais ouvrent droit à l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) : de 30 % à 40 % des accédants à la propriété en prêt conventionné touchent cette aide. La réalisation de 160 000 P.C. suppose un désencadrement spécifique du crédit qui se heurte, malgré certaines assurances données, aux réticences du ministère de l'économie et des finances. Pour justifié qu'il soit, dans l'attente d'une nouvelle réforme du financement du logement, ce transfert des PAP vers les P.C. se traduit par un désengagement de l'Etat dans la construction de logements.

Quant aux crédits de paiement, ils s'élèvent globalement pour l'ensemble du budget à 39,6 milliards de francs (*contre 38,6 votés* en 1983) et comprennent 4,5 milliards de francs de mesures nouvelles. Cependant, 7 milliards 400 millions viendront s'ajouter à ce total *« par voie de fonds de concours »* : il s'agit des excédents de fonds de réserve et de garantie des caisses d'épargne, garanti par l'État, géré par la Caisse des dépôts et consignations, et plafonné à 12 milliards de francs.

Ces 7 milliards 400 millions iront, *à hauteur de 2 milliards* 349 millions, régler les aides à la pierre des logements (locatifs ou en accession à la propriété) construits avant 1977, date de la réforme du financement du logement, à hauteur de 1 milliard 780 millions aux bonifications d'intérêts des logements sociaux construits depuis 1977 en P.L.A., et, enfin, à hauteur de 3 milliards 271 millions, sur le budget des charges communes, aux bonifications d'intérêts de prêts H.L.M., de prêts spéciaux du Crédit foncier et des prêts aux fonctionnaires.

En matière de subventions aux organismes sociaux pour les opérations d'acquisition-amélioration dans les centre-villes, génératrices de surcharge foncière, les subventions, en autorisations de programme, devraient être de 135,3 millions de francs et sont en légère baisse sur 1983, puisque aux 108,2 millions prévus se sont ajoutés 40 millions de francs en cours d'année.

Vers une refonte des aides à la personne

Le montant des primes à l'amélioration des logements H.L.M. (PALULOS) progresse légèrement, en autorisations de programme, de 1,1 milliard de francs à 1,3 milliard, mais devrait être *augmenté de* 300 millions par le biais du fonds spécial de grands travaux. De même, les primes à l'amélioration de l'habitat (réserves à l'amélioration des logements des propriétaires occupants) baissent de 534 millions de francs dans le projet de budget 1983 à 512 millions de francs, mais devraient recevoir 150 millions de francs du fonds spécial de grands travaux.

Le dernier volet important du budget consacré au logement est constitué par les aides à la personne. L'allocation-logement familiale, rappelons-le, figure dans le budget du ministère ses affaires sociales et de la solidarité. L'allocation-logement sociale passe de 6 *milliards 65 millions de francs à 6 milliards* 645 millions de francs (+ 9,56 %), tandis que l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) dont la revalorisation a été ralentie en 1983 passe de 4 milliards 564 millions à 5 milliards 788 *millions (soit une progression de 26 %)*. La forte croissance de l'A.P.L., qui justifie *a posteriori* les craintes du ministère de l'économie et des finances au moment de sa création par la réforme du financement du logement en 1977, s'explique par la stagnation des revenus qui maintiem de nombreux ménages sous son *bénéfice, alors que la réforme présupposait* que l'agmentation des rémunérations éviterait l'accroissement excessif du nombre des bénéficiaires. Le gouvernement s'achemine vers une refonte des aides à la personne, par la création d'une aide unique. Mais le processus ne peut qu'en être lent, puisqu'il présuppose une remise en ordre des loyers H.L.M. en fonction de la prestation réellement offerte aux locataires...

Le projet de budget du ministère de l'urbanisme et du logement prévoit également la suppression de 1 179 emplois (sur 120 000 fonctionnaires) qui s'opérera sans licenciements, tandis que 35 millions de francs seront réservés à l'informatisation décentralisée (permis de construire, renseignements sur prêts et montages financiers).

Les dépenses en capital destinées à l'urbanisme et aux paysages baissent en autorisations de programme de près de 27 %, tombant de 277 à 202 millions de francs, mais, fait-on remarquer au ministère, les trois quarts de cette baisse sont dus à un transfert des crédits vers la dotation globale de décentralisation.

Enfin, si l'enseignement de l'architecture bénéficie d'une augmentation de 7 % de ses subventions (de 12,6 millions de francs à 13,5 millions), les dépenses en capital en autorisations de programme baissent de 10 % (d'un peu plus de 6 millions de francs à 5,5 millions de francs).

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Le budget réellement voté pour 1983 a été au total de 47,3 milliards de francs (22,2 milliards de francs de dépenses ordinaires et 25,1 milliards de francs d'autorisations de programme) et la progression de l'actuel projet de budget pour 1984 n'est que de 1,9 %.

Faits et chiffres

Affaires

● **Rhône-Poulenc se dégage du film en polypropylène.** — Un projet d'accord a été conclu avec le groupe britannique Courtaulds, qui, pour l'essentiel, va reprendre cette activité exercée par le chimiste français dans son usine de Mantes (Yvelines), propriété de sa filiale Rhône-Poulenc Films, mais aussi par le biais d'une participation de 25 % dans la British Cellophane (filiale de Courtaulds).

Une nouvelle entreprise sera créée, à laquelle les actifs correspondants seront apportés. Courtaulds la contrôlera à 75 %, et Rhône-Poulenc à 25 %. Cette firme se classera parmi les premiers producteurs européens. D'autre part, une société commerciale à 50/50 sera également constituée pour écouler la marchandise.

Encore soumise à l'approbation des pouvoirs publics, la réalisation de cet accord devrait prendre effet le 1er janvier 1984. Ce quasi-retrait de Rhône-Poulenc n'a rien pour surprendre. Avec des prix très en dessous des seuils de rentabilité, tous les fabricants français de matières plastiques perdent beaucoup d'argent. *Rhône-Poulenc entend, d'autre* part, mettre l'accent sur ses activités à haute valeur ajoutée, comme le film polyester pour l'audio et la vidéo.

● **Accord triennal entre Rhône-Poulenc et la Chine.** — *Le groupe* français Rhône-Poulenc vient de conclure avec la Chine un accord triennal (1984-1986) de développement des échanges. L'accord, le premier de ce genre entre la société et la Chine, a été signé, le jeudi 13 octobre, à l'occasion d'une visite à Pékin de M. Le Floch-Prigent, P.-D.G. de Rhône-Poulenc. Il prévoit pour la période concernée un volume d'affaires de l'ordre de 1 milliard de francs. A titre de comparaison, les échanges entre Rhône-Poulenc et la Chine se sont élevés en 1983 à 170 millions de francs, dont 70 % de ventes françaises.

● **Le Japon est résolu à réduire volontairement ses exportations de montres à quartz vers la C.E.E.** — Le gouvernement nippon va demander aux quatre fabricants locaux, *Seiko, Citizen, Casio et Ricoh*, de limiter leurs ventes vers la Communauté pour le dernier trimestre de l'année. Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie a pris cette décision, indique-t-on, en raison du mécontement grandissant, qui se manifeste dans les pays de la C.E.E. face à la forte augmentation des ventes de montres à quartz en provenance du Japon au cours de huit derniers mois (+ 34 %).

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Forte progression des ventes au détail.** — Les ventes américaines au *détail* ont augmenté de 1,6 % en septembre pour totaliser 99,5 milliards de dollars. Elles avaient diminué de 1,6 % (chiffre révisé) en août. Les ventes de biens durables ont augmenté de 2,9 % pour totaliser 31,7 milliards (— 5,4 % en août), celles de biens non durables de 1 % pour totaliser 67,8 milliards (0,3 % en août). Les seules ventes d'automobiles ont progressé de 4,5 % pour totaliser 18,2 milliards de dollars ; elles avaient diminué de 9,3 % en août. - *(Agefi)*

Social

● **Une demi-journée de grève des fonctionnaires C.G.T. le 8 novembre ?** — Deux organisations de la C.G.T. — l'Union générale des fédérations de fonctionnaires et la Fédération des services publics — ont décidé de « *proposer* » aux fonctionnaires de l'État et des collectivités locales « *la perspective d'une demi-journée de grève avec manifestations le 8 novembre prochain* ».

Dans un communiqué publié le 16 octobre, les deux organisations soulignent que les personnels « *veulent un réel maintien du pouvoir d'achat, des mesures effectives pour les bas salaires et la suppression de prélèvements fiscaux injustes* ».

● **Précisions de la mairie de Paris sur les élections à la Sécurité sociale.** — La mairie de Paris indique que les électeurs inscrits sur les listes électorales mais qui n'auraient pas reçu leurs cartes peuvent se présenter au bureau de vote et pourront voter munis d'une pièce d'identité. L'ensemble des cartes non parvenues à leurs destinataires ont été réexpédiées dans les mairies d'arrondissement concernées. Une permanence téléphonique fonctionnera le 19 octobre au 276-46-46, de 8 heures à 20 heures.

RECHERCHE

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

M. Gérard Debreu : un mathématicien de l'économie de marché

« Je vais stimuler l'économie en dépensant le montant de ma récompense », a déclaré le professeur américain d'origine française, M. Gérard Debreu, en apprenant le choix de l'Académie royale des sciences de Suède. Le prix Nobel d'économie 1983 — dont le montant représente 1,5 million de couronnes — lui a été attribué *« pour l'introduction de nouvelles méthodes d'analyse dans la théorie économique et pour une reformulation rigoureuse de la théorie de l'équilibre général »*.

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques, docteur es-sciences, M. Debreu, qui est né à Calais le 4 juillet 1921, s'installa aux Etats-Unis en 1950. Il élabora avec M. Kenneth Arrow, lui-même prix Nobel d'économie en 1972, un modèle mathématique *d'économie de marché*. Ayant réussi à prouver l'existence de prix d'équilibre, les deux professeurs ont démontré, selon l'Académie royale, la consistance logique des théories d'Adam Smith et de Léon Walras.

Se situant d'ailleurs dans la ligne des travaux poursuivie par cet économiste français du dix-neuvième siècle, qui, selon lui, a été le premier à imaginer la structure mathématique de l'économie, M. Debreu a publié en 1959 une *Théorie de la valeur*. Cet ouvrage est *« déjà devenu un classique, tant pour sa valeur générale que pour l'élégance de sa présentation. Un trait frappant est l'universalité de son contenu »*, estiment les jurés de Stockholm.

Après avoir été chercheur, puis enseignant à la Fondation Cowles, M. Debreu est devenu, en 1962, professeur d'économie à l'université de Berkeley, où, depuis 1975 — année où il obtint la nationalité américaine, — il enseigne les mathématiques. Son titre de premier de Normale-Sup dans cette discipline lui avait valu, en 1949, d'être invité par M. Rockefeller à faire une tournée dans les universités américaines.

LES AMÉRICAINS AU PREMIER RANG DANS LE DOMAINE DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Les groupes chimiques américains, essentiellement ceux exerçant une activité dans l'industrie pharmaceutique, ont été en 1982 les champions de l'investissement dans la recherche et le développement (R & D).

Dans l'étude réalisée par la Société suisse des industries chimiques (S.S.I.C.), dix d'entre eux figurent parmi les vingt sociétés mondiales consacrant le plus d'argent à cette activité.

Upjohn arrive au troisième rang avec 10,7 % de son chiffre d'affaires, suivi par Merck (10,5 %) et Syntex (10,3 %). Searle est huitième (9,2 %), Eli Lilly dixième (9 %), Smithkline Beckmann treizième (8,2 %), Squibb seizième (7,4 %), Robins dix-septième (7,1 %), Schering dix-huitième (7 %) et Johnson dix-neuvième (6,2 %).

Les trois grandes firmes suisses occupent également une place de choix, surtout *Hoffmann Laroche*, bon premier avec un taux de 13 %, Ciba Geigy étant onzièmz avec 8,4 % et Sandoz douzième avec 8,2 %. La présence des groupes japonais est aussi très remarquée avec Eisai (9,3 %), Mitsubishi Rayon (9,1 %), Fujisawa Pharmaceutical (8,1 %) et Nippon Kayaku (8 %).

En revanche, les Allemands sont plus discrets et ne sont représentés que par Boehringer Ingelheim, deuxième avec 12,4 %, et par Schering (9,9 %). Une seule firme britannique est citée : Glaxo qui occupe la vingtième place (6,1 %). Aucun groupe français n'est à l'honneur.

● **Les travailleurs clandestins de Rosny-sous-Bois regagnent la Turquie.** — Trente travailleurs turcs en situation irrégulière, appartenant au personnel de l'atelier de confection clandestin démantelé par la police le 14 septembre dernier à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), sont partis, vendredi 14 octobre, de l'aéroport d'Orly à destination d'Istambul. De source syndicale, on indique qu'ils ont préféré regagner leur pays « *de leur propre chef* » et qu'une dizaine d'autres devraient être reconduits prochainement dans les mêmes conditions.

MONNAIES ET CHANGES

NOUVELLE BAISSE DU DOLLAR

Le dollar a poursuivi, mardi matin 18 octobre, sur toutes les places financières européennes, son mouvement de baisse amorcé la veille mais dans des marchés peu actifs.

Le repli du « billet vert » a cependant été moins accentué à Paris, où il a coté avant midi 7,8950 F (— 0,5 %) contre 7,9335 F lundi soir. La devise américaine a perdu 0,7 % de sa valeur à Francfort (2,5825 DM contre 2,6030 DM) et 0,75 % à Zurich (2,0950 F.S. contre 2,1110 F.S.). Selon les cambistes, ce nouveau recul du dollar est toujours dû à la contraction inattendue de la masse monétaire américaine annoncée vendredi dernier, dont on dit, d'autre part, dans les milieux financiers qu'elle devrait encore diminuer de 1 milliard de dollars dans les prochaines statistiques hebdomadaires.

L'or n'a pas vraiment profité de la baisse du dollar pour se redresser. Son prix a été fixé dans la City de Londres à 396,75 dollars l'once contre 395 dollars lundi soir mais aussi 400,50 dollars à midi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	7,8975	7,8995	+ 180	+ 210	+ 360	+ 405	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,4150	6,4185	+ 155	+ 200	+ 315	+ 375	+ 885	+ 1010
Yen (100)	3,4055	3,4085	+ 160	+ 185	+ 330	+ 360	+ 1015	+ 1080
DM	3,0575	3,0595	+ 175	+ 195	+ 340	+ 365	+ 1000	+ 1060
Florin	2,7265	2,7280	+ 145	+ 165	+ 280	+ 305	+ 840	+ 900
F.B. (100)	15,0010	15,0095	+ 440	+ 545	+ 755	+ 900	+ 1885	+ 2235
F.S.	3,7675	3,7705	+ 280	+ 305	+ 540	+ 575	+ 1520	+ 1605
L (1 000)	5,0250	5,0280	— 245	— 200	— 480	— 415	— 1430	— 1310
£	11,8580	11,8670	+ 290	+ 355	+ 590	+ 690	+ 1730	+ 1955

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 1/2	9 7/8
DM	5 1/8	5 1/2	5 5/6	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 11/16	6 1/16
Florin	5 5/8	6 1/4	5 3/4	6 1/4	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8
F.B. (100)	7	8	8 1/4	9 1/4	8 3/4	9 3/4	9 1/4	10 1/4
F.S.	1 1/4	2 1/4	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	4 1/8	4 1/2
L (1 000)	15 3/4	17	16 7/8	18 1/8	17 3/8	18 3/8	18	19 1/8
£	8 3/4	9 1/2	9 1/16	9 7/16	9	9 5/8	9 5/16	9 11/16
F. franç.	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	13 3/8	13 5/8	15 7/8	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

UN GROUPE D'INVESTISSEURS PRIVÉS A ACQUIS 8,75 % DU CAPITAL DE GULF OIL

Un groupe d'investisseurs, conduit par la société Mesa Petroleum, a acquis 14,5 millions d'actions, soit 8,75 % du capital de Gulf Oil Corp., cinquième compagnie pétrolière américaine, pour une somme de 630 millions de dollars (5,04 milliards de francs). Le groupement, a précisé le président de Mesa, à l'intention de poursuivre ses achats d'actions Gulf, à titre de placement, jusqu'à concurrence de 1,1 *milliard de dollars (8,8 milliards* de francs). D'importants achats anonymes d'actions avaient été signalés depuis le mois d'août à Wall Street, suscitant la méfiance des dirigeants de Gulf, qui craignaient le lancement d'une offre publique d'achat sur leur compagnie. Gulf devait déposer, lundi 17 octobre, une requête auprès de la Commission américaine des opérations de Bourse, visant à accroître les revenus de ses actionnaires, par le rachat d'actions et la distribution d'actifs, afin d'éviter une double imposition sur les réserves pétrolières. En outre, Gulf a décidé d'augmenter ses lignes de crédit afin de pouvoir faire face à une éventuelle offre publique d'achat.

Les analystes financiers, selon le *Wall Street Journal*, doutent toutefois que le groupement conduit par Mesa ait la surface financière lui permettant de prendre le contrôle de la compagnie. Mesa Petroleum est une petite société pétrolière qui a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 375 millions de dollars (3 milliards de francs environ). Lui sont associés dans cette opération plusieurs affiliés du groupe canadien First City Financial Corp., la société pétrolière texane Wagner and Brown, la société Harbert International Inc. de Birmingham (Alabama) et Sunshine Miningt Co de Dallas (Texas). Gulf Oil a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 30,6 milliards de dollars (244,8 milliards de francs) et un bénéfice de 900 millions de dollars (7,2 milliards de francs). *Elle a vendu* depuis un an la plupart de ses réseaux de distribution en Europe, au Koweït et à Shell.

SOCIAL

LES ÉLECTIONS DU 19 OCTOBRE A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une campagne «new look» et coûteuse

De nouvelles prises de position ont été rendues publiques à la veille des élections à la Sécurité sociale.

L'Assemblée permanente des chambres de professions libérales (qui présente elle-même des candidats dans le collège professions libérales pour les élections aux caisses d'allocations familiales, a appelé à voter pour la C.G.C., la C.F.T.C. ou F.O. ; l'association Femmes libertés, proche de l'opposition, et le Comité national de liaison des classes moyennes se prononcent également en faveur des trois « réformistes » ; le Centre national indépendants-paysans, pour la C.G.C., la C.F.T.C., *« éventuellement F.O. »*. En revanche, les « verts » estiment que *« la C.F.D.T. se rapproche le plus de leurs positions »*.

D'autre part, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a estimé que, malgré les *« erreurs et imperfections, l'essentiel, c'est qu'on vote »*. La C.F.T.C. a pris une position semblable. L'Association des maires de grandes villes regrette les *« larges inexactitudes »* qui entachent le scrutin et *« rejette toute responsabilité »* à ce sujet. Dans un arrêt du 14 octobre, la Cour de cassation, rappelant la jurisprudence, a indiqué que le défaut d'inscription dû au fait que *« les documents nécessaires n'étaient pas parvenus à la mairie* (...) *ne constitue pas une erreur matérielle au sens de l'article L 34 du code électoral »*, ce qui laisse peu de chances aux électeurs non inscrits...

M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., parlant en plein air devant un groupe de travailleurs... M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., interviewé dans *l'intimité* de son bureau *par une* journaliste d'*Antoinette*.., M. André Bergeron sur le gril des questions d'un médecin libéral et d'une retraitée qu'il a invités...

Sur l'écran TV, en début de soirée, défilent les images de la campagne pour les élections à la Sécurité sociale. A chacun son style. Mais, curieusement, chacun s'essaye au *new look*.

La recherche d'un style différent n'est pas dictée par le simple formalisme. Elle correspond de fait à la différence d'argumentation des uns et des autres. Aux déclarations très politiques des débuts de la campagne, en juin, ont succédé en octobre les exposés d'explication concrets et arides. Connaissant peu les pouvoirs des futurs administrateurs, les candidats préfèrent axer leurs discours sur le « politique », un terrain plus *connu... Mais, localement, le ton se* veut plus pédagogique – celui d'un pionnier défrichant une réalité très complexe.

Chaque organisation a eu le souci de plaire à son public. Ainsi la C.G.C. présente des listes qui se veulent représentatives, de ce qu'est *pour elle l'encadrement* (*incluant* les agents de maîtrise) et les élargit à des employés. Les consignes de la Confédération ont posé quelques difficultés d'application à des unions locales parfois dépourvues de candidats *ad hoc*. La C.G.C. a par exemple demandé à ses unions de présenter une femme pour trois candidats ; *dans les faits*, la moyenne est d'une sur cinq. De même fallait-il ne pas oublier les dix-huit et vingt et un ans – difficiles à recruter ;ou les mères au foyer ; ou encore les retraités – sans doute surreprésentés parmi les candidats parce que plus disponibles que d'autres. La C.G.T., pour sa part, présente des candidats dont *36 % sont ouvriers, 30 % employés*, 18 % ingénieurs, 9 % retraités, 1 % chômeurs, 3 % d'immigrés.

Les pouvoirs publics assurent la responsabilité d'une propagande multiforme : affichage dans toutes les villes de plus de cinquante mille habitants, messages dans la presse *écrite, audiovisuelle, un standard* ouvert au public, etc... Les organisations participants au scrutin ont eu gratuitement accès aux ondes.

Les pouvoirs publics remboursent aux organisations une bonne part des frais de propagande. Ainsi en est-il de l'affichage sur les panneaux *officiels, de l'impression* des circulaires – professions de foi envoyées aux électeurs, de celle des bulletins de vote et des émissions radiotélévisées. Le coût des élections est d'ores et déjà pour les pouvoirs publics de 400 millions de francs, dont 21 *millions pour la seule propagande* gouvernementale, 60 millions pour celle des centrales syndicales ; et le reste – le plus gros morceau, – est consacré à l'organisation pratique des élections.

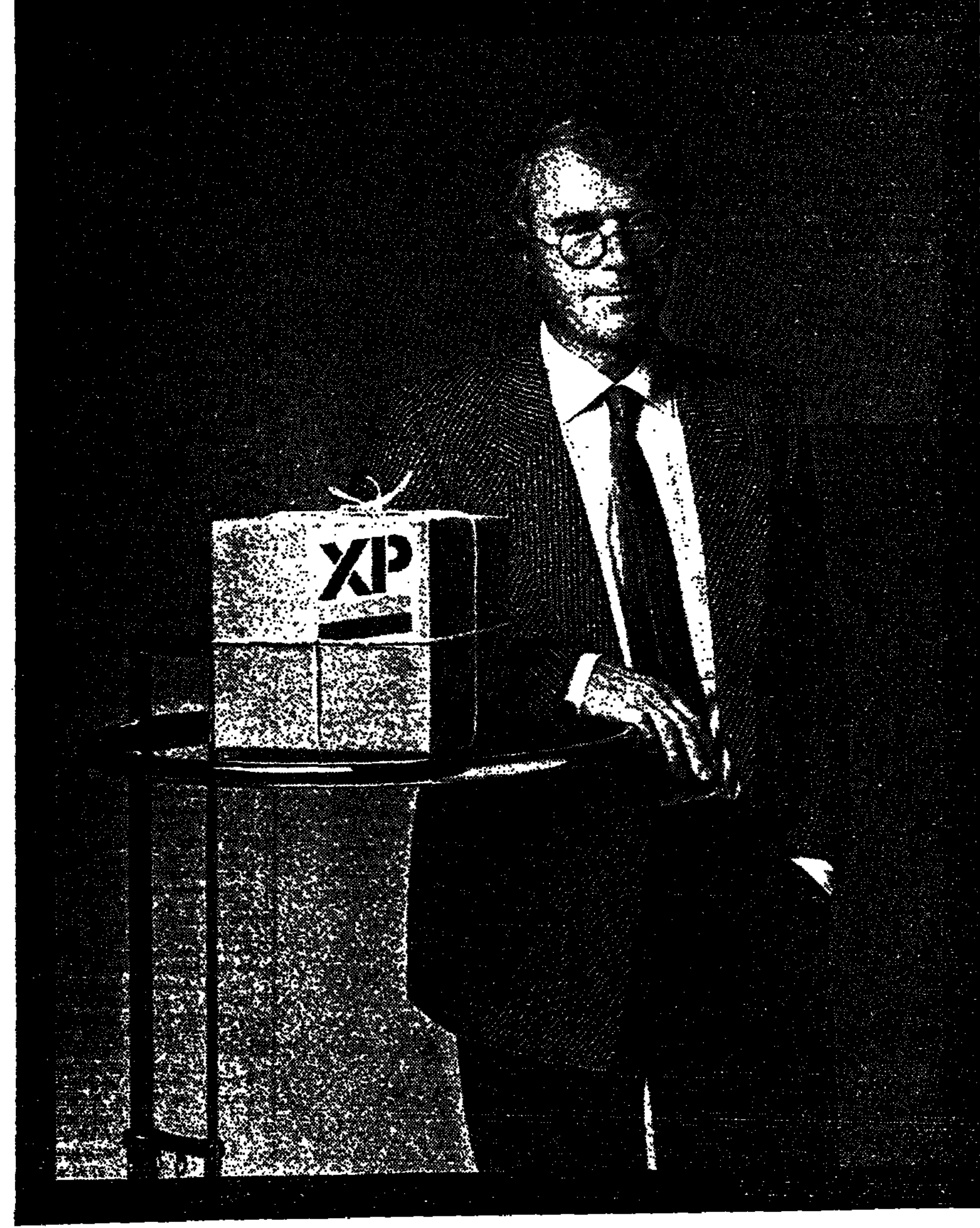
Chaque organisation a ouvert elle aussi sa bourse. La C.G.C., par exemple, a prévu de dépenser 1 million *de francs. C'est relativement* peu pour une campagne. Force ouvrière, en effet, a déjà payé 10 millions de francs pour les seules actions confédérales, auxquelles s'ajoutent les frais d'initiatives locales, plus modestes. La C.F.D.T.a prévu 3,5 millions de francs sur le plan national, et *« peut-être le double »* pour les actions locales et régionales. La C.F.T.C. dépenserait 2 millions de francs, sans compter les coûts des campagnes à la base. La C.G.T., pour sa part, a prévu un budget de 30 millions de francs, dont 5 pour la Confédération. Elle a distribué à ses adhérents locaux des modèles d'affiches, des conseils, etc.

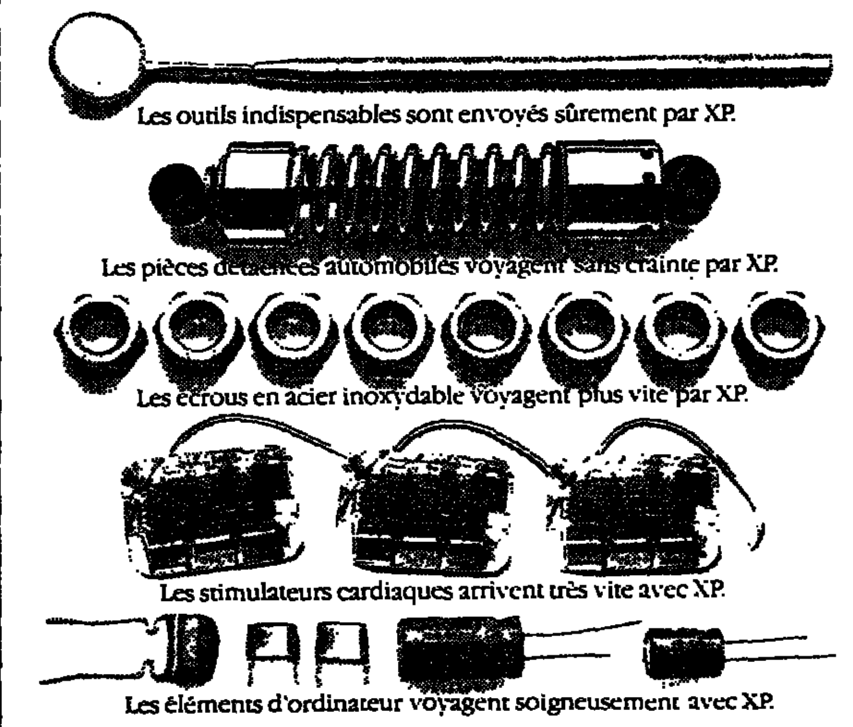
Depuis des semaines, nul *ménage* ses efforts, de la base au sommet. Les grands leaders confédéraux sillonnent les routes de France, participant aux multiples réunions. « L'agit-prop » a pris à l'occasion de cette campagne un sérieux coup de jeunesse, grâce à la « patte » de groupes de publicistes et de graphistes connus, tels Grapus pour la C.G.T. ou Ten-conseil pour la C.F.D.T.

Cette propagande *« sympa, bien présentée, dans le look actuel »*, selon l'*expression* de la C.G.T., vaincra-t-elle l'inertie d'une opinion jusqu'à présent peu mobilisée ?

La réponse sera connue le 19 octobre au soir.

DANIELLE ROUARD.





SOCIAL

Les enjeux des élections à la Sécurité sociale

Le débat escamoté

par MICHEL NOBLECOURT

Les élections à la Sécurité sociale, *le 19 octobre*, seront d'abord perçues comme un test de représentativité syndicale : elles montreront la capacité des organisations à obtenir une *audience dépassant* les frontières du monde salarial. Elles représentent donc une nouvelle chance pour le *« pouvoir syndical »* (*le Monde* du 18 octobre). Mais ces élections ont d'abord pour but d'élire des administrateurs aux conseils des caisses de Sécurité sociale. Ce scrutin peut-il faire évoluer la politique de la protection sociale ? Ce débat-là, en tout cas, a été escamoté.

Quelle belle occasion manquée ! Le 26 mai dernier, M. Pierre Bérégovoy souhaitait qu'à la faveur des élections à la Sécurité sociale s'engage un grand débat national sur l'avenir de la protection sociale : « *Il est important*, soulignait le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, *que chacun prenne conscience de la nécessité de maîtriser l'évolution des dépenses et non seulement de préserver, mais de développer le système de protection sociale dans le sens d'une solidarité accrue.* » Mais il n'a pas suffi qu'environ 28 000 candidats, pour 4 067 postes d'administrateurs aux conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale, se présentent aux suffrages des électeurs pour que ledit débat ait lieu. Certes, tous les leaders syndicaux ont battu activement la campagne. « *La Sécu, ce n'est pas du luxe, c'est un droit* », a répété la C.G.T., « *La Sécu, c'est sérieux* », s'en est allée dire F.O., la C.F.D.T. insistant sur le « *mieux gérer la Sécurité sociale* », et la C.F.T.C. développant le thème : « *Faire plus est difficile, faire mieux est possible.* » Mais on a assisté davantage à une mobilisation, autour de slogans simples, des militants, pour que « leur » syndicat gagne, qu'à une effective sensibilisation de l'opinion.

Au-delà des enjeux concernant l'audience syndicale, l'application de la réforme engagée par la loi du 17 décembre 1982 aboutit à un *changement important*, qui va entrer dans les faits : l'abandon du strict paritarisme syndicats-employeurs dans les conseils, avec un peu moins des deux tiers des sièges pour les représentants des assurés et moins d'un tiers pour les employeurs, les autres administrateurs étant des personnalités qualifiées et des représentants de la Mutualité ou des associations familiales. Cette nouvelle physionomie soulève des questions importantes : quelles alliances ou majorités, quelle gestion, quels nouveaux pouvoirs ?

Quelles alliances ?

La question des alliances et des majorités dans les caisses apparaît comme la plus cruciale. Depuis les ordonnances de 1967 substituant la désignation des administrateurs à l'élection, le jeu était simple. Chaque conseil comptant 9 membres du patronat (C.N.P.F. et C.G.P.M.E.), 3 C.G.T., 2 F.O., 2 C.F.D.T., 1 C.F.T.C. et 1 C.G.C., une entente entre l'organisation patronale et les syndicats réformistes avait facilité la répartition des présidences de caisses.

Ainsi, pour les caisses primaires d'assurance-maladie, au nombre de 129, avait-on 78 présidences C.N.P.F., 30 F.O., 14 C.G.C. 6 C.F.T.C. et 1 C.F.D.T. Le nombre d'employeurs étant ramené de neuf à six (avec en plus, pour la maladie, un représentant patronal parmi les deux personnalités qualifiées), la distribution des cartes change. Après avoir longtemps brandi la menace de pratiquer la politique de la « *chaise vide* », le C.N.P.F. y a renoncé. Même minoritaire, il espère jouer un rôle en dégageant des « *majorités d'idées* » pouvant aller dans certains cas jusqu'à la C.F.D.T., mais excluant la C.G.T. Les dirigeants du patronat sont donc résolus à faire un tour « *pour voir* ». Au bout d'un an, ils en dresseront le bilan. S'il n'est pas positif, ils n'auront plus qu'à choisir entre le départ – que ne souhaitent ni F.O. ni la C.F.D.T. – et une présence alors réduite à l'exercice d'une simple « *fonction tribunicienne* ».

La C.G.T. a une tout autre optique. Dans son interview à *Sud-Ouest*, M. Henri Krasucki a réitéré son engagement de « *gérer la Sécurité sociale d'une manière unitaire avec les représentants des assurés sociaux qui veulent l'améliorer* ». S'inquiétant du « *silence* » de la C.F.D.T. quant à son attitude face au C.N.P.F., le dirigeant syndical estime que « *le sens profond* » de cette élection est de « *faire en sorte que la C.G.T. pèse le plus lourd possible dans les conseils d'administration, c'est-à-dire qu'elle ait un poids qui rende impossible toute coalition favorable au patronat* ». Là où, majoritaire avec la C.F.D.T., elle se heurtera au refus de celle-ci de s'entendre avec elle, la C.G.T. se retrouvera donc rejetée et isolée.

La C.F.D.T. *s'inscrit* dans la démarche d'une gestion « *intersyndicale* » à cinq, les trois présidences de caisses nationales étant réparties entre les cédétistes, les cégétistes et F.O. D'avance, elle a indiqué qu'elle refuserait l'« *éviction* » de la C.G.T. d'une caisse nationale, mais, au niveau des caisses locales, elle récuse tout préalable idéologique et toute alliance privilégiée, prônant au contraire le « *pluralisme de majorités* », ce qui, au coup par coup, ne ferme la porte ni à des ententes avec la C.G.T. ni à des majorités englobant le C.N.P.F. La confédération de M. Maire aurait souhaité la présidence de la caisse-maladie, *mais* les employeurs ont déjà clairement fait savoir qu'ils « *ne lâcheraient pas* » M. Derlin de F.O., décidé à se représenter. L'hypothèse de travail reviendrait donc à laisser la maladie à F.O., la C.F.D.T. prenant la famille et la C.G.T. la vieillesse...

Tout ne sera pas si simple. Si Force ouvrière est en deuxième position, elle se montrera moins souple. La confédération de M. Bergeron, discrète pour l'heure sur les alliances éventuelles, pourrait admettre des compromis avec la C.F.D.T., surtout si celle-ci est troisième, mais n'est guère décidée à la conciliation avec la C.G.T. Par ailleurs, le jeu pourrait être encore plus compliqué si la C.G.C. obtient les *15 % dont la créditeraient certains* sondages : elle pourrait alors réclamer la présidence de la maladie et au moins celle de la caisse nationale d'assurance-vieillesse. Avec de tels scénarios, il y aurait au moins deux perdants : la C.F.T.C. qui, avec M. Boisard, préside actuellement la famille, et le patronat, qui, avec Mme Seeuwf, préside la vieillesse. Le patronat semble prêt, au niveau *national comme au niveau local*, à céder des présidences, un de ses responsables, M. Van der Meulen, ayant cependant des chances d'avoir l'aval des syndicats pour conserver la présidence de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), mais cela ne suffit pas à garantir un compromis intersyndical.

Tout le débat ne se focalise pas cependant sur les seules présidences. La marge de manœuvre est plus large. Au plan local, il s'agira de répartir aussi les vice-présidences et les directions de caisses. Au plan national, les syndicats pourront jouer sur *les commissions*. Ainsi, à la Caisse nationale d'assurance-maladie, il existe théoriquement la possibilité de donner un « strapontin » à chaque organisation, puisqu'il y a quatre grandes commissions, réparties actuellement à parité entre F.O. et le patronat : celle de l'assurance-maladie, qui gère les relations avec les professions de santé, la commission de gestion de l'informatique (avec un budget de 20 milliards de francs), celle de l'action sanitaire et sociale (2,5 milliards) et celle des accidents du travail. Un beau gâteau à se partager. Quelle que soit la multiplicité des cas de figure, rien ne pourra vraiment se conclure sans un minimum d'accord global, la question risquant d'être surtout, en fonction des scores, celle de l'insertion ou non de la C.F.D.T. dans le jeu des responsabilités gestionnaires.

Quelle politique ?

Mais pour quelle gestion ? Les syndicats peuvent *toujours s'évertuer* à faire et défaire les majorités, mais pour quelle politique ? Il y a indéniablement des espaces de consensus entre les cinq confédérations, comme sur le développement de la prévention, l'extension de l'aide ménagère, le maintien du système conventionnel – quoique la C.G.T. et la C.F.D.T. demandent la renégociation de la convention médecin-Sécurité sociale de 1980, – l'amenuisement de l'« hospitalo-centrisme » avec la recherche de formules alternatives à l'hospitalisation (*le Monde* du 4 octobre). Mais si l'on se cantonne à la gestion des caisses, les divergences intersyndi*cales ne sont pas moins nombreuses*, la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C. n'ayant pas exactement les mêmes idées sur la décentralisation, pour ne prendre que cet exemple. A cet égard, la campagne électorale qui vient de s'achever est loin d'avoir fait toute la lumière. Combien de Français auront pu saisir, avant de se rendre aux urnes, quelle conception chaque organisation syndicale a de l'action sanitaire et *sociale*, principal domaine d'intervention pour lequel les caisses locales disposent d'un minimum de liberté ? Les enjeux à cet égard sont restés trop souvent masqués.

Certains ont imaginé, ce qui ne pouvait que contribuer à politiser davantage encore le scrutin, que les élections du 19 octobre pouvaient constituer une sorte de référendum autour de *quelques* questions-clés pour l'avenir de la protection sociale. Curieux référendum en vérité. On sait que chaque centrale prête à l'État un rôle différent dans le financement de la protection sociale, mais quelle organisation a osé engager un véritable débat sur le problème des charges indûment supportées par le régime général de sécurité sociale, sur le montant des *prélèvements* sociaux et fiscaux obligatoires, sur la nécessité de trouver de nouveaux modes de financement ? Certes, il est, *a priori*, de peu d'importance *que* triomphent, le 19 octobre au soir, des syndicats qui prônent une fiscalisation accrue de la couverture sociale ou qui, *a contrario*, se méfient de toute budgétisation, puisque cette question n'est pas du ressort des conseils d'administration des caisses.

L'État maître du jeu

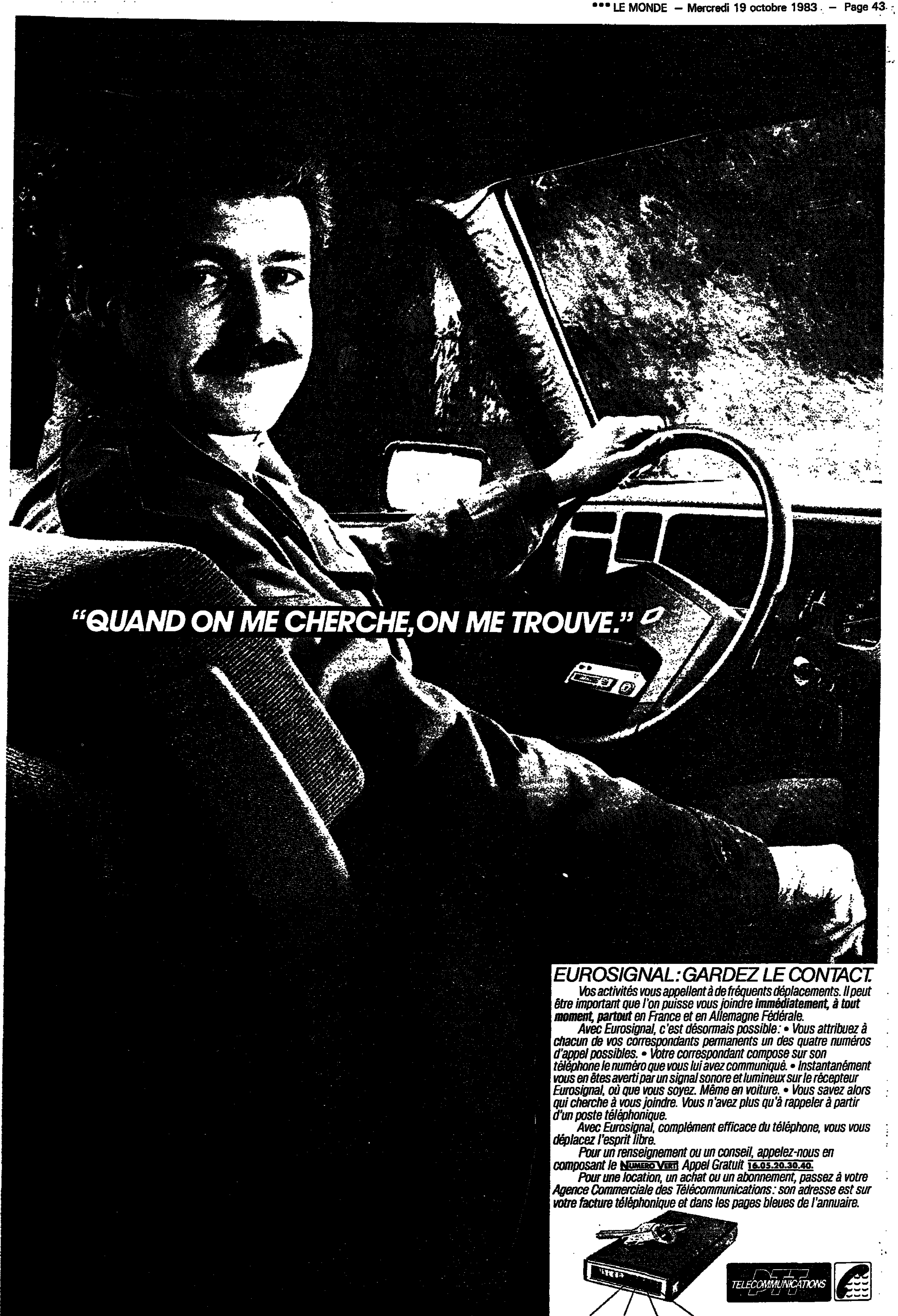
C'est l'État et l'État seul qui fixe et fixera le taux des cotisations et le montant des *prestations*. *C'est lui* et lui seul qui, à partir du Livre blanc présenté en juin 1983 à l'Assemblée nationale, abattra ses cartes sur une réforme du financement, pouvant prévoir par exemple l'institution d'un prélèvement proportionnel acquitté par les ménages sur la totalité de leurs revenus. Mais si la campagne électorale, au lieu d'être occultée par la politisation – sans *que les* partis *politiques précisent* tous pour autant des voies d'avenir pour résoudre les difficultés de la protection sociale, – avait soumis à la réflexion des électeurs les choix fondamentaux, le « Grenelle de la protection sociale », que M. Pierre Bérégovoy doit réunir au mois de novembre avec l'ensemble des partenaires sociaux, dont les centrales syndicales alors ragaillardies ou *découragées selon leurs scores*, aurait eu davantage de relief et d'intérêt. Certes, les organisations s'y présenteront en mettant en avant les suffrages qui auront été portés sur leurs « propositions ». Mais un grand nombre d'électeurs se seront prononcés sur l'image d'un syndicat : combien auront voté en ayant pris connaissance des programmes respectifs ?

Si ce « Grenelle de la protection sociale » permet cependant d'avancer dans la voie de la réforme, il ne sera pas inutile. Un des projets du gouvernement est de débattre à *cette occasion d'une idée du premier* ministre de créer pour 1985 un « fonds social » qui regrouperait tout ce que l'État apporte à la Sécurité sociale (*le Monde* du 13 septembre). Mais quel rôle les partenaires sociaux, et d'abord les syndicats « légitimés » par le suffrage universel, y joueront-ils ? La question demeure posée. Là encore, les éléments d'un débat n'ont pas été *réunis*.

De la consultation sociale du 19 octobre, les syndicats acquerront une nouvelle autorité dans les conseils des caisses de Sécurité *sociale. Sans doute auront-ils à cœur* de montrer leur volonté de responsabilisation dans la gestion, à l'heure où la protection sociale est affectée de difficultés financières chroniques, en optant pour une gestion qui, sans porter atteinte à la qualité des soins et des services sociaux, soit plus économique que dispendieuse. Une gestion au meilleur coût risque cependant de se trouver en contra*diction* avec *certaines* revendications énoncées dans la campagne. Sans doute voudront-ils faire preuve de la souplesse nécessaire, notamment au niveau local, et se voir ainsi reconnaître une capacité de gestionnaires. Mais ils se montreront aussi plus exigeants vis-à-vis de l'État, lequel a promis de procéder à une réforme des pouvoirs – dans le sens d'un élargissement et d'un renforce*ment – des caisses*. A terme, pour que l'élection des administrateurs ait un sens, pour que les usagers se sentent davantage partie prenante, il faut que l'État se résolve à ne plus faire pour l'essentiel de la protection sociale sa chasse gardée. Y est-il vraiment décidé ?

FIN

sociale


"QUAND ON ME CHERCHE, ON ME TROUVE."
EUROSIGNAL: GARDEZ LE CONTACT.
Vos activités vous appellent à de fréquents déplacements. Il peut être important que l'on puisse vous joindre immédiatement, à tout moment, partout en France et en Allemagne Fédérale.
Avec Eurosignal, c'est désormais possible: • Vous attribuez à chacun de vos correspondants permanents un des quatre numéros d'appel possibles. • Votre correspondant compose sur son téléphone le numéro que vous lui avez communiqué. • Instantanément vous en êtes averti par un signal sonore et lumineux sur le récepteur Eurosignal, où que vous soyez. Même en voiture. • Vous savez alors qui cherche à vous joindre. Vous n'avez plus qu'à rappeler à partir d'un poste téléphonique.
Avec Eurosignal, complément efficace du téléphone, vous vous déplacez l'esprit libre.
Pour un renseignement ou un conseil, appelez-nous en composant le NUMERO VERT Appel Gratuit 16.05.20.30.40.
Pour une location, un achat ou un abonnement, passez à votre Agence Commerciale des Télécommunications: son adresse est sur votre facture téléphonique et dans les pages bleues de l'annuaire.
le bureau
le SAV
l'entrepôt
la maison
PTT
TELECOMMUNICATIONS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LETTRE DU PRÉSIDENT GEORGES PEBEREAU AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur, cher actionnaire,

A diverses reprises depuis le début de l'année, je vous ai tenu informé de la situation de la Compagnie, des perspectives qui s'offrent à *elle et des ambitions qu'elle peut légitimement nourrir.*

L'évolution de l'exercice confirme les indications que je vous ai données en mars et en juin dernier.

Le groupe ALCATEL poursuit sa progression. *Malgré une conjoncture très lourde, la croissance, à structure comparable, du chiffre d'affaires consolidé devrait être sur l'ensemble de l'année légèrement supérieure à 10 %. A fin juin, ce chiffre d'affaires atteignait* 6127 millions de francs, en hausse de 12,5 % par rapport au premier semestre de 1982.

L'activité à l'étranger se développe *conformément aux prévisions.*

L'implantation mondiale du système E10 est renforcée par deux événements majeurs. Aux Etats-Unis, après la mise en service des premiers centraux E10S, effectuée avec un plein succès, de nouveaux équipements doivent être installés dans les mois qui viennent, ouvrant ainsi, sur le plus grand marché du monde, une percée prometteuse qui atteste la qualité technologique et la fiabilité de nos produits. Le gouvernement indien, après le contrat qu'il a passé en 1982 à CIT-ALCATEL et qui comportait notamment la mise en place à Gonda d'une usine de production de centraux E10 d'une capacité de 500000 lignes, a décidé de confier à votre Compagnie la réalisation, à Bangalore, d'une nouvelle usine de capacité égale, donnant ainsi à la coopération entreprise l'an dernier un très sensible élargissement. *Par ailleurs, un contrat vient d'être signé avec les autorités algériennes pour la fourniture de centraux E10 destinés à la ville de Chlef. Au total, aujourd'hui, trente quatre* pays ont choisi le système de commutation *temporelle* développé par votre Compagnie.

TELIC ALCATEL, qui vient de compléter sa gamme d'autocommutateurs privés en lançant avec succès le central Alcatel 2506, connaît également une progression satisfaisante sur les marchés extérieurs. Le poste d'intercommunication Alcatel T16, dont l'essor est remarquable sur le marché français, est vendu à plus de 40 % à l'étranger ; il sera livré, dès le début de l'anné prochaine, au Japon et aux Etats-Unis où deux commandes importantes viennent d'être enregistrées ; il aura ainsi été retenu par plus de trente pays. Les terminaux videotex, commandés à ce jour en France à 400000 exemplaires, ont déjà fait l'objet d'ordres *venus notamment d'Italie,* des Etats-Unis et d'Australie.

Enfin, des mesures d'assainissement ont été mises en œuvre à C.G.A. ALCATEL, *dont l'exercice 1983 restera cependant difficile.* Pour leur part, RONEO ALCATEL *et* FRIDEN ALCATEL *continuent* à tenir, conformément aux indications dont j'ai déjà fait état auprès de vous le 15 juin dernier, les objectifs de redressement qui leur ont été fixés.

Il est encore *trop tôt,* à cette période de l'année, *pour évoquer* les résultats de l'exercice. Le déroulement satisfaisant, en dépit de la conjoncture, de l'activité au cours des huit *premiers* mois de l'année permet cependant d'envisager une évolution positive du résultat consolidé de votre Compagnie.

∴

Le fait le plus significatif des mois écoulés demeure cependant, pour CIT ALCATEL et ses filiales, les discussions qui ont abouti, entre la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE et THOMSON-BRANDT, à un protocole d'intention dont les orientations ont été approuvées par les pouvoirs publics. La plus importante de ces orientations concerne, en effet, le rassemblement, sous le contrôle de la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE, des moyens des groupes ALCATEL et THOMSON-C.S.F. en matière de communication civile et de bureautique.

A l'occasion de l'assemblée générale du 15 juin dernier, j'ai appelé votre attention sur l'accélération des mutations technologiques et structurelles dans le domaine des télécommunications. Les grandes alliances entre nos concurrents étrangers se multiplient face à une compétition internationale exacerbée par la crise économique. Après l'accord entre A.T.T. et PHILIPS, un rapprochement entre HONEYWELL et ERICSSON, puis un autre entre I.B.M. et ROLM, ont été successivement annoncés.

Pour faire face à ces évolutions et maintenir, pour les prochaines générations de produits, l'indépendance technique conquise avec le système E10, le groupe ALCATEL devait d'abord accroître ses moyens financiers. *Témoignant de votre confiance, le succès qu'ont rencontré l'emprunt obligataire convertible émis par CIT-ALCATEL et l'option pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 1982 lui permet d'aborder sur des bases saines les prochaines étapes de son développement.*

Encore lui fallait-il aussi acquérir une taille qui lui donne, par le volume de production, la capacité de recherche et développement, l'importance et la solidité de l'implantation à l'étranger, de nouveaux atouts pour faire face à *ses compétiteurs* et *poursuivre, à partir de posi*tions renforcées, sa politique d'alliances internationales.

Tel est *bien l'objet que se proposent les deux grands groupes* français de l'électronique en *unissant leurs forces respectives dans la* communication civile et la bureautique.

∴

Bien entendu, les impératifs de toute nature – techniques, industriels, humains et financiers – qui s'attachent à un *tel* regroupement ne *permettent de le réaliser* que de façon progressive.

Dans un premier temps, les activités concernées de THOMSON-C.S.F. *doivent être rassemblées au sein d'une société holding qui recevra de l'Etat une importante dotation en capital. La COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE, qui détiendra une participation minoritaire* dans la société, recevra mandat de la *gérer.* Puis, au fur et à mesure que les conditions nécessaires, notamment sociales et financières, seront réunies, des rapprochements seront réalisés secteur par secteur, avec les précautions indispensables pour assurer la rentabilité, améliorer les perspectives de l'emploi et garantir la réussite internationale du nouvel ensemble.

L'électronique professionnelle destinée à satisfaire les besoins de la défense, et les composants électroniques doivent être rattachés à THOMSON-C.S.F. qui prendra le contrôle de SINTRA ALCATEL. Depuis son entrée dans le groupe ALCATEL, cette société a remarquablement développé son chiffre d'affaires et enregistré des résultats satisfaisants à tous égards. Son insertion dans un ensemble de dimension mondiale dans sa spécialité lui offrira des perspectives nouvelles et prometteuses. THOMSON-C.S.F. prendra également le contrôle des filiales de CIT-ALCATEL dans le domaine des composants, étant entendu que les deux groupes développeront une coopération étroite au niveau tant de la conception que des approvisionnements.

A l'inverse, le groupe THOMSON cédera le contrôle de la société HOTCHKISS BRANDT SOGEME, qui exerce l'essentiel de son activité dans le domaine du tri postal.

Au total, pour la part qui intéresse votre compagnie et ses filiales, la rationalisation engagée par la COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE et THOMSON BRANDT se traduira par un double mouvement vers le groupe ALCATEL de 23500 personnes et de près de 10 milliards de chiffre d'affaires, et vers THOMSON-C.S.F., de plus de 4000 personnes et 1,4 milliard de chiffre d'affaires.

Les modalités envisagées pour la mise en œuvre des regroupements n'emportent, dans l'immédiat, aucune incidence majeure sur les structures et les comptes de CIT-ALCATEL.

∴

Au terme de ces opérations, votre groupe aura complété l'éventail *de ses compétences en télécommunications* publiques, *notamment* pour *les faisceaux hertziens et* les communications spatiales. Il pourra prétendre à la réalisation *et à la fourniture de tous les types de réseaux* de télécommunications, *sous-marins,* terrestres *ou spatiaux,* par câbles, fibres optiques, relais hertziens ou satellites, pour la voix, les données *ou* l'image.

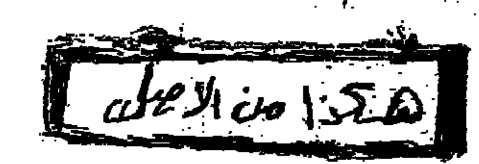
Avec les *apports de* THOMSON-C.S.F. *en téléphonie* privée, en terminaux et en services videotex, il *sera notablement renforcé* dans ses activités de communication d'entreprise et de bureautique, comme il le sera, par ailleurs, dans les domaines de l'ingénierie informatique et des réseaux télématiques.

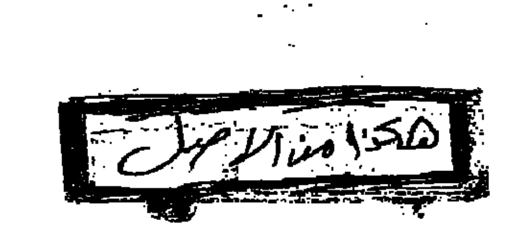
Le nouvel ensemble passera du neuvième au *cinquième rang* mondial des entreprises de télécommunications, améliorant *ses* chances d'être du petit nombre de celles dont les *technologies* se partageront le marché mondial dans les dix ans à venir. Il se trouvera placé en troisième position parmi les constructeurs européens en téléphonie privée et en communication d'entreprise. Il sera parmi les premiers à l'échelle mondiale pour l'ingénierie et les services informatiques.

L'élargissement de son assise devrait lui permettre d'améliorer la marge d'autofinancement destinée à faire face à la fois aux efforts de recherche et développement et aux dépenses d'investissements industriels et commerciaux nécessaires au maintien de son indépendance technologique et à son expansion sur les marchés extérieurs, gages de la défense de l'emploi en France dans un secteur fondamental de l'économie nationale.

Ainsi, le rapprochement projeté, en conduisant chacun des partenaires à approfondir ses compétences et à renforcer ses moyens dans les métiers qu'il maîtrise le mieux, doit permettre à votre compagnie de poursuivre, au bénéfice de ses actionnaires et de son personnel, les objectifs ambitieux de croissance et de rentabilité qu'elle n'a, avec leur appui, jamais cessé de poursuivre.

17 OCTOBRE 1983.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 octobre

Recul

La Bourse de Paris, a eu mardi un accès de faiblesse. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une baisse limitée à – 0,4 % après – 0,63 %.

Rien de bien grave au demeurant, mais autour de la corbeille certains s'interrogeaient quand même sur ce léger revirement de tendance.

Déception causée par le comportement de Wall Street, dont l'on attendait ici davantage après l'annonce d'une contraction sensible et surtout inattendue de la masse monétaire américaine ? Les professionnels le disaient. Mais un autre facteur a joué, essentiellement technique celui-là. Le mois boursier s'achèvera dans quarante-huit heures. La liquidation générale, qui aura lieu jeudi 20 octobre, sera, sauf incident de dernière minute, la neuvième gagnante de l'année. Dans ces conditions, nombre d'opérateurs ont jugé bon de prendre leurs bénéfices, ce d'autant que bien des valeurs, comme les indices, ont atteint leurs plus hauts niveaux de l'année comme B.S.N. ou Presses de la Cité. Ajoutons que la Bourse de Paris sera exceptionnellement fermée vendredi afin de permettre aux ouvriers de procéder aux derniers aménagements rendus nécessaires pour la mise en place dès lundi 24 octobre du nouveau marché à règlement mensuel qui se substituera au terme et au comptant du terme. Toute innovation entraîne toujours de la réticence au départ.

La devise-titre s'est effritée pour s'échanger entre 10,70 F et 10,76 F contre 10,71 F-10,78 F.

Peu de changement sur l'or à Londres, coté 396,75 dollars l'once contre 400,50 et 395 dollars la veille respectivement à midi et le soir. A Paris, le lingot a perdu 1 050 F à 101 350 F. Le napoléon, en revanche, a progressé de 1 F à 671 F.

NEW-YORK

Légère hausse

La légère diminution de la masse monétaire américaine (1,1 milliard de dollars) a eu un effet favorable sur la cote dans la mesure où il permet d'escompter une détente sur les taux d'intérêt. De fait, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles affichait, lundi, une hausse de 5,18 points environ, pour s'établir à 1 268,70 points après l'échange de 77,7 millions d'actions, contre 71,6 millions à la précédente séance.

Parmi les titres dont le volume d'affaires a dépassé le million d'actions figurent American Express, en baisse, Chrysler, en léger progrès, et Gulf Oil, dont le groupe Mesa Petroleum vient de prendre environ 9 %. Dans l'ensemble, les ordres ont été très sélectifs, soulignent les spécialistes, notant qu'ils ont surtout visé les valeurs vedettes, jusqu'à entraîner une hausse du Dow Jones de 10 points à un moment, avant un reflux de moitié de ce baromètre de Wall Street.

En réalité, la surprise est venue du marché obligataire, où les cours se sont nettement repris en séance après un démarrage assez lent, font valoir les familiers du Big Board, en mettant l'accent sur les bons du Trésor considérés comme les grands gagnants lundi. Dans le même temps, à l'occasion de la dernière adjudication, les bons à trois mois ont trouvé preneur à 8,63 %, contre 8,83 % la semaine précédente, et les effets à six mois se sont placés à 8,79 %, contre 8,97 % précédemment. De son côté, U.S. Trust a décidé d'abaisser de 10 1/2 % à 10 1/4 % le taux de ses avances consenties aux firmes de courtage.

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 17 oct.
Alcoa	44 7/8	44 1/4
A.T.T.	64 3/4	64 5/8
Boeing	39 7/8	38 3/4
Chase Manhattan Bank	47 7/8	47 5/8
Du Pont de Nemours	51 5/8	52
Eastman Kodak	71 3/4	71 7/8
Exxon	38 7/8	39
Ford	68 1/8	69 3/8
General Electric	53 1/8	53 3/4
General Foods	49 5/8	49 7/8
General Motors	77 1/2	78 5/8
Goodyear	31 1/2	32 3/8
I.B.M.	131 3/8	131 7/8
I.T.T.	42 5/8	43
Mobil Oil	31 1/4	31 1/2
Pfizer	42 1/4	42 1/8
Schlumberger	53 3/4	55 1/8
Texaco	36 3/4	37
U.A.L. Inc.	29 3/8	30 1/4
Union Carbide	65 3/8	66
U.S. Steel	29 3/8	29 3/8
Westinghouse	49 3/4	49 7/8
Xerox Corp.	47 7/8	48 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPÉE. – Le bénéfice net consolidé (part du groupe) pour le premier semestre baisse de 53,1 % pour revenir à 39,4 millions de francs. La société holding enregistre, pour sa part, une perte de 8,9 millions de francs. Au 30 juin 1982, elle avait été déficitaire de 23 millions de francs. Aucune explication n'est fournie pour commenter cette baisse des profits du groupe, imputable, semble-t-il, à la diminution des résultats de Ciments Lafarge France, à la perte subie par Lafarge Corporation au premier trimestre (*retour aux bénéfices pour le deuxième trimestre*) et à la constitution de provisions (30 millions de francs) pour les filiales « ingénierie » relatives à des contrats vénézuéliens. Cependant, la situation du groupe est satisfaisante, tant au Brésil qu'aux États-Unis. Même l'activité « réfractaire » s'améliore.

LYONNAISE DES EAUX. – Le bénéfice net comptable pour le premier semestre atteint 48,1 millions de francs, marquant ainsi une progression de 14,5 % par rapport aux résultats du 30 juin 1982 et de 8,3 % par rapport à ceux du premier semestre de 1981.

LYONNAISE IMMOBILIÈRE. – Hors plus-values d'un montant de 9,46 millions de francs, le résultat du premier semestre s'établit à 23,78 millions de francs (+ 13,34 %).

ELECTROLUX. – Les actions « B » de la société suédoise seront introduites à la Bourse de Paris, le 15 novembre prochain. Cette opération ne donnera pas lieu à une augmentation de capital. La France est le second marché étranger d'Electrolux après les États-Unis. En 1982, le groupe a réalisé 11,6 % de son chiffre d'affaires.

B.F.G. – Une solution financière temporaire a été mise sur pied pour permettre au seul fabricant français de motos grosses cylindrées de poursuivre son activité. Le montage financier retenu réunit les banques et les fournisseurs du constructeur autour du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle). Il permettra de dégager 200 millions de francs environ, somme correspondant aux besoins de financement à court terme.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 oct.	17 oct.
Valeurs françaises	144,1	
Valeurs étrangères	153,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 oct.	17 oct.
Indice général	141,1	141,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 oct. .... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 oct.	18 oct.
1 dollar (en yens)	232,05	232,03

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 OCTOBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tenneco	440	432
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Tomy indust. inc	19 65	19 70
Vieille Montagne	572	560
Wagons-Lits	369	380
West Rand	86	85

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	995	995
Delsa	322	315
Far East Hotels	1 06	1 07
Merlin Immobilier	1870	1870
Métallurg. Minière	135	134 70
M.M.B.	283	285
Novotel S.I.E.H.	1331	1310
Petit Bateau	360	360
Petrofigaz	482	465
Sodexho	2205	2230
Sofibus	221	221
Rodamco	478	475

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 20	8 50 o
Alser	170	....
Cellulose du Pin	28	32
C.G.Maritime	8	....
Coparex	450	458 80
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 25	2 10
Imp. G.-Lang	1 84	....
La Mure	61 10	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	135	135
Rorento N.V.	720	722
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	104 50	104
Total C.F.N.	60	....
Ufinex	225	....

SICAV 17/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	636 66	607 05
Laffitte-France	186 14	177 68
Laffitte-Oblig.	137 62	131 28
Laffitte-Rend.	204 46	195 19
Laffitte-Tokyo	843 60	805 35
Horizon	606 96	579 44
I.M.S.I.	357 08	340 89
Indo-Suez Valeurs	643 82	614 63
Ind. française	11248 16	11027 61
Interoblig.	10280 93	9814 73
Intersélect France	269 74	257 51
Intervaleurs Indust.	390 32	372 62
Invest. net	10092 72	10072 57
Invest. Obligataire	12136 75	12112 52
Invest. St-Honoré	682 79	651 83
Laffitte-cri-terme	114856 04	114856 04
Unifoncier	657 38	627 57
Unigestion	633 17	604 46
Uni-Japon	1054 69	1006 86
Unirente	1738 57	1681 40
Univer	12742 30	12742 30
Valorem	391 51	373 76
Valorg	10702 07	10648 83
Valrem	117343 72	117226 49
Worms Investiss.	708 68	676 54

◆ : prix précédent.

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Canadian-Pacific	435	425 10
Cockerill-Ougre	29	29 50
Cominco	503	519
Commerzbank	707	719
Courtaulds	16	....
Dart. and Kraft	747	778
De Beers (port.)	80	....
Dow Chemical	401	389 50
Dresdner Bank	738	757
Entrep. Bell Canada	260	263 50
Femmes d'Auj.	76 20	....

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1990	4,5 % 1973	1951	1946	1948	1935
3028	C.N.E. 3 %	3040	3040	3040	3015
178	Accor	185	180	179	183 60
760	Agence Havas	839	840	840	840
460	Air Liquide	495	500	500	497
335	Als. Superm.	420	416	416	416
720	Euromarché	739	720	720	710
570	Europe n° 1	571	570	571	575
655	Facom	732	741	741	731
940	Fichet-bauche	775	....	....	770
156	Financial	160	157 10	157 10	157 10
173	Fives-Lille	171 50	174 80	174 80	174 80
930	B. Ottomane	880	915	920	930
590	BASF (Akt)	659	665	668	670
585	Bayer	658	655	665	658
605	Buffelsfont.	530	528	527	525
40	Charter	37	36 70	36 70	37 40
525	Chase Manh.	511	505	505	501
345	Cie Pétr. Imp.	325	325	325	320
520	Gén. Electr.	581	584	584	583
755	Gen. Motors	832	836	836	830
95	Goldfields	85	82 45	82 45	83 60
245	Harmony	218 20	216 20	215 90	216 20
38	Hitachi	40 95	40 30	40 40	40 30
610	Hoechst Akt.	702	710	710	719
87	Imp. Chemical	91 90	92 60	92 60	90 70
180	Inco. Limited	170	168 10	168 10	168 10
1290	IBM	1413	1406	1406	1406
61	Ito-Yokado	70 90	71 50	71 50	71
460	ITT	480	456	457 10	460
73	Matsushita	77 90	77	77	77 30
980	Merck	1104	1110	1110	1110
830	Minnesota M.	930	915	915	932
330	Mobil Corp.	334	332 10	332 10	334 90
19610	Nestlé	20980	20950	20950	20950
750	Norsk Hydro	798	800	800	805
1350	Siemens A.G.	1512	1529	1529	1539
166	Sony	169	165 80	164	165
225	T.D.K.	220 50	218 50	220	215 10
....	Unilever	866	865	870	880
720	Unit. Techn.	723	721	720	723
1260	Vaal Reefs	1141	1134	1135	1150
590	West Deep	555	542	542	542
550	West Hold.	514	503	509	509
480	Xerox Corp.	514	513	513	506
2 80	Zambia Corp.	2 59	2 58	2 58	2 58

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 933	7 902	7 660	8 060
Allemagne (100 DM)	305 820	305 900	295	315
Belgique (100 F)	15 015	14 992	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	272 900	272 540	260	280
Danemark (100 krd)	84 530	84 400	79	87
Norvège (100 k)	108 720	108 550	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 928	11 886	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	8 555	8 546	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 029	5 025	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	377 400	377 050	366	387
Suède (100 krs)	102 050	101 900	98	106
Autriche (100 sch)	43 471	43 480	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 255	5 251	4 950	5 550
Portugal (100 esc.)	6 385	6 390	5 300	6 600
Canada ($ can 1)	6 445	6 422	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 416	3 404	3 280	3 440.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/10
Or fin (kilo en barre)	102600	101350
Or fin (en lingot)	102400	101350
Pièce française (20 fr)	670	671
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	661	655
Pièce latine (20 fr)	630	628
Souverain	803	800
Pièce de 20 dollars	4000	3960
Pièce de 10 dollars	1960	1952 50
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	4275	4200
Pièce de 10 florins	659	662

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1983 a été tiré à 539 922 exemplaires

Fruits et légumes : accord entre les Dix pour une révision du règlement de marché

Un obstacle important à la poursuite des négociations sur l'élargissement de la C.E.E. est levé

Luxembourg (Communautés européennes). – Après deux ans de négociations et une bonne dizaine de réunions, les ministres de l'agriculture des Dix, réunis à Luxembourg, sont parvenus, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 octobre, à se mettre d'accord sur les aménagements à apporter à la réglementation communautaire du marché des fruits et légumes qui datait de 1972 (*le Monde* du 28 juin 1983). Cette réforme, même si elle ne va pas aussi loin qu'on le souhaitait à Paris, renforce l'organisation intérieure du marché et, par voie de conséquence, le soutien assuré aux producteurs. Elle améliore la protection contre les importations en provenance des pays tiers. L'accord lève un des obstacles qui empêchaient jusqu'ici l'ouverture du volet agricole de la négociation d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal. Il reste aux Dix, et M. Rocard a remarqué mardi matin que *ce ne serait pas une mince affaire*, à se mettre d'accord sur le contenu du mandat de négociations avec Madrid, c'est-à-dire sur les dispositions à prévoir dans ce secteur des fruits et légumes pendant la période de transition qui suivra l'adhésion.

De notre correspondant

Cette conclusion heureuse d'un long débat permet d'éviter que l'affaire des fruits et légumes vienne rejoindre l'ensemble des dossiers de la réforme de la politique agricole commune. Cela allège d'autant le conseil européen qui se tiendra en décembre à Athènes et, d'un point de vue français, permet d'éviter d'avoir alors à « payer » pour des aménagements que l'on considérait comme nécessaires. L'accord, qui intervient au moment où la grande négociation européenne précédant le conseil européen d'Athènes, avec sa procédure très lourde de préparations, s'enlise, constitue un succès personnel pour M. Rocard ainsi que pour le conseil des ministres de l'agriculture.

« *Le point le plus décisif pour les producteurs de fruits et légumes, ceux du Midi et sans oublier ceux de la vallée de la Loire, c'est le volet interne du règlement* », a estimé M. Rocard. Ce volet prévoit un léger accroissement des aides accordées par la Communauté à la création de groupements de producteurs et, surtout, un renforcement du rôle attribué à ceux-ci. Les organisations de producteurs considérées comme représentatives (les critères de représentativité sont fixés assez haut : durant les trois premières années, il est demandé que l'organisation représente plus de 50 % des producteurs et assure plus de 50 % de la production) pourront imposer aux producteurs non membres l'extension des règles de discipline qu'elle édictent. D'un point de vue français encore, c'était là une contrainte nécessaire pour permettre à l'Office des fruits et légumes de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

Par ailleurs, les critères utilisés pour détecter une situation de « crise grave » et déclencher des achats publics sont rendus plus sensibles. En d'autres termes, les achats d'intervention débuteront plus vite qu'actuellement en cas de chute des cours. Les produits concernés seront plus nombreux : aux pêches et poires d'été viendront s'ajouter les tomates, les aubergines, les abricots. La situation de crise grave sera désormais constatée de manière automatique par les services de la Commission européenne, alors qu'aujourd'hui le soin en est laissé aux États membres, qui peuvent parfois être tentés, pour continuer à vendre, de ne pas tirer assez tôt la sonnette d'alarme (c'est un reproche que les Français adressent parfois aux Italiens).

L'observation continue de l'évolution des cours, afin d'enrayer à temps une baisse éventuelle, se fera, comme dans le passé, sur les marchés de production et non pas également sur les marchés de gros, comme le proposait initialement la Commission, ce qui aurait permis d'avoir une perception encore plus fine des mouvements du marché. Néanmoins, il est prévu que, dans un Etat membre où les marchés de production ne constituent pas un baromètre satisfaisant, on relèvera quand même l'évolution des prix sur les marchés de gros.

Les Italiens, qui craignaient que ce renforcement du dispositif de crise grave ne risque de jouer à l'intérieur de la Communauté contre leur intérêt (celui-ci peut parfois les conduire à brader leurs excédents sur les marchés voisins, sans trop s'occuper de discipline), se sont finalement ralliés aux arguments des Français, qui expliquaient qu'une organisation renforcée du marché servirait, au bout du compte, les intérêts de l'ensemble des producteurs. Une fois l'Italie acquise à cette idée, les pays membres de l'Europe du Nord, qui redoutaient que ce renforcement des règles du marché ne se traduise par des interventions supplémentaires et donc par des coûts plus élevés, tant pour les consommateurs que pour le Fonds européen agricole, n'ont pas osé s'y opposer.

La protection aux frontières de la Communauté est assurée par le respect du « prix de référence ». Les importations entrant en dessous de ce seuil sont assujetties à des taxes compensatoires. La liste des produits pour lesquels sont fixés les prix de référence a été allongée ; surtout, les prix de référence seront établis désormais d'une façon qui leur permettra de coller plus facilement aux coûts de production. Cette amélioration du régime de protection vise tous les pays tiers, y compris l'Espagne, qui ne va guère l'apprécier, et dont l'un des objectifs de négociation sera certainement de réclamer un meilleur accès pour ses exportations de fruits et légumes durant la période de transition qui suivra l'adhésion.

De belles escarmouches en perspective, comme l'a souligné M. Rocard : « *L'élargissement de la C.E.E. ne se fera pas au détriment du midi de la France. La mise au point entre les Dix du mandat de négociation sera difficile. Elle ne pourra aboutir tant que les gens n'auront pas compris que l'adhésion de l'Espagne et du Portugal coûtera cher. La nécessité politique et psychologique de l'élargissement est là. Mais ne démolissons pas tout avec des maladresses économiques graves, car le dossier est redoutable.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

● *La C.E.E. veut stabiliser ses importations d'acier.* – La C.E.E. va négocier avec quatorze pays fournisseurs d'acier (Autriche, Finlande, Norvège, Suède, Australie, Afrique du Sud, Brésil, Corée du Sud, Espagne, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie) la stabilisation de leurs exportations en 1984. Le conseil des ministres des affaires étrangères des Dix a, en effet, approuvé, le 17 octobre, la proposition de la Commission de réduire les importations en provenance de ces pays de 12,5 % par rapport à 1980 (soit au même niveau que l'an passé).

LE TRAVAIL REPREND DANS PLUSIEURS CENTRES DE TRI POSTAL

La journée du 17 octobre, dans les centres de tri postal a été marquée par des négociations qui ont entraîné des reprises de travail, selon le ministère, dans les centres de Toulon, Lyon et Valence. Le centre de Saint-Ouen-l'Aumône fonctionne de nouveau mais, de source syndicale, la situation y demeure tendue.

Des mouvements de grève, avec des arrêts de travail d'une heure, généralement continuent, en région parisienne à Issy-les-Moulineaux, Melun, Evry, Meaux et Créteil, indique le ministère, qui observe la même situation, en province, dans les centres de Quimper, Chambéry, Grenoble, Creil, Amiens, Laon, Toulouse, Nîmes, Montpellier et Bordeaux. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, un débrayage a de nouveau eu lieu à Lille, où le conflit s'était réglé. Dans les centres de tri des gares parisiennes, des actions continuent à Austerlitz, Lyon et Montparnasse.

Si la C.G.T. considère que le mouvement se poursuit dans une trentaine de centres de tri, « *sous des formes diverses* », la C.F.D.T. estime que la décrue s'amorce avec des risques de rebondissements.

D'autre part, à la suite de l'article publié dans nos éditions du 14 octobre, M. Lelong, président de la Cour des comptes des Communautés européennes et ancien ministre des P.T.T., nous a adressé les précisions suivantes : « *Votre collaborateur rappelle que j'ai « mis le feu aux poudres » lors de la grande grève de 1974, en parlant du « travail idiot » des agents des centres de tri postal. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur le qualificatif ainsi employé, il est de fait que le déclenchement et la généralisation de la grève lui étaient antérieurs d'environ un semaine.* »

Evoquant l'immobilisme des gouvernements, M. Lelong ajoute : « *Ce sont les conséquences de cet immobilisme que mon successeur d'aujourd'hui doit affronter, au moment où il s'efforce d'accomplir certaines réformes nécessaires.* »

Le centre universitaire Tolbiac prend le nom de Pierre-Mendès-France

Le plus grand des centres universitaires de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne – celui de la rue de Tolbiac – s'appelle désormais Centre Pierre-Mendès-France. Ainsi se trouve concrétisée la demande exprimée par le conseil des ministre du 20 octobre 1982 qui avait suivi le décès de l'ancien président du conseil (*le Monde* daté 16-17 octobre).

Ouvert il y a dix ans, ce bâtiment de verre et de béton accueille quelque quinze mille étudiants en droit, économie et sciences humaines, les « *trois familles* » dans lesquelles P.M.F. « *avait choisi de recevoir sa formation de base* », a rappelé le président de Paris-I, M. Jacques Soppelsa – en ouvrant, lundi après-midi 17 octobre, la cérémonie d'inauguration.

Parmi les raisons qui justifient l'association du nom de Mendès France à une institution d'enseignement, figurent « *l'étonnante qualité pédagogique de la vie et de l'œuvre de cet homme* (...), *leur valeur d'exemple pour nous tous, qui sommes ses héritiers* », ajoutait M. Alain Savary. Pour le ministre de l'éducation nationale, « *la jeunesse aimait* » l'ancien président du conseil parce qu'il était « *moderne démocrate* » et qu'il « *parlait vrai* ». Soulignant la « *modernité* » des « *thèses* » défendues par Mendès France sur l'Université, M. Savary rappelait « *l'intérêt passionné qu'il portait à la jeunesse* ».

Outre M. Savary, MM. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, Paul Quilès, nouveau ministre de l'urbanisme et du logement (élu du treizième arrondissement où est situé ce centre universitaire), Jack Lang, ministre délégué à la culture et Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, ont assisté à cette cérémonie, ainsi que MM. Pierre Joxe et Christian Goux, respectivement président du groupe socialiste et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, François Loncle, député socialiste de l'Eure, (département dont Pierre Mendès France fut élu), Jacques Toubon (R.P.R.), député et maire du treizième arrondissement, Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel et Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie de Paris. Avant de s'entretenir quelques instants avec Mme Mendès France, M. François Mitterrand avait dévoilé la plaque commémorant cette inauguration.

DEUX SOLDATS DU CONTINGENT EMPRISONNÉS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE POUR INCITATION A L'INDISCIPLINE

Deux appelés du contingent, MM. Olivier Lecour-Granmaison et Laurent Fritz, appartenant au 32e régiment du génie stationné à Kehl (Allemagne fédérale), ont été sanctionnés et incarcérés à Landau où, selon des informations de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), à Paris, ils seront présentés devant le tribunal militaire pour manquement à la discipline et incitation à réclamation.

Les deux sapeurs sont accusés d'avoir été en possession d'un journal de comité de soldats et d'une pétition réclamant, dans le cadre du mouvement anti-guerre, le retrait de toutes les forces étrangères cantonnées dans les deux Allemagne, de meilleurs conditions de vie pour le contingent, et dénonçant les armes nucléaires.

MM. Lecour-Granmaison et Fritz ont été mis aux arrêts, puis emprisonnés en vertu de l'article 421 du règlement de discipline générale relatif aux fautes de différentes catégories susceptibles d'entraîner des poursuite judiciaires. Le motif 421 se rapporte à l'incitation à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline.

« L'ÉQUIPE DE FRANCE DE RUGBY IRA EN AFRIQUE DU SUD », annonce M. Ferrasse

« *Que cela plaise ou non au gouvernement, le Quinze de France ira cette année en Afrique du Sud* », a déclaré, lundi 17 octobre, M. Albert Ferrasse. Tout en regrettant la défaite des pilotes et des voitures françaises au Grand Prix d'Afrique du Sud de formule 1, le président de la Fédération de rugby s'est félicité qu'ils aient pu défendre leurs chances au pays de l'apartheid. « *Il n'y a pas deux catégories de Français*, a-t-il ajouté, *ceux qui pratiquent ou qui s'intéressent au rugby et les autres.* » C'est sur la recommandation du gouvernement que M. Ferrasse avait décidé d'annuler, en juillet dernier, une tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud.

LE NOMBRE DES DÉTENUS A ENCORE AUGMENTÉ EN SEPTEMBRE

Le nombre des détenus dans les prisons françaises progresse régulièrement. Après le « creux » traditionnel des mois d'été, il avait de nouveau augmenté le 1er septembre. Le 1er octobre, les détenus étaient 38 721, soit un accroissement de 2,51 % en un mois. Le nombre de prévenus, c'est-à-dire de personnes détenues avant jugement, était de 19 940 le 1er octobre, soit une proportion, que le ministère de la justice juge inquiétante, de 51,49 %. Il y a moins de trente mille places dans les prisons françaises.